

# ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

de la formation professionnelle au secondaire,  
du collégial et de l'université

2013



**Enquête menée par :**

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science  
en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, 2015

ISBN 978-2-550-72020-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>8</b>
Le contexte de l'enquête.....	8
Le Programme de prêts et bourses .....	9
Le résumé de la méthodologie utilisée.....	10
La structure du rapport.....	11
La terminologie utilisée .....	12
<b>Chapitre 1 – Le profil sociodémographique.....</b>	<b>16</b>
<b>Faits saillants.....</b>	<b>16</b>
<i>Les caractéristiques sociodémographiques .....</i>	<i>16</i>
<i>Les caractéristiques liées aux études .....</i>	<i>16</i>
<b>1.1 Les caractéristiques sociodémographiques.....</b>	<b>17</b>
1.1.1 <i>Les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.....</i>	<i>17</i>
1.1.2 <i>La répartition des hommes et des femmes.....</i>	<i>17</i>
1.1.3 <i>L'âge .....</i>	<i>17</i>
1.1.4 <i>L'état civil.....</i>	<i>18</i>
1.1.5 <i>Les enfants à charge.....</i>	<i>19</i>
1.1.6 <i>Le pays de naissance .....</i>	<i>20</i>
<b>1.2 Les caractéristiques liées aux études .....</b>	<b>21</b>
1.2.1 <i>L'ordre d'enseignement.....</i>	<i>21</i>
1.2.2 <i>La langue d'enseignement .....</i>	<i>21</i>
1.2.3 <i>Le lieu de résidence pendant l'année scolaire.....</i>	<i>21</i>
1.2.4 <i>La présence d'un transport en commun et les moyens de transport utilisés.....</i>	<i>22</i>
<b>1.3 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002.....</b>	<b>24</b>
<b>Chapitre 2 – Le cheminement scolaire .....</b>	<b>25</b>
<b>Faits saillants.....</b>	<b>25</b>
<i>La situation des étudiantes et des étudiants avant leur première inscription au programme d'études suivi en 2012-2013.....</i>	<i>25</i>
<i>L'interruption du programme d'études suivi en 2012-2013.....</i>	<i>25</i>
<i>Le temps prévu pour obtenir le diplôme .....</i>	<i>25</i>
<b>2.1 La situation des étudiantes et des étudiants avant leur première inscription au programme d'études suivi en 2012-2013.....</b>	<b>26</b>
<b>2.2 L'interruption du programme d'études suivi en 2012-2013 .....</b>	<b>27</b>
2.2.1 <i>L'interruption ou non du programme d'études suivi en 2012-2013 .....</i>	<i>28</i>

2.2.2 La principale raison de l'interruption du programme d'études.....	29
<b>2.3 Le délai d'obtention du diplôme.....</b>	<b>30</b>
2.3.1 Le temps prévu par les étudiantes et les étudiants pour obtenir leur diplôme.....	30
2.3.2 La raison principale du prolongement du temps prescrit pour l'obtention du diplôme .....	31
<b>2.4 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002.....</b>	<b>33</b>
<b>Chapitre 3 – La situation de résidence .....</b>	<b>34</b>
<b>Faits saillants.....</b>	<b>34</b>
Le lieu de résidence.....	34
La cohabitation .....	34
Le type de logement .....	34
<b>3.1 Le lieu de résidence pendant l'été 2012 .....</b>	<b>35</b>
<b>3.2 Le lieu de résidence pendant l'année scolaire 2012-2013.....</b>	<b>36</b>
3.2.1 Le lieu de résidence.....	36
3.2.2 Les principales raisons pour ne pas vivre avec ses parents.....	39
3.2.3 La cohabitation.....	40
3.2.4 Le type de logement.....	41
<b>3.3 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002.....</b>	<b>42</b>
<b>Chapitre 4 – L'emploi et les revenus .....</b>	<b>43</b>
<b>Faits saillants.....</b>	<b>43</b>
Les revenus d'emploi.....	43
Les revenus d'autres sources que l'emploi .....	43
<b>Le revenu total .....</b>	<b>44</b>
<b>4.1 L'emploi et les revenus d'emploi durant l'été 2012 .....</b>	<b>44</b>
4.1.1 La situation d'emploi durant l'été 2012 .....	44
4.1.2 La principale raison invoquée pour ne pas avoir occupé un emploi rémunéré durant l'été 2012.....	45
4.1.3 Le temps consacré à l'emploi durant l'été 2012.....	47
4.1.4 Les revenus d'emploi estivaux .....	48
<b>4.2 L'emploi et les revenus d'emploi pendant l'année scolaire 2012-2013 .....</b>	<b>50</b>
4.2.1 La situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013.....	50
4.2.2 Le temps consacré à l'emploi durant l'année scolaire 2012-2013.....	52
4.2.3 Les revenus d'emploi gagnés durant l'année scolaire 2012-2013 .....	53
<b>4.3 Le revenu total d'emploi .....</b>	<b>54</b>
<b>4.4 L'utilisation des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013.....</b>	<b>57</b>
<b>4.5 L'évaluation de la conciliation travail-études .....</b>	<b>60</b>

<b>4.6 Les revenus d'autres sources que l'emploi .....</b>	<b>61</b>
4.6.1 <i>Les contributions des tiers.....</i>	62
4.6.2 <i>Les types de contributions des tiers .....</i>	64
4.6.3 <i>La contribution du Programme de prêts et bourses.....</i>	67
4.6.4 <i>Les autres revenus .....</i>	69
<b>4.7 Le revenu total .....</b>	<b>70</b>
4.7.1 <i>Le revenu total moyen.....</i>	70
4.7.2 <i>Les catégories de revenu total .....</i>	71
<b>4.8 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002.....</b>	<b>73</b>
<b>Chapitre 5 – Les dépenses des étudiantes et des étudiants.....</b>	<b>75</b>
<b>Faits saillants.....</b>	<b>75</b>
<b>5.1 Les principales dépenses .....</b>	<b>75</b>
<b>5.2 Les montants des dépenses.....</b>	<b>77</b>
5.2.1 <i>Le logement.....</i>	78
5.2.2 <i>L'alimentation.....</i>	79
<b>5.2.3 Le transport.....</b>	<b>79</b>
5.2.4 <i>Les loisirs et les vacances.....</i>	80
5.2.5 <i>Les frais de communication.....</i>	80
5.2.6 <i>Le matériel et les livres scolaires.....</i>	80
5.2.7 <i>Les vêtements et les chaussures .....</i>	81
<b>5.3 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002.....</b>	<b>81</b>
<b>Chapitre 6 – L'endettement.....</b>	<b>82</b>
<b>Faits saillants.....</b>	<b>82</b>
<i>L'endettement total .....</i>	82
<i>La dette d'études .....</i>	82
<i>La perception de la dette d'études .....</i>	82
<i>La connaissance des modalités de remboursement des emprunts .....</i>	82
<b>6.1 L'endettement total .....</b>	<b>82</b>
<b>6.2 La dette d'études .....</b>	<b>84</b>
<b>6.3 La perception de la dette d'études.....</b>	<b>86</b>
<b>6.4 La connaissance des modalités de remboursement des emprunts .....</b>	<b>86</b>
6.4.1 <i>Les modalités de remboursement des emprunts liés au Programme de prêts et bourses ..</i>	86
6.4.2 <i>Les modalités de remboursement des autres emprunts .....</i>	87
<b>6.5 La dette moyenne d'études .....</b>	<b>88</b>

6.6 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002.....	88
<b>Chapitre 7 – Les parents, les conjoints et les conjointes.....</b>	<b>89</b>
<b>Faits saillants.....</b>	<b>89</b>
<b>7.1 Les parents .....</b>	<b>89</b>
7.1.1 <i>La situation de résidence des parents.....</i>	89
7.1.2 <i>L'occupation principale des parents .....</i>	90
7.1.2.1 <i>L'occupation principale du père.....</i>	90
7.1.2.2 <i>L'occupation principale de la mère.....</i>	91
7.1.3 <i>Le revenu brut des parents .....</i>	91
7.1.3.1 <i>Le revenu brut du père .....</i>	92
7.1.3.2 <i>Le revenu brut de la mère .....</i>	93
7.1.4 <i>Le niveau de scolarité des parents.....</i>	94
7.1.4.1 <i>Le niveau de scolarité du père .....</i>	94
7.1.4.2 <i>Le niveau de scolarité de la mère .....</i>	95
<b>7.2 Les conjoints et les conjointes .....</b>	<b>97</b>
7.2.1 <i>L'occupation principale des conjoints et des conjointes.....</i>	97
7.2.2 <i>Le revenu brut des conjoints et des conjointes.....</i>	98
7.2.3 <i>Le niveau de scolarité des conjoints et des conjointes .....</i>	99
<b>7.3 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002.....</b>	<b>100</b>
<b>Chapitre 8 – Les aspects méthodologiques de l'enquête .....</b>	<b>102</b>
<b>8.1 Le plan d'échantillonnage.....</b>	<b>102</b>
8.1.1 <i>La population visée .....</i>	102
8.1.2 <i>La base de sondage.....</i>	102
8.1.3 <i>La méthode d'échantillonnage .....</i>	102
8.1.4 <i>La taille et la répartition de l'échantillon.....</i>	103
<b>8.2 La collecte de données .....</b>	<b>104</b>
8.2.1 <i>Le questionnaire et la méthode .....</i>	104
8.2.2 <i>Les résultats de la collecte de données.....</i>	104
<b>8.3 Le traitement des données .....</b>	<b>105</b>
8.3.1 <i>La validation et la saisie .....</i>	105
8.3.2 <i>La pondération.....</i>	106
8.3.3 <i>La précision des estimations.....</i>	108
8.3.4 <i>La comparabilité avec les enquêtes de 2007 et de 2002.....</i>	110
<b>Références .....</b>	<b>110</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>111</b>

Les caractéristiques principales des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses .....	111
L'impact du statut au Programme de prêts et bourses sur le cheminement scolaire .....	112
Les objectifs généraux du Programme de prêts et bourses.....	113
Les comparaisons avec les enquêtes de 2007 et de 2002 .....	113
<b>Annexe 1 – Le profil sociodémographique .....</b>	<b>114</b>
<b>Annexe 2 – Le cheminement scolaire.....</b>	<b>128</b>
<b>Annexe 3 – La situation de résidence .....</b>	<b>144</b>
<b>Annexe 4 – L'emploi et les revenus .....</b>	<b>159</b>
Section 1 – L'emploi durant l'été 2012.....	159
Section 2 – L'emploi durant l'année scolaire 2012-2013.....	171
Section 3 – Le revenu total d'emploi .....	183
Section 4 – L'utilisation des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 ...	191
Section 5 – L'évaluation de la conciliation travail-études.....	194
Section 6 – Les revenus d'autres sources que l'emploi .....	199
Section 7 – Le revenu annuel total.....	220
<b>Annexe 5 – Les dépenses des étudiantes et des étudiants .....</b>	<b>227</b>
<b>Annexe 6 – L'endettement .....</b>	<b>253</b>
<b>Annexe 7 – Les parents, les conjoints et les conjointes .....</b>	<b>266</b>
<b>APPENDICE 1.....</b>	<b>295</b>

# Introduction

## Le contexte de l'enquête

L'enquête sur les conditions de vie des étudiantes et des étudiants est l'un des outils dont dispose l'Aide financière aux études, qui relève du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, pour mieux connaître sa clientèle et les besoins de celle-ci. Les renseignements recueillis contribuent à la réalisation de sa mission, qui est d'offrir un régime d'aide financière adapté aux besoins des étudiantes et des étudiants. En ce sens, elle constitue un moyen de connaître ces derniers et d'analyser certains paramètres du Programme de prêts et bourses. Elle se veut également un document de référence pour les chercheuses et les chercheurs ainsi que les organisations qui se préoccupent des conditions de vie des étudiantes et des étudiants.

L'objectif premier de cette enquête est de dresser un portrait comparatif des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et des non-bénéficiaires. Elle permet aussi de mieux documenter certains comportements de l'étudiante ou de l'étudiant en vérifiant l'incidence de variables diverses (son âge, son revenu et celui de ses parents, la présence ou non d'enfants à charge, la contribution financière des parents, etc.) sur un ensemble de paramètres (l'endettement, le temps prévu pour terminer les études, la propension à occuper un emploi pendant l'année scolaire, etc.). L'ensemble de ces renseignements met en évidence les habitudes et les conditions de vie des étudiantes et étudiants québécois.

La présente enquête est la septième du genre à être effectuée depuis 1981. Les quatre premières enquêtes ont été menées par le Bureau de la statistique du Québec en 1981, en 1986, en 1994 et en 1996. Elles comportaient toutefois des variantes quant aux populations cibles et au contenu à l'étude.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a, par la suite, effectué des enquêtes en 2002 et en 2007, en assurant l'homogénéité des populations à l'étude, du contenu et de la méthodologie. L'enquête de 2013, jugée opportune en raison de l'évolution constante des conditions de vie des étudiantes et des étudiants ainsi que d'ajustements apportés régulièrement au Programme de prêts et bourses, poursuit dans cette foulée.

Les données présentées dans ce rapport ont été obtenues à la suite d'un sondage téléphonique mené auprès d'un échantillon de bénéficiaires et de non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses. Par conséquent, cette enquête ne constitue pas un tableau de la population étudiante, mais plutôt un portrait statistique des perceptions des étudiantes et des étudiants quant à leurs conditions de vie et à celles de leurs parents ou de leur conjoint ou conjointe.

## Le Programme de prêts et bourses

L'Aide financière aux études a pour mission de favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires, en offrant un régime d'aide financière adapté aux besoins de la population étudiante.

Le Programme de prêts et bourses est le principal programme dont l'Aide financière aux études assume la gestion. Il a pour objectif de faciliter l'accès aux études à temps plein ou la poursuite de ces études en offrant un soutien financier supplétif. Ce programme s'adresse donc aux personnes qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour mener à terme leur projet d'études. Il comporte également des mesures particulières destinées, par exemple, aux personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure<sup>1</sup>.

Le Programme de prêts et bourses repose sur le principe selon lequel l'étudiante ou l'étudiant et, le cas échéant, ses parents, sa répondante ou son répondant ou encore son conjoint ou sa conjointe sont les premiers responsables du financement de ses études.

Le calcul du montant d'aide financière à accorder prend en compte les dépenses admises de l'étudiante ou de l'étudiant et, s'il y a lieu, les dépenses relatives aux enfants à sa charge ainsi que les ressources financières dont elle ou lui ou encore ses proches (parents, conjoint ou conjointe) disposent lorsqu'une contribution est exigée d'eux.

Dans le cas où les ressources financières de l'étudiante ou de l'étudiant ou encore de ses proches s'avèrent insuffisantes, le gouvernement du Québec lui accorde une aide financière qui prend d'abord la forme d'un prêt. Lorsque ce prêt a atteint le montant maximal fixé et que ce montant ne suffit pas à combler l'écart entre les dépenses admises de l'étudiante ou de l'étudiant et sa contribution ou celle de ses proches, une bourse lui est attribuée. Les prêts, contractés auprès d'un établissement financier, sont garantis par le gouvernement et engendrent des intérêts qui sont entièrement assumés par ce dernier pendant toute la durée des études à temps plein.

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, les 163 710 bénéficiaires du Programme de prêts et bourses ont reçu une aide financière totalisant quelque 1082,5 millions de dollars, soit 600,4 millions de dollars de prêts et 482,1 millions de dollars de bourses. L'aide moyenne attribuée correspond respectivement à 4 059 \$ pour la personne qui a reçu un prêt seulement, à 8 054 \$ pour celle qui a reçu un prêt et une bourse et à 6 998 \$ pour celle qui a bénéficié d'une bourse uniquement<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les étudiantes et étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure reçoivent une aide financière sous forme de bourse seulement.

## Le résumé de la méthodologie utilisée

La population visée par la présente enquête est constituée d'étudiantes et d'étudiants québécois inscrits au secondaire à la formation professionnelle, au collégial ou à l'université. Les personnes retenues étaient toutes inscrites à temps plein en mars 2013. Les Québécoises et les Québécois qui poursuivaient leurs études à l'extérieur du Québec étaient, quant à eux, exclus de l'enquête.

La base de sondage a été conçue à partir de quatre fichiers distincts du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : le fichier des inscriptions à la formation professionnelle au secondaire, le fichier des inscriptions au collégial, le fichier des inscriptions à l'université et le fichier des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses.

Le plan de sondage de l'enquête est un plan stratifié non proportionnel à deux niveaux. Les variables de stratification étaient l'ordre d'enseignement et le type de formation (formation professionnelle au secondaire, formation préuniversitaire au collégial, formation technique au collégial, 1<sup>er</sup> cycle universitaire, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires), de même que le statut au Programme de prêts et bourses (bénéficiaires et non-bénéficiaires) pour un total de 10 strates. De plus, une stratification *a posteriori* a été appliquée en fonction du sexe.

La taille de l'échantillon a été établie au moyen d'un échantillonnage aléatoire simple sans remise de façon à obtenir une marge d'erreur de 4 %, avec un niveau de confiance de 19 fois sur 20, pour une estimation en pourcentage effectuée pour les sous-groupes des bénéficiaires et des non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses.

La détermination de la taille de l'échantillon tient compte d'un taux de réponse anticipé de 60 %. L'application de ces barèmes exige une taille d'environ 1 000 individus pour chacune des strates.

Les entrevues se sont déroulées du 18 mars au 23 mai 2013 sous la responsabilité de la firme de sondage BIP inc., retenue à la suite d'un appel d'offres public.

Les variables ont été analysées selon les différents ordres d'enseignement et les sous-populations d'étudiantes et d'étudiants (bénéficiaires et non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses). Certaines variables ont aussi été étudiées selon d'autres critères lorsque des liens intéressants entre elles avaient été notés.

Les tableaux qui se trouvent aux annexes 1 à 7 présentent les intervalles de confiance (*IC*) associés à la plupart des estimations contenues dans ce rapport. Les intervalles de confiance permettent de savoir si des différences statistiquement significatives existent entre deux estimations. Lorsque deux intervalles se chevauchent, c'est qu'aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les estimations au niveau de confiance qui a été défini, soit 95 %.

Par exemple, le tableau 1.1.4 à l'annexe 1 indique que la proportion de bénéficiaires du Programme de prêts et bourses âgés de 25 à 29 ans est de 17,1 % avec un *IC* de 15,9 % à 18,3 %, que la proportion de celles et ceux âgés de 30 à 34 ans est de 10,3 % avec un *IC* de 9,3 % à 11,2 % et que celle des bénéficiaires âgés de 35 ans ou plus est de 11,9 % avec un *IC* de 11,0 % à 12,9 %.

Ainsi, nous pouvons indiquer selon un niveau de confiance de 95 % que la proportion de bénéficiaires âgés de 25 à 29 ans est supérieure à celle des bénéficiaires âgés de 30 à 34 ans, puisque les *IC* ne se croisent pas. Par contre, la proportion de bénéficiaires âgés de 30 à 34 ans et celle des bénéficiaires âgés de 35 ans ou plus ne sont pas statistiquement différentes, puisque l'intervalle de 9,3 % à 11,2 % chevauche l'intervalle de 11,0 % à 12,9 %.

## La structure du rapport

Ce rapport est composé de huit chapitres. Alors que les sept premiers chapitres présentent des résultats relatifs à un thème particulier des conditions de vie des étudiantes et des étudiants, le huitième chapitre contient une description des principaux aspects méthodologiques de l'enquête.

Les faits saillants des différents thèmes constituent la première section de chacun des chapitres, lesquels se terminent par une brève comparaison des résultats de l'enquête de 2013 avec ceux obtenus lors des enquêtes de 2007 et de 2002. Plus précisément, les résultats de l'enquête sont répartis de la façon suivante.

Le **premier chapitre** établit le profil sociodémographique de la population étudiée. Nous y décrivons également les principales caractéristiques liées aux études. En ce qui concerne certaines variables, ce profil permet, notamment, de comparer les données relatives à la population bénéficiaire d'une aide financière aux études qui ont été recueillies lors de cette enquête à celles dont l'Aide financière aux études disposait déjà auparavant.

Le **deuxième chapitre** porte sur le cheminement scolaire. Il y est particulièrement question de l'activité principale exercée par les étudiantes et les étudiants avant qu'ils ne s'inscrivent au programme d'études qu'ils suivaient au moment de l'enquête, des facteurs influençant l'interruption des études et le temps nécessaire pour obtenir le diplôme visé.

Le **troisième chapitre** est axé sur la situation de résidence. Le type de logement des étudiantes et des étudiants ainsi qu'un portrait de leur cohabitation y sont présentés. Nous y analysons également la propension des étudiantes et des étudiants à habiter chez leurs parents et les variables qui influencent ce comportement. Cette donnée permet de définir le statut de résidence, soit *résident* ou *non-résident*, l'un des critères importants qui servent à déterminer le montant d'aide financière à accorder dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

Le **quatrième chapitre** traite des questions relatives à l'emploi et aux revenus. Ces questions sont essentielles à l'analyse puisque, dans le cadre du Programme de prêts et bourses, la contribution des étudiantes et des étudiants est calculée, notamment, sur la base de leurs revenus. Ce chapitre porte d'abord sur les revenus d'emploi de la période estivale et de l'année scolaire de même que sur le revenu d'emploi total. Il traite ensuite de l'utilisation que font les étudiantes et les étudiants de leurs revenus d'emploi ainsi que de leur perception de la conciliation travail-études. Nous y abordons également les revenus provenant d'autres sources. La contribution financière des parents ou encore des conjoints ou des conjointes ainsi que le montant de cette contribution y sont traités. Le revenu total est présenté à la fin du chapitre.

Le **cinquième chapitre** offre une analyse des dépenses des étudiantes et des étudiants. Un portrait des différents postes de dépenses y est dressé.

Le **sixième chapitre** fournit un éclairage sur l'endettement des étudiantes et des étudiants. La dette liée aux études, qu'elle soit attribuable au Programme de prêts et bourses ou non, ainsi que les autres dettes contractées par eux font l'objet de ce chapitre.

Le **septième chapitre** contient un portrait socioéconomique des parents et des conjoints ou conjointes des étudiantes et des étudiants. Un survol rapide des origines sociales des personnes sondées y est présenté, prenant en considération l'occupation de leurs parents et de leurs conjoints ou conjointes, leurs revenus et leur niveau de scolarité.

Le **huitième chapitre** traite de la méthodologie adoptée dans le cadre de l'enquête, particulièrement du plan d'échantillonnage, de la collecte et du traitement des données, des méthodes d'analyse et des normes de présentation des résultats.

Enfin, la **conclusion** de l'enquête fait ressortir les principales tendances qui s'en dégagent et établit, en tenant compte de certaines de leurs caractéristiques, le profil des bénéficiaires d'une aide financière aux études et des non-bénéficiaires. Les faits saillants des comparaisons établies avec les enquêtes de 2007 et de 2002 sont également présentés.

Pour compléter l'information contenue dans les différents chapitres, les **annexes** comportent des tableaux détaillés dont les données ont servi aux estimations présentées. Ces tableaux sont regroupés en fonction des chapitres auxquels ils se rapportent. Ainsi, les tableaux relatifs au premier chapitre se trouvent à l'annexe 1, ceux relatifs au deuxième chapitre, à l'annexe 2, et ainsi de suite. Il est à noter que les données présentées dans ce rapport ont été arrondies. Par conséquent, la somme des données peut ne pas correspondre aux totaux indiqués dans les tableaux.

Dans la plupart des cas, les tableaux accompagnant le texte sont une version simplifiée des tableaux situés en annexe. La numérotation des tableaux figurant dans les sept premiers chapitres concorde avec celle des tableaux qui se trouvent dans les annexes, permettant ainsi à la lectrice ou au lecteur de se référer facilement à la version originale d'un tableau. Cependant, les tableaux des annexes ne se retrouvent pas tous dans le texte principal. C'est pourquoi les numéros des tableaux situés dans le texte ne se suivent pas nécessairement. De plus, lorsque l'analyse traite de données d'un tableau absent du texte du rapport mais présent en annexe, le numéro de ce tableau est suivi de la lettre A. Finalement, le questionnaire utilisé lors de l'enquête se trouve à l'appendice 1.

## La terminologie utilisée

Le vocabulaire suivant vise à faciliter la compréhension du document. Les termes définis sont ceux qui reviennent fréquemment et dont la définition présente certaines particularités.

**Année d'attribution** : L'année d'attribution est la période de référence pour l'attribution d'une aide financière aux études par le gouvernement. Elle débute le 1<sup>er</sup> septembre et se termine le 31 août de l'année suivante. Ce terme est fréquemment utilisé dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

**Année scolaire** : L'année scolaire considérée dans l'enquête comprend les périodes d'automne 2012 et d'hiver 2013.

**Bénéficiaires, non-bénéficiaires** : Le terme « bénéficiaires » fait référence aux étudiantes et aux étudiants qui recevaient une aide financière dans le cadre du Programme de prêts et bourses durant l'année d'attribution 2012-2013, soit sous forme de prêts seulement, soit sous forme de prêts et de bourses, soit sous forme de bourses seulement. Le terme « non-bénéficiaires » désigne, quant à lui, les étudiantes et les étudiants qui ne recevaient aucune aide financière du Programme de prêts et bourses durant l'année d'attribution 2012-2013.

**Bourse d'une autre provenance** : Il s'agit d'une bourse attribuée aux étudiantes et aux étudiants dans le cadre d'un programme autre que le Programme de prêts et bourses, par exemple une bourse d'excellence offerte par un organisme public ou privé, un ordre professionnel, une organisation syndicale ou une entreprise.

**Bourse du Programme de prêts et bourses** : Il s'agit d'une aide financière gouvernementale, non remboursable, attribuée aux étudiantes et aux étudiants qui fréquentent à temps plein un établissement d'enseignement secondaire en formation professionnelle ou un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, lorsque le prêt maximal ne suffit pas à combler l'écart entre les dépenses admises de l'étudiante ou de l'étudiant et la contribution demandée (à l'étudiante ou à l'étudiant, à ses parents ou encore à son conjoint ou à sa conjointe). Les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure reçoivent une aide sous forme de bourse seulement.

**Boursiers, non-boursiers** : Le terme « boursiers » désigne les étudiantes et les étudiants qui ont reçu une bourse du Programme de prêts et bourses durant l'année d'attribution 2012-2013. Quant au terme « non-boursiers », il fait référence aux bénéficiaires du Programme de prêts et bourses qui ont reçu un prêt seulement.

**Conjoint, conjointe** : Dans le contexte de l'enquête, les termes « conjoint » et « conjointe » désignent une personne à laquelle l'étudiante ou l'étudiant est marié légalement ou uni civilement ou encore avec laquelle elle ou il vit maritalement (conjoint ou conjointe de fait). Cette définition diffère de celle du Programme de prêts et bourses, dans le cadre duquel un conjoint ou une conjointe est une personne à laquelle l'étudiante ou l'étudiant est marié légalement ou avec laquelle elle ou il vit maritalement lorsqu'elle ou il habite avec au moins un enfant, soit le sien ou celui de son conjoint ou de sa conjointe.

**Contribution des tiers** : La contribution des tiers est le soutien financier que le conjoint ou la conjointe, les parents ou encore la répondante ou le répondant (personne qui a parrainé la demande d'établissement au Canada de l'étudiante ou de l'étudiant en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés) fournissent à l'étudiante ou à l'étudiant pendant ses études. Cette contribution peut consister en une aide globale dont l'étudiante ou l'étudiant dispose à sa guise ou en une aide précise accordée pour des besoins déterminés.

**Dette d'études** : Il s'agit du montant cumulatif des dettes contractées pour pouvoir poursuivre des études.

**Endettement total** : L'endettement total est le passif total, soit le montant cumulatif des dettes liées aux études ainsi qu'à des sources telles que les prêts personnels, les cartes de crédit et les marges de crédit.

**Enfants à charge** : Sont considérés comme des enfants à charge pour les besoins de l'enquête les enfants qui habitent avec leurs parents et dont la subsistance est assumée par ces derniers.

**Études à temps plein :** À la formation professionnelle au secondaire, une étudiante ou un étudiant est à temps plein si elle ou il est inscrit à au moins 180 heures de cours ou 12 unités par période d'études. Au collégial, la personne doit être inscrite à un minimum de 4 cours ou de 180 heures. Au 1<sup>er</sup> cycle universitaire, elle doit être inscrite à un minimum de 12 unités. Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires, c'est l'université qui détermine le statut à temps plein de l'étudiante ou de l'étudiant.

**Langue d'enseignement :** Il s'agit de la langue dans laquelle les cours sont donnés dans l'établissement d'enseignement fréquenté par l'étudiante ou l'étudiant. L'enseignement peut se faire en français ou en anglais.

**Niveau de scolarité :** Le niveau de scolarité correspond à l'ordre d'enseignement le plus élevé fréquenté par une personne au cours de ses études. Un niveau de scolarité peut être terminé ou non.

**Ordre d'enseignement :** Dans le cadre de l'enquête, l'ordre d'enseignement représente chacune des grandes divisions de l'enseignement. Les étudiantes et les étudiants de trois ordres d'enseignement sont admissibles au Programme de prêts et bourses, soit ceux du secondaire en formation professionnelle, du collégial et de l'université.

**Prêt du Programme de prêts et bourses :** Il s'agit d'une aide financière garantie par le gouvernement et pour laquelle les étudiantes et les étudiants qui fréquentent à temps plein un établissement d'enseignement secondaire en formation professionnelle ou d'enseignement postsecondaire ne paient aucun intérêt aux établissements financiers prêteurs reconnus par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, et ce, tant qu'ils n'ont pas terminé leurs études à temps plein.

**Résidente, résident, non-résidente, non-résident :** Une étudiante résidente ou un étudiant résident est celle ou celui qui a déclaré habiter chez ses parents ou chez l'un d'eux, alors qu'une non-résidente ou un non-résident est celle ou celui qui a déclaré loger ailleurs que chez ses parents. Cette définition diffère de celle du Programme de prêts et bourses, qui se fonde sur des critères d'autonomie des étudiantes et des étudiants pour déterminer s'ils sont des résidents ou des non-résidents.

**Revenu brut total :** Il s'agit du montant cumulatif des revenus perçus pendant l'année 2012. Le revenu brut total ne tient pas compte des retenues à la source ni des cotisations diverses (fonds de pension, assurances, syndicat, etc.). Il comprend l'ensemble des revenus, c'est-à-dire les revenus d'emploi, les bourses, les rentes, les revenus de placement, les prestations de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours, etc. Dans le cas des étudiantes et des étudiants, le revenu brut total comprend également les montants de prêt ou de bourse reçus ainsi que les contributions financières des parents et du conjoint ou de la conjointe.

**Revenu estimé des parents :** Cette variable correspond au revenu annuel des parents tel qu'il a été indiqué par l'étudiante interrogée ou l'étudiant interrogé. Comme nous n'avons pas obtenu cette information directement des parents mais bien de l'étudiante ou de l'étudiant, il s'agit d'un montant estimé et non d'un montant réel.

**Travailleur régulier :** Dans le cadre de cette enquête sont considérés comme des travailleurs réguliers les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré avoir occupé un emploi pendant 4 semaines ou plus durant l'été ou pendant 15 semaines ou plus durant l'année scolaire.

**Trimestre :** Le trimestre est une période d'études déterminée. Chaque année scolaire est divisée en trois trimestres distincts : automne, hiver et été. Les dates exactes varient selon l'ordre d'enseignement et l'établissement d'enseignement.

## Chapitre 1 – Le profil sociodémographique

Cette section présente le profil sociodémographique de la population étudiée dans le cadre de l'enquête. La plupart des variables présentées dans ce chapitre seront utilisées dans les chapitres subséquents à titre de variables indépendantes.

### Faits saillants

#### Les caractéristiques sociodémographiques

L'âge moyen des étudiantes et des étudiants est de 22,5 ans. Il est de 20,3 ans au collégial, de 23,9 ans à l'université et de 25,7 ans en formation professionnelle au secondaire.

Les femmes représentent 56,6 % de la population à l'étude et les hommes, 43,4 %.

Parmi les étudiantes et les étudiants, 29,0 % sont des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et 71,0 % sont des non-bénéficiaires. L'âge moyen des bénéficiaires est de 24,9 ans, alors qu'il est de 21,5 ans pour les non-bénéficiaires.

Le quart des bénéficiaires vivent avec un conjoint ou une conjointe comparativement à 16,7 % chez les non-bénéficiaires.

Globalement, 9,1 % des étudiantes et des étudiants ont un ou des enfants à charge. Cette proportion atteint 24,6 % en formation professionnelle au secondaire comparativement à 5,6 % au collégial et à 8,2 % à l'université.

L'âge moyen des étudiantes et des étudiants ayant au moins un enfant à charge est de 34,7 ans par rapport à 21,3 ans pour les personnes sans enfant à charge.

#### Les caractéristiques liées aux études

Les étudiantes et les étudiants du collégial constituent 45,7 % de la population à l'étude, tandis que 41,3 % sont à l'université et 13,0 %, en formation professionnelle au secondaire.

Parmi les étudiantes et les étudiants fréquentant un établissement d'enseignement francophone, 31,4 % bénéficient du Programme de prêts et bourses par rapport à 16,2 % pour ceux dont l'établissement est anglophone.

Les étudiantes et les étudiants résident chez leurs parents ou chez l'un d'eux dans une proportion de 55,4 %. Cette proportion atteint 71,7 % pour l'effectif du collégial comparativement à 39,9 % pour l'université et à 47,5 % pour la formation professionnelle au secondaire.

Un réseau de transport en commun est accessible à 90,3 % de la population étudiée.

Le transport en commun est utilisé pour se rendre à l'établissement d'enseignement par 44,5 % des étudiantes et des étudiants, alors que 36,5 % privilégient leur auto personnelle et que 13,7 % s'y rendent à pied.

## 1.1 Les caractéristiques sociodémographiques

### 1.1.1 Les bénéficiaires et les non-bénéficiaires

L'échantillon d'étudiantes et d'étudiants utilisé pour le sondage était stratifié de façon à obtenir un nombre égal de bénéficiaires et de non-bénéficiaires pour chaque ordre d'enseignement. Une pondération a été effectuée au moyen du taux de participation au Programme de prêts et bourses pour mieux refléter les proportions réelles de bénéficiaires et de non-bénéficiaires de chaque ordre d'enseignement dans la population.

Les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses représentent 29,0 % de la population à l'étude, alors que 71,0 % sont des non-bénéficiaires (tableau 1.1.1). C'est à l'enseignement collégial que se trouve la plus faible proportion de bénéficiaires, soit 22,0 %, alors qu'à l'université et en formation professionnelle au secondaire, la proportion est d'environ 35,0 %.

**Tableau 1.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le statut au Programme de prêts et bourses, par ordre d'enseignement**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Secondaire (formation professionnelle)	34,4	65,6	100,0
Collégial	22,0	78,0	100,0
Université	35,0	65,0	100,0
<b>Total</b>	<b>29,0</b>	<b>71,0</b>	<b>100,0</b>

### 1.1.2 La répartition des hommes et des femmes

Globalement, les femmes représentent 56,6 % de l'effectif étudiant et les hommes, 43,4 %. Ces proportions sont sensiblement respectées au collégial et à l'université, tandis qu'elles sont pratiquement inversées en formation professionnelle au secondaire avec 45,3 % de femmes et 54,7 % d'hommes (tableau 1.1.2-A). Il est à noter qu'en raison de la non-représentativité de l'échantillon, une pondération en fonction du sexe a été effectuée *a posteriori*.

### 1.1.3 L'âge

La moyenne d'âge de l'ensemble des étudiantes et des étudiants se situe à 22,5 ans (tableau 1.1.3-A). Ceux-ci sont plus âgés en formation professionnelle au secondaire avec une moyenne d'âge de 25,7 ans comparativement à 23,9 ans à l'université, tous cycles confondus, et à 20,3 ans au collégial.

Les bénéficiaires sont plus âgés que les non-bénéficiaires. L'âge moyen des bénéficiaires est de 24,9 ans et celui des non-bénéficiaires, de 21,5 ans. Comme l'indiquent les données du tableau 1.1.4-A, 39,3 % des bénéficiaires ont 25 ans ou plus, tandis que 14,6 % seulement des non-bénéficiaires se trouvent dans ce groupe d'âge.

La répartition de l'effectif étudiant selon différents groupes d'âge (tableau 1.1.5) montre que c'est à la formation professionnelle au secondaire que se trouve la plus forte proportion de personnes de 35 ans ou plus. En effet, 18,0 % des étudiantes et des étudiants de cet ordre d'enseignement ont 35 ans ou plus, alors que la proportion est de 3,9 % au collégial et de 6,6 % à l'université. Toutefois, la plus forte concentration d'étudiantes et d'étudiants de la formation professionnelle se trouve dans les groupes des moins de 20 ans (29,7 %) et des 20-24 ans (29,2 %). Nous constatons donc deux pôles d'âge prédominants à la formation professionnelle : une proportion élevée de jeunes (moins de 25 ans) et une concentration relativement importante de personnes plus âgées (35 ans ou plus).

**Tableau 1.1.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le groupe d'âge, par ordre d'enseignement**

	<b>Secondaire (formation professionnelle)</b> %	<b>Collégial</b> %	<b>Université</b> %	<b>Total</b> %
<b>Moins de 20 ans</b>	29,7	67,5	10,7	39,1
<b>20-24 ans</b>	29,2	21,6	61,6	39,1
<b>25-29 ans</b>	13,7	4,0	14,4	9,6
<b>30-34 ans</b>	9,4	2,9	6,7	5,3
<b>35 ans ou plus</b>	18,0	3,9	6,6	6,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Comme le reflète la moyenne, le collégial est l'ordre d'enseignement où les étudiantes et les étudiants sont les moins âgés : 67,5 % se situent dans le groupe des moins de 20 ans. Pour leur part, les étudiantes et les étudiants de l'université se trouvent surtout dans les strates des 20-24 ans et des 25-29 ans. Notons par ailleurs que 78,2 % des étudiantes et des étudiants sont âgés de moins de 25 ans.

#### 1.1.4 L'état civil

Les étudiantes et les étudiants sont célibataires dans une proportion de 79,2 %, tandis que 6,4 % sont mariés et que 12,8 % vivent en union de fait. C'est donc 19,2 % des étudiantes et des étudiants qui vivent avec un conjoint ou une conjointe. Les proportions sont sensiblement les mêmes selon le sexe (tableau 1.1.6).

**Tableau 1.1.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'état civil, par sexe**

	Hommes %	Femmes %	Total %
Célibataire	79,1	79,2	79,2
Marié	7,2	5,9	6,4
Conjoint de fait	12,4	13,0	12,8
Séparé, divorcé ou veuf	1,0	1,8	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire étant plus âgés que les autres, ils sont moins nombreux à se déclarer célibataires. Par conséquent, un plus grand nombre d'entre eux vivent avec un conjoint ou une conjointe, soit 30,2 % par rapport à 19,4 % à l'université et à 15,8 % au collégial (tableau 1.1.7-A).

La population étudiante en formation professionnelle se distingue de celles du collégial et de l'université lorsque nous comparons l'état civil selon le sexe. Les écarts observés entre les sexes sont nettement plus importants en formation professionnelle qu'au collégial et à l'université. Par exemple, en formation professionnelle, 70,8 % des hommes sont célibataires comparativement à 57,5 % des femmes. En revanche, 34,3 % des femmes ont un conjoint ou une conjointe (26,9 % pour les hommes) et 7,7 % se disent séparées, divorcées ou veuves comparativement à 2,3 % pour les hommes (tableau 1.1.7-A).

Le tableau 1.1.8 révèle par ailleurs que 25,3 % des bénéficiaires vivent avec un conjoint ou une conjointe comparativement à 16,7 % chez les non-bénéficiaires.

**Tableau 1.1.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'état civil, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Célibataire	71,9	82,1	79,2
Avec conjoint ou conjointe	25,3	16,7	19,2
Séparé, divorcé ou veuf	2,7	0,9	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 1.1.5 Les enfants à charge

Seulement 9,1 % des étudiantes et des étudiants ont un ou des enfants à charge. Cela s'observe plus fréquemment chez les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, qui sont dans cette situation dans une proportion de 17,5 % par rapport à 5,7 % pour les non-bénéficiaires (tableau 1.1.9). Les dépenses supplémentaires associées au fait de vivre avec un ou des enfants peuvent être vues comme un facteur prédisposant les étudiantes et les étudiants à faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

**Tableau 1.1.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'enfants à charge, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Sans enfant à charge	82,4	94,2	90,8
Avec enfants à charge	17,5	5,7	9,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

On peut remarquer également que c'est en formation professionnelle au secondaire que se trouve la plus grande proportion de la population étudiante ayant des enfants à charge, soit 24,6 % comparativement à 5,6 % au collégial et à 8,2 % à l'université (tableau 1.1.10-A).

Le tableau 1.1.10-A montre qu'environ 1 femme sur 10 a un ou des enfants à charge (10,4 %) comparativement à 7,5 % pour les hommes. Cette prépondérance féminine est particulièrement importante en formation professionnelle, où 37,2 % des femmes ont un ou des enfants à charge en comparaison de 14,2 % pour les hommes. Bien que moins grand, l'écart entre les hommes et les femmes du collégial est statistiquement significatif, alors qu'aucune différence n'est observée à l'université.

Le tableau 1.1.11-A indique par ailleurs que les étudiantes et les étudiants avec des enfants à charge vivent en très grande majorité avec un conjoint ou une conjointe. Si nous considérons uniquement les célibataires ayant des enfants à charge, nous constatons que la proportion de femmes dans cette situation est cinq fois plus grande que la proportion d'hommes.

Nous observons également, au tableau 1.1.12-A, que 83,2 % des étudiantes et des étudiants ayant des enfants à charge en ont un (49,3 %) ou deux (33,9 %).

Notons finalement que l'âge moyen des personnes ayant un ou des enfants à charge est de 34,7 ans par rapport à 21,3 ans pour celles sans enfant à charge, des valeurs ne variant que faiblement selon l'ordre d'enseignement (tableau 1.1.13-A).

### 1.1.6 Le pays de naissance

Un peu plus de 85,0 % des étudiantes et des étudiants sont nés au Canada (tableau 1.1.14-A). Parmi les personnes nées à l'étranger, celles nées en Chine (9,0 %) et au Maroc (8,9 %) sont les plus nombreuses. Elles sont suivies des étudiantes et des étudiants nés en Algérie (6,9 %), en France (6,4 %) et en Colombie (5,6 %).

Si nous comparons le lieu de naissance et le statut au Programme de prêts et bourses (tableau 1.1.15-A), nous observons une proportion plus élevée de bénéficiaires (47,8 %) parmi les étudiantes et les étudiants nés à l'extérieur du Canada que parmi ceux nés au Canada (25,7 %).

## 1.2 Les caractéristiques liées aux études

### 1.2.1 L'ordre d'enseignement

Dans le huitième chapitre, portant sur la méthodologie de l'enquête, nous expliquons qu'une pondération a été appliquée aux résultats en fonction de l'ordre d'enseignement et du statut au Programme de prêts et bourses. Par conséquent, les résultats présentés relativement à la distribution des répondantes et des répondants au sein des ordres d'enseignement respectent celle observée dans la population à l'étude.

Ainsi, les étudiantes et les étudiants du collégial constituent 45,7 % de la population, ceux de l'université, 41,3 % et ceux de la formation professionnelle au secondaire, 13,0 %.

### 1.2.2 La langue d'enseignement

Parmi la population à l'étude, 84,0 % fréquente un établissement d'enseignement francophone et 16,0 %, un établissement anglophone. La proportion d'étudiantes et d'étudiants fréquentant un établissement d'enseignement anglophone augmente avec l'ordre d'enseignement. Si seulement 6,4 % de l'effectif étudiant du secondaire en formation professionnelle étudie en langue anglaise, elles et ils sont 14,9 % à le faire au collégial et 20,2 % à l'université (tableau 1.2.1-A).

Le tableau 1.2.2 permet de constater que les étudiantes et les étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement anglophone présentent globalement un taux de participation au Programme de prêts et bourses inférieur (16,2 %) à celui des étudiantes et des étudiants fréquentant un établissement francophone (31,4 %).

**Tableau 1.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le statut au Programme de prêts et bourses, par langue d'enseignement**

	Anglais %	Français %	Total %
<b>Bénéficiaires</b>	16,2	31,4	29,0
<b>Non-bénéficiaires</b>	83,8	68,6	71,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 1.2.3 Le lieu de résidence pendant l'année scolaire

Dans le cadre de cette enquête, le lieu de résidence renvoie au fait que la personne réside ou non chez ses parents ou chez l'un de ses parents. Le fait de résider ou non chez ses parents est un critère important du Programme de prêts et bourses parce qu'il sert à déterminer le montant de l'aide financière. La notion de lieu de résidence, qui est utilisée dans de nombreuses comparaisons de cette étude, est établie sur la base du lieu de résidence des étudiantes et des étudiants pendant l'année scolaire 2012-2013.

Au total, 55,4 % des étudiantes et des étudiants résident chez leurs deux parents ou chez l'un d'eux (tableau 1.2.3). Si nous considérons uniquement les bénéficiaires, c'est alors 72,6 % qui sont non-résidents comparativement à 33,0 % pour les non-bénéficiaires.

L'examen du lieu de résidence en fonction de l'ordre d'enseignement révèle que le collégial se distingue de la formation professionnelle au secondaire et de l'université avec un taux de résidence de 71,7 % par rapport à 47,5 % à la formation professionnelle et à 39,9 % à l'université.

**Tableau 1.2.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence, par statut au Programme de prêts et bourses et par ordre d'enseignement**

	Lieu de résidence	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Secondaire (formation professionnelle)</b>	<b>Résidents</b>	22,5	60,6	47,5
	<b>Non-résidents</b>	77,0	39,0	52,1
<b>Collégial</b>	<b>Résidents</b>	37,1	81,5	71,7
	<b>Non-résidents</b>	62,9	18,5	28,3
<b>Université</b>	<b>Résidents</b>	21,9	49,6	39,9
	<b>Non-résidents</b>	78,0	50,2	59,9
<b>Total</b>	<b>Résidents</b>	<b>27,3</b>	<b>66,9</b>	<b>55,4</b>
	<b>Non-résidents</b>	<b>72,6</b>	<b>33,0</b>	<b>44,5</b>

Le tableau 1.2.4-A permet par ailleurs de constater, sans surprise, que la proportion de l'effectif étudiant non-résident augmente avec l'âge, alors que le tableau 1.2.5-A révèle, pour sa part, que les femmes sont non-résidentes dans une proportion légèrement plus élevée (45,8 %) que les hommes (42,7 %).

Enfin, la lectrice ou le lecteur se rapportera au troisième chapitre, où sont abordés notamment le type de logement et la cohabitation, pour en connaître davantage sur la situation de logement des étudiantes et des étudiants.

### 1.2.4 La présence d'un transport en commun et les moyens de transport utilisés

Plus de 9 étudiantes ou étudiants sur 10 ont accès à un réseau de transport en commun pour se rendre à leur établissement d'enseignement. Le fait d'être un bénéficiaire ou un non-bénéficiaire influe très peu sur ce résultat (tableau 1.2.6).

Par contre, des variations surviennent en fonction de l'ordre d'enseignement. Les étudiantes et les étudiants de l'université et du collégial semblent très bien desservis, puisque 95,3 % et 89,6 % respectivement d'entre eux peuvent bénéficier d'un transport en commun comparativement à 76,8 % en formation professionnelle au secondaire.

**Tableau 1.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'un transport en commun, par statut au Programme de prêts et bourses et par ordre d'enseignement**

	Transport en commun	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Secondaire (formation professionnelle)</b>	<b>Existant</b>	76,3	77,0	76,8
	<b>Inexistant</b>	22,3	22,0	22,1
<b>Collégial</b>	<b>Existant</b>	85,6	90,7	89,6
	<b>Inexistant</b>	13,7	8,9	9,9
<b>Université</b>	<b>Existant</b>	94,5	95,7	95,3
	<b>Inexistant</b>	5,3	4,1	4,5
<b>Total</b>	<b>Existant</b>	<b>88,6</b>	<b>91,0</b>	<b>90,3</b>
	<b>Inexistant</b>	<b>10,8</b>	<b>8,6</b>	<b>9,3</b>

Globalement, le transport en commun est le moyen le plus utilisé, puisque 44,5 % de la population étudiante y a recours pour se rendre à l'établissement d'enseignement. L'automobile personnelle est privilégiée par 36,5 %, alors que 13,7 % des étudiantes et des étudiants font le trajet à pied (tableau 1.2.7-A).

Peu de différences sont constatées entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, sinon que les premiers marchent davantage (18,5 % versus 11,7 %) et que les seconds sont plus nombreux à utiliser leur automobile (38,4 % versus 32,0 %).

Par contre, des différences notables s'observent selon l'ordre d'enseignement. En formation professionnelle au secondaire, 60,9 % des étudiantes et des étudiants emploient leur automobile comparativement à 38,8 % au collégial et à 26,4 % à l'université. Les universitaires profitent surtout du transport en commun (50,5 %), de même que les étudiantes et les étudiants du collégial (44,4 %), ce qui est le lot de seulement 25,4 % de ceux de la formation professionnelle (tableau 1.2.8-A). Cette dernière statistique est compatible avec le fait qu'une moins grande proportion d'étudiantes et d'étudiants de la formation professionnelle déclarent avoir accès à un transport en commun.

### 1.3 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002

Le tableau 1.3.1-A permet de comparer les principales variables sociodémographiques observées lors des enquêtes de 2007 et de 2002 avec les valeurs obtenues en 2013.

Une certaine stabilité peut être remarquée au regard de l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques des populations étudiées. Des changements sont tout de même observables, notamment à la formation professionnelle au secondaire, où l'âge moyen a augmenté, passant de 23 ans en 2002 à 26 ans en 2013. Il en résulte souvent une plus grande autonomie et une augmentation des dépenses, notamment par une plus forte présence d'enfants à charge, qui ne sont peut-être pas étrangères à la hausse du taux de bénéficiaires. En effet, la proportion de bénéficiaires a augmenté de 14 points de pourcentage à cet ordre d'enseignement, passant de 20,6 % en 2006 à 34,4 % en 2013.

Des fluctuations se font également sentir en ce qui concerne l'état civil et le pourcentage de personnes qui étudient tout en ayant des enfants à charge. Un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants vivaient avec un conjoint ou une conjointe en 2013. Ils étaient 19,2 % dans cette situation comparativement à 15,3 % en 2007 et à 13,1 % en 2002. Cette différence semble attribuable au fait qu'un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants vivent en union de fait, alors que la proportion des personnes mariées demeure relativement stable.

Quant à celles et ceux ayant des enfants à charge, la progression s'observe surtout chez les bénéficiaires, alors que la proportion était de 12,4 % en 2002 par rapport à 15,2 % en 2007 et à 17,5 % en 2013.

## Chapitre 2 – Le cheminement scolaire

### Faits saillants

#### La situation des étudiantes et des étudiants avant leur première inscription au programme d'études suivi en 2012-2013

Environ les trois quarts des étudiantes et des étudiants (74,3 %) étaient déjà aux études avant de s'inscrire pour la première fois au programme suivi en 2012-2013. Donc, pour le quart d'entre eux, il s'agissait d'un retour aux études.

En ce qui concerne la formation professionnelle au secondaire, seulement 37,8 % des personnes étaient aux études avant de s'inscrire pour la première fois au programme suivi en 2012-2013.

Chez les bénéficiaires, la première inscription au programme suivi en 2012-2013 constituait un retour aux études dans 37,8 % des cas comparativement à 20,5 % chez les non-bénéficiaires.

#### L'interruption du programme d'études suivi en 2012-2013

Plus de 90 % des étudiantes et des étudiants n'avaient pas interrompu le programme dans lequel ils étaient engagés en 2012-2013.

C'est à la formation professionnelle au secondaire que le taux d'interruption est le plus élevé, soit 13,0 % par rapport à 9,7 % à l'université et à 7,7 % au collégial.

Parmi les personnes ayant interrompu leur programme d'études, 1 sur 4 (24,5 %) l'a fait en raison d'un manque d'intérêt pour celui-ci ou pour l'établissement d'enseignement, tandis que 13,3 % relient l'interruption à des ressources financières insuffisantes.

Le fait d'avoir un ou des enfants à charge augmente la probabilité d'interruption du programme d'études.

#### Le temps prévu pour obtenir le diplôme

Globalement, environ le quart de la population à l'étude prévoit prendre plus de temps que la durée théoriquement prévue pour obtenir le diplôme.

La principale raison pour laquelle des étudiantes et des étudiants envisagent de prendre plus de temps est une charge de travail trop grande. L'insuffisance des ressources financières constitue un motif marginal.

## 2.1 La situation des étudiantes et des étudiants avant leur première inscription au programme d'études suivi en 2012-2013

La situation des étudiantes et des étudiants avant leur première inscription au programme d'études suivi en 2012-2013 permet d'estimer dans quelle mesure le cheminement scolaire s'effectue de manière continue ou se caractérise plutôt par des interruptions et des retours aux études. Les activités pratiquées pendant la période estivale n'ont pas été prises en considération pour établir la situation qui avait cours avant la première inscription au programme d'études.

Dans l'ensemble, 74,3 % des étudiantes et des étudiants étaient déjà aux études avant de s'inscrire pour la première fois au programme suivi en 2012-2013, tandis que 20,5 % étaient en emploi (tableau 2.1.1). Étant donné que 5,0 % de la population à l'étude se trouvait dans une autre situation (par exemple, bénéficiaire d'un programme de soutien au revenu ou à la recherche d'un emploi), c'est environ le quart des étudiantes et des étudiants qui effectuaient un retour aux études.

Ce profil se précise davantage lorsqu'il est examiné en fonction de l'ordre d'enseignement ou du statut au Programme de prêts et bourses.

Le tableau ci-dessous montre bien la particularité des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire. On peut remarquer que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux que les étudiantes et les étudiants des autres ordres d'enseignement à effectuer un retour aux études, puisque seulement 37,8 % étaient aux études avant d'entreprendre le programme suivi en 2012-2013 comparativement à 82,2 % au collégial et à 77,0 % à l'université.

On retiendra également que 43,7 % d'entre eux étaient en emploi comparativement à 14,3 % au collégial et à 20,1 % à l'université.

**Tableau 2.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation principale avant leur première inscription au programme d'études, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
Aux études	37,8	82,2	77,0	74,3
En emploi	43,7	14,3	20,1	20,5
Ni aux études ni en emploi	18,1	3,3	2,9	5,0
Non-réponse	0,4	0,2	0,1	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Ces résultats peuvent être dus au fait que les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire sont, comme nous l'avons vu au premier chapitre, plus âgés, ce qui augmente la probabilité d'un parcours scolaire discontinu.

Par ailleurs, plus du tiers (37,8 %) des bénéficiaires effectuaient un retour aux études en 2012-2013 comparativement à 20,5 % chez les non-bénéficiaires (tableau 2.1.2). L'écart est encore plus important si nous tenons compte de l'ordre d'enseignement. En effet, 70,2 % des bénéficiaires de la formation professionnelle au secondaire se trouvaient dans une situation de retour aux études comparativement à 34,7 % au collégial et à 30,0 % à l'université (tableau 2.1.3-A).

**Tableau 2.1.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation principale avant leur première inscription au programme d'études, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Aux études	61,9	79,3	74,3
Autres situations	37,8	20,5	25,6
<i>En emploi</i>	28,3	17,3	20,5
<i>Prestataire de l'assurance-emploi</i>	2,7	1,2	1,6
<i>Prestataire d'une aide financière de dernier recours</i>	2,8	0,7	1,3
<i>Sans emploi ou à la maison</i>	2,2	0,9	1,3
<i>En congé de maternité ou mère au foyer</i>	1,3	0,2	0,6
<i>Autres</i>	0,6	0,2	0,3
Non-réponse	0,2	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le tableau 2.1.4-A fait ressortir, pour sa part, les écarts d'âge selon la situation qui avait cours avant la première inscription au programme d'études. Ainsi, l'âge moyen des personnes qui étaient déjà aux études est de 20,5 ans comparativement à 26,9 ans pour celles qui étaient en emploi et à 33,4 ans pour les personnes qui n'étaient ni aux études ni en emploi.

Les résultats de l'enquête ne révèlent que de très légères différences entre les hommes et les femmes quant à la situation ayant précédé la première inscription au programme (tableau 2.1.5-A).

## 2.2 L'interruption du programme d'études suivi en 2012-2013

Alors que la section 2.1 était consacrée à la situation des étudiantes et des étudiants avant leur première inscription au programme d'études suivi en 2012-2013, la présente section traite de l'interruption ou de l'abandon des études depuis la première inscription à ce programme, notamment des facteurs qui influencent les étudiantes et les étudiants dans la prise d'une telle décision.

Il importe de noter que les questions concernant l'interruption des études portaient uniquement sur le programme auquel l'étudiante ou l'étudiant était inscrit en 2012-2013. Par exemple, une étudiante ou un étudiant universitaire qui a déjà interrompu ses études collégiales n'est pas inclus dans les données relatives à l'interruption des études.

## 2.2.1 L'interruption ou non du programme d'études suivi en 2012-2013

La très grande majorité des étudiantes et des étudiants, soit 90,7 %, n'avaient pas interrompu leurs études depuis leur première inscription au programme qu'ils suivaient en 2012-2013. Par conséquent, moins de 1 personne sur 10 avait interrompu ses études (tableau 2.2.1). Bien qu'elle soit très mince, la différence entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires à cet égard se révèle significative et traduit un taux d'interruption légèrement supérieur chez les bénéficiaires.

**Tableau 2.2.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'interruption ou non du programme d'études, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Programme d'études interrompu	10,6	8,7	9,2
Programme d'études non interrompu	89,2	91,3	90,7
Non-réponse	0,1	--	< 0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

C'est à la formation professionnelle au secondaire que le taux d'interruption des études est le plus élevé, soit 13,0 %, alors que le collégial présente le plus faible taux avec 7,7 % (tableau 2.2.2). Malgré de faibles écarts, les trois ordres d'enseignement se distinguent les uns des autres de façon statistiquement significative.

**Tableau 2.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'interruption ou non du programme d'études, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
Programme d'études interrompu	13,0	7,7	9,7	9,2
Programme d'études non interrompu	86,9	92,2	90,2	90,7
Non-réponse	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'analyse différenciée selon le sexe ne révèle, par contre, aucune différence relativement à l'interruption ou non du programme d'études (tableau 2.2.3-A).

Par ailleurs, avec un âge moyen de 23,9 ans, les étudiantes et les étudiants qui interrompent leur programme d'études sont un peu plus âgés que ceux qui poursuivent leur programme sans interruption, chez qui l'âge moyen est de 22,3 ans (tableau 2.2.4-A).

La présence d'enfants à charge est un facteur qui semble prédisposer les étudiantes et les étudiants à l'interruption des études. Effectivement, 13,0 % des personnes ayant un ou des enfants à charge se sont imposé un arrêt durant leurs études comparativement à 8,8 % pour celles sans enfant à charge (tableau 2.2.5-A).

## 2.2.2 La principale raison de l'interruption du programme d'études

La question portant sur la principale raison de l'interruption du programme d'études n'a été posée qu'aux personnes qui avaient effectivement interrompu leurs études. Par conséquent, le nombre de sujets était parfois trop limité pour permettre des analyses. Les résultats des comparaisons doivent donc être interprétés avec prudence.

La raison la plus souvent invoquée pour l'interruption du programme d'études par l'ensemble des étudiantes et des étudiants est le manque d'intérêt pour celui-ci ou pour l'établissement. Près du quart des interruptions sont attribuables à ce motif (tableau 2.2.6). D'autres raisons souvent mentionnées sont l'insuffisance des ressources financières, les obligations professionnelles et les problèmes de santé.

**Tableau 2.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison de l'interruption du programme d'études**

	<b>Total %</b>
<b>Manque d'intérêt pour le programme ou l'établissement</b>	24,5
<b>Insuffisance des ressources financières</b>	13,3
<b>Obligations professionnelles</b>	11,2
<b>Problèmes de santé</b>	11,0
<b>Obligations familiales</b>	7,8
<b>Besoin de repos, vacances ou voyage</b>	7,0
<b>Difficultés scolaires</b>	6,4
<b>Changement d'établissement</b>	6,2
<b>Réorientation des études</b>	2,6
<b>Charge de travail trop lourde</b>	2,6
<b>Conflit étudiant</b>	1,9
<b>Autres</b>	4,4
<b>Non-réponse</b>	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Par ailleurs, peu de différences significatives sont observables selon le statut au Programme de prêts et bourses, l'ordre d'enseignement ou le sexe (tableaux 2.2.6-A, 2.2.7-A et 2.2.8-A). Toutefois, il est à noter que les femmes mentionnent plus souvent les obligations familiales comme motif d'interruption (11,0 %) que les hommes (3,7 %).

## 2.3 Le délai d'obtention du diplôme

### 2.3.1 Le temps prévu par les étudiantes et les étudiants pour obtenir leur diplôme

La présente section montre dans quelle mesure les étudiantes et les étudiants estiment pouvoir obtenir leur diplôme selon le délai prévu par le programme auquel ils sont inscrits ou s'ils prévoient y consacrer plus ou moins de temps. Il importe de préciser que la durée normale prévue par les différents programmes d'études n'a pas été établie à partir de données officielles; elle a plutôt été évaluée par les étudiantes et étudiants sondés.

L'unité de mesure pour l'enseignement collégial<sup>2</sup> et l'enseignement universitaire est la session d'études. Pour la formation professionnelle au secondaire et l'attestation d'études collégiales, nous avons utilisé le nombre de mois d'études.

Soulignons d'entrée de jeu que, dans une proportion de 97,0 %, les étudiantes et les étudiants ont l'intention de terminer le programme d'études auquel ils étaient inscrits en 2012-2013. Sur ce plan, tout en demeurant très élevés, les taux des trois ordres d'enseignement se différencient les uns des autres : 99,1 % à la formation professionnelle au secondaire, 97,8 % à l'université et 95,7 % au collégial (tableau 2.3.1-A). Aucune différence significative n'est observable selon le statut au Programme de prêts et bourses et le sexe (tableaux 2.3.1-A et 2.3.2-A).

En ce qui a trait à l'ensemble de l'enseignement postsecondaire, c'est-à-dire le collégial et l'université, 62,3 % de la population à l'étude prévoit prendre le même temps que le délai prescrit par le programme d'études pour obtenir le diplôme (tableau 2.3.4-A). Près du quart de la population, soit 24,4 %, pense avoir besoin de plus de temps pour y parvenir. Seulement 7,9 % des étudiantes et des étudiants prévoient obtenir leur diplôme en moins de temps que le délai normalement requis. Dans l'ensemble, c'est 88,1 % des étudiantes et des étudiants qui prévoient obtenir leur diplôme dans le délai prévu avec deux sessions de plus ou de moins (tableau 2.3.5).

**Tableau 2.3.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le temps prévu pour l'obtention du diplôme, par ordre d'enseignement (collégial et université)**

	Collégial %	Université %	Total %
Trois sessions ou plus de moins que le temps prescrit	1,5	4,7	3,1
Une ou deux sessions de moins que le temps prescrit	4,1	5,6	4,8
Temps prescrit	65,6	58,8	62,3
Une ou deux sessions de plus que le temps prescrit	23,4	18,6	21,0
Trois sessions ou plus de plus que le temps prescrit	2,4	4,4	3,4
Non-réponse	2,9	7,8	5,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>2</sup> Les étudiantes et les étudiants inscrits à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales ont été traités avec l'effectif étudiant de la formation professionnelle au secondaire, puisque la durée des programmes y est généralement établie en nombre de semaines ou de mois plutôt qu'en nombre de sessions.

Si la proportion d'étudiantes et d'étudiants qui pensent obtenir leur diplôme dans le délai prescrit est plus élevée au collégial qu'à l'université, soit 65,6 % comparativement à 58,8 %, les universitaires sont, par contre, significativement moins nombreux à prévoir prolonger leurs études de une ou deux sessions, soit 18,6 % par rapport à 23,4 % pour les étudiantes et les étudiants du collégial (tableau 2.3.5).

Peu de choses distinguent les bénéficiaires des non-bénéficiaires quant à la durée prévue pour obtenir le diplôme convoité, si ce n'est que les premiers espèrent, dans une plus grande proportion que les seconds, y parvenir avec une ou deux sessions de moins que le temps prescrit, les proportions étant respectivement de 6,4 % et de 4,2 % (tableau 2.3.6-A).

Par ailleurs, 64,1 % des femmes pensent terminer le programme d'études dans le nombre de sessions habituellement nécessaire comparativement à 59,7 % des hommes. Ces derniers prévoient une ou deux sessions de plus dans une proportion de 23,3 % comparativement à 19,4 % pour les femmes (tableau 2.3.7-A).

Il est à noter que le fait d'avoir un ou des enfants à charge influe sur la durée prévue pour l'obtention du diplôme, puisque 63,1 % des personnes sans enfant à charge pensent y parvenir dans le temps prescrit par rapport à 49,8 % seulement pour les personnes avec enfants à charge (tableau 2.3.8-A).

Enfin, 65,6 % des étudiantes et des étudiants inscrits en formation professionnelle au secondaire ou à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales ont comme objectif d'obtenir leur diplôme dans le délai prescrit, alors que 8,2 % pensent y parvenir en moins de temps que le délai prévu et que seulement 3,9 % pensent avoir besoin de plus de temps. Cependant, un peu plus de 1 personne sur 5 (22,3 %) ne s'est pas prononcée sur cette question (tableau 2.3.10-A).

### 2.3.2 La raison principale du prolongement du temps prescrit pour l'obtention du diplôme

Comme la question portant sur la raison principale du prolongement du temps habituellement nécessaire pour terminer le programme d'études n'a été posée qu'aux personnes qui avaient déclaré prévoir prendre plus de temps, le nombre de sujets était parfois trop limité pour permettre des analyses. C'est le cas notamment des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire ainsi que de ceux inscrits à un programme menant à une attestation d'études collégiales.

Dans les analyses qui suivent, la catégorie « Collégial » exclut donc les étudiantes et les étudiants inscrits à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales. La forte proportion de non-réponses (8,2 %) invite également à la prudence dans l'interprétation de ces résultats.

Globalement, la raison principale que donnent les étudiantes et les étudiants pour expliquer la prolongation de leurs études est une charge de travail trop grande. Ce motif est suivi des difficultés scolaires et des obligations professionnelles (tableau 2.3.11). L'insuffisance des ressources financières constitue un motif marginal puisque seulement 2,9 % des étudiantes et des étudiants en font mention.

Si une charge de travail trop grande demeure la principale raison mentionnée tant à l'université qu'au collégial, les universitaires invoquent davantage les obligations professionnelles, tandis que les étudiantes et les étudiants du collégial indiquent plutôt les difficultés scolaires et un changement de programme ou d'établissement (tableau 2.3.11).

**Tableau 2.3.11 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison du prolongement du temps prescrit pour l’obtention du diplôme, par ordre d’enseignement (collégial et université)**

	Collégial %	Université %	Total %
Charge de travail trop grande	25,3	29,8	27,5
Difficultés scolaires	17,4	9,7	13,6
Obligations professionnelles	7,2	15,2	11,1
Changement de programme ou d’établissement	13,3	4,9	9,2
Besoin de cours supplémentaires ou de préalables	8,2	6,9	7,6
Implication dans la vie étudiante ou l’association étudiante, obligations sportives ou artistiques	5,4	3,5	4,5
Obligations familiales	3,3	4,8	4,0
Problèmes de santé	6,4	1,2	3,8
Insuffisance des ressources financières	1,7	4,2	2,9
Stages	0,8	4,2	2,5
Conflit étudiant <sup>3</sup>	2,0	1,4	1,7
Autres	3,4	3,2	3,3
Non-réponse	5,6	10,9	8,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les bénéficiaires se distinguent des non-bénéficiaires en attribuant, dans une moindre proportion, le prolongement du temps d’études à une charge de travail trop grande, soit 22,7 % comparativement à 29,3 % (tableau 2.3.12-A).

Une proportion plus élevée d’étudiantes (10,8 %) que d’étudiants (5,8 %) prévoient prendre plus de temps pour obtenir leur diplôme en raison d’un changement de programme ou d’établissement. Les femmes invoquent aussi les obligations familiales (5,5 %) plus souvent que les hommes (1,8 %). Toutefois, ces derniers attribuent davantage la prolongation de leurs études aux difficultés scolaires (17,6 %) que les femmes (10,9 %). Finalement, les étudiants sont plus enclins à cibler l’implication dans la vie étudiante (5,9 %) comme raison principale que les étudiantes (2,7 %) (tableau 2.3.13-A).

<sup>3</sup> Le conflit étudiant de 2012 a entraîné la modification des calendriers scolaires de certains établissements d’enseignement universitaire ou collégial pour les périodes d’hiver, d’été et d’automne 2012, ce qui a pu avoir des répercussions sur le cheminement scolaire de certains étudiants et étudiantes.

## 2.4 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002

Le tableau 2.4.1-A permet de comparer certaines variables relatives au cheminement scolaire observées lors des enquêtes de 2007 et de 2002 avec les valeurs obtenues en 2013. Toutefois, des différences sur le plan méthodologique entre les trois enquêtes limitent considérablement le nombre de comparaisons possibles.

Retenons simplement que les données portant sur la situation des étudiantes et des étudiants avant la première inscription au programme suivi en 2012-2013 laissent croire qu'une plus grande proportion de bénéficiaires effectuaient un retour aux études en 2013 que lors des deux enquêtes précédentes. En effet, c'était le cas de 37,8 % de la population à l'étude en 2013 comparativement à 31,8 % en 2007 et à 27,4 % en 2002. Par contre, la situation des non-bénéficiaires est demeurée relativement stable depuis 2002.

## Chapitre 3 – La situation de résidence

Le lieu de résidence constitue un paramètre important du Programme de prêts et bourses. Il s'agit d'un des éléments utilisés pour déterminer les dépenses admises de l'étudiante ou de l'étudiant lors du calcul du montant d'aide financière à lui accorder. Le lieu de résidence de l'été 2012 et celui de l'année scolaire 2012-2013 seront analysés séparément, notamment pour mettre en lumière le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui changent de résidence selon la période de l'année.

### Faits saillants

#### Le lieu de résidence

Pendant l'été 2012, 39,2 % des bénéficiaires et 74,1 % des non-bénéficiaires habitaient avec leurs parents ou l'un d'eux.

Pendant l'année scolaire 2012-2013, une minorité de bénéficiaires habitaient avec au moins un parent (27,3 %), alors qu'une majorité de non-bénéficiaires étaient dans cette situation (66,9 %).

La majorité des étudiantes et des étudiants (70,1 %) qui ne résidaient pas chez leurs parents pendant l'année scolaire donnent comme motif la distance trop importante entre la demeure de ces derniers et l'établissement d'enseignement.

Le collégial se caractérise par une plus forte proportion de personnes (71,7 %) qui habitaient avec au moins un parent comparativement aux autres ordres d'enseignement.

L'enseignement universitaire se démarque avec de plus fortes proportions d'étudiantes et d'étudiants vivant seuls (14,9 %) ou avec une ou des personnes autres que leurs parents, leur conjoint ou leur conjointe (27,8 %).

La formation professionnelle au secondaire présente, pour sa part, le plus haut taux de personnes vivant avec un conjoint ou une conjointe (23,8 %), en particulier avec au moins un enfant.

Pour l'année scolaire 2012-2013, parmi l'ensemble des étudiantes et des étudiants, 28,5 % des bénéficiaires et 13,9 % des non-bénéficiaires ont choisi la cohabitation.

#### La cohabitation

La moitié des étudiantes et des étudiants qui avaient opté pour la cohabitation étaient deux à habiter ensemble, tandis qu'un peu plus du quart étaient trois.

#### Le type de logement

En 2012-2013, 63,9 % des non-bénéficiaires habitaient une maison unifamiliale comparativement à 27,8 % des bénéficiaires.

À l'inverse, 60,7 % des bénéficiaires logeaient dans un appartement situé dans un immeuble à logements multiples par rapport à 30,2 % des non-bénéficiaires.

### 3.1 Le lieu de résidence pendant l'été 2012

La majorité des étudiantes et des étudiants ont déclaré avoir habité avec leurs deux parents ou l'un d'eux pendant la période estivale. Ils étaient en effet 63,9 % dans cette situation, la majorité résidant chez leurs deux parents (tableau 3.1.1).

Celles et ceux qui habitaient avec un conjoint ou une conjointe représentent, pour leur part, 13,2 % de la population étudiante, tandis que 11,5 % partageaient leur logement avec une ou des personnes autres que leurs parents, leur conjoint ou leur conjointe. Notons également que près de 1 personne sur 10 habitait seule.

La comparaison du lieu de résidence des bénéficiaires avec celui des non-bénéficiaires fait ressortir des profils dissemblables. Une forte proportion de non-bénéficiaires habitaient avec au moins un parent, soit 74,1 %, dont 57,5 % avec leurs deux parents. En comparaison, seulement 39,2 % des bénéficiaires habitaient avec au moins un parent et 22,4 % vivaient avec leurs deux parents.

Cette situation a évidemment pour corollaire que les bénéficiaires, dans une plus grande proportion que les non-bénéficiaires, vivaient avec un conjoint ou une conjointe, avec une ou des personnes autres qu'un parent, un conjoint ou une conjointe ou encore seuls.

**Tableau 3.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2012, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Avec au moins un parent</b>	39,2	74,1	63,9
<i>Avec les deux parents</i>	22,4	57,5	47,3
<b>Avec le conjoint ou la conjointe</b>	22,1	9,5	13,2
<i>Sans enfant</i>	10,0	5,5	6,8
<i>Avec un ou des enfants</i>	12,1	4,0	6,4
<b>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</b>	3,6	1,1	1,8
<b>Avec d'autres personnes</b>	19,8	8,1	11,5
<b>Seule ou seul</b>	15,3	7,0	9,4
<b>Non-réponse</b>	0,1	0,3	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'analyse différenciée selon le sexe fait ressortir de légères différences entre les hommes et les femmes, notamment le fait que la proportion de femmes qui vivaient seules avec un ou des enfants (2,9 %) est près de dix fois supérieure à ce qui est observable chez les hommes (0,3 %) (tableau 3.1.2-A). L'analyse des données révèle par ailleurs une mince différence entre les genres relativement au taux de résidence chez la mère seulement, soit 12,1 % pour les femmes par rapport à 10,0 % pour les hommes. Ces derniers partageaient cependant leur lieu de résidence avec une ou des personnes autres que leurs parents, leur conjoint ou leur conjointe dans une plus forte proportion que les femmes (12,8 % versus 10,5 %).

Les données du tableau 3.1.3 montrent le lieu de résidence des étudiantes et des étudiants pendant l'été 2012 en fonction de l'ordre d'enseignement. Bien qu'ils soient distincts les uns des autres à plusieurs chapitres, chacun des ordres d'enseignement présente un trait dominant.

Le collégial se caractérise par une forte proportion de personnes, soit près de 4 sur 5, qui habitaient avec au moins un parent. L'enseignement universitaire se démarque avec de plus fortes proportions d'étudiantes et d'étudiants vivant seuls ou avec une ou des personnes autres que leurs parents, leur conjoint ou leur conjointe. La formation professionnelle au secondaire présente, pour sa part, le plus haut taux de personnes vivant avec un conjoint ou une conjointe, en particulier avec un ou des enfants. C'est également à cet ordre d'enseignement que la proportion de personnes vivant avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe, est la plus élevée.

**Tableau 3.1.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2012, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)	Collégial	Université	Total
	%	%	%	%
Avec au moins un parent	49,7	79,0	51,8	63,9
Avec le conjoint ou la conjointe	24,3	7,4	16,0	13,2
<i>Sans enfant</i>	9,3	3,4	9,7	6,8
<i>Avec un ou des enfants</i>	15,0	4,0	6,3	6,4
Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe	7,2	1,0	1,0	1,8
Avec d'autres personnes	9,7	6,7	17,3	11,5
Seule ou seul	8,6	5,7	13,7	9,4
Non-réponse	0,5	0,1	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 3.2 Le lieu de résidence pendant l'année scolaire 2012-2013

### 3.2.1 Le lieu de résidence

Durant l'année scolaire 2012-2013, 55,4 % des étudiantes et des étudiants habitaient avec au moins un parent et 40,4 % vivaient avec leurs deux parents (tableau 3.2.1). Près de 1 personne sur 5 partageait son lieu de résidence avec une ou des personnes autres que ses parents, son conjoint ou sa conjointe, 13,6 % des étudiantes et des étudiants vivaient avec un conjoint ou une conjointe et 10,8 % demeuraient seuls.

Comme durant l'été 2012, les non-bénéficiaires étaient proportionnellement plus nombreux à résider chez leurs parents durant l'année scolaire 2012-2013 que les bénéficiaires. C'était le cas d'environ 2 non-bénéficiaires sur 3, alors que le rapport était d'approximativement 1 sur 4 pour les bénéficiaires. Réciproquement, les bénéficiaires vivaient davantage seuls, avec un conjoint ou une conjointe ou encore avec une ou des personnes autres que leurs parents, leur conjoint ou leur conjointe.

**Tableau 3.2.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Avec au moins un parent</b>	27,3	66,9	55,4
<i>Avec les deux parents</i>	14,9	50,8	40,4
<i>Avec le père</i>	1,9	3,4	3,0
<i>Avec la mère</i>	9,8	10,5	10,3
<i>Avec les deux parents alternativement</i>	0,7	2,2	1,8
<b>Avec le conjoint ou la conjointe</b>	22,6	10,0	13,6
<i>Sans enfant</i>	10,4	5,8	7,1
<i>Avec un ou des enfants</i>	12,2	4,2	6,5
<b>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</b>	3,8	1,2	1,9
<b>Avec d'autres personnes</b>	28,5	13,9	18,1
<b>Seule ou seul</b>	17,7	8,0	10,8
<b>Non-réponse</b>	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'influence du genre sur le lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013 se manifeste par de plus fortes proportions de femmes que d'hommes qui habitaient avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe, ou qui vivaient avec un conjoint ou une conjointe, mais sans enfant. Les hommes, pour leur part, résidaient davantage chez leurs deux parents que les femmes (tableau 3.2.2-A).

L'analyse des données concernant le lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013 en fonction de l'ordre d'enseignement indique que les caractéristiques dominantes constatées au cours de l'été 2012 s'observent aussi durant l'année scolaire (tableau 3.2.3). Ainsi, le collégial se distingue surtout par une forte proportion de personnes qui vivaient avec au moins un parent. L'enseignement universitaire se démarque avec de plus fortes proportions d'étudiantes et d'étudiants vivant seuls ou avec une ou des personnes autres que leurs parents, leur conjoint ou leur conjointe. Quant à la population étudiante de la formation professionnelle au secondaire, elle demeure celle où se trouve le plus haut taux de personnes vivant avec un conjoint ou une conjointe.

**Tableau 3.2.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013, par ordre d'enseignement**

	<b>Secondaire (formation professionnelle)</b> %	<b>Collégial</b> %	<b>Université</b> %	<b>Total</b> %
<b>Avec au moins un parent</b>	47,5	71,7	39,9	55,4
<b>Avec le conjoint ou la conjointe</b>	23,8	8,3	16,3	13,6
<i>Sans enfant</i>	9,2	4,1	9,8	7,1
<i>Avec un ou des enfants</i>	14,6	4,2	6,5	6,5
<b>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</b>	7,9	1,2	0,9	1,9
<b>Avec d'autres personnes</b>	11,2	11,2	27,8	18,1
<b>Seule ou seul</b>	9,2	7,6	14,9	10,8
<b>Non-réponse</b>	0,4	--	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Une comparaison entre le lieu de résidence de la période estivale (tableau 3.1.1) et celui de l'année scolaire (tableau 3.2.1) permet de saisir les mouvements des étudiantes et des étudiants entre ces deux périodes.

Pour beaucoup d'étudiantes et d'étudiants, le début de l'année scolaire entraîne un changement de lieu de résidence : ils quittent la résidence de leurs parents pour vivre en cohabitation ou seuls. Ainsi, la proportion de personnes vivant avec au moins un parent passe de 63,9 % pendant l'été à 55,4 % durant l'année scolaire, tandis que la proportion de personnes qui optent pour la cohabitation est de 11,5 % durant l'été comparativement à 18,1 % au cours de l'année scolaire. Par ailleurs, 9,4 % des étudiantes et des étudiants vivent seuls durant la période estivale par rapport à 10,8 % durant l'année scolaire. Le fait d'habiter avec le conjoint ou la conjointe est évidemment moins sujet à fluctuation.

Ces mouvements s'observent autant chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires, à l'exception de la proportion de non-bénéficiaires vivant seuls, qui demeure invariable.

Les migrations étudiantes entre la période estivale et l'année scolaire présentent quelques particularités lorsqu'elles sont analysées en fonction de l'ordre d'enseignement (tableaux 3.1.3 et 3.2.3). D'abord, la situation de résidence des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire demeure stable durant les deux périodes considérées. Ensuite, au collégial, les changements de lieu de résidence sont les mêmes que ceux qui caractérisent la population étudiante dans son ensemble, alors qu'à l'université, le transfert de la résidence chez les parents vers une cohabitation tient toujours. Toutefois, la proportion de personnes vivant seules demeure constante.

### 3.2.2 Les principales raisons pour ne pas vivre avec ses parents

Un peu moins de la moitié des étudiantes et des étudiants, soit 44,4 %, n'habitaient pas avec un parent durant l'année scolaire 2012-2013. Pour 70,1 % d'entre eux, l'éloignement entre la résidence parentale et l'établissement d'enseignement en constitue la raison principale (tableau 3.2.4). Le fait d'être plus âgé ou déjà autonome est également invoqué par 13,7 % des personnes concernées, tandis que 6,5 % mentionnent le désir d'autonomie comme motif principal.

**Tableau 3.2.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison pour laquelle ils n'habitaient pas avec leurs parents durant l'année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Éloignement de la résidence des parents	66,5	73,2	70,1
Fait d'être plus âgé ou déjà autonome	16,5	11,4	13,7
Désir d'autonomie	6,3	6,7	6,5
Autres	9,8	7,8	8,7
Non-réponse	0,9	1,0	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le statut au Programme de prêts et bourses a peu d'impact sur le motif de non-résidence chez les parents. La seule différence significative est que les bénéficiaires invoquent plus souvent le fait d'être plus âgé ou déjà autonome, soit dans une proportion de 16,5 % comparativement à 11,4 % pour les non-bénéficiaires.

Le tableau 3.2.5-A indique par ailleurs que les hommes citent l'âge ou l'autonomie comme raison première dans une proportion plus grande (16,4 %) que les femmes (11,6 %).

Bien que les étudiantes et les étudiants de l'université soient beaucoup plus nombreux que ceux du collégial à ne pas habiter avec au moins un parent, il n'existe pas de différence entre les deux groupes quant aux raisons invoquées pour expliquer cette situation. Environ 70 % mentionnent l'éloignement de la résidence des parents, approximativement 12 % invoquent le fait d'être plus âgé ou déjà autonome et plus ou moins 6 % indiquent le désir d'autonomie (tableau 3.2.6).

Les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire se distinguent de ceux des autres ordres d'enseignement. En effet, seulement 49,1 % n'habitaient pas avec au moins un parent en raison de l'éloignement entre la résidence parentale et l'établissement d'enseignement. Cependant, le fait d'être plus âgé ou déjà autonome est avancé par un peu plus du quart des personnes consultées.

**Tableau 3.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison pour laquelle ils n’habitaient pas avec leurs parents durant l’année scolaire 2012-2013, par ordre d’enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
Éloignement de la résidence des parents	49,1	69,3	73,6	70,1
Fait d’être plus âgé ou déjà autonome	27,7	13,2	11,9	13,7
Désir d’autonomie	7,2	6,2	6,6	6,5
Autres	14,8	9,9	7,3	8,7
Non-réponse	1,2	1,5	0,6	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 3.2.3 La cohabitation

Dans le cadre de cette enquête, la cohabitation est définie par le fait d’habiter avec une ou des personnes autres qu’un parent, un conjoint ou une conjointe. Globalement, c’est près de 1 personne sur 5 (18,1 %) qui avait choisi la cohabitation durant l’année scolaire 2012-2013. Ce choix est cependant plus fréquent chez les bénéficiaires, qui ont adopté la cohabitation dans une proportion de 28,5 % comparativement à 13,9 % chez les non-bénéficiaires (tableau 3.2.1).

La cohabitation se rencontre aussi plus souvent à l’enseignement universitaire, où c’était le cas de 27,8 % de la population étudiante comparativement à un ratio de 11,2 % aux deux autres ordres d’enseignement (tableau 3.2.3).

La moitié des étudiantes et des étudiants qui ont opté pour ce mode de résidence, soit 50,7 %, habitaient avec une autre personne, alors que 29,8 % partageaient leur lieu de résidence avec deux autres personnes. Un peu plus de 1 étudiante ou étudiant sur 10 habitait avec trois autres personnes (tableau 3.2.7).

**Tableau 3.2.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants vivant en cohabitation selon le nombre de personnes qui cohabitaient ensemble durant l’année scolaire 2012-2013, y compris la répondante ou le répondant, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Deux personnes	48,6	52,5	50,7
Trois personnes	31,1	28,7	29,8
Quatre personnes	11,9	10,8	11,3
Cinq personnes ou plus	4,8	6,1	5,5
Non-réponse	3,6	1,9	2,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Ce portrait du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui avaient opté pour la cohabitation ne varie pas de façon significative en fonction du statut au Programme de prêts et bourses, du sexe ou de l'ordre d'enseignement (tableaux 3.2.7, 3.2.8-A et 3.2.9-A).

La cohabitation implique généralement un partage des frais de loyer. Le tableau 3.2.13-A indique que, dans la vaste majorité des cas, le nombre de personnes qui partagent ces frais correspond au nombre de personnes qui cohabitent ensemble.

### 3.2.4 Le type de logement

La maison unifamiliale (53,5 %) et l'appartement situé dans un immeuble à logements multiples (39,0 %) constituent les types de logements les plus répandus, représentant à eux deux plus de 90 % de la population à l'étude (tableau 3.2.14). Pour sa part, la résidence étudiante est le choix de 3,1 % des étudiantes et des étudiants.

**Tableau 3.2.14 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le type de logement durant l'année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Maison unifamiliale	27,8	63,9	53,5
Appartement situé dans un immeuble à logements multiples	60,7	30,2	39,0
Appartement en copropriété	4,4	3,0	3,4
Résidence étudiante	5,2	2,2	3,1
Logement à prix modique	1,6	0,4	0,7
Autres	0,3	0,1	0,2
Non-réponse	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le statut au Programme de prêts et bourses, le fait d'habiter ou non avec au moins un parent et l'ordre d'enseignement sont des variables qui influencent le type de logement.

Comme l'indique le tableau 3.2.14, un peu plus de 1 bénéficiaire sur 4 (27,8 %) habitait une maison unifamiliale en 2012-2013, alors que le ratio était d'environ 2 sur 3 (63,9 %) pour les non-bénéficiaires. Ces proportions sont pratiquement inversées dans le cas d'un appartement situé dans un immeuble à logements multiples.

De plus, le fait de vivre avec au moins un parent est fortement associé à la maison unifamiliale. Cette situation s'applique à 82,3 % de celles et ceux qui habitaient avec au moins un parent comparativement à 17,7 % des autres étudiantes et étudiants (tableau 3.2.16-A).

Les étudiantes et les étudiants du collégial, plus nombreux à vivre avec au moins un parent, habitaient une maison unifamiliale dans une proportion plus grande (64,9 %) que ceux de la formation professionnelle au secondaire (52,9 %) ou de l'université (41,1 %) (tableau 3.2.17-A).

La situation est logiquement inversée si nous considérons l'appartement situé dans un immeuble à logements multiples. Ainsi, pour ce type de logement, c'est à l'université que se trouve la plus forte proportion (50,3 %), puis à la formation professionnelle (39,4 %) et enfin au collégial (28,7 %).

Sur le plan de la propriété, on retiendra sans grande surprise que la vaste majorité des étudiantes et des étudiants (qui n'habitaient pas avec au moins un parent) étaient locataires plutôt que propriétaires. En effet, en 2012-2013, 86,3 % étaient locataires et 13,3 %, propriétaires (tableau 3.2.18). Les non-bénéficiaires étaient davantage propriétaires que les bénéficiaires, tout comme les femmes comparativement aux hommes (tableaux 3.2.18 et 3.2.19-A).

**Tableau 3.2.18 – Répartition des étudiantes et des étudiants ne vivant pas avec au moins un parent selon la propriété ou non du logement durant l'année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Propriétaire	10,1	16,2	13,3
Locataire	89,6	83,3	86,3
Non-réponse	0,3	0,6	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 3.3 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002

De façon générale, le tableau 3.3.1-A indique que les variables relatives à la situation de résidence ont plutôt eu tendance à afficher une certaine stabilité au cours de la dernière décennie.

Il importe toutefois de préciser que, pour l'ensemble de ces variables, sauf la proportion de bénéficiaires ayant habité avec au moins un parent durant l'été 2012, la précision des données nous interdit de conclure à des fluctuations significatives entre les trois années comparées.

## Chapitre 4 – L'emploi et les revenus

Ce chapitre traite de l'emploi et des revenus des étudiantes et des étudiants pour la période couverte par l'enquête, soit l'été 2012 et l'année scolaire 2012-2013. Il présente d'abord les données relatives à l'emploi pour l'été 2012 et les revenus qui y sont associés. Sont ensuite explorés l'emploi et les revenus d'emploi de l'année scolaire 2012-2013. Puis, l'analyse porte sur les revenus tirés d'autres sources que l'emploi et sur le revenu total de la population étudiante, toutes sources confondues.

Le temps que les étudiantes et les étudiants ont dit consacrer à un emploi est très variable. Il peut s'agir d'un emploi occupé sur une base régulière ou d'un emploi très sporadique qui ne dure que quelques jours ou quelques semaines. Les résultats qui suivent concernant les revenus d'emploi portent uniquement sur les personnes qui étaient en emploi sur une base régulière, c'est-à-dire celles ayant occupé un emploi pendant 4 semaines ou plus durant la période estivale ou 15 semaines ou plus durant l'année scolaire.

### Faits saillants

#### Les revenus d'emploi

Près de 73 % des étudiantes et des étudiants ont déclaré avoir travaillé durant l'été 2012. Environ les deux tiers d'entre eux (67,7 %) ont gagné entre 2 000 \$ et 8 000 \$.

Près de 45 % des étudiantes et des étudiants ont occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013, et ce, pendant environ 17 heures par semaine. Environ 60 % de ceux-ci ont touché entre 2 000 \$ et 8 000 \$.

Un peu moins de 40 % des étudiantes et des étudiants ont occupé un emploi durant l'été 2012 et l'année scolaire 2012-2013. Plus de 45 % ont gagné 10 000 \$ ou plus pendant ces périodes.

L'utilisation principale des revenus d'emploi durant l'année scolaire s'articule essentiellement autour de quatre postes de dépenses : le logement et l'alimentation (29,4 %), les frais de scolarité de même que le matériel et les livres scolaires (23,2 %), les loisirs et les sorties (19,1 %) ainsi que les frais de transport (18,8 %).

Un peu plus de la moitié des étudiantes et des étudiants trouvent difficile ou très difficile la conciliation travail-études, soit 67,0 % des bénéficiaires et 48,0 % des non-bénéficiaires.

#### Les revenus d'autres sources que l'emploi

Plus de 80 % des étudiantes et des étudiants ont déclaré tirer un revenu d'une source autre que l'emploi.

Plus de 55 % des étudiantes et des étudiants ont déclaré recevoir une contribution d'un tiers.

Les 30 % d'étudiantes et d'étudiants qui sont bénéficiaires du Programme de prêts et bourses ont déclaré recevoir en moyenne plus de 7 500 \$.

## Le revenu total

Le revenu total moyen déclaré par les étudiantes et les étudiants était de 14 063 \$ en 2012-2013. Il était de 14 238 \$ pour les bénéficiaires et de 13 989 \$ pour les non-bénéficiaires<sup>4</sup>.

### 4.1 L'emploi et les revenus d'emploi durant l'été 2012

#### 4.1.1 La situation d'emploi durant l'été 2012

Une majorité d'étudiantes et d'étudiants ont occupé un emploi au cours de l'été 2012, soit 72,8 % (tableau 4.1.1). Les non-bénéficiaires sont proportionnellement plus nombreux (76,4 %) que les bénéficiaires (63,9 %) à l'avoir fait.

**Tableau 4.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
En emploi	63,9	76,4	72,8
Sans emploi	32,6	20,5	24,0
Non-réponse	3,5	3,0	3,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le tableau 4.1.2 permet de constater que les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire se distinguent de ceux des autres ordres d'enseignement. En effet, ils sont moins nombreux à avoir occupé un emploi au cours de l'été 2012, soit 57,5 % comparativement à 75,6 % au collégial et à 74,5 % à l'université.

**Tableau 4.1.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
En emploi	57,5	75,6	74,5	72,8
Sans emploi	39,2	21,0	22,6	24,0
Non-réponse	3,2	3,4	2,9	3,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'analyse de l'emploi d'été selon le groupe d'âge montre que c'est parmi les plus jeunes que se trouvent les taux d'emploi estival les plus élevés, soit 81,6 % chez les 20-24 ans et 76,7 % chez les moins de 20 ans (tableau 4.1.3). À partir de 25 ans, plus les étudiantes et les étudiants sont âgés, plus leur propension à exercer un emploi d'été est faible.

<sup>4</sup> Le revenu total moyen des bénéficiaires inclut les montants reçus du Programme de prêts et bourses.

**Tableau 4.1.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012, par groupe d'âge**

	En emploi %	Sans emploi %	Non-réponse %	Total %
<b>Moins de 20 ans</b>	76,7	20,2	3,2	100,0
<b>20-24 ans</b>	81,6	15,5	2,9	100,0
<b>25-29 ans</b>	60,2	36,9	2,9	100,0
<b>30-34 ans</b>	51,5	45,0	3,4	100,0
<b>35 ans ou plus</b>	34,9	60,7	4,5	100,0
<b>Total</b>	<b>72,8</b>	<b>24,0</b>	<b>3,2</b>	<b>100,0</b>

La comparaison selon le sexe indique qu'au cours de l'été 2012 les femmes ont été sur le marché du travail dans une proportion légèrement supérieure à celle des hommes, soit 74,0 % par rapport à 71,2 % (tableau 4.1.4-A).

On peut noter également que les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré avoir reçu une contribution financière d'un tiers sont proportionnellement plus nombreux à avoir occupé un emploi (75,9 %) que les personnes n'ayant bénéficié d'aucune contribution (69,5 %) (tableau 4.1.5-A).

Le lieu de résidence semble aussi avoir un lien avec la propension des étudiantes et des étudiants à occuper un emploi d'été. Ainsi, les personnes qui résidaient chez au moins un parent au cours de l'été 2012 ont été proportionnellement plus nombreuses (78,4 %) à occuper un emploi pendant cette période que celles qui résidaient ailleurs (63,1 %) (tableau 4.1.6-A).

Par ailleurs, un écart non négligeable est constaté entre les étudiantes et les étudiants ayant la citoyenneté canadienne et ceux ayant un statut de résidence permanente. Ces derniers, qui représentent environ 15 % de la population à l'étude, ont occupé un emploi à l'été 2012 dans une proportion de 50,8 % comparativement à 75,7 % pour les citoyennes et citoyens canadiens (tableau 4.1.7-A).

Enfin, la présence sur le marché de l'emploi durant la période estivale des personnes sans enfant à charge est plus de deux fois celle des personnes ayant des enfants à charge, soit 76,5 % par rapport à 36,7 % (tableau 4.1.8-A).

#### **4.1.2 La principale raison invoquée pour ne pas avoir occupé un emploi rémunéré durant l'été 2012**

Parmi les personnes qui n'ont pas travaillé durant l'été 2012, le fait d'être aux études en constitue la raison principale pour 26,9 % d'entre elles. Des vacances ou un voyage (17,7 %), une recherche d'emploi infructueuse (15,1 %) et le fait de ne pas avoir besoin de travailler (13,4 %) sont aussi des motifs souvent cités (tableau 4.1.9).

L'analyse en fonction du statut au Programme de prêts et bourses indique que le fait d'être aux études demeure la raison la plus souvent mentionnée, autant par les bénéficiaires que par les non-bénéficiaires. Cependant, les deux groupes se différencient concernant le motif du fait d'être en vacances ou en voyage, lequel est invoqué par 21,4 % des non-bénéficiaires comparativement à 12,0 % des bénéficiaires. Par contre, ces derniers mentionnent plus souvent une recherche d'emploi infructueuse et des obligations familiales.

**Tableau 4.1.9 – Principales raisons invoquées par les étudiantes et les étudiants pour ne pas avoir occupé un emploi rémunéré durant l'été 2012, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Études	28,5	26,0	26,9
Vacances ou voyage	12,0	21,4	17,7
Recherche d'emploi infructueuse	18,9	12,7	15,1
Aucun besoin de travailler	10,4	15,3	13,4
Obligations familiales	14,1	5,2	8,7
Travail ou stages non rémunérés	3,3	5,9	4,9
Santé	3,1	2,8	2,9
Autres raisons	8,8	8,5	8,6
Non-réponse	0,9	2,1	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

On peut remarquer également certaines différences entre les ordres d'enseignement. Ainsi, 40,4 % des étudiantes et des étudiants universitaires ont dit ne pas avoir travaillé durant l'été 2012 parce qu'ils étaient aux études par rapport à 26,8 % pour la formation professionnelle au secondaire et à 13,7 % pour le collégial (tableau 4.1.10). Une recherche d'emploi infructueuse constitue le motif de seulement 8,2 % des universitaires, alors que les proportions à cet égard sont de 19,1 % au secondaire et de 19,8 % au collégial. Finalement, seulement 6,9 % des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire invoquent les vacances ou un voyage comparativement à 20,0 % à l'université et à 21,3 % au collégial.

**Tableau 4.1.10 – Principales raisons invoquées par les étudiantes et les étudiants pour ne pas avoir occupé un emploi rémunéré durant l'été 2012, par ordre d'enseignement**

	<b>Secondaire (formation professionnelle) %</b>	<b>Collégial %</b>	<b>Université %</b>	<b>Total %</b>
Études	26,8	13,7	40,4	26,9
Vacances ou voyage	6,9	21,3	20,0	17,7
Recherche d'emploi infructueuse	19,1	19,8	8,2	15,1
Aucun besoin de travailler	16,2	15,7	9,6	13,4
Obligations familiales	13,9	9,6	4,8	8,7
Travail ou stages non rémunérés	2,0	4,2	7,3	4,9
Santé	4,5	3,2	1,8	2,9
Autres raisons	9,2	10,4	6,6	8,6
Non-réponse	1,2	2,1	1,3	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le tableau 4.1.11-A rappelle par ailleurs que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à expliquer leur absence du marché du travail à l'été 2012 par des obligations familiales (13,6 %) que les hommes (3,0 %).

### 4.1.3 Le temps consacré à l'emploi durant l'été 2012

Les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré avoir occupé un emploi au cours de l'été 2012 ont travaillé en moyenne 12,6 semaines. Cette valeur change peu sous l'effet des différentes variables sociodémographiques (tableau 4.1.12-A).

La semaine de travail moyenne était de 32,2 heures. Elle était un peu moins longue chez la population étudiante du collégial, soit de 30,9 heures, comparativement à celle de la formation professionnelle au secondaire (32,9 heures) ou de l'université (33,4 heures) (tableau 4.1.13). On peut remarquer également que les personnes qui ne résident pas chez au moins un parent travaillent en moyenne un peu plus longtemps par semaine (33,4 heures) comparativement à celles qui résident chez au moins un parent (31,6 heures). De plus, avec une moyenne de 33,5 heures par semaine, les hommes sont au travail plus longtemps que les femmes, dont la semaine moyenne de travail est de 31,2 heures (tableau 4.1.13). Finalement, aucune différence à cet égard n'est observée entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.

**Tableau 4.1.13 – Nombre moyen d’heures par semaine travaillées par les étudiantes et les étudiants ayant occupé un emploi durant l’été 2012, par ordre d’enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)	Collégial	Université	Total
Nombre d’heures	32,9	30,9	33,4	32,2

#### 4.1.4 Les revenus d’emploi estivaux

Les revenus tirés d’un emploi durant l’été 2012 présentent de grandes variations. Cette situation reflète la diversité de la population à l’étude, qui couvre trois ordres d’enseignement et dont les différences en fonction de l’âge et de la situation socioéconomique sont importantes.

L’examen des statistiques descriptives du tableau 4.1.14-A montre qu’une petite proportion de la population à l’étude a un revenu d’emploi élevé par rapport à l’ensemble de la population. Cette asymétrie de la distribution fait en sorte que la moyenne des revenus ne constitue pas le meilleur indicateur permettant de bien caractériser cette distribution. Des catégories de revenu ont donc été utilisées pour une meilleure analyse.

Pour l’ensemble de la population à l’étude, les catégories de revenu de 2 000 \$ à 3 999 \$ et de 4 000 \$ à 5 999 \$ sont celles où se trouvent le plus d’étudiantes et d’étudiants ayant occupé un emploi rémunéré durant l’été 2012, les proportions étant de 28,4 % et de 24,7 % respectivement (tableau 4.1.15). C’est dans les deux catégories de revenu les plus élevées que les proportions sont les plus faibles. Un peu plus de 1 personne sur 10 a touché un revenu de moins de 2 000 \$.

En fonction de l’ordre d’enseignement, nous assistons à une répartition relativement homogène pour les catégories de revenu médianes, soit entre 4 000 \$ et 8 000 \$, tandis que les catégories extrêmes donnent lieu à des écarts plus significatifs. Les universitaires sont les plus fortement représentés dans la catégorie de 10 000 \$ ou plus. La population étudiante du collégial se distingue de celles des autres ordres d’enseignement, alors que près de 1 personne sur 3 a gagné entre 2 000 \$ et 3 999 \$ au cours de l’été 2012 et que seulement 4,2 % des étudiantes et des étudiants ont touché un revenu se situant entre 8 000 \$ et 9 999 \$. De façon générale, la population étudiante du collégial touche les revenus les plus faibles et celle de l’université, les revenus les plus élevés.

**Tableau 4.1.15 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par ordre d'enseignement**

Revenus d'été \$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
1 – 1 999	10,1	15,4	7,4	11,5
2 000 – 3 999	26,9	34,1	22,5	28,4
4 000 – 5 999	23,2	25,4	24,3	24,7
6 000 – 7 999	14,4	12,0	17,4	14,6
8 000 – 9 999	11,8	4,2	9,7	7,3
10 000 ou plus	6,9	4,2	12,2	7,9
Non-réponse	6,7	4,7	6,4	5,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Aucune différence sur ce plan n'est observée entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires (tableau 4.1.16-A). Par contre, on peut relever des distinctions entre les femmes et les hommes. Ainsi, les hommes se trouvent dans de plus fortes proportions dans les deux catégories de revenu de 8 000 \$ ou plus, alors que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans la catégorie de 2 000 \$ à 3 999 \$ (tableau 4.1.17-A).

L'âge est également un facteur qui a un impact sur le niveau de revenu. L'analyse du tableau 4.1.18 permet de constater que, de façon générale, les étudiantes et les étudiants les plus jeunes se trouvent dans de plus grandes proportions parmi les catégories de revenu les plus faibles, alors que les personnes plus âgées se trouvent davantage dans les catégories de revenu élevées.

**Tableau 4.1.18 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par groupe d'âge**

Revenus d'été \$	Moins de 20 ans %	20-24 ans %	25-29 ans %	30-34 ans %	35 ans ou plus %	Total %
1 – 1 999	18,3	6,0	6,7	9,9	12,2	11,5
2 000 – 3 999	37,9	23,0	19,7	16,7	17,4	28,4
4 000 – 5 999	23,4	27,3	23,1	21,3	13,8	24,7
6 000 – 7 999	10,4	18,1	16,3	18,3	10,6	14,6
8 000 – 9 999	3,3	9,4	11,1	14,2	10,8	7,3
10 000 ou plus	2,4	9,9	17,5	15,5	17,4	7,9
Non-réponse	4,2	6,3	5,6	4,0	17,7	5,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Cette relation positive entre l'âge et les revenus se répercute dans l'analyse des revenus en fonction d'autres variables. Par exemple, les étudiantes et les étudiants qui résident chez au moins un parent étant plus jeunes, leurs revenus d'été sont par conséquent plus faibles, 45,2 % ayant touché une rémunération de moins de 4 000 \$ comparativement à 28,3 % pour ceux qui ne résidaient pas chez au moins un parent (tableau 4.1.19-A).

Un constat similaire s'applique à celles et ceux qui reçoivent une contribution d'un tiers. Ces derniers étant plus jeunes, leur représentativité dans les catégories de revenu inférieures à 4 000 \$ est significativement supérieure à celle des personnes sans contribution d'un tiers (tableau 4.1.20-A).

Enfin, comparativement aux personnes sans enfant à charge, celles ayant des enfants à charge se trouvent dans des proportions moindres dans les catégories de 2 000 \$ à 5 999 \$, mais dans des proportions plus fortes dans la catégorie de 10 000 \$ ou plus (tableau 4.1.21-A).

## 4.2 L'emploi et les revenus d'emploi pendant l'année scolaire 2012-2013

### 4.2.1 La situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013

Sur l'ensemble de la population à l'étude, 44,8 % des étudiantes et des étudiants ont occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 (tableau 4.2.1). Les non-bénéficiaires étaient proportionnellement plus nombreux dans cette situation, soit 48,7 %, comparativement aux bénéficiaires, dont 35,2 % avaient un emploi.

**Tableau 4.2.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
En emploi	35,2	48,7	44,8
Sans emploi	62,2	48,9	52,8
Non-réponse	2,5	2,4	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'enseignement collégial et l'enseignement universitaire affichent des taux comparables d'étudiantes et d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, soit respectivement 46,0 % et 46,2 % (tableau 4.2.2). Par contre, la proportion observée à la formation professionnelle au secondaire est plus faible, soit 35,8 %.

**Tableau 4.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013, par ordre d'enseignement**

	<b>Secondaire (formation professionnelle)</b> %	<b>Collégial</b> %	<b>Université</b> %	<b>Total</b> %
<b>En emploi</b>	35,8	46,0	46,2	44,8
<b>Sans emploi</b>	62,1	51,3	51,5	52,8
<b>Non-réponse</b>	2,1	2,7	2,3	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Cette proportion moindre d'étudiantes et d'étudiants du secondaire qui occupaient un emploi durant l'année scolaire se reflète sur les résultats obtenus en fonction d'autres variables. En effet, cette population étudiante se caractérise en étant plus âgée, en étant composée majoritairement d'hommes et en résidant moins souvent chez au moins un parent. Par conséquent, les hommes, les personnes plus âgées et les non-résidentes et non-résidents affichent de plus faibles taux d'emploi durant l'année scolaire (tableaux 4.2.3-A, 4.2.4-A et 4.2.5-A).

Les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré avoir reçu une contribution financière d'un tiers ont occupé un emploi dans une proportion légèrement inférieure à celle des personnes n'ayant bénéficié d'aucune contribution, soit 43,2 % par rapport à 47,2 % (tableau 4.2.6-A). On observe également une proportion d'étudiantes et d'étudiants sans emploi durant l'année scolaire nettement plus élevée parmi les personnes avec enfants à charge (74,5 %) que parmi celles sans enfant à charge (50,6 %) (tableau 4.2.7-A).

À l'instar de la situation d'emploi de l'été 2012, les personnes ayant la citoyenneté canadienne étaient relativement plus nombreuses à occuper un emploi durant l'année scolaire 2012-2013, pour une proportion de 46,4 %, que celles ayant la résidence permanente, pour lesquelles la proportion était de 32,2 % (tableau 4.2.8-A).

Parmi les étudiantes et les étudiants n'ayant pas occupé un emploi durant l'année scolaire, les trois quarts (76,6 %) n'avaient pas cherché de travail, tandis que le quart (23,4 %) avaient fait des démarches qui se sont avérées infructueuses (tableau 4.2.9). Les universitaires se distinguent en étant plus de 80,0 % à ne pas avoir cherché d'emploi, alors que la proportion avoisine 70,0 % pour les deux autres ordres d'enseignement. Par ailleurs, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir cherché un emploi, soit 28,1 % comparativement à 18,9 % (tableau 4.2.10-A).

**Tableau 4.2.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants n’ayant pas occupé d’emploi durant l’année scolaire 2012-2013 selon qu’ils ont cherché ou non un emploi, par ordre d’enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
<b>A cherché un emploi</b>	30,5	26,5	16,9	23,4
<b>N’a pas cherché d’emploi</b>	69,5	73,4	83,1	76,6
<b>Non-réponse</b>	--	< 0,1	< 0,1	< 0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La recherche d’un emploi ou non durant l’année scolaire 2012-2013 n’est pas affectée par le statut au Programme de prêts et bourses (tableau 4.2.11-A) ni par le fait d’avoir des enfants à charge (tableau 4.2.12-A).

#### 4.2.2 Le temps consacré à l’emploi durant l’année scolaire 2012-2013

Les étudiantes et les étudiants qui occupaient un emploi régulier durant l’année scolaire 2012-2013 ont travaillé en moyenne 28 semaines, sans distinction liée au statut au Programme de prêts et bourses ou à l’ordre d’enseignement (tableau 4.2.13-A).

Globalement, le nombre moyen de jours travaillés<sup>5</sup> par semaine, y compris la fin de semaine, est de 2,7 (tableau 4.2.14). Avec un nombre moyen de 3,4 jours par semaine, la formation professionnelle au secondaire se démarque du collégial et de l’université, dont le nombre moyen de jours travaillés est respectivement de 2,6 et de 2,7.

C’est en moyenne 16,8 heures par semaine que les étudiantes et les étudiants ont consacrées à leur emploi durant l’année scolaire 2012-2013. La moyenne atteint 19,7 heures par semaine parmi la population étudiante de la formation professionnelle au secondaire, ce qui la distingue de celles du collégial (16,0 heures) et de l’université (17,1 heures).

**Tableau 4.2.14 – Durée moyenne de la semaine de travail des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l’année scolaire 2012-2013, par ordre d’enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)	Collégial	Université	Total
<b>Nombre moyen de jours</b>	3,4	2,6	2,7	<b>2,7</b>
<b>Nombre moyen d’heures</b>	19,7	16,0	17,1	<b>16,8</b>

L’analyse en fonction de l’âge révèle que le groupe des moins de 20 ans est moins occupé que les autres groupes d’âge avec une semaine de travail moyenne de 15,1 heures. Précisons finalement que le statut au Programme de prêts et bourses et le sexe n’influencent ni le nombre de jours travaillés ni le nombre d’heures (tableau 4.2.14).

<sup>5</sup> Sans égard au nombre d’heures travaillées par jour.

### 4.2.3 Les revenus d'emploi gagnés durant l'année scolaire 2012-2013

Comme pour les revenus d'emploi gagnés pendant l'été, en raison de l'asymétrie de la distribution, des catégories de revenu ont été utilisées pour cette analyse plutôt que la moyenne des revenus déclarés.

Un peu plus de 60 % des étudiantes et des étudiants ont touché des revenus d'emploi se situant entre 2 000 \$ et 7 999 \$, tandis que 15,5 % ont déclaré avoir touché 10 000 \$ ou plus (tableau 4.2.16).

En fonction de l'ordre d'enseignement, il n'existe aucune différence significative entre les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire et ceux de l'université. De façon générale, la population étudiante du collégial a déclaré des revenus plus bas, ce qui se traduit notamment par une présence proportionnellement plus grande dans les catégories de 2 000 \$ à 5 999 \$ et par une proportion plus faible dans la catégorie de 10 000 \$ ou plus.

**Tableau 4.2.16 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par ordre d'enseignement**

Revenus de l'année scolaire \$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
1 – 1 999	4,8	11,2	8,5	9,4
2 000 – 3 999	18,0	31,3	21,0	25,5
4 000 – 5 999	19,1	24,1	18,4	21,2
6 000 – 7 999	21,2	13,4	15,2	15,0
8 000 – 9 999	7,3	6,1	9,6	7,7
10 000 ou plus	19,8	9,6	21,0	15,5
Non-réponse	9,7	4,4	6,2	5,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Par ailleurs, l'âge exerce une influence sur les revenus d'emploi. Le tableau 4.2.17 permet en effet de constater que les plus jeunes ont tendance à se trouver davantage dans les catégories de revenu les plus faibles. À l'inverse, le tiers des étudiantes et des étudiants de 25 à 29 ans et environ 40 % des 30 ans ou plus ont touché 10 000 \$ ou plus. Les proportions sont nettement plus faibles chez les moins de 25 ans. Notons également que les 35 ans ou plus sont plus réticents à divulguer leurs revenus avec un taux de non-réponse de 15,9 %.

**Tableau 4.2.17 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par groupe d'âge**

Revenus de l'année scolaire \$	Moins de 20 ans %	20-24 ans %	25-29 ans %	30-34 ans %	35 ans ou plus %	Total %
1 – 1 999	12,7	6,5	12,0	6,8	8,1	9,4
2 000 – 3 999	34,1	22,6	17,3	10,0	8,2	25,5
4 000 – 5 999	23,9	21,4	12,9	19,2	10,1	21,2
6 000 – 7 999	13,8	17,5	9,9	9,7	11,1	15,0
8 000 – 9 999	4,5	10,2	11,3	5,8	4,2	7,7
10 000 ou plus	7,1	15,4	31,3	42,6	42,3	15,5
Non-réponse	3,9	6,5	5,2	6,0	15,9	5,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Pour leur part, les personnes qui ont des enfants à charge se trouvent dans une plus grande proportion dans la catégorie de revenu de 10 000 \$ ou plus (47,0 %) que les personnes sans enfant à charge (14,0 %). Ces dernières sont par contre relativement plus nombreuses dans les catégories de 2 000 \$ à 5 999 \$ (tableau 4.2.18-A).

Enfin, aucune différence de revenus d'emploi n'a été observée durant l'année scolaire entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ni entre les hommes et les femmes (tableaux 4.2.19-A et 4.2.20-A).

### 4.3 Le revenu total d'emploi

Le revenu total d'emploi est la somme du revenu d'emploi de l'été 2012 et du revenu d'emploi de l'année scolaire 2012-2013. Il a donc été calculé uniquement pour les étudiantes et les étudiants qui ont touché un revenu d'emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013.

Un peu plus du tiers des étudiantes et des étudiants (37,6 %) ont occupé un emploi durant la saison estivale et l'année scolaire, tandis que 29,1 % étaient en emploi uniquement l'été. Seulement 2,6 % avaient un travail rémunéré pendant l'année scolaire uniquement (tableau 4.3.1).

Les non-bénéficiaires étaient proportionnellement plus nombreux que les bénéficiaires à occuper un emploi durant les deux périodes considérées, soit 41,5 % comparativement à 28,2 %. Le tableau 4.3.2-A montre par ailleurs que la population étudiante de la formation professionnelle au secondaire était en emploi à la fois l'été et durant l'année scolaire dans une proportion moindre (27,7 %) que celles du collégial (40,1 %) et de l'université (38,0 %).

Globalement, c'est 21,0 % des étudiantes et des étudiants qui n'ont occupé aucun emploi tant l'été que durant l'année scolaire. Les proportions de personnes sans emploi sont de 24,0 % pour l'été seulement (tableau 4.1.1) et de 52,8 % pour l'année scolaire seulement (tableau 4.2.1).

**Tableau 4.3.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la période où ils ont occupé un emploi, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
En emploi durant l'été 2012 seulement	29,4	28,9	29,1
En emploi durant l'année scolaire 2012-2013 seulement	2,3	2,7	2,6
En emploi durant l'été 2012 et l'année scolaire 2012-2013	28,2	41,5	37,6
Sans emploi	29,6	17,5	21,0
Non-réponse	10,5	9,4	9,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La somme des revenus d'emploi gagnés l'été et durant l'année scolaire générant des montants plus élevés, la catégorie de revenu de 10 000 \$ ou plus, utilisée pour l'analyse des revenus d'emploi de l'été et de l'année scolaire, a été scindée en deux pour obtenir une catégorie de 10 000 \$ à 14 999 \$ et une autre de 15 000 \$ ou plus.

À l'exception de la catégorie de revenu la plus faible (de 1 \$ à 1 999 \$), l'ensemble des étudiantes et des étudiants concernés se distribuent de façon relativement homogène parmi les six autres catégories, les proportions variant de 11,4 % à 15,8 % (tableau 4.3.3). Toutefois, même avec des écarts assez minces, des différences statistiquement significatives existent entre certaines catégories. Ainsi, les trois catégories dont les proportions sont les plus élevées (15,8 %, 15,9 % et 14,6 %) sont statistiquement différentes des deux catégories aux proportions les plus faibles (11,4 % et 12,1 %).

En ce qui concerne l'ordre d'enseignement, l'université et le secondaire (formation professionnelle) présentent des profils très similaires. Cependant, la population étudiante du collégial se démarque de celles des autres ordres d'enseignement par une présence proportionnellement plus grande pour les deux catégories de revenu se situant entre 2 000 \$ et 5 999 \$ et par une proportion plus faible dans la catégorie de 15 000 \$ ou plus.

**Tableau 4.3.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par ordre d'enseignement**

Revenu total d'emploi \$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
1 – 1 999	7,7	8,5	4,2	6,6
2 000 – 3 999	10,2	17,6	12,4	14,6
4 000 – 5 999	11,1	18,3	14,2	15,8
6 000 – 7 999	11,7	15,1	12,9	13,8
8 000 – 9 999	12,8	11,0	11,4	11,4
10 000 – 14 999	17,3	13,4	18,2	15,9
15 000 ou plus	14,9	7,3	16,7	12,1
Non-réponse	14,3	8,8	10,1	9,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'homogénéité de la distribution à travers les différentes catégories se maintient lorsque l'analyse est effectuée en fonction du statut au Programme de prêts et bourses (tableau 4.3.4-A) et selon le sexe, puisqu'aucune différence significative n'est observée (tableau 4.3.5-A).

Comme pour les revenus d'emploi gagnés durant l'été et l'année scolaire, les étudiantes et les étudiants de moins de 20 ans ont tendance à se trouver davantage dans les catégories de revenu de moins de 6 000 \$ (tableau 4.3.4). Les personnes âgées de plus de 24 ans se trouvent, pour leur part, davantage dans la catégorie de 15 000 \$ ou plus. Les personnes de 35 ans ou plus sont celles qui montrent le plus de réserve pour ce qui est de divulguer leurs revenus, avec un taux de non-réponse de 22,8 %.

**Tableau 4.3.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par groupe d'âge**

Revenu total d'emploi \$	Moins de 20 ans %	20-24 ans %	25-29 ans %	30-34 ans %	35 ans ou plus %	Total %
1 – 1 999	10,5	3,1	4,8	5,9	7,7	6,6
2 000 – 3 999	20,4	10,5	11,1	8,2	11,9	14,6
4 000 – 5 999	18,8	13,9	14,9	13,9	7,4	15,8
6 000 – 7 999	15,6	13,2	10,7	12,1	8,8	13,8
8 000 – 9 999	10,4	12,3	11,6	14,6	6,4	11,4
10 000 – 14 999	11,5	21,0	14,4	11,4	12,3	15,9
15 000 ou plus	4,2	15,5	23,1	25,3	22,6	12,1
Non-réponse	8,6	10,3	9,3	8,7	22,8	9,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Notons également que les personnes qui ont des enfants à charge se trouvent davantage dans la catégorie de revenu de 15 000 \$ ou plus (25,2 %) que les personnes sans enfant à charge (11,4 %) (tableau 4.3.8-A). Il en est de même pour celles qui ne résident pas chez au moins un parent (16,9 %) par rapport aux résidentes et aux résidents (8,9 %) (tableau 4.3.9-A).

Si nous nous intéressons uniquement aux personnes qui ont travaillé durant les deux périodes prises en compte, nous constatons que la proportion d'étudiantes et d'étudiants dont le revenu est supérieur à 10 000 \$ atteint 46,4 %. À l'opposé, seulement 4,0 % ont déclaré un revenu inférieur à 4 000 \$ (tableau 4.3.11). De nouveau, l'enseignement collégial se démarque des deux autres ordres d'enseignement, ces derniers ayant des profils très semblables.

**Tableau 4.3.11 Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 et l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par ordre d'enseignement**

Revenu total d'emploi \$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
1 – 1 999	--	0,8	0,2	0,5
2 000 – 3 999	0,6	5,1	2,5	3,5
4 000 – 5 999	5,9	16,1	7,0	11,2
6 000 – 7 999	10,0	18,2	12,1	14,8
8 000 – 9 999	15,2	18,2	13,6	16,0
10 000 – 14 999	29,7	22,2	27,3	25,1
15 000 ou plus	28,0	13,4	28,5	21,3
Non-réponse	10,7	6,0	8,8	7,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 4.4 L'utilisation des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013

Cette section présente l'utilisation principale que les étudiantes et les étudiants ont déclarée pour les revenus d'emploi qu'ils avaient gagnés durant l'année scolaire 2012-2013. Les tableaux qui suivent indiquent à quel poste de dépenses ils ont consacré principalement leurs revenus. Les proportions ne représentent pas la part des revenus investie dans une dépense, mais la proportion de personnes qui ont principalement utilisé leurs revenus pour ce poste de dépenses.

Pour environ 90 % des étudiantes et des étudiants, la principale utilisation de ces revenus s'articule autour de quatre postes de dépenses, soit le logement et la nourriture (29,4 %), les frais de scolarité de même que le matériel et les livres scolaires (23,2 %), les loisirs et les sorties (19,1 %) ou les frais de transport (18,8 %) (tableau 4.4.1).

Ce portrait varie considérablement lorsqu'il est analysé en fonction du statut au Programme de prêts et bourses. Plus de la moitié des bénéficiaires (54,0 %) utilisent d'abord leurs revenus d'emploi pour payer leur logement et leur nourriture comparativement à 22,2 % pour les non-bénéficiaires. Par contre, 23,6 % de ces derniers ont déclaré utiliser principalement leurs revenus d'emploi pour s'offrir des loisirs et des sorties, alors que les bénéficiaires n'étaient que 4,1 % à se servir de la plus grande part de leurs revenus à cette fin. Finalement, des proportions équivalentes de bénéficiaires et de non-bénéficiaires utilisent leurs revenus d'emploi surtout pour payer leurs frais de scolarité ainsi que leur matériel et leurs livres scolaires.

**Tableau 4.4.1 Répartition des étudiantes et des étudiants ayant touché des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'utilisation principale des revenus, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Logement et nourriture	54,0	22,2	29,4
Frais de scolarité, matériel et livres scolaires	22,3	23,5	23,2
Loisirs et sorties	4,1	23,6	19,1
Frais de transport	12,9	20,5	18,8
Vêtements et chaussures	2,4	5,4	4,7
Frais technologiques <sup>6</sup>	0,6	1,9	1,6
Frais de santé	0,5	0,5	0,5
Autres raisons	2,7	2,2	2,3
Non-réponse	0,6	0,3	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La principale utilisation des revenus d'emploi fluctue aussi en fonction de l'ordre d'enseignement (tableau 4.4.2). Le logement et la nourriture représentent la principale dépense pour 40,9 % des universitaires, comparativement à 31,4 % de la population étudiante de la formation professionnelle au secondaire et à 18,6 % de celle du collégial. Le quart des universitaires destinent principalement leurs revenus aux frais de scolarité ainsi qu'au matériel et aux livres scolaires, une proportion semblable à celle observée pour la population du collégial, mais supérieure à celle de la formation professionnelle au secondaire.

<sup>6</sup> Les frais technologiques sont composés des frais liés aux technologies de l'information (matériel informatique et logiciels) et de la communication (téléphonie, Internet et câblodistribution).

**Tableau 4.4.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant touché des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'utilisation principale des revenus, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
Logement et nourriture	31,4	18,6	40,9	29,4
Frais de scolarité, matériel et livres scolaires	15,4	24,0	24,2	23,2
Loisirs et sorties	12,3	25,1	14,2	19,1
Frais de transport	35,2	21,0	12,4	18,8
Vêtements et chaussures	2,6	5,5	4,4	4,7
Frais technologiques <sup>1</sup>	--	2,1	1,4	1,6
Frais de santé	0,6	0,7	0,3	0,5
Autres raisons	0,8	2,9	2,0	2,3
Non-réponse	1,7	0,2	0,2	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Plus du tiers des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire consacrent prioritairement leurs revenus d'emploi aux frais de transport, ce qui les distingue des populations étudiantes du collégial (21,0 %) et de l'université (12,4 %). Ceux du collégial, plus jeunes, utilisent leurs revenus principalement pour les loisirs et les sorties dans une proportion plus grande (25,1 %) que ceux de l'université (14,2 %) et de la formation professionnelle au secondaire (12,3 %).

Par ailleurs, le lieu de résidence a un impact important sur l'usage qui est fait des revenus d'emploi. Ainsi, le tableau 4.4.3-A indique clairement que le fait de ne pas résider chez ses parents se traduit par des dépenses importantes en matière de logement et de nourriture. Ces dépenses monopolisent la majorité des revenus d'emploi pour 71,6 % des non-résidentes et des non-résidents. Quant à eux, les étudiantes et les étudiants qui résident chez au moins un parent utilisent principalement leurs revenus d'emploi pour payer leurs frais de scolarité de même que leur matériel et leurs livres scolaires (29,3 %), pour des loisirs et des sorties (27,7 %) ainsi que pour les frais de transport (26,2 %).

Peu de choses différencient les deux sexes, si ce n'est que les femmes donnent la priorité aux frais de scolarité, au matériel et aux livres scolaires dans une proportion plus grande (25,6 %) que les hommes (21,0 %) (tableau 4.4.4-A).

Enfin, le fait d'avoir au moins un enfant à charge semble lié à la nature de l'utilisation des revenus d'emploi. Ainsi, 77,3 % des étudiantes et des étudiants qui ont au moins un enfant à charge consacrent principalement leurs revenus d'emploi au logement et à la nourriture comparativement à 27,0 % pour les personnes sans enfant à charge (tableau 4.4.5-A). Outre le logement et la nourriture, les frais de scolarité, le matériel et les livres scolaires (23,8 %), les loisirs et les sorties (19,9 %) de même que les frais de transport (19,6 %) figurent parmi les dépenses principales fréquemment mentionnées par les personnes sans enfant à charge.

## 4.5 L'évaluation de la conciliation travail-études

Les étudiantes et les étudiants se distribuent à peu près à parts égales en ce qui a trait à leur évaluation de la conciliation travail-études. En effet, 52,3 % la jugent difficile ou très difficile, tandis que 47,4 % estiment qu'elle est facile ou très facile (tableau 4.5.1). Un peu plus de 1 personne sur 10 (11,4 %) la considère comme très difficile.

Les bénéficiaires ont plus de difficulté à marier leur emploi et leurs études que les non-bénéficiaires. Ils sont 67,0 % à trouver la conciliation difficile ou très difficile comparativement à 48,0 % pour les non-bénéficiaires. Parmi les bénéficiaires, 1 sur 5 trouve même la conjugaison du travail et des études très difficile, tandis que la proportion est de 9,0 % pour les non-bénéficiaires.

**Tableau 4.5.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'évaluation de la conciliation travail-études, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Facile ou très facile</b>	32,8	51,7	47,4
<i>Très facile</i>	3,1	6,5	5,7
<i>Facile</i>	29,7	45,2	41,7
<b>Difficile ou très difficile</b>	67,0	48,0	52,3
<i>Difficile</i>	47,6	38,9	40,9
<i>Très difficile</i>	19,4	9,0	11,4
<b>Non-réponse</b>	0,2	0,4	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La conciliation travail-études semble plus difficile pour les étudiantes et les étudiants qui fréquentent l'université. Ils sont en effet 60,3 % à trouver difficile ou très difficile de partager leur temps entre le travail et les études comparativement à 50,1 % à la formation professionnelle au secondaire et à 45,5 % au collégial (tableau 4.5.2). Les populations étudiantes de l'université et du secondaire (formation professionnelle) sont relativement plus nombreuses à trouver cette conciliation très difficile en comparaison de celle du collégial.

**Tableau 4.5.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'évaluation de la conciliation travail-études, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
<b>Facile ou très facile</b>	49,7	54,2	39,4	47,4
<i>Très facile</i>	8,5	5,4	5,3	5,7
<i>Facile</i>	41,1	48,8	34,1	41,7
<b>Difficile ou très difficile</b>	50,1	45,5	60,3	52,3
<i>Difficile</i>	35,4	37,1	46,4	40,9
<i>Très difficile</i>	14,6	8,4	13,9	11,4
<b>Non-réponse</b>	0,3	0,3	0,3	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Par ailleurs, les femmes estiment qu'il est difficile ou très difficile d'occuper un emploi tout en poursuivant des études dans une plus grande proportion (55,9 %) que les hommes (46,7 %) (tableau 4.5.3-A).

Enfin, les résultats du tableau 4.5.4-A montrent que la très grande majorité (86,7 %) des étudiantes et des étudiants qui ont au moins un enfant à charge et qui occupent un emploi pendant l'année scolaire jugent cette situation difficile (43,6 %) ou très difficile (43,1 %).

## 4.6 Les revenus d'autres sources que l'emploi

Les sources de revenus considérées dans cette section sont les contributions financières des tiers, les montants reçus du Programme de prêts et bourses, les autres types de bourses, les prestations d'assurance-emploi, les allocations de formation d'Emploi-Québec, l'aide financière de dernier recours, les indemnités de remplacement de revenu, les pensions alimentaires et les revenus de placement.

Un peu plus de 80 % des étudiantes et des étudiants ont déclaré tirer un revenu d'une source autre que l'emploi (tableau 4.6.1). Les populations étudiantes universitaire et collégiale ne se distinguent pas l'une de l'autre, mais celle du secondaire est proportionnellement moins nombreuse à bénéficier des autres sources de revenus.

**Tableau 4.6.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non de revenus d'autres sources que l'emploi, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
<b>Oui</b>	69,8	82,9	84,4	81,8
<b>Non</b>	26,2	15,1	14,2	16,2
<b>Non-réponse</b>	4,0	2,0	1,4	2,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 4.6.1 Les contributions des tiers

Au moment de l'enquête, un peu plus de la moitié des étudiantes et des étudiants ont déclaré recevoir une contribution financière d'un tiers, soit des parents, du conjoint ou de la conjointe ou encore d'une personne apparentée (tableau 4.6.2). Les bénéficiaires recevaient une contribution d'un tiers dans une proportion moindre que les non-bénéficiaires, soit 34,9 % comparativement à 64,1 %.

**Tableau 4.6.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'une contribution d'un tiers, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Avec contribution d'un tiers</b>	34,9	64,1	55,7
<b>Sans contribution d'un tiers</b>	64,1	35,4	43,7
<b>Non-réponse</b>	0,9	0,5	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Avant l'âge de 30 ans, le fait d'être plus jeune augmente la probabilité de bénéficier d'une contribution d'un tiers (tableau 4.6.3). En effet, 74,1 % des personnes de moins de 20 ans reçoivent une telle contribution par rapport à 55,6 % chez les 20-24 ans et à 28,1 % chez les 25-29 ans. La proportion de personnes avec contribution d'un tiers continue à diminuer pour les groupes d'âge de 30-34 ans et de 35 ans ou plus, qui ne se démarquent pas l'un de l'autre avec des proportions respectives de 16,6 % et de 19,6 %.

**Tableau 4.6.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'une contribution d'un tiers, par groupe d'âge**

	Moins de 20 ans %	20-24 ans %	25-29 ans %	30-34 ans %	35 ans ou plus %	Total %
<b>Avec contribution d'un tiers</b>	74,1	55,6	28,1	16,6	19,6	55,7
<b>Sans contribution d'un tiers</b>	25,2	43,9	71,4	82,8	79,1	43,7
<b>Non-réponse</b>	0,7	0,5	0,4	0,7	1,3	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'impact de l'âge sur la probabilité de recevoir une contribution financière d'un tiers se reflète dans l'analyse des résultats en fonction de l'ordre d'enseignement (tableau 4.6.4-A). Les étudiantes et les étudiants du collégial, plus jeunes, sont proportionnellement plus nombreux à obtenir un soutien financier d'un tiers (65,4 %) que la population étudiante des autres ordres d'enseignement. Notons aussi que les universitaires, plus jeunes que les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire, bénéficient davantage d'une contribution d'un tiers que ces derniers, les proportions étant de 53,3 % et de 29,2 %.

La contribution d'un tiers est également plus fréquente chez les personnes qui résident chez au moins un parent, celles-ci étant 65,8 % à en bénéficier comparativement à 43,1 % pour les personnes ne résidant pas chez au moins un parent (tableau 4.6.5-A).

Comme pour les revenus d'emploi, les montants des contributions donnent lieu à des distributions asymétriques qui ne permettent pas l'utilisation de la moyenne de façon fiable (tableau 4.6.7-A). Des catégories ont donc de nouveau été retenues pour l'analyse de ces montants. Un taux de non-réponse global de 32,4 % milite également pour une utilisation nuancée des résultats.

Les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré recevoir une contribution d'un tiers se répartissent assez uniformément parmi les quatre catégories de montants (tableau 4.6.8). Seule la catégorie de 4 000 \$ à 5 999 \$ se différencie statistiquement des autres catégories en affichant un taux légèrement plus faible. De plus, nous observons une proportion relativement importante de personnes qui estiment la contribution qu'elles ont reçue d'un tiers à 6 000 \$ ou plus.

Nous constatons aussi l'absence de différences significatives entre les montants des contributions reçues par les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.

**Tableau 4.6.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le montant de cette contribution, par statut au Programme de prêts et bourses**

Contribution d'un tiers \$	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
1 – 1 999	17,5	16,6	16,8
2 000 – 3 999	22,4	18,4	19,2
4 000 – 5 999	14,5	11,4	11,9
6 000 ou plus	19,5	19,8	19,8
Non-réponse	26,2	33,8	32,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Alors que le secondaire (formation professionnelle) et le collégial ne se distinguent pas de façon statistiquement significative (tableau 4.6.9), les universitaires sont proportionnellement plus nombreux à avoir reçu une contribution de 6 000 \$ ou plus. En outre, ils ont bénéficié d'une contribution de moins de 2 000 \$ dans une proportion plus faible que les étudiantes et les étudiants du collégial.

**Tableau 4.6.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le montant de cette contribution, par ordre d'enseignement**

Contribution d'un tiers \$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
1 – 1 999	15,3	22,3	9,6	16,8
2 000 – 3 999	19,2	17,2	21,8	19,2
4 000 – 5 999	11,8	9,4	15,4	11,9
6 000 ou plus	13,3	14,8	27,5	19,8
Non-réponse	40,4	36,3	25,7	32,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 4.6.2 Les types de contributions des tiers

La contribution financière d'un tiers déclarée par une étudiante ou un étudiant pouvait être soit globale, soit ciblée pour des dépenses précises. Parmi les personnes qui ont reçu une contribution financière d'un tiers, 30,4 % ont indiqué qu'elle était globale comparativement à 69,6 % pour les contributions ciblées (tableau 4.6.9). Les bénéficiaires ont déclaré davantage recevoir une contribution globale que les non-bénéficiaires. Par contre, ces derniers ont été un peu plus de 70,0 % à recevoir une contribution ciblée.

**Tableau 4.6.10 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le type de contribution, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Contribution globale	39,9	28,2	30,4
Contribution ciblée	60,1	71,8	69,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Une tendance se dégage, soit que les étudiantes et les étudiants les plus jeunes (moins de 25 ans) bénéficient surtout d'une contribution ciblée, tandis que les plus âgés (30 ans ou plus) reçoivent les deux types de contributions dans des proportions sensiblement égales (tableau 4.6.11-A).

De plus, les personnes avec des enfants à charge reçoivent une contribution globale d'un tiers dans des proportions plus grandes que les personnes sans enfant à charge, soit 55,4 % comparativement à 29,4 % (tableau 4.6.12-A).

La contribution reçue par les personnes qui résident chez au moins un parent est sous forme ciblée dans 74,7 % des cas comparativement à 60,1 % pour les non-résidentes et les non-résidents (tableau 4.6.15-A).

Enfin, la répartition entre la contribution globale et la contribution ciblée est la même pour les femmes et les hommes. Elle respecte les proportions observées globalement (tableau 4.6.13-A).

Par ailleurs, dans l'analyse des montants des contributions, globales et ciblées, nous avons dû composer une fois de plus avec des taux de non-réponse importants. Notamment, les montants des contributions ciblées semblent plus difficiles à établir, les taux atteignant près de 40 %. De plus, un taux de non-réponse élevé pour la formation professionnelle au secondaire, combiné au fait que cette population est moins sujette à recevoir une contribution d'un tiers (seulement 29,2 %), a fait en sorte que le nombre de répondantes et de répondants était trop petit pour permettre une généralisation fiable de leurs réponses.

Environ la moitié des étudiantes et des étudiants qui ont reçu une contribution globale ont évalué celle-ci à moins de 4 000 \$, tandis que 19,5 % ont déclaré que cette contribution atteignait 6 000 \$ ou plus (tableau 4.6.17). Le montant de contribution globale alloué est plus élevé pour les étudiantes et les étudiants de l'université que pour ceux du collégial. À l'université, 30,6 % ont déclaré une contribution de 6 000 \$ ou plus par rapport à 10,2 % pour celles et ceux du collégial. Ces derniers ont cependant reçu une contribution de moins de 2 000 \$ dans 37,3 % des cas, alors que la proportion s'établit à 15,9 % pour les universitaires. Enfin, aucune différence significative n'est observée à cet égard entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires (tableau 4.6.18-A).

**Tableau 4.6.17 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution globale d'un tiers selon le montant de cette contribution, par ordre d'enseignement**

Contribution globale \$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
1 – 1 999	21,5	37,3	15,9	26,5
2 000 – 3 999	27,0	25,8	25,1	25,5
4 000 – 5 999	10,0	10,6	17,8	13,8
6 000 ou plus	11,6	10,2	30,6	19,5
Non-réponse	30,0	16,1	10,6	14,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le portrait des montants reçus pour les contributions ciblées diffère de celui des contributions globales, notamment en raison d'un fort taux de non-réponse (39,1 %) pour les contributions ciblées (tableau 4.6.20). Toute analyse comparative entre les deux catégories s'avère donc risquée.

En ce qui concerne l'ordre d'enseignement, les universitaires sont un peu plus nombreux à déclarer recevoir une contribution ciblée de 6 000 \$ ou plus que les étudiantes et les étudiants du collégial et de la formation professionnelle au secondaire. Ceux du collégial touchent une contribution ciblée de moins de 2 000 \$ dans une proportion plus forte que les universitaires. Le taux de non-réponse très élevé invite une fois de plus à utiliser ces résultats avec réserve.

**Tableau 4.6.20 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution ciblée d'un tiers selon le montant de cette contribution, par ordre d'enseignement**

Contribution globale \$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
1 – 1 999	12,5	17,4	6,7	13,1
2 000 – 3 999	15,7	14,4	20,4	16,7
4 000 – 5 999	12,6	8,9	14,3	11,2
6 000 ou plus	14,0	16,3	26,1	19,9
Non-réponse	45,2	42,9	32,5	39,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les montants de contribution ciblée ne diffèrent pas selon le statut au Programme de prêts et bourses (tableau 4.6.21-A).

Le tableau 4.6.22 présente à quels types de dépenses les contributions ciblées reçues étaient destinées. Il est à noter qu'une personne devait mentionner toutes les utilisations pour une contribution ciblée, ce qui explique le total supérieur à 100 %.

Près de 80 % des personnes ont déclaré avoir reçu une contribution ciblée qui était destinée aux frais de scolarité. Le matériel et les livres scolaires ont également souvent été payés à l'aide d'une contribution ciblée d'un tiers, puisque 70 % des personnes ayant reçu une telle contribution ont indiqué qu'elle avait servi à cela. Les frais de transport, les vêtements et les chaussures et les frais de santé sont aussi des postes de dépenses fréquemment comblés par une contribution ciblée d'un tiers.

**Tableau 4.6.22 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution ciblée d'un tiers selon l'utilisation de cette contribution**

	%
Frais de scolarité	78,4
Matériel et livres scolaires	70,0
Frais de transport	47,5
Vêtements et chaussures	47,2
Frais de santé	42,5
Alimentation	36,5
Loisirs et sorties	35,7
Frais de communication (Internet, téléphonie, câblodistribution, etc.)	34,8
Matériel informatique	20,9
Logement	20,0
Autres frais	18,0

### 4.6.3 La contribution du Programme de prêts et bourses<sup>7</sup>

Le Programme de prêts et bourses permet aux étudiantes et aux étudiants dont les ressources financières sont insuffisantes de poursuivre à temps plein des études au secondaire (formation professionnelle), au collégial ou à l'université. Ce programme s'appuie sur les dépenses normalement liées à la poursuite des études, desquelles sont soustraites les contributions de l'étudiante ou de l'étudiant, de ses parents ou encore de son conjoint ou de sa conjointe, s'il y a lieu, pour déterminer les montants de prêt et de bourse à accorder.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science produit annuellement un rapport statistique sur les différents programmes d'aide financière aux études, principalement le Programme de prêts et bourses. Nous vous invitons à le consulter pour obtenir des données complètes relatives à ces programmes<sup>8</sup>.

Pour l'année 2012-2013, le Programme de prêts et bourses a permis d'octroyer 160 712 prêts et 105 408 bourses à des étudiantes et à des étudiants. Le montant moyen du prêt était de 3 736 \$ et celui de la bourse se chiffrait à 4 573 \$. À la formation professionnelle au secondaire, le prêt moyen était de 3 217 \$ et la bourse moyenne, de 4 220 \$. Au collégial, les montants étaient de 3 546 \$ et de 3 893 \$ respectivement, alors qu'à l'université ils s'établissaient à 4 043 \$ et à 5 084 \$ respectivement.

L'information qui suit est basée sur les montants qui ont été déclarés par les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses lors des entrevues téléphoniques. Comme ces répondantes et ces répondants forment un échantillon de l'ensemble des bénéficiaires, les montants déclarés comportent nécessairement une marge d'erreur. On ne s'étonnera donc pas de l'existence de variations par rapport aux données officielles qui sont publiées dans le rapport statistique de l'Aide financière aux études. Il faut également prendre en considération le fait que les données de ce dernier rapport incluent celles qui concernent les étudiantes et les étudiants à temps partiel, mais réputés poursuivre des études à temps plein, ainsi que les bénéficiaires qui poursuivaient des études hors Québec. Ces populations sont exclues de la présente enquête.

Le montant moyen du prêt déclaré par les étudiantes et les étudiants qui ont reçu un prêt du Programme de prêts et bourses est de 3 435 \$ (tableau 4.6.25). Le prêt moyen est de 3 105 \$ au collégial comparativement à 3 497 \$ à l'université et à 4 047 \$ à la formation professionnelle au secondaire. Notons que la différence entre ces deux derniers montants n'est pas statistiquement significative.

---

7 En 2012-2013, le gouvernement a mis en place des mesures de bonification de l'aide financière aux études qui ont eu un impact sur le montant de prêt accordé aux étudiantes et aux étudiants pour lesquels une contribution d'un tiers est calculée.

8 Selon le rapport statistique 2012-2013 de l'Aide financière aux études, qui peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.afe.gouv.qc.ca/fr/publications/statistiques.asp>.

**Tableau 4.6.25 – Montants moyens de prêt et de bourse déclarés par les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon l'ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) \$	Collégial \$	Université \$	Total \$
<b>Prêt moyen déclaré</b>	4 047	3 105	3 497	<b>3 435</b>
<b>Bourse moyenne déclarée</b>	4 596	3 439	4 431	<b>4 152</b>

Le montant moyen de prêt est significativement plus élevé pour les bénéficiaires qui ne résidaient pas chez au moins un parent (3 579 \$) par rapport aux autres (3 028 \$) (tableau 4.6.26-A). Par contre, nous ne constatons aucune différence significative entre le montant moyen déclaré par les personnes qui recevaient une contribution financière d'un tiers et celui des personnes qui n'en recevaient pas (tableau 4.6.27).

Le montant moyen de bourse reçu du Programme de prêts et bourses, tel qu'il a été déclaré, s'élève à 4 152 \$. La bourse moyenne est plus faible chez les étudiantes et les étudiants du collégial (3 439 \$) que chez ceux de l'université (4 431 \$) ou de la formation professionnelle au secondaire (4 596 \$) (tableau 4.6.25).

La bourse moyenne accordée aux personnes qui ne résidaient pas chez au moins un parent est approximativement le double de la bourse moyenne allouée aux personnes qui résidaient chez au moins un parent, soit 4 650 \$ par rapport à 2 352 \$ (tableau 4.6.26-A).

Contrairement au prêt moyen, le fait de ne pas recevoir de contribution d'un tiers a un impact sur la bourse moyenne accordée. Elle se situe en effet à 4 350 \$ en l'absence d'une contribution d'un tiers comparativement à 3 811 \$ dans le cas contraire (tableau 4.6.27).

**Tableau 4.6.27 – Montants moyens de prêt et de bourse déclarés par les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon la présence ou non d'une contribution d'un tiers**

	Avec contribution d'un tiers \$	Sans contribution d'un tiers \$	Total \$
<b>Prêt moyen déclaré</b>	3 270	3 535	<b>3 435</b>
<b>Bourse moyenne déclarée</b>	3 811	4 350	<b>4 152</b>

Parmi les personnes qui ont déclaré ne pas avoir reçu d'aide financière du Programme de prêts et bourses, un peu plus de la moitié ont expliqué cette situation par l'absence d'une demande d'aide financière de leur part en raison de ressources financières suffisantes. La deuxième raison la plus souvent mentionnée par ces personnes et qui s'apparente à la première est de ne pas avoir fait de demande d'aide parce qu'elles croyaient ne pas y être admissibles. Enfin, 7,7 %<sup>9</sup> ont vu leur demande refusée et 4,3 % ont dit ne pas connaître le Programme (tableau 4.6.28).

<sup>9</sup> Selon le rapport statistique 2012-2013, le taux de demandes d'aide financière refusées en raison d'une non-admissibilité au Programme est de 3,1 %.

**Tableau 4.6.28 – Répartition des non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon la principale raison invoquée**

	%
La personne n'a pas fait de demande d'aide financière en raison de ressources financières suffisantes	54,9
La personne n'a pas fait de demande d'aide financière parce qu'elle croyait ne pas y être admissible	21,5
Sa demande a été refusée	7,7
La personne ne veut pas avoir de dette ou augmenter sa dette actuelle	5,1
La personne ne connaissait pas l'existence du Programme de prêts et bourses	4,3
<b>Autres raisons</b>	<b>3,2</b>
<b>Non-réponse</b>	<b>3,2</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

#### 4.6.4 Les autres revenus

Le tableau 4.6.31 présente les autres sources de revenus qui ont été déclarées par les étudiantes et les étudiants, pour l'année 2012-2013, en plus des revenus d'emploi et des montants provenant du Programme de prêts et bourses. Outre les bourses d'excellence, qui concernent tout de même un peu plus de 1 personne sur 10, et les revenus de placement ou d'intérêt (8,0 %), les autres sources de revenus sont plutôt marginales. Ainsi, seulement 1,9 % de la population à l'étude a indiqué avoir touché des prestations d'assurance-emploi, 1,6 %, une allocation de formation d'Emploi-Québec et 1,1 %, une aide financière de dernier recours.

**Tableau 4.6.31 – Proportion des étudiantes et des étudiants ayant des sources de revenus autres qu'un emploi ou le Programme de prêts et bourses**

	%
Bourses autres que celles du Programme de prêts et bourses	10,1
Revenus de placement ou d'intérêt	8,0
Prestations d'assurance-emploi	1,9
Allocation de formation d'Emploi-Québec	1,6
Aide financière de dernier recours	1,1
Indemnités de remplacement de revenu	0,9
Contribution d'un ex-conjoint ou d'une ex-conjointe	0,7

En ce qui concerne les bourses autres que celles du Programme de prêts et bourses, un peu moins de la moitié se chiffraient à moins de 3 000 \$, 22,8 % se situaient entre 3 000 \$ et 9 999 \$, et 24,3 % atteignaient 10 000 \$ ou plus (tableau 4.6.33). En raison d'un nombre de sujets relativement restreint, seule la différence concernant la catégorie de 10 000 \$ ou plus s'avère significative, alors que les non-bénéficiaires s'y trouvent en plus grande proportion que les bénéficiaires.

**Tableau 4.6.33 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant reçu des bourses autres que celles du Programme de prêts et bourses selon le montant de ces bourses, par statut au Programme de prêts et bourses**

Autres bourses \$	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
1 – 2 999	56,2	44,9	47,6
3 000 – 9 999	30,2	20,4	22,8
10 000 ou plus	11,1	28,5	24,3
Non-réponse	2,5	6,2	5,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Peu d'étudiantes et d'étudiants de la formation professionnelle au secondaire ont déclaré avoir reçu ce type de bourses, de sorte que cet ordre d'enseignement ne peut être comparé au collégial et à l'université. L'analyse du tableau 4.6.34-A indique que les montants des autres bourses ne sont pas du même ordre de grandeur au collégial et à l'université. Près de 75 % des bourses attribuées au collégial étaient de moins de 3 000 \$ comparativement à 40,7 % à l'université. Par contre, 54,6 % des bourses allouées à l'université étaient de 3 000 \$ ou plus par rapport à 19,2 % au collégial.

Par ailleurs, nous ne remarquons aucune différence significative entre les hommes et les femmes quant aux montants des autres bourses qui ont été accordées (tableau 4.6.35-A).

La distribution des revenus de placement et d'intérêt déclarés est très asymétrique et l'étendue des valeurs est très large (tableau 4.6.36-A). Le tableau 4.6.37-A indique que ce type de revenus se trouve davantage chez les non-bénéficiaires (8,6 %) que chez les bénéficiaires (6,5 %). Ils sont plutôt rares chez les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire (4,0 %), dans une proportion plus élevée parmi la population étudiante du collégial (7,0 %) et encore plus élevée chez les universitaires (10,4 %) (tableau 4.6.38-A). Précisons aussi qu'une plus grande proportion d'hommes (10,2 %) que de femmes (6,3 %) ont mentionné des revenus de placement et d'intérêt (tableau 4.6.39-A).

## 4.7 Le revenu total

### 4.7.1 Le revenu total moyen

Le revenu total vise à établir le montant total d'argent dont disposaient les étudiantes et les étudiants en 2012-2013. Il est estimé à partir d'une seule question et n'est pas la somme de tous les revenus de différentes sources qui ont été analysés dans les sections précédentes de ce chapitre<sup>10</sup>. De plus, ce montant ne correspond pas nécessairement au revenu déclaré au ministère du Revenu du Québec.

<sup>10</sup> La comparaison entre le revenu total (question 108) et la somme des revenus déclarés indique une bonne concordance entre les deux mesures. Nous avons retenu la question 108 parce que le calcul de la somme des revenus déclarés engendrait une baisse importante du nombre de répondantes et de répondants en raison du cumul des non-réponses propres à chaque question.

Le revenu total moyen déclaré par les étudiantes et les étudiants est de 14 063 \$ (tableau 4.7.1-A). Il est de 14 238 \$ pour les bénéficiaires (tableau 4.7.2-A) et de 13 989 \$ pour les non-bénéficiaires (tableau 4.7.3-A). Rappelons que le revenu total comprend le montant qui a été consenti aux bénéficiaires en vertu du Programme de prêts et bourses. Lors de la dernière enquête, en 2007, le revenu total moyen se situait à 11 636 \$ pour les bénéficiaires et à 11 914 \$ pour les non-bénéficiaires.

Le revenu total moyen ne permet pas de saisir la dispersion des revenus parmi la population à l'étude et doit donc être utilisé avec circonspection. Le recours à des catégories de revenu total permet de faire une analyse plus représentative de la situation de la population à l'étude.

## 4.7.2 Les catégories de revenu total

Un peu plus du quart (28,4 %) de la population à l'étude disposait d'un revenu de 15 000 \$ ou plus (tableau 4.7.4). Environ 40 % pouvait compter sur un montant variant entre 5 000 \$ et 14 999 \$. Les deux catégories de revenu extrêmes, moins de 5 000 \$ et 20 000 \$ ou plus, regroupent des proportions similaires d'étudiantes et d'étudiants, soit environ 12 %. Il est à noter que le taux de non-réponse de 20,0 % invite une fois de plus à la prudence quant à l'interprétation des résultats.

**Tableau 4.7.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenu total \$	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
1 – 4 999	8,0	14,6	12,7
5 000 – 9 999	17,6	18,3	18,1
10 000 – 14 999	24,8	19,2	20,8
15 000 – 19 999	19,8	14,6	16,1
20 000 ou plus	12,3	12,3	12,3
Non-réponse	17,5	21,0	20,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses se trouvent dans la catégorie de revenu de 1 \$ à 4 999 \$ dans une moindre proportion que les non-bénéficiaires, soit 8,0 % comparativement à 14,6 %. Cette situation peut s'expliquer par la prise en compte des sommes reçues du Programme de prêts et bourses, y compris les prêts, ces sommes n'étant évidemment pas disponibles pour les non-bénéficiaires. Les bénéficiaires sont, par contre, en plus fortes proportions dans les deux catégories de revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$. Par ailleurs, les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ne se distinguent pas quant à la proportion de personnes ayant indiqué un revenu total de 20 000 \$ ou plus.

À l'instar des autres types de revenus analysés dans les sections précédentes, l'âge exerce une influence sur le revenu total (tableau 4.7.5). Celui-ci tend à croître avec l'âge. Ainsi, les étudiantes et les étudiants les plus jeunes se trouvent davantage dans les catégories de revenu les plus faibles, alors que les 25 ans ou plus peuvent compter sur un revenu supérieur, étant relativement plus nombreux dans la catégorie de 20 000 \$ ou plus.

Notons enfin que les moins de 20 ans et les 35 ans ou plus sont plus réservés quant à la divulgation de leurs revenus, avec des taux de non-réponse respectifs de 24,4 % et de 27,1 %.

**Tableau 4.7.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré, par groupe d'âge**

Revenu total	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35 ans ou plus	Total
\$	%	%	%	%	%	%
1 – 4 999	23,2	6,5	5,4	5,0	4,0	12,7
5 000 – 9 999	24,4	17,7	7,4	5,5	8,3	18,1
10 000 – 14 999	17,0	25,8	19,1	21,5	16,4	20,8
15 000 – 19 999	8,3	23,3	19,1	18,8	14,0	16,1
20 000 ou plus	2,7	11,6	31,9	29,6	30,2	12,3
Non-réponse	24,4	15,1	17,0	19,6	27,1	20,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

En fonction de l'ordre d'enseignement (tableau 4.7.6), les étudiantes et les étudiants universitaires se démarquent des autres en déclarant, dans de plus grandes proportions, des revenus de 15 000 \$ ou plus, étant 41,3 % dans cette situation. Pour sa part, la population étudiante du collégial affiche des revenus plus faibles, se trouvant davantage dans les deux catégories de revenu les moins élevées et affichant une proportion moindre dans la catégorie de 20 000 \$ ou plus.

**Tableau 4.7.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré, par ordre d'enseignement**

Revenu total	Secondaire (formation professionnelle)	Collégial	Université	Total
\$	%	%	%	%
1 – 4 999	10,6	18,7	6,7	12,7
5 000 – 9 999	12,6	22,1	15,2	18,1
10 000 – 14 999	19,8	19,0	23,2	20,8
15 000 – 19 999	14,0	10,9	22,6	16,1
20 000 ou plus	14,2	6,0	18,7	12,3
Non-réponse	28,8	23,3	13,5	20,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Par ailleurs, l'analyse des résultats selon le lieu de résidence montre un revenu total plus bas parmi celles et ceux qui résident chez au moins un parent (tableau 4.7.7). À l'opposé, les personnes ne résidant pas chez au moins un parent semblent bénéficier d'un meilleur revenu, étant proportionnellement plus nombreuses à déclarer un revenu dans les catégories de 10 000 \$ ou plus.

**Tableau 4.7.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré, par lieu de résidence**

Revenu total \$	Résidents %	Non-résidents %	Total %
1 – 4 999	18,4	5,6	12,7
5 000 – 9 999	22,1	13,0	18,1
10 000 – 14 999	19,5	22,5	20,8
15 000 – 19 999	12,0	21,3	16,1
20 000 ou plus	5,2	21,2	12,3
Non-réponse	22,6	16,5	20,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le tableau 4.7.8-A montre que le tiers des étudiantes et des étudiants avec un ou des enfants à charge ont un revenu de 20 000 \$ ou plus comparativement à 10,2 % pour les personnes sans enfant à charge. Ces dernières se distinguent par de plus fortes proportions dans les catégories de revenu de moins de 10 000 \$.

Signalons enfin la présence de différences significatives entre le revenu total déclaré par les hommes et celui des femmes pour les catégories de revenu de 15 000 \$ ou plus. Les proportions d'hommes se trouvant dans ces catégories sont légèrement supérieures à celles des femmes (tableau 4.7.9-A).

## 4.8 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002

Plusieurs résultats de l'enquête de 2013 ne sont pas comparables avec ceux des enquêtes de 2007 et de 2002 en raison de méthodologies différentes. C'est le cas, entre autres, des revenus de différentes sources. Alors que les enquêtes précédentes présentaient davantage des moyennes, l'enquête de 2013 a surtout utilisé des catégories de revenu, rendant ainsi difficiles les comparaisons.

Cependant, comme en témoigne le tableau 4.8.1-A, d'autres éléments des trois enquêtes sont comparables, comme la conciliation travail-études. Celle-ci semble s'opérer plus facilement en 2013 que lors des enquêtes précédentes. Ainsi, la proportion de personnes qui estiment difficile ou très difficile d'occuper un emploi tout en poursuivant des études à temps plein est passée de 74,6 % à 67,3 % pour les bénéficiaires et de 62,1 % à 47,7 % pour les non-bénéficiaires. La conciliation demeure particulièrement ardue pour les personnes qui ont des enfants à charge, alors qu'elle semble s'exercer plus facilement au fil des ans en l'absence d'enfants à charge.

Par ailleurs, si la proportion de bénéficiaires qui reçoivent une contribution financière d'un tiers semble demeurer assez stable, elle a tendance à augmenter pour les non-bénéficiaires, passant de 57,3 % en 2002 à 64,1 % en 2013.

Les montants moyens de prêt et de bourse que les étudiantes et les étudiants déclarent avoir reçus du Programme de prêts et bourses ont aussi été marqués par une croissance au cours des années. Cette situation est peu surprenante étant donné les indexations périodiques appliquées à certains paramètres du Programme.

Enfin, le revenu total moyen des étudiantes et des étudiants bénéficiaires a connu une croissance marquée depuis 2002, passant de 9 662 \$ en 2002 à 11 636 \$ en 2007 pour atteindre 14 238 \$ en 2013. La même tendance est observée pour le revenu total moyen des non-bénéficiaires, soit 13 989 \$ en 2013 par rapport à 11 914 \$ en 2007 puis à 8 994 \$ en 2002.

## Chapitre 5 – Les dépenses des étudiantes et des étudiants

Ce chapitre présente les principales dépenses que les étudiantes et les étudiants ont déclaré devoir assumer. La première section précise les divers postes de dépenses qui ont été mentionnés et les proportions d'étudiantes et d'étudiants auxquelles ils s'appliquent. La deuxième section comporte une analyse des montants des dépenses en fonction de diverses variables sociodémographiques.

### Faits saillants

Le logement est la dépense la plus importante chez les étudiantes et les étudiants avec un montant mensuel moyen de 614 \$ pour ceux qui ont à l'assumer. Le montant mensuel moyen est de 581 \$ pour les bénéficiaires et de 644 \$ pour les non-bénéficiaires.

L'alimentation constitue aussi un poste de dépenses élevé avec un montant mensuel moyen de 301 \$. Ce montant fluctue notamment en fonction de la présence ou non d'enfants à charge ainsi que du fait de résider ou non chez au moins un parent.

Un peu plus de 90 % des étudiantes et des étudiants ont déclaré avoir des frais de transport pour un montant mensuel moyen de 168 \$. Ces frais sont plus élevés chez ceux de la formation professionnelle au secondaire, chez les hommes et chez les personnes ayant des enfants à charge.

### 5.1 Les principales dépenses

Le tableau 5.1.1 permet de constater que plusieurs dépenses s'appliquent à la grande majorité des étudiantes et des étudiants. C'est le cas des dépenses relatives aux frais de transport, aux frais de scolarité, au matériel et aux livres scolaires, aux vêtements et aux chaussures, aux frais de communication, aux frais d'alimentation de même qu'aux loisirs et aux vacances.

D'autres postes de dépenses, moins communs, concernent de plus faibles proportions de la population à l'étude. Ainsi, 63,1 % des étudiantes et des étudiants ont déclaré devoir assumer des frais de santé et 56,2 %, des dépenses de matériel informatique.

Au chapitre du logement, 41,2 % de l'ensemble de la population à l'étude a des frais à assumer. Toutefois, cette proportion grimpe à 92,6 % lorsque sont considérées uniquement les personnes qui ne résident pas chez au moins un parent.

Enfin, certaines dépenses concernent une proportion limitée de personnes. Seulement 0,5 % de l'ensemble des étudiantes et des étudiants doivent payer une pension alimentaire, alors que 1,9 % doivent verser une pension à leurs parents. Lorsque sont considérés uniquement ceux qui habitent avec au moins un parent, la proportion atteint 3,4 %. Notons finalement que 6,5 % de la population à l'étude doit payer des frais de garde, mais que c'est le cas de 71,6 % des étudiantes et des étudiants qui ont des enfants à charge.

**Tableau 5.1.1 – Proportion des étudiantes et des étudiants qui doivent assumer diverses dépenses, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Frais de transport <sup>11</sup>	91,9	92,0	<b>92,0</b>
Frais de scolarité <sup>12</sup>	93,7	90,0	<b>91,0</b>
Matériel et livres scolaires	89,7	91,3	<b>90,8</b>
Vêtements et chaussures	85,6	87,4	<b>86,9</b>
Frais de communication <sup>13</sup>	92,2	84,1	<b>86,4</b>
Frais d'alimentation	89,2	83,5	<b>85,2</b>
Loisirs et vacances	79,1	84,3	<b>82,8</b>
Frais de santé <sup>14</sup>	69,5	60,5	<b>63,1</b>
Matériel informatique <sup>15</sup>	55,5	56,5	<b>56,2</b>
Logement <sup>16</sup>	68,1	30,2	<b>41,2</b>
<i>Non-résidents seulement</i>	93,8	91,5	<b>92,6</b>
Frais de garde	13,2	3,8	<b>6,5</b>
<i>Avec enfants à charge seulement</i>	75,5	66,7	<b>71,6</b>
Pension versée aux parents	1,8	1,9	<b>1,9</b>
<i>Résidents seulement</i>	6,7	2,9	<b>3,4</b>
Pension alimentaire	0,8	0,3	<b>0,5</b>

11 Comprend les frais de transport en commun, de covoiturage et d'utilisation d'une automobile, sauf l'achat et les paiements.

12 Fait référence à divers frais facturés aux étudiantes et aux étudiants (à ne pas confondre avec les droits de scolarité).

13 Comprend les frais liés aux technologies de la communication tels que l'abonnement à Internet, la téléphonie résidentielle ou cellulaire ou encore les frais de câblodistribution.

14 Comprend les frais de santé non couverts par une assurance, y compris ceux liés à la consultation de professionnels de la santé, aux médicaments, aux lunettes et aux articles pharmaceutiques.

15 Comprend les ordinateurs, les périphériques et les logiciels non ludiques.

16 Comprend les frais de loyer, de chauffage, d'électricité et d'assurances.

L'analyse des dépenses selon le statut au Programme de prêts et bourses (tableau 5.1.1) montre que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ne consacrent pas nécessairement leurs revenus aux mêmes postes de dépenses. En effet, 61,1 % des bénéficiaires paient pour le logement comparativement à 30,2 % pour les non-bénéficiaires. Comme le logement constitue le poste de dépenses le plus coûteux (tableau 5.2.1), il s'agit d'une charge financière plus lourde à assumer pour les bénéficiaires. On peut remarquer cependant que les non-bénéficiaires qui paient pour le logement y consacrent un montant un peu plus élevé (tableau 5.2.3).

De plus, une plus grande proportion de bénéficiaires assument des dépenses d'alimentation, dont la facture est d'ailleurs plus élevée que celle des non-bénéficiaires (tableau 5.2.5). Enfin, 13,2 % des bénéficiaires affectent une partie de leurs revenus aux frais de garde, le deuxième poste de dépenses le plus coûteux, par rapport à 3,8 % seulement pour les non-bénéficiaires.

Le tableau 5.1.1 permet donc de constater qu'une plus grande proportion de bénéficiaires doivent assumer les dépenses de base, comme le logement et l'alimentation, comparativement aux non-bénéficiaires.

## 5.2 Les montants des dépenses

Cette section présente les montants moyens des principaux postes de dépenses assumés par les étudiantes et les étudiants. Ces montants varient de façon substantielle lorsqu'ils sont analysés en fonction de différentes variables sociodémographiques. Les statistiques descriptives qui se trouvent dans les tableaux de l'annexe 5 offrent un aperçu de la distribution globale pour chacun des postes de dépenses. Le tableau ci-dessous constitue donc un aperçu général de l'ensemble de la population à l'étude et ne tient pas compte des caractéristiques propres aux différents groupes qui la composent. Les sections qui suivent font ressortir ces nuances.

Notons que les montants déclarés pour les frais de scolarité sont exclus de l'analyse. Il subsiste en effet trop d'incertitudes quant à la façon dont le terme « frais de scolarité » a pu être interprété par les répondantes et les répondants. Une proportion importante de réponses incohérentes par rapport à la réalité incite à ne pas considérer ces montants dans l'analyse des dépenses.

**Tableau 5.2.1 – Montants moyens des principaux postes de dépenses des étudiantes et des étudiants**

	Mensuellement \$	Annuellement \$
Logement	614	7 368
Frais de garde (personnes avec enfants à charge seulement)	341	4 012
Frais d'alimentation	301	3 612
Frais de transport	168	2 016
Loisirs et vacances	--	1 219
Frais de communication	80	960
Matériel et livres scolaires	--	541
Vêtements et chaussures	--	654

## 5.2.1 Le logement

Le logement constitue le poste de dépenses le plus élevé. Pour l'ensemble des personnes qui doivent l'assumer, le montant mensuel moyen est de 614 \$ (tableau 5.2.3). Plusieurs variables ont un impact sur le montant mensuel moyen du logement. Ainsi, ce montant croît avec l'âge, passant de 434 \$ par mois chez les moins de 20 ans à 902 \$ par mois chez les 35 ans ou plus.

Le fait d'avoir des enfants à charge constitue également un facteur important puisque le prix du loyer des personnes concernées, soit 945 \$ par mois, atteint presque le double du montant déboursé par les personnes sans enfant à charge. De plus, les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire, qui sont plus âgés que les autres et ont plus souvent des enfants à leur charge, paient davantage que ceux de l'université et du collégial pour se loger. C'est également le cas des non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses comparativement aux bénéficiaires.

**Tableau 5.2.3 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient un logement selon diverses variables sociodémographiques**

	\$
<b>Moins de 20 ans</b>	434
<b>20-24 ans</b>	515
<b>25-29 ans</b>	646
<b>30-34 ans</b>	788
<b>35 ans ou plus</b>	902
<b>Avec enfants à charge</b>	945
<b>Sans enfant à charge</b>	536
<b>Secondaire (formation professionnelle)</b>	718
<b>Collégial</b>	548
<b>Université</b>	620
<b>Bénéficiaires</b>	581
<b>Non-bénéficiaires</b>	644
<b>Total</b>	<b>614</b>

## 5.2.2 L'alimentation

Avoir des enfants à charge fait augmenter la facture d'épicerie de façon importante. En effet, les personnes qui se trouvent dans cette situation doivent déboursier en moyenne 670 \$ par mois comparativement à 264 \$ pour les personnes sans enfant à charge (tableau 5.2.5).

Pour les étudiantes et les étudiants qui résident chez au moins un parent, les dépenses liées à l'alimentation sont constituées des sommes dépensées à ce chapitre en dehors des repas pris chez leurs parents. Il leur en coûte en moyenne 195 \$ par mois, soit nettement moins que les non-résidentes et les non-résidents, qui paient en moyenne 413 \$ par mois.

**Tableau 5.2.5 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient pour leur alimentation selon diverses variables sociodémographiques**

	\$
<b>Avec enfants à charge</b>	670
<b>Sans enfant à charge</b>	264
<b>Résidents</b>	195
<b>Non-résidents</b>	413
<b>Secondaire (formation professionnelle)</b>	374
<b>Collégial</b>	250
<b>Université</b>	332
<b>Bénéficiaires</b>	367
<b>Non-bénéficiaires</b>	272
<b>Total</b>	<b>301</b>

Les étudiantes et les étudiants du collégial présentent les dépenses d'alimentation les plus faibles, tandis que ceux de la formation professionnelle au secondaire acquittent la facture la plus élevée sur ce plan. Les bénéficiaires mentionnent un montant mensuel moyen supérieur à celui des non-bénéficiaires.

## 5.2.3 Le transport

Le fait d'avoir un ou des enfants à charge entraîne des frais additionnels pour ce qui est du transport (tableau 5.2.7). Le montant mensuel moyen à cet égard est de 221 \$ comparativement à 162 \$ pour les personnes sans enfant à charge. Comme les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire ont plus souvent la charge d'enfants, leurs frais de transport sont supérieurs à ceux des personnes du collégial et de l'université. Les étudiantes et les étudiants de l'université se distinguent aussi de ceux du collégial à ce chapitre. Notons également que les hommes paient davantage que les femmes pour le transport et que le statut au Programme de prêts et bourses n'a pas d'influence sur cette dépense.

**Tableau 5.2.7 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de transport selon diverses variables sociodémographiques**

	\$
<b>Avec enfants à charge</b>	221
<b>Sans enfant à charge</b>	162
<b>Secondaire (formation professionnelle)</b>	217
<b>Collégial</b>	152
<b>Université</b>	170
<b>Hommes</b>	180
<b>Femmes</b>	158
<b>Bénéficiaires</b>	171
<b>Non-bénéficiaires</b>	166
<b>Total</b>	<b>168</b>

#### 5.2.4 Les loisirs et les vacances

Avec un montant annuel moyen de 1 219 \$, les loisirs et les vacances constituent une dépense importante pour les étudiantes et les étudiants (tableau 5.2.9-A). Bien que les écarts entre les montants affectés à ce poste de dépenses soient minces, on dénote des différences significatives en fonction de certaines variables. Ainsi, les non-bénéficiaires (1 282 \$) dépensent plus que les bénéficiaires (1 056 \$) et les universitaires (1 363 \$) paient davantage que les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire (1 164 \$) et du collégial (1 096 \$). Nous constatons aussi une dépense moyenne supérieure parmi les personnes ayant des enfants à charge.

#### 5.2.5 Les frais de communication

Une proportion de 86,4 % de la population à l'étude a indiqué devoir assumer des frais de communication, soit en moyenne 80 \$ par mois (tableau 5.2.11-A). Les écarts les plus importants s'observent en fonction de la présence ou non d'enfants à charge et de la situation de résidence. Les personnes avec des enfants à charge et celles ne résidant pas chez au moins un parent ont à éprouver des montants plus importants à cet égard. De plus, la dépense augmente avec l'âge jusqu'à 30 ans. Finalement, il est à noter que les bénéficiaires paient un peu plus que les non-bénéficiaires.

#### 5.2.6 Le matériel et les livres scolaires

Les trois ordres d'enseignement se différencient les uns des autres quant aux montants déboursés pour le matériel et les livres scolaires (tableau 5.2.13-A). Les étudiantes et les étudiants de l'université sont ceux qui paient le plus avec un montant moyen de 612 \$ par année, suivis de ceux du collégial, qui paient en moyenne 497 \$ par année, et de ceux de la formation professionnelle au secondaire avec 437 \$.

Les bénéficiaires déclarent payer annuellement 587 \$ en moyenne pour le matériel et les livres scolaires, ce qui est supérieur à la facture moyenne des non-bénéficiaires, qui totalise 522 \$.

Quant au montant annuel moyen payé par les personnes qui ne résident pas chez au moins un parent, il est de 588 \$ comparativement à 506 \$ pour les résidentes et les résidents.

### 5.2.7 Les vêtements et les chaussures

Trois variables sociodémographiques exercent une influence sur le montant moyen déboursé annuellement pour les vêtements et les chaussures : l'ordre d'enseignement, le statut au Programme de prêts et bourses et le sexe (tableau 5.2.15-A).

## 5.3 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002

Comme il fallait s'y attendre, les montants moyens associés à la plupart des postes de dépenses ont augmenté depuis l'enquête de 2007 (tableau 5.3.1-A). C'est au chapitre du transport que l'augmentation a été la plus forte depuis 2007, mais dans des proportions moindres que pour la période 2002-2007.

Les dépenses liées à l'alimentation ont aussi connu une croissance importante, mais là aussi la hausse relative est plus faible qu'entre 2002 et 2007. Le coût du logement a, pour sa part, connu une augmentation d'environ 10 % depuis 2007.

Par ailleurs, les étudiantes et les étudiants ont dit avoir moins dépensé pour les loisirs et les vacances ainsi que pour les vêtements et les chaussures par rapport à 2007.

## Chapitre 6 – L'endettement

Ce chapitre présente les données relatives à l'endettement déclaré par les étudiantes et les étudiants. Les sections qu'il contient portent, notamment, sur l'endettement total, la dette d'études, la perception de la dette d'études et la connaissance des modalités de remboursement des emprunts.

### Faits saillants

#### L'endettement total

Près de la moitié des étudiantes et des étudiants (47,3 %) ont déclaré n'avoir aucune dette.

Plus de 80 % des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette avaient une dette d'études.

#### La dette d'études

Pour près des deux tiers des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré avoir contracté une dette d'études, celle-ci était de 10 000 \$ ou moins.

Dans environ 12 % des cas, la dette était de 20 000 \$ ou plus.

#### La perception de la dette d'études

La dette d'études est considérée comme un investissement par 87,0 % des étudiantes et des étudiants.

#### La connaissance des modalités de remboursement des emprunts

Une proportion de 53,2 % des étudiantes et des étudiants ayant une dette liée au Programme de prêts et bourses s'estiment très ou assez renseignés quant aux modalités de remboursement de cet emprunt.

Les trois quarts (75,3 %) des étudiantes et des étudiants se considèrent comme très ou assez renseignés au sujet des modalités de remboursement de leurs emprunts autres que celui qui est lié au Programme de prêts et bourses.

### 6.1 L'endettement total

Le tableau 6.1.1 présente la répartition des étudiantes et des étudiants selon les catégories d'endettement qu'ils ont déclarées et leur statut au Programme de prêts et bourses.

Un premier constat général s'en dégage : près de la moitié de la population à l'étude (47,3 %) a déclaré n'avoir aucune dette. Une fois les non-bénéficiaires isolés, cette proportion grimpe à 63,6 %. Par ailleurs, 7,3 % des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses ont affirmé n'avoir aucune dette. Cette situation en apparence paradoxale trouve en partie son explication dans la possibilité, pour une ou un bénéficiaire, de recevoir une aide financière uniquement sous forme de bourse si elle ou il est atteinte ou atteint d'une déficience fonctionnelle majeure. Il est également possible que certains bénéficiaires aient fait une mauvaise estimation de leur situation financière.

Parmi les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré avoir une dette (47,4 %), la quasi-totalité des bénéficiaires ont mentionné une dette d'études, alors que près des deux tiers des non-bénéficiaires seulement ont fait la même déclaration. Toutefois, ces derniers ont été relativement plus nombreux à déclarer avoir contracté un prêt automobile (21,4 %) ou d'autres dettes (49,9 %) comparativement aux bénéficiaires, qui affichent des pourcentages respectifs de 10,8 % et de 33,1 %.

**Tableau 6.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon les catégories d'endettement qu'ils ont déclarées, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Sans dette</b>	7,3	63,6	47,3
<b>Avec dettes</b>	83,9	32,5	47,4
<i>Dettes d'études*</i>	96,5	68,0	82,6
<i>Hypothèque*</i>	5,2	7,6	6,4
<i>Prêt automobile*</i>	10,8	21,4	16,0
<i>Autres dettes*</i>	33,1	49,9	41,3
<b>Non-réponse</b>	8,8	3,9	5,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Pourcentage sur l'ensemble des étudiantes et des étudiants ayant déclaré une dette.

L'analyse selon l'ordre d'enseignement permet de constater que les étudiantes et les étudiants du collégial qui ont déclaré n'avoir aucune dette sont relativement plus nombreux dans cette situation que ceux de la formation professionnelle au secondaire ou de l'université (tableau 6.1.2).

Parmi les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré une dette, la proportion des universitaires qui ont une dette d'études (86,6 %) est supérieure à celle des étudiantes et des étudiants du collégial (79,8 %) ou de la formation professionnelle au secondaire (75,1 %) (tableau 6.1.2).

**Tableau 6.1.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon les catégories d'endettement qu'ils ont déclarées, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
<b>Sans dette</b>	39,4	59,0	36,8	47,3
<b>Avec dettes</b>	51,9	35,7	58,9	47,4
<i>Dette d'études*</i>	75,1	79,8	86,6	82,6
<i>Hypothèque *</i>	8,9	3,7	7,5	6,4
<i>Prêt automobile*</i>	24,5	18,8	11,8	16,0
<i>Autres dettes*</i>	51,1	44,2	36,6	41,3
<b>Non-réponse</b>	8,6	5,3	4,3	5,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Pourcentage sur l'ensemble des étudiantes et des étudiants ayant déclaré une dette.

Peu importe la catégorie d'endettement, aucune différence n'est observée entre les hommes et les femmes (tableau 6.1.3-A).

## 6.2 La dette d'études

La dette d'études représente le montant cumulatif des dettes contractées pour pouvoir poursuivre des études. Ainsi, cette section porte uniquement sur les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré une dette d'études supérieure à zéro (tableau 6.1.1 : *Avec dettes – Dette d'études*). Il est à noter que plus de la moitié (53,9 %) de ces personnes ont affirmé ne pas avoir contracté d'autres emprunts que leur dette d'études (tableau 6.2.1-A).

Le tableau 6.2.2 présente la répartition des étudiantes et des étudiants selon la dette d'études qu'ils ont déclarée et leur statut au Programme de prêts et bourses. On peut constater que plus des deux tiers ont déclaré une dette d'études de moins de 10 000 \$.

Parmi les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré une dette d'études, le pourcentage des bénéficiaires qui ont une dette de moins de 1 000 \$ est plus de 15 fois inférieur à celui des non-bénéficiaires. Par conséquent, ces non-bénéficiaires sont relativement moins nombreux à avoir déclaré une dette d'études se situant entre 10 000 \$ et 19 999 \$. Finalement, aucune différence ne peut être observée selon le statut au Programme de prêts et bourses parmi la population ayant déclaré une dette d'études de 20 000 \$ ou plus.

**Tableau 6.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré, par statut au Programme de prêts et bourses**

\$	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Moins de 1 000	1,3	20,9	9,2
1 000 – 4 999	31,8	31,5	31,7
5 000 – 9 999	25,7	20,4	23,6
10 000 – 14 999	18,9	9,5	15,1
15 000 – 19 999	9,8	5,9	8,2
20 000 ou plus	12,5	11,7	12,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Toujours parmi les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré avoir une dette d'études, plus de la moitié de ceux de la formation professionnelle au secondaire (52,9 %) et du collégial (58,6 %) l'ont évaluée à moins de 5 000 \$, alors que près du quart des universitaires (26,9 %) ont déclaré une dette d'études du même ordre (tableau 6.2.3). La proportion de la population qui a déclaré une dette d'études de moins de 1 000 \$ est à son niveau le plus élevé au collégial comparativement au secondaire (formation professionnelle) et à l'enseignement universitaire.

Finalement, il en ressort que la proportion des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études supérieure à 10 000 \$ est plus grande à l'université (49,4 %) qu'à la formation professionnelle au secondaire (24,6 %) et qu'au collégial (17,5 %).

**Tableau 6.2.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré, par ordre d'enseignement**

\$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
Moins de 1 000	8,0	18,3	3,7	9,2
1 000 – 4 999	44,9	40,3	23,2	31,7
5 000 – 9 999	22,5	23,9	23,7	23,6
10 000 – 14 999	12,6	8,7	19,7	15,1
15 000 – 19 999	6,6	4,5	11,0	8,2
20 000 ou plus	5,4	4,3	18,7	12,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Toujours en ciblant uniquement les étudiantes et les étudiants qui ont affirmé avoir une dette d'études, nous constatons que cette dernière est moins élevée pour ceux qui habitent avec au moins un parent, qui n'ont pas d'enfant à charge, qui sont célibataires ou encore qui bénéficient de la contribution des parents, d'un conjoint ou d'une conjointe (tableaux 6.2.5-A à 6.2.9-A). Il est à noter que le genre n'a aucune incidence sur la dette d'études (tableau 6.2.4-A).

## 6.3 La perception de la dette d'études

Cette section porte sur les étudiantes et les étudiants qui prévoient avoir une dette d'études à la fin de leur parcours scolaire et sur la perception qu'ils en ont.

La majorité d'entre eux (87,0 %) considèrent que la dette d'études représente un investissement (tableau 6.3.1). De plus, l'analyse selon le statut au Programme de prêts et bourses indique que les bénéficiaires sont relativement plus nombreux que les non-bénéficiaires à percevoir leur dette d'études comme un investissement.

**Tableau 6.3.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui prévoient avoir une dette d'études à la fin de leur parcours scolaire selon qu'ils considèrent ou non cette dette comme un investissement, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Une dette d'études à la fin du parcours scolaire constitue un investissement.	88,6	84,5	87,0
Une dette d'études à la fin du parcours scolaire ne constitue pas un investissement.	9,7	14,1	11,4
Non-réponse	1,7	1,4	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Il n'existe pas de différence significative selon l'ordre d'enseignement ou selon le sexe quant à la perception de la dette d'études (tableaux 6.3.2-A et 6.3.3-A).

## 6.4 La connaissance des modalités de remboursement des emprunts

L'utilisation du crédit est très répandue vu sa grande accessibilité. Autant il peut être facile de recourir au crédit, autant il faut prévoir son remboursement. Cette section traite de la connaissance qu'ont les étudiantes et les étudiants des modalités de remboursement de leurs emprunts liés au Programme de prêts et bourses ou à d'autres sources. Les résultats sont présentés seulement pour les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré avoir une dette (tableau 6.1.1) et qui ont jugé que le fait de détenir cette connaissance s'appliquait à leur cas.

### 6.4.1 Les modalités de remboursement des emprunts liés au Programme de prêts et bourses

En général, la majorité des étudiantes et des étudiants (52,3 %) s'estiment très ou assez renseignés relativement aux modalités de remboursement de leur emprunt lié au Programme de prêts et bourses. Une fois les bénéficiaires isolés, cette proportion grimpe à 56,9 % (tableau 6.4.1).

**Tableau 6.4.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant une dette liée au Programme de prêts et bourses selon leur connaissance des modalités de remboursement de cet emprunt, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Très ou assez renseigné</b>	56,9	45,6	52,3
<i>Très renseigné</i>	15,8	14,7	15,4
<i>Assez renseigné</i>	41,1	30,9	37,0
<b>Peu ou pas du tout renseigné</b>	42,2	53,1	46,6
<i>Peu renseigné</i>	30,0	32,0	30,8
<i>Pas du tout renseigné</i>	12,3	21,2	15,9
<b>Non-réponse</b>	0,9	0,9	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Les non-bénéficiaires au moment de l'enquête peuvent avoir bénéficié du Programme de prêts et bourses antérieurement à celle-ci.

L'ordre d'enseignement n'influence pas la connaissance des étudiantes et des étudiants par rapport à ces modalités de remboursement (tableau 6.4.2-A).

Les hommes sont relativement plus nombreux que les femmes à se dire très ou assez renseignés, avec des proportions respectives de 57,0 % et de 48,7 % (tableau 6.4.3-A).

Il est tout de même à noter que 42,2 % des bénéficiaires ont déclaré qu'elles et ils étaient peu ou n'étaient pas du tout renseignés relativement aux modalités de remboursement de leur emprunt lié au Programme de prêts et bourses (tableau 6.4.1).

### 6.4.2 Les modalités de remboursement des autres emprunts

En général, la majorité des étudiantes et des étudiants (75,3 %) s'estiment très ou assez renseignés relativement aux modalités de remboursement de leurs emprunts autres que celui qui est lié au Programme de prêts et bourses (tableau 6.4.4).

Le statut au Programme de prêts et bourses n'influence pas la connaissance des étudiantes et des étudiants relativement à ces modalités.

**Tableau 6.4.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant une dette autre que celle liée au Programme de prêts et bourses selon leur connaissance des modalités de remboursement de cet emprunt, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Très ou assez renseigné</b>	76,2	74,6	75,3
<i>Très renseigné</i>	31,4	33,9	32,8
<i>Assez renseigné</i>	44,7	40,7	42,5
<b>Peu ou pas du tout renseigné</b>	22,3	24,7	23,6
<i>Peu renseigné</i>	15,2	15,3	15,2
<i>Pas du tout renseigné</i>	7,2	9,5	8,4
<b>Non-réponse</b>	1,5	0,7	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Selon l'ordre d'enseignement, la proportion d'universitaires qui se disent très ou assez renseignés (80,5 %) est plus grande que celles des étudiantes et des étudiants du collégial (70,2 %) ou de la formation professionnelle au secondaire (70,3 %) (tableau 6.4.5-A).

Le sexe de la personne n'influence pas la connaissance des étudiantes et des étudiants relativement aux modalités de remboursement (tableau 6.4.6-A).

## 6.5 La dette moyenne d'études

Chez les personnes ayant déclaré une dette d'études, le montant moyen de celle-ci est de 9 439 \$ (tableau 6.5.1-A). Il importe cependant d'insister sur l'asymétrie de la distribution de la dette d'études. Un nombre restreint de sujets ayant déclaré des montants de dette s'écartant de façon importante des valeurs centrales entraîne la moyenne à la hausse, réduisant ainsi sa fiabilité pour ce qui est de bien caractériser la distribution. La moyenne de la dette d'études doit donc être mentionnée avec circonspection. C'est pourquoi une présentation de la dette par catégories a été préférée dans les analyses présentées dans ce chapitre.

## 6.6 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002

Cette nouvelle mouture du chapitre sur l'endettement déclaré par les étudiantes et les étudiants ne permet pas de faire de comparaisons avec les enquêtes antérieures.

En effet, les résultats de l'enquête de 2013 concernant la dette d'études sont présentés par catégories parce que la distribution des données fait en sorte que la moyenne ne constitue pas un indicateur fiable. Cette situation limite la comparaison avec les années 2007 et 2002.

De plus, les sections portant sur la perception de la dette d'études et la connaissance de ses modalités de remboursement étaient absentes dans les rapports des enquêtes de 2007 et de 2002. Aucune comparaison n'est donc possible.

## Chapitre 7 – Les parents, les conjoints et les conjointes

Ce chapitre dresse un portrait socioéconomique sommaire des parents ainsi que des conjoints et des conjointes des étudiantes et des étudiants. Il y sera question des thèmes suivants : la situation de résidence, l'occupation principale, le revenu brut et le niveau de scolarité.

La section 7.1 traite uniquement des parents des étudiantes et des étudiants qui sont célibataires. Quant à la section 7.2, elle porte sur les conjoints et les conjointes des étudiantes et des étudiants qui sont mariés ou qui vivent en union de fait.

### Faits saillants

Une plus grande proportion de bénéficiaires (50,4 %) que de non-bénéficiaires (29,0 %) ont des parents qui ne vivent pas ensemble.

Les parents des non-bénéficiaires, tant les pères que les mères, sont davantage sur le marché du travail que les parents des bénéficiaires.

Les parents des bénéficiaires ont généralement un niveau de scolarité moins élevé que les parents des non-bénéficiaires.

Plus le niveau de scolarité des parents est élevé, plus l'ordre d'enseignement fréquenté par les étudiantes et les étudiants a tendance à être élevé également.

Les conjoints et les conjointes des bénéficiaires sont davantage sur le marché du travail et moins aux études que ceux et celles des non-bénéficiaires.

### 7.1 Les parents

#### 7.1.1 La situation de résidence des parents

En général, 34,6 % des étudiantes et des étudiants ont déclaré que leurs parents ne vivaient pas ensemble. Pour 1 bénéficiaire sur 2, les parents ne vivaient pas ensemble, alors qu'une situation similaire se présentait pour un peu moins de 1 non-bénéficiaire sur 3 (tableau 7.1.1).

**Tableau 7.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon que les parents vivent ensemble ou non, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Parents vivant ensemble	49,1	70,9	65,1
Parents ne vivant pas ensemble	50,4	29,0	34,6
Non-réponse	0,5	0,2	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les étudiantes et les étudiants de l'université et du collégial sont relativement moins nombreux que ceux de la formation professionnelle au secondaire à venir de familles dont les parents ne vivent pas ensemble, les proportions respectives étant de 32,2 %, de 34,8 % et de 42,9 % (tableau 7.1.2-A).

L'analyse selon le sexe révèle qu'une proportion légèrement plus faible d'étudiants (32,3 %) que d'étudiantes (36,4 %) sont issus de familles dont les parents ne vivent pas ensemble (tableau 7.1.3-A). De plus, les étudiantes et les étudiants qui résident chez au moins un parent durant l'année scolaire sont proportionnellement moins nombreux à avoir des parents qui ne vivent pas ensemble (30,6 %) que ceux qui ne résident pas chez au moins un parent (41,5 %) (tableau 7.1.4-A).

## 7.1.2 L'occupation principale des parents

### 7.1.2.1 L'occupation principale du père

En général, près de 80 % des pères des étudiantes et des étudiants sont sur le marché du travail (tableau 7.1.6). La proportion est de 66,8 % pour les bénéficiaires et de 84,6 % pour les non-bénéficiaires. Nous constatons également que la proportion de pères retraités ou rentiers est presque deux fois plus grande chez les bénéficiaires. Cette situation peut être expliquée en partie par le fait que les bénéficiaires sont généralement plus âgés que les non-bénéficiaires. Il est à noter que la proportion de non-réponses pour cette variable est plus élevée chez les bénéficiaires.

**Tableau 7.1.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon l'occupation principale du père, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Sur le marché du travail	66,8	84,6	79,9
<i>Salarié</i>	50,2	65,6	61,5
<i>Travailleur autonome</i>	16,6	19,0	18,4
Autre que sur le marché du travail	25,9	13,7	16,9
<i>Étudiant</i>	1,1	1,4	1,3
<i>Personne à la maison</i>	2,1	1,0	1,3
<i>Retraité, rentier</i>	12,2	6,5	8,0
<i>Chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	4,5	1,8	2,5
<i>Autres</i>	6,1	3,0	3,8
Non-réponse	7,3	1,7	3,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les pères des étudiantes et des étudiants de l'université et de la formation professionnelle au secondaire sont moins nombreux que ceux des étudiantes et des étudiants du collégial à être sur le marché du travail, les proportions respectives étant de 78,8 %, de 73,5 % et de 82,3 % (tableau 7.1.7-A).

### 7.1.2.2 L'occupation principale de la mère

En général, 76,4 % des mères des étudiantes et des étudiants sont sur le marché du travail (tableau 7.1.9). Les proportions sont de 64,9 % pour les bénéficiaires et de 80,5 % pour les non-bénéficiaires. Comme pour les pères, nous constatons une proportion de mères retraitées ou rentières presque deux fois plus grande chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires. Finalement, les mères des bénéficiaires sont à la maison dans une plus forte proportion que celles des non-bénéficiaires, les pourcentages respectifs étant de 16,3 % et de 9,4 %.

**Tableau 7.1.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon l'occupation principale de la mère, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Sur le marché du travail</b>	64,9	80,5	76,4
<i>Salarié</i>	54,0	70,7	66,3
<i>Travailleur autonome</i>	10,9	9,9	10,1
<i>Autre que sur le marché du travail</i>	33,3	18,3	22,3
<i>Étudiant</i>	1,7	1,1	1,3
<i>Personne à la maison</i>	16,3	9,4	11,2
<i>Retraité, rentier</i>	8,5	4,3	5,4
<i>Chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	4,6	2,5	3,0
<i>Autres</i>	2,2	1,0	1,3
<b>Non-réponse</b>	1,8	1,1	1,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les mères des étudiantes et des étudiants de l'université et de la formation professionnelle au secondaire sont relativement moins nombreuses que celles des étudiantes et des étudiants du collégial à être sur le marché du travail, les proportions respectives étant de 73,9 %, de 69,8 % et de 80,1 % (tableau 7.1.10-A).

Enfin, peu de différences sont observables entre l'occupation principale des pères et celle des mères. Cependant, les pères sont davantage des travailleurs autonomes et les mères sont à la maison dans une plus grande proportion.

### 7.1.3 Le revenu brut des parents

En ce qui concerne le revenu brut des parents, les étudiantes et les étudiants éprouvent de la difficulté à répondre. En effet, le taux de non-réponse est de 40,4 % pour le revenu brut du père et de 36,2 % pour celui de la mère.

### 7.1.3.1 Le revenu brut du père

Le tableau 7.1.12 présente l'estimation faite par les étudiantes et les étudiants de la catégorie de revenu de leur père. On peut remarquer que les bénéficiaires sont plus nombreux, en points de pourcentage, que les non-bénéficiaires à situer le revenu brut de leur père sous les 50 000 \$. À l'inverse, les non-bénéficiaires déclarent davantage, pour leur père, un revenu supérieur ou égal à 50 000 \$.

**Tableau 7.1.12 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut du père pour l'année 2012, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenu \$	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
24 999 ou moins	16,6	5,4	8,3
25 000 – 49 999	21,7	14,9	16,7
50 000 – 74 999	11,2	15,2	14,2
75 000 – 99 999	4,0	12,0	9,9
100 000 ou plus	3,1	13,1	10,6
Non-réponse	43,3	39,4	40,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'estimation de la catégorie de revenu brut du père faite par les étudiantes et les étudiants de l'enseignement postsecondaire ne présente pas de différences significatives, sauf pour la classe de revenu supérieure ou égale à 100 000 \$, où les pères des universitaires sont en plus grande proportion (tableau 7.1.13). Pour leur part, les étudiantes et les étudiants de la formation professionnelle au secondaire situent le revenu brut de leur père au-delà de 75 000 \$ dans une proportion moindre que leurs homologues du collégial et de l'université. De plus, la non-réponse demeure très élevée, se situant à 48,9 % à la formation professionnelle au secondaire, à 41,7 % au collégial et à 36,8 % à l'université.

**Tableau 7.1.13 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut du père pour l'année 2012, par ordre d'enseignement**

Revenu \$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
24 999 ou moins	11,9	7,7	8,0	8,3
25 000 – 49 999	17,7	17,3	15,7	16,7
50 000 – 74 999	13,0	14,1	14,5	14,2
75 000 – 99 999	5,2	10,0	11,1	9,9
100 000 ou plus	3,4	9,2	14,0	10,6
Non-réponse	48,9	41,7	36,8	40,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 7.1.3.2 Le revenu brut de la mère

Le tableau 7.1.15 présente l'estimation que font les étudiantes et les étudiants de la catégorie de revenu de leur mère. On peut remarquer que les mères dont le revenu est estimé à moins de 25 000 \$ sont en plus grande proportion chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires. À l'opposé, les mères des non-bénéficiaires sont relativement plus nombreuses dans les catégories de 50 000 \$ ou plus.

**Tableau 7.1.15 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut de la mère pour l'année 2012, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenu \$	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
24 999 ou moins	32,6	14,6	19,2
25 000 – 49 999	22,5	22,4	22,5
50 000 – 74 999	7,1	15,1	13,0
75 000 – 99 999	1,5	7,2	5,7
100 000 ou plus	1,1	4,2	3,4
Non-réponse	35,2	36,5	36,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La répartition du revenu brut de la mère parmi les différentes catégories de revenu est sensiblement la même pour les étudiantes et les étudiants du collégial et ceux de l'université. Pour la formation professionnelle au secondaire, le profil de revenu brut est généralement moins élevé lorsqu'il est comparé à celui du collégial ou de l'université (tableau 7.1.16).

**Tableau 7.1.16 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut de la mère pour l'année 2012, par ordre d'enseignement**

Revenu \$	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
24 999 ou moins	24,6	18,6	18,7	19,2
25 000 – 49 999	17,5	22,2	24,0	22,5
50 000 – 74 999	9,7	13,1	13,8	13,0
75 000 – 99 999	1,3	6,7	5,7	5,7
100 000 ou plus	0,3	3,0	4,6	3,4
Non-réponse	46,4	36,5	33,2	36,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Une comparaison des tableaux 7.1.13 et 7.1.16 permet finalement de constater que l'estimation du revenu brut a tendance à être plus élevée pour le père que pour la mère. Ainsi, 20,5 % des pères ont un revenu brut supérieur ou égal à 75 000 \$ comparativement à 9,1 % des mères.

## 7.1.4 Le niveau de scolarité des parents

La scolarité des parents est mesurée par le plus haut niveau de scolarité atteint. Il était possible d'indiquer des études non terminées.

### 7.1.4.1 Le niveau de scolarité du père

Le tableau 7.1.18 présente le niveau de scolarité des pères des étudiantes et des étudiants. Globalement, un peu moins de 10 % des pères n'ont pas terminé le secondaire, tandis que 34,9 % ont une scolarité universitaire. En fonction du statut au Programme de prêts et bourses, la proportion de pères dont le niveau de scolarité est le secondaire ou moins est plus grande chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires. La situation est inverse pour l'enseignement postsecondaire, notamment pour l'université, où les pères des non-bénéficiaires (38,3 %) sont davantage représentés que les pères des bénéficiaires (25,2 %).

**Tableau 7.1.18 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le père, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Moins qu'un secondaire terminé	13,2	7,3	8,9
Secondaire terminé	30,7	25,4	26,8
Collégial terminé	14,3	18,1	17,1
Université terminée	25,2	38,3	34,9
1 <sup>er</sup> cycle	17,2	25,2	23,1
2 <sup>e</sup> cycle	5,6	8,7	7,9
3 <sup>e</sup> cycle	2,4	4,4	3,9
Études postsecondaires non terminées	3,0	2,9	2,9
Non-réponse	13,6	8,0	9,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le tableau 7.1.19 permet de constater que la proportion de pères ayant terminé l'université augmente avec l'ordre d'enseignement fréquenté par les étudiantes et les étudiants, passant de 10,6 % à la formation professionnelle au secondaire à 32,7 % au collégial puis à 43,6 % à l'université. Soulignons aussi un taux de non-réponse particulièrement élevé pour la formation professionnelle au secondaire, soit 25,0 %.

**Tableau 7.1.19 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le père, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
Moins qu'un secondaire terminé	15,1	9,8	6,2	8,9
Secondaire terminé	36,6	27,4	23,5	26,8
Collégial terminé	10,9	17,9	17,7	17,1
Université terminée	10,6	32,7	43,6	34,9
1 <sup>er</sup> cycle	8,5	22,6	27,4	23,1
2 <sup>e</sup> cycle	1,6	6,6	11,0	7,9
3 <sup>e</sup> cycle	0,4	3,5	5,2	3,9
Études postsecondaires non terminées	1,8	3,1	3,1	2,9
Non-réponse	25,0	9,2	5,9	9,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'analyse selon le sexe permet, pour sa part, de relever davantage chez les étudiantes que chez les étudiants des pères dont le niveau de scolarité est le secondaire ou moins (tableau 7.1.20-A). De plus, la proportion de pères à avoir une scolarité universitaire du 1<sup>er</sup> cycle est plus élevée pour les étudiants que pour les étudiantes.

Dans l'ensemble, pour ce qui est du niveau de scolarité, aucune différence ne peut être observée entre les pères des étudiantes et des étudiants ayant la citoyenneté canadienne et les pères de ceux ayant un statut de résident permanent (tableau 7.1.21-A). Par contre, si nous nous attardons uniquement aux bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, nous notons une présence plus forte de pères avec une scolarité du secondaire chez les citoyennes et citoyens canadiens (32,1 %) que chez les résidentes et résidents permanents (19,6 %). La proportion de pères universitaires est cependant plus élevée chez les résidentes et résidents permanents (34,6 %) que chez les citoyennes et citoyens canadiens (24,1 %).

Le tableau 7.1.22-A tend à démontrer que la scolarité du père exerce une certaine influence sur l'orientation scolaire des étudiantes et des étudiants. En effet, la probabilité est plus faible que ces derniers poursuivent des études en formation professionnelle au secondaire et elle est plus forte qu'ils se destinent à l'université lorsque le père a un niveau de scolarité supérieur au secondaire.

#### 7.1.4.2 Le niveau de scolarité de la mère

Seulement 5,5 % des mères des étudiantes et des étudiants ont un niveau de scolarité inférieur à un secondaire terminé, tandis que 34,6 % ont une scolarité universitaire (tableau 7.1.23). Par ailleurs, la proportion des mères dont le plus haut niveau de scolarité est le secondaire ou moins est plus élevée pour les bénéficiaires (42,7 %) que pour les non-bénéficiaires (27,8 %). La situation est inverse par rapport à la scolarité universitaire, où les mères des non-bénéficiaires (38,5 %) sont davantage représentées que celles des bénéficiaires (23,7 %).

**Tableau 7.1.23 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Moins qu'un secondaire terminé	10,1	3,9	5,5
Secondaire terminé	32,6	23,9	26,2
Collégial terminé	22,1	24,9	24,2
Université terminée	23,7	38,5	34,6
1 <sup>er</sup> cycle	17,5	27,8	25,1
2 <sup>e</sup> cycle	5,1	8,0	7,2
3 <sup>e</sup> cycle	1,1	2,7	2,3
Études postsecondaires non terminées	3,7	3,3	3,4
Non-réponse	7,8	5,5	6,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Nous constatons aussi que la proportion de mères universitaires augmente avec l'ordre d'enseignement fréquenté par les étudiantes et les étudiants, passant de 12,4 % pour la formation professionnelle au secondaire à 34,7 % pour le collégial puis à 40,1 % pour l'université (tableau 7.1.24).

Finalement, une proportion de non-réponses plus élevée est notée pour la formation professionnelle au secondaire que pour les autres ordres d'enseignement.

**Tableau 7.1.24 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
Moins qu'un secondaire terminé	10,1	5,6	4,3	5,5
Secondaire terminé	40,6	25,5	23,4	26,2
Collégial terminé	18,7	24,9	24,7	24,2
Université terminée	12,4	34,7	40,1	34,6
1 <sup>er</sup> cycle	9,7	26,6	27,2	25,1
2 <sup>e</sup> cycle	2,5	6,0	9,8	7,2
3 <sup>e</sup> cycle	0,2	2,1	3,1	2,3
Études postsecondaires non terminées	2,9	3,9	3,0	3,4
Non-réponse	15,3	5,4	4,5	6,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'analyse de la scolarité des mères selon le sexe des étudiantes et des étudiants révèle que les mères des étudiants sont plus nombreuses à avoir une scolarité universitaire (37,1 %) que celles des étudiantes (32,7 %) (tableau 7.1.25-A).

Par ailleurs, de façon générale, une plus grande proportion de mères ont une scolarité du collégial chez les citoyennes et citoyens canadiens (24,7 %) que chez les résidentes et résidents permanents (19,3 %) (tableau 7.1.26-A). Les mères des résidentes et résidents permanents sont relativement plus nombreuses à ne pas avoir terminé leur secondaire ou à avoir fait des études universitaires du 3<sup>e</sup> cycle.

Comme pour la scolarité du père, le tableau 7.1.27-A indique que la scolarité de la mère tend à influencer l'orientation scolaire des étudiantes et des étudiants. Lorsque la mère a un niveau de scolarité supérieur au secondaire, la probabilité que les enfants poursuivent des études en formation professionnelle au secondaire est plus faible et les chances qu'ils se dirigent vers l'université sont plus fortes.

Finalement, la comparaison de la scolarité des pères (tableau 7.1.18) et de celle des mères (tableau 7.1.23) fait ressortir une plus grande proportion de personnes ayant moins que des études secondaires terminées chez les pères (8,9 %) que chez les mères (5,5 %). Ces dernières sont plus nombreuses à avoir une scolarité du collégial, soit 24,2 % comparativement à 17,1 % pour les pères. Pour ce qui est des études universitaires, aucune différence n'est observée entre les pères et les mères, sauf au 3<sup>e</sup> cycle, où les pères sont légèrement plus présents.

## 7.2 Les conjoints et les conjointes

Cette section porte sur la situation des conjoints et des conjointes des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré être mariés ou vivre en union de fait. Ces personnes représentent environ 20 % de la population à l'étude.

### 7.2.1 L'occupation principale des conjoints et des conjointes

Le tableau 7.2.1 présente l'occupation principale des conjoints et des conjointes des étudiantes et des étudiants. Près de 60 % sont sur le marché du travail et environ 30 % sont aux études. En ce qui concerne les conjoints et les conjointes sur le marché du travail, aucune différence significative ne peut être observée entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires. Par contre, une plus grande proportion de conjoints et de conjointes sont aux études chez les non-bénéficiaires (33,3 %) que chez les bénéficiaires (22,7 %), une situation qui peut s'expliquer par le fait que les non-bénéficiaires sont plus jeunes.

**Tableau 7.2.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint ou conjointe selon l'occupation principale du conjoint ou de la conjointe, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
<b>Sur le marché du travail</b>	63,7	56,1	59,3
<i>Salariée ou salarié</i>	56,7	50,3	53,0
<i>Travailleuse ou travailleur autonome</i>	7,0	5,7	6,2
<b>Autre que sur le marché du travail</b>	35,1	41,9	39,1
<i>Personne aux études</i>	22,7	33,3	28,9
<i>Personne à la maison</i>	6,1	4,1	4,9
<i>Retraitée ou retraité, rentière ou rentier</i>	0,3	0,5	0,4
<i>Chômeuse ou chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	4,5	3,2	3,8
<i>Autres</i>	1,4	0,7	1,0
<b>Non-réponse</b>	1,2	2,0	1,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les conjoints et les conjointes des étudiantes et des étudiants de l'université (62,8 %) et de la formation professionnelle au secondaire (67,0 %) sont relativement plus nombreux à être sur le marché du travail que ceux et celles des étudiantes et des étudiants du collégial (49,3 %) (tableau 7.2.2-A). On peut remarquer également une plus grande proportion de conjoints et de conjointes qui étudient au collégial (39,8 %) comparativement à l'université (26,5 %) ou à la formation professionnelle au secondaire (17,4 %).

## 7.2.2 Le revenu brut des conjoints et des conjointes

En ce qui a trait au revenu brut de leur conjoint ou de leur conjointe, les étudiantes et les étudiants montrent beaucoup de réserve dans la divulgation de l'information. En effet, le taux de non-réponse pour cette variable est de 18,8 %.

Le tableau 7.2.6 présente l'estimation faite par les étudiantes et les étudiants de la catégorie de revenu brut de leur conjoint ou de leur conjointe. La majorité ont estimé que ce revenu était inférieur à 50 000 \$. Plus précisément, 42,7 % des étudiantes et des étudiants ont établi que le revenu de leur conjoint ou de leur conjointe était de moins de 25 000 \$ et 23,1 % l'ont situé entre 25 000 \$ et 49 999 \$.

En fonction du sexe des répondantes et des répondants, la proportion de conjoints et de conjointes dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ est plus grande pour les hommes (56,4 %) que pour les femmes (31,9 %). La proportion de conjoints et de conjointes dont le revenu est situé entre 50 000 \$ et 74 999 \$ est cependant plus élevée chez les femmes (12,7 %) que chez les hommes (5,6 %).

**Tableau 7.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint ou conjointe selon le revenu brut du conjoint ou de la conjointe pour l'année 2012, par sexe**

Revenu du conjoint ou de la conjointe \$	Hommes	Femmes	Total
	%	%	%
24 999 ou moins	56,4	31,9	42,7
25 000 – 49 999	20,9	24,8	23,1
50 000 – 74 999	5,6	12,7	9,6
75 000 – 99 999	2,3	4,5	3,5
100 000 ou plus	1,1	3,2	2,2
Non-réponse	13,8	22,9	18,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Il est à noter qu'aucune différence significative ne peut être observée pour les catégories de revenu en fonction du statut au Programme de prêts et bourses (tableau 7.2.4-A) ou de l'ordre d'enseignement (tableau 7.2.5-A).

### 7.2.3 Le niveau de scolarité des conjoints et des conjointes

Moins de 6 % des conjoints et des conjointes des étudiantes et des étudiants ont moins qu'un secondaire terminé et près de 40 % ont une scolarité universitaire (tableau 7.2.7). Très peu de bénéficiaires ont un conjoint ou une conjointe dont la scolarité est inférieure à un secondaire terminé (2,8 %) comparativement aux non-bénéficiaires (8,0 %).

De plus, aucune différence significative ne peut être constatée entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires quant aux proportions de conjoints et de conjointes ayant terminé une scolarité du secondaire, du collégial ou de l'université.

**Tableau 7.2.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint ou conjointe selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le conjoint ou la conjointe, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Moins qu'un secondaire terminé	2,8	8,0	5,8
Secondaire terminé	26,4	21,0	23,3
Collégial terminé	18,5	17,2	17,8
Université terminée	42,7	37,2	39,5
1 <sup>er</sup> cycle	27,9	25,9	26,8
2 <sup>e</sup> cycle	12,0	7,6	9,5
3 <sup>e</sup> cycle	2,8	3,6	3,3
Études postsecondaires non terminées	6,5	12,9	10,3
Non-réponse	2,9	3,6	3,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le niveau de scolarité des conjoints et des conjointes des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire et du collégial est sensiblement le même dans les deux cas, à l'exception des études postsecondaires non terminées (tableau 7.2.8).

Les étudiantes et les étudiants universitaires vivent davantage avec un conjoint ou une conjointe ayant terminé des études universitaires (59,3 %) que ceux des autres ordres d'enseignement.

**Tableau 7.2.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint ou conjointe selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le conjoint ou la conjointe, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle) %	Collégial %	Université %	Total %
Moins qu'un secondaire terminé	10,4	8,7	1,2	5,8
Secondaire terminé	33,9	30,6	12,1	23,3
Collégial terminé	19,8	17,0	17,3	17,8
Université terminée	25,7	23,0	59,3	39,5
1 <sup>er</sup> cycle	21,2	19,2	35,5	26,8
2 <sup>e</sup> cycle	2,4	2,9	18,2	9,5
3 <sup>e</sup> cycle	2,1	0,9	5,7	3,3
Études postsecondaires non terminées	4,8	16,9	8,0	10,3
Non-réponse	5,4	3,8	2,0	3,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 7.3 Comparaison avec les enquêtes de 2007 et de 2002

Au cours de la dernière décennie, la proportion d'étudiantes et d'étudiants dont les parents ne vivent pas ensemble a eu tendance à augmenter chez les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, alors qu'elle est demeurée stable chez les non-bénéficiaires. En effet, pour les bénéficiaires, cette proportion est passée de 39,6 % en 2002 à 43,9 % en 2007 pour atteindre 50,4 % en 2013, tandis que, durant la même période, elle demeurait légèrement sous les 30 % pour les non-bénéficiaires (tableau 7.3.1-A).

En ce qui concerne l'occupation principale des parents, nous remarquons surtout que la proportion de mères sur le marché du travail semble progresser, notamment chez les non-bénéficiaires, alors qu'une hausse de 12 points de pourcentage a été notée entre 2002 et 2013. Quant à l'occupation des pères, une légère propension à la hausse du pourcentage de ceux qui sont sur le marché du travail peut être constatée pour les non-bénéficiaires, alors que la proportion est stable pour les bénéficiaires.

Au regard de la scolarité des parents, c'est une fois de plus chez les mères que les plus grands contrastes s'observent depuis 2002. Ainsi, la proportion de mères titulaires d'un diplôme universitaire présente une tendance à la hausse, tant parmi les mères des bénéficiaires que parmi celles des non-bénéficiaires. Pendant cette même période, la scolarité des pères a, quant à elle, peu varié, mise à part une tendance à la hausse pour les diplômés universitaires.

Quant à la situation des conjoints et des conjointes des étudiantes et des étudiants, le taux de personnes sur le marché du travail tend à diminuer, surtout pour les non-bénéficiaires. Par ailleurs, la proportion de conjoints et de conjointes aux études pour les non-bénéficiaires présente une propension à la hausse entre 2007 et 2013.

## Chapitre 8 – Les aspects méthodologiques de l'enquête

### 8.1 Le plan d'échantillonnage

#### 8.1.1 La population visée

La population visée par la présente enquête est constituée d'étudiantes et d'étudiants québécois inscrits à la formation professionnelle au secondaire, au collégial ou à l'université. Ces personnes étaient toutes inscrites aux études à temps plein en mars 2013. Les étudiantes et étudiants étrangers<sup>17</sup> et québécois qui poursuivaient leurs études à l'extérieur du Québec étaient, quant à eux, exclus de l'enquête.

La population à l'étude est composée d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement publics, privés subventionnés et privés non subventionnés. Ces établissements sont francophones, anglophones et bilingues. Ainsi, la population visée par cette étude se chiffre à 420 667 étudiantes et étudiants (tableau 8.3.1).

#### 8.1.2 La base de sondage

La base de sondage a été conçue à partir de quatre fichiers du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il s'agit du fichier des inscriptions à la formation professionnelle au secondaire pour l'automne 2012, du fichier des inscriptions au collégial pour l'automne 2012, du fichier des inscriptions à l'université pour l'automne 2012 et du fichier des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses pour l'année d'attribution 2012-2013.

En ce qui concerne le fichier des inscriptions à l'université, il ne comprenait pas les renseignements nécessaires pour joindre les étudiantes et les étudiants. Il a donc fallu demander aux établissements universitaires fréquentés de nous transmettre ces renseignements après en avoir obtenu l'autorisation de la Commission d'accès à l'information du Québec.

Étant donné que la population à l'étude est composée d'étudiantes et d'étudiants à temps plein en mars 2013 et que la base de sondage est constituée de personnes qui étaient aux études à l'automne 2012, une question placée en début de questionnaire permettait de valider le statut d'étudiante ou d'étudiant à temps plein en mars 2013.

#### 8.1.3 La méthode d'échantillonnage

Le type d'échantillonnage utilisé pour l'enquête est stratifié non proportionnel à deux niveaux, ce qui a permis de former des groupes homogènes (nommés « strates ») et mutuellement exclusifs, puis de sélectionner, à partir de chaque strate, des échantillons aléatoires indépendants. Un échantillonnage aléatoire simple a permis de sélectionner les échantillons dans chacune des strates. L'échantillonnage de l'enquête comporte 10 strates, d'abord selon l'ordre d'enseignement et le type de formation (5 catégories), puis selon le statut au Programme de prêts et bourses (2 catégories). De plus, une stratification *a posteriori* a été appliquée en fonction du sexe (2 catégories). Cette stratification s'est avérée nécessaire en raison de la non-représentativité de l'échantillon dû à la non-réponse.

---

17 Les étudiantes et étudiants étrangers sont ceux qui ont le droit d'étudier au Canada sans être des citoyens canadiens, ni des résidents permanents, ni des personnes réfugiées ou protégées.

### 8.1.4 La taille et la répartition de l'échantillon

L'échantillonnage stratifié implique la nécessité d'un nombre suffisant d'individus dans chacune des strates. La taille de l'échantillon pour un échantillonnage aléatoire simple sans remise a été fixée de façon à obtenir une marge d'erreur de 4 %, avec un niveau de confiance de 19 fois sur 20, pour une estimation en pourcentage effectuée sur les sous-groupes des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et des non-bénéficiaires. La détermination de la taille de l'échantillon tient compte d'un taux de réponse anticipé de 60 %. L'application de ces barèmes exige une taille d'échantillon d'environ 1 000 individus pour chacune des strates, comme l'indique le tableau 8.1.1. Il est à noter que, compte tenu de la taille élevée de la population de chacune des strates, une taille arrondie a été choisie sans influencer sur la précision.

Ainsi, l'échantillon théorique de la présente enquête est constitué de 10 000 étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein à la formation professionnelle au secondaire, au collégial ou à l'université durant le mois de mars 2013. Ces personnes sont réparties en 10 strates selon le type de formation et le statut au Programme de prêts et bourses, ainsi que le montre le tableau 8.1.1.

**Tableau 8.1.1 – Données relatives à l'échantillon théorique**

Ordre d'enseignement	Type de formation	Statut au Programme de prêts et bourses	Taille de l'échantillon
<b>Secondaire</b>	Formation professionnelle	Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
<b>Collégial</b>	Formation générale	Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
	Formation technique	Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
<b>Université</b>	1 <sup>er</sup> cycle	Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
	Cycles supérieurs	Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
<b>Total</b>			<b>10 000</b>

Note : Comme la présente enquête est en grande partie basée sur une analyse comparative des populations de bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et de non-bénéficiaires, le nombre d'étudiantes et étudiants bénéficiaires a été suréchantillonné.

## 8.2 La collecte de données

### 8.2.1 Le questionnaire et la méthode

La collecte de données a été effectuée au moyen d'un questionnaire comptant 114 questions réparties selon les 7 sujets suivants :

- les renseignements préliminaires;
- les études;
- le travail;
- la situation de résidence;
- les dépenses des étudiantes et des étudiants et la contribution des parents ou encore du conjoint ou de la conjointe;
- les revenus et l'endettement;
- les renseignements généraux.

Ce questionnaire s'inscrit dans la continuité de ceux utilisés pour les enquêtes de 2007 et de 2002 et qui ont servi de base pour son élaboration.

Un prétest a été effectué auprès d'une sélection aléatoire de 250 étudiantes et étudiants bénéficiaires et non bénéficiaires du Programme de prêts et bourses venant des différents ordres d'enseignement retenus aux fins de l'enquête. L'objectif principal de ce prétest consistait à évaluer la compréhension et la clarté des questions.

Dans l'ensemble, les étudiantes et étudiants sélectionnés pour le prétest ont semblé bien comprendre le questionnaire. Des modifications y ont tout de même été apportées pour éviter toute ambiguïté.

### 8.2.2 Les résultats de la collecte de données

La collecte de données a été effectuée à l'aide d'entrevues téléphoniques du 18 mars au 23 mai 2013. À la suite d'un appel d'offres public, la firme BIP inc. avait été mandatée pour mener cette opération.

Au total, 4 529 entrevues d'une durée moyenne de 18 minutes chacune ont été effectuées. Le taux de réponse global est de 53,1%, ce qui correspond au rapport entre le nombre d'entrevues complétées et l'échantillon admissible. Quant au taux de collaboration, il est de 80,6 % et représente le rapport entre le nombre d'entrevues complétées et le nombre d'étudiants joints. Le tableau qui suit présente les principaux résultats concernant la collecte de données.

**Tableau 8.2.1 – Résultats globaux de la collecte de données**

Échantillon initial effectif (1)*	9 887
Entrevues complétées (2)	4 529
Échantillon non admissible (3)**	1 356
Échantillon admissible (1-3)	8 531
Refus de répondre à l'enquête (4)	1 088
Taux de réponse = (2) / (1-3)	53,1 %
Taux de collaboration = (2) / (2+4)	80,6 %

\* Les renseignements relatifs à 113 individus échantillonnés étaient faux ou manquants et ont donc été retirés de l'échantillon théorique.

\*\* Les questions préliminaires du questionnaire ont permis de déterminer que 1 356 individus ne faisaient pas partie de la population visée.

## 8.3 Le traitement des données

### 8.3.1 La validation et la saisie

Les données ont été saisies directement à l'écran par les intervieweurs. Le logiciel utilisé pour ce faire permettait de masquer les questions auxquelles les étudiantes et les étudiants n'avaient pas à répondre, limitant ainsi les erreurs de saisie.

Des valeurs minimales et maximales avaient préalablement été définies lorsque la question le permettait, ce qui contribuait à éviter des réponses aberrantes ainsi que des erreurs de saisie. De plus, des tests de cohérence entre certaines questions permettaient de corriger à la source des réponses incohérentes.

Une validation a été effectuée *a posteriori* par l'examen détaillé des réponses recueillies. Cette opération a permis de relever des réponses aberrantes ou extrêmes. Des corrections ont pu être apportées lorsqu'il était possible de déduire une erreur de saisie ou par des tests de cohérence entre différentes questions. Les valeurs jugées aberrantes sur une base logique ont été remplacées par une valeur manquante.

Les réponses aux questions ouvertes, par exemple la catégorie « Autre », ont été reclassées dans les catégories existantes lorsque cela était pertinent.

### 8.3.2 La pondération

La pondération a pour objectif d'associer à un groupe étudié dans une enquête le poids qu'il a dans la population réelle. Dans le cadre de cette enquête, la pondération a été effectuée selon le plan de stratification. Le poids d'échantillonnage pour un échantillon stratifié varie d'une strate à l'autre en fonction de la probabilité d'inclusion. Puisqu'un échantillonnage aléatoire simple a été utilisé pour former les échantillons dans chacune des strates, les probabilités de sélection sont égales à l'intérieur d'une même strate.

Soit  $n_h$ , la taille de l'échantillon de la strate  $h$ ;

soit  $N_h$ , la taille de la population de la strate  $h$ ;

soit  $\pi_h$ , la probabilité d'inclusion de la strate  $h$ ;

soit  $\omega_h$ , le poids d'échantillonnage de la strate  $h$ ;

soit  $N$ , la taille de la population totale,

ainsi la probabilité d'inclusion,  $\pi_h = n_h/N_h$ , représente la probabilité de tirer une unité de la strate  $h$ .

Le poids d'échantillonnage ( $\omega_h$ ) est l'inverse de la probabilité d'inclusion  $\pi_h$ , de telle sorte que la somme des poids est égale à la taille de la population  $N$ . Le poids peut alors être vu comme le nombre d'unités de la population que représente une unité de l'échantillon. Ce poids tient compte des non-réponses totales, puisque seules les entrevues complétées ont été utilisées pour la pondération. En effet, avec un facteur d'ajustement pour la non-réponse  $n_h/n_{hr}$ , où  $n_{hr}$  correspond au nombre réel de répondantes et de répondants, le poids devient :

$$\omega_{hr} = \frac{n_h}{n_{hr}} \times \frac{N_h}{n_h} = \frac{N_h}{n_{hr}}.$$

Les poids appliqués aux 20 strates sont présentés dans le tableau 8.3.1. Ainsi, en additionnant les poids de chaque unité (166 fois 47,1 pour la première strate, 202 fois 54,3 pour la deuxième strate, et ainsi de suite), nous obtenons la taille de la population  $N$ .

**Tableau 8.3.1 – Strates et poids utilisés pour l'estimation**

Strate	Ordre d'enseignement	Statut au Programme de prêts et bourses	Sexe	Population	Entrevues complétées	Poids d'échantillonnage
$h$				$N_h$	$n_{hr}$	$\omega_{hr}$
1	Secondaire (formation professionnelle)	Bénéficiaire	Homme	7 815	166	47,1
2	Secondaire (formation professionnelle)	Bénéficiaire	Femme	10 971	202	54,3
3	Secondaire (formation professionnelle)	Non-bénéficiaire	Homme	22 061	188	117,3

4	Secondaire (formation professionnelle)	Non-bénéficiaire	Femme	13 800	100	138,0
5	Collégial (préuniversitaire)	Bénéficiaire	Homme	4 554	219	20,8
6	Collégial (préuniversitaire)	Bénéficiaire	Femme	8 173	305	26,8
7	Collégial (préuniversitaire)	Non-bénéficiaire	Homme	34 530	245	140,9
8	Collégial (préuniversitaire)	Non-bénéficiaire	Femme	45 410	339	134,0
9	Collégial (technique)	Bénéficiaire	Homme	10 592	166	63,8
10	Collégial (technique)	Bénéficiaire	Femme	19 007	285	66,7
11	Collégial (technique)	Non-bénéficiaire	Homme	29 437	228	129,1
12	Collégial (technique)	Non-bénéficiaire	Femme	40 414	296	136,5
13	Université (1 <sup>er</sup> cycle)	Bénéficiaire	Homme	19 179	188	102,0
14	Université (1 <sup>er</sup> cycle)	Bénéficiaire	Femme	27 535	261	105,5
15	Université (1 <sup>er</sup> cycle)	Non-bénéficiaire	Homme	39 306	213	184,5
16	Université (1 <sup>er</sup> cycle)	Non-bénéficiaire	Femme	53 990	251	215,1
17	Université (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)	Bénéficiaire	Homme	5 781	189	30,6
18	Université (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)	Bénéficiaire	Femme	8 299	289	28,7
19	Université (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)	Non-bénéficiaire	Homme	9 136	196	46,6
20	Université (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)	Non-bénéficiaire	Femme	10 677	203	52,6
<b>Total</b>				<b>420 667</b>	<b>4 529</b>	

Le questionnaire comportait des données de nature qualitative et quantitative. En ce qui a trait aux valeurs quantitatives, les estimations prennent la forme de moyennes.

Soit  $y_{hj}$ , la valeur donnée par le  $j^e$  individu de la strate  $h$ ;

soit  $\bar{y}_{STR}$ , la moyenne en tenant compte du poids et de la stratification,

les moyennes estimées présentées dans le rapport de l'enquête ont donc été calculées comme suit :

$$\bar{y}_{STR} = \frac{\sum_{h=1}^H \sum_{j \in S_h} \omega_{hr} y_{hj}}{\sum_{h=1}^H \sum_{j \in S_h} \omega_{hr}} .$$

Pour ce qui est des données de nature qualitative, les estimations faites concernent les proportions.

Soit  $z_{hj} = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu } j \text{ de la strate } h \text{ possède la caractéristique recherchée} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$ ,

nous obtenons alors la proportion de répondantes et de répondants de la strate  $h$  possédant la caractéristique recherchée par :

$$\hat{p}_h = \frac{\sum_{j \in S_h} \omega_{hr} z_{hj}}{\sum_{j \in S_h} \omega_{hr}} ,$$

puis la proportion totale en tenant compte du poids et de la stratification :

$$\hat{p}_{STR} = \sum_{h=1}^H \frac{N_h}{N} \hat{p}_h .$$

### 8.3.3 La précision des estimations

Les estimations produites dans une enquête comportent une certaine marge d'erreur, puisqu'elles reposent sur un échantillon et non sur la population totale. D'autres types d'erreurs peuvent également se glisser dans les estimations pour diverses raisons, par exemple les faibles taux de réponse, une saisie inexacte des données ou une interprétation différente des questions.

Les erreurs liées à l'échantillonnage sont mesurées à l'aide de l'intervalle de confiance (IC), soit une mesure de précision de l'estimation. Pour un intervalle au niveau de confiance de 95 %, comme c'est le cas ici, si l'échantillonnage était reproduit un nombre infini de fois et que, chaque fois, on associait un intervalle à la variable estimée, 95 % des intervalles contiendraient la vraie valeur de la variable, soit celle de la population.

Soit  $s_h^2 = \sum_{j \in S_h} \frac{\omega_{hr} (y_{hj} - \bar{y}_h)^2}{n_h - 1}$ , la variance de l'échantillon pour la strate  $h$ ,

l'écart type de la moyenne est estimé par :

$$SE(\bar{y}_{STR}) = \sqrt{\sum_{h=1}^H \left(1 - \frac{n_h}{N_h}\right) \left(\frac{N_h}{N}\right)^2 \frac{s_h^2}{n_h}}$$

et l'écart type de la proportion, par :

$$SE(\hat{p}_{STR}) = \sqrt{\sum_{h=1}^H \left(1 - \frac{n_h}{N_h}\right) \left(\frac{N_h}{N}\right)^2 \frac{\hat{p}_h(1 - \hat{p}_h)}{n_h}}$$

Ainsi, les intervalles au niveau de confiance de 95 % présentés sont :

$$IC = \bar{y}_{STR} \pm 1,96 \times SE(\bar{y}_{STR}) \text{ pour une moyenne et}$$

$$IC = \hat{p}_{STR} \pm 1,96 \times SE(\hat{p}_{STR}) \text{ pour une proportion}^{18}.$$

Les tableaux qui se trouvent aux annexes 1 à 7 présentent les *IC* associés à la plupart des estimations contenues dans ce rapport. Ces *IC* permettent de savoir si des différences statistiquement significatives existent entre deux estimations. Lorsque deux *IC* se chevauchent, c'est qu'aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les estimations au niveau de confiance qui a été défini, soit 95 %.

Par exemple, le tableau 1.1.4 à l'annexe 1 indique que la proportion de bénéficiaires du Programme de prêts et bourses âgés de 25 à 29 ans est de 17,1 % avec un *IC* de 15,9 % à 18,3 %, que la proportion de celles et ceux âgés de 30 à 34 ans est de 10,3 % avec un *IC* de 9,3 % à 11,2 % et que celle des bénéficiaires âgés de 35 ans ou plus est de 11,9 % avec un *IC* de 11,0 % à 12,9 %.

Ainsi, on peut indiquer selon un niveau de confiance de 95 % que la proportion de bénéficiaires âgés de 25 à 29 ans est supérieure à celle des bénéficiaires âgés de 30 à 34 ans, puisque les *IC* ne se croisent pas. Par contre, la proportion de bénéficiaires âgés de 30 à 34 ans et celle des bénéficiaires âgés de 35 ans ou plus ne sont pas statistiquement différentes, puisque l'intervalle de 9,3 % à 11,2 % chevauche l'intervalle de 11,0 % à 12,9 %.

Toutefois, les *IC* ne donnent aucune information sur la distribution d'une valeur, seulement sur la représentativité dans la population de la statistique elle-même (moyenne ou proportion de la population). Pour ce faire, d'autres statistiques descriptives ont été utilisées sur l'échantillon.

Les trois mesures de tendances centrales, soit la moyenne, la médiane et le mode, permettent d'évaluer rapidement une distribution. La médiane est le nombre qui partage les données en deux parties de même effectif, les valeurs étant rangées par ordre croissant. Le mode est la valeur qui a le plus grand effectif. Pour une distribution normale (en forme de cloche), ces trois valeurs sont égales.

Le coefficient de variation est une mesure de dispersion relative exprimée en pourcentage. Une valeur supérieure à 100 % représente une dispersion élevée, 100 % représentant une distribution exponentielle.

---

18 Il est à noter que ces *IC* font intervenir la loi des grands nombres pour l'approximation normale. Lorsque celle-ci n'est pas respectée, une loi de Student est utilisée.

### 8.3.4 La comparabilité avec les enquêtes de 2007 et de 2002

L'enquête sur les conditions de vie des étudiantes et des étudiants québécois de 2013 s'inscrit dans la continuité de celles de 2007 et de 2002, favorisant ainsi les comparaisons entre les trois. Plusieurs éléments permettent en effet de croire que les résultats obtenus aux trois enquêtes peuvent être comparés. Ainsi, la population cible est la même dans les trois cas. De plus, la stratégie d'échantillonnage a été maintenue pour les trois éditions de même que la composition et la taille des échantillons. Les questionnaires utilisés sont, à peu de chose près, les mêmes et la méthode de collecte, identique dans les trois cas.

Non seulement la présente enquête nous informe sur les conditions de vie que présentaient les étudiantes et les étudiants en 2013, mais elle fournit également l'occasion d'examiner l'évolution de ces conditions de vie au cours de la dernière décennie.

Il est à noter cependant que des modifications ont été apportées à la présentation de certaines estimations ayant une dispersion et une asymétrie importantes. La présentation par catégories a alors été préférée pour mieux représenter la distribution des données.

## Références

LOHR, S. L. (1999). *Sampling: Design and Analysis*. États-Unis : Duxbury Press, 494 p. ISBN : 0-534-35361-4.

STATISTIQUE CANADA (2010). *Méthodes et pratiques d'enquête*. Ottawa : numéro de catalogue 12-587-X. ISBN : 978-1-100-95206-2.

Site Web permettant de calculer une taille d'échantillon et une marge d'erreur : <http://fr.gmi-mr.com/solutions/sample-size-calculator.php> (consulté le 4 novembre 2013).

## Conclusion

Cette enquête sur les conditions de vie des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université visait essentiellement à mieux connaître les conditions de vie des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et des non-bénéficiaires. En effet, la comparaison de ces deux groupes met en évidence certains facteurs qui les distinguent.

L'enquête visait également à tirer des conclusions générales quant à la réalisation de la mission du Programme de prêts et bourses, qui est de lever les obstacles financiers pour les étudiantes et les étudiants qui souhaitent poursuivre une formation professionnelle au secondaire ou des études postsecondaires, mais qui n'ont pas les ressources financières nécessaires pour y parvenir.

### Les caractéristiques principales des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses

En ce qui concerne les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, la première conclusion qui peut être tirée de l'enquête est que, compte tenu des montants d'aide accordés dans le cadre du Programme, leur condition financière n'est pas différente de celle des non-bénéficiaires. Les différences les plus importantes observées entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires résident davantage dans les aspects sociodémographiques.

En effet, les bénéficiaires sont plus âgés que les non-bénéficiaires et une large majorité ne résident pas chez leurs parents pendant l'année scolaire. De plus, elles et ils présentent une propension plus importante à avoir des enfants à charge. Par ailleurs, plus du tiers des bénéficiaires effectuent un retour aux études comparativement à 20,0 % des non-bénéficiaires. En outre, pour une plus grande proportion de bénéficiaires, les parents ne vivent pas ensemble, ont un niveau de scolarité moins élevé et occupent un emploi moins rémunérateur.

Il a également été constaté que les bénéficiaires, qui résident en majorité ailleurs que chez leurs parents, doivent, dans une plus grande proportion, assumer des frais de logement, qui constituent d'ailleurs la dépense la plus importante. Les bénéficiaires sont aussi plus nombreux à devoir payer des frais d'alimentation et de communication et le montant de ces factures est plus élevé pour ces derniers que pour les non-bénéficiaires. De plus, une présence d'enfants à charge plus fréquente contribue à hausser leurs dépenses.

Une autre tendance spécifique des bénéficiaires est leur endettement plus élevé. Le fait de bénéficier du Programme de prêts et bourses est en effet directement associé à un endettement plus important. Cela est aisément compréhensible dans la mesure où, dans le cadre du Programme, l'aide financière est d'abord attribuée sous forme de prêt.

Par ailleurs, bien qu'ils doivent, dans une plus grande mesure, assumer les dépenses les plus importantes (logement et alimentation), les bénéficiaires demeurent moins nombreux à occuper un emploi, tant pendant la saison estivale qu'au cours de l'année scolaire. Nous constatons également chez ces derniers une plus faible propension à recevoir une contribution financière des parents. Que ces étudiantes et ces étudiants soient plus âgés, qu'ils soient souvent autonomes et qu'ils présentent une plus forte tendance à avoir des enfants à charge sont autant d'éléments qui expliquent qu'une minorité d'entre eux (34,9 %) aient déclaré recevoir une aide financière de leurs parents.

Toutefois, l'absence de contribution financière des parents ne semble pas avoir d'impact négatif significatif sur les conditions de vie des bénéficiaires du Programme, car elles et ils ne travaillent pas davantage et jouissent de ressources financières comparables à celles des non-bénéficiaires. Ainsi, leur revenu total moyen s'établit à 14 238 \$ comparativement à 13 989 \$ pour les non-bénéficiaires.

## **L'impact du statut au Programme de prêts et bourses sur le cheminement scolaire**

Une autre conclusion de l'enquête est que le cheminement scolaire des bénéficiaires est relativement semblable à celui des non-bénéficiaires. Ainsi, même si l'enquête ne comportait pas de questions précises sur la réussite scolaire des étudiantes et des étudiants, certaines variables indiquent que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires suivent des parcours scolaires similaires.

L'une des variables révélatrices à ce sujet est la propension des étudiantes et des étudiants à avoir déjà interrompu le programme d'études auquel ils étaient inscrits au moment du sondage. Bien que le deuxième chapitre de l'enquête révèle un taux d'interruption des études légèrement supérieur chez les bénéficiaires (10,6 %) comparativement aux non-bénéficiaires (8,7 %), les taux d'interruption de ces deux groupes demeurent relativement faibles et peu éloignés l'un de l'autre.

Le faible taux d'interruption des études, conjugué au fait qu'une minorité d'étudiantes et d'étudiants seulement ont mentionné des raisons financières pour expliquer cette interruption, tant chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires, permet d'affirmer que le manque de ressources financières ne contribue pas de façon importante à l'interruption des études.

L'enquête a aussi révélé que les bénéficiaires, à l'instar des non-bénéficiaires, prévoient majoritairement terminer leur programme d'études en respectant le temps prévu. Le soutien reçu du Programme de prêts et bourses ne contribue donc pas à prolonger la durée des études.

Par ailleurs, le fait que les bénéficiaires soient proportionnellement moins nombreux que les non-bénéficiaires à occuper un emploi tend également à confirmer qu'ils ne doivent pas faire face à des conditions particulières qui risquent de nuire à leur réussite scolaire.

Enfin, étant donné les revenus semblables dont disposent les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, y compris les sommes reçues sous forme de prêts et de bourses de même que les contributions des parents, du conjoint ou de la conjointe, nous pouvons conclure que les bénéficiaires ne souffrent pas davantage d'un manque de ressources financières que les non-bénéficiaires.

## **Les objectifs généraux du Programme de prêts et bourses**

Deux constats ressortent de l'enquête quant à l'atteinte des objectifs généraux du Programme de prêts et bourses.

D'une part, le Programme répond en grande partie à un besoin réel d'une aide financière aux études. Les caractéristiques propres aux bénéficiaires montrent que, globalement, les paramètres du Programme permettent de cibler une clientèle qui éprouve des besoins différents. Cela ressort particulièrement lorsque l'on observe que les parents des bénéficiaires ont généralement des revenus plus faibles que ceux des non-bénéficiaires, que les bénéficiaires doivent généralement faire face à des dépenses de base plus élevées, qu'elles et ils sont beaucoup moins nombreux à profiter d'une contribution financière de leurs parents et qu'elles et ils ont davantage de responsabilités familiales.

D'autre part, il semble que le Programme de prêts et bourses permette à des étudiantes et à des étudiants qui n'y étaient peut-être pas disposés à accéder à des études supérieures. En effet, les parents des bénéficiaires, comparativement à ceux des non-bénéficiaires, ont bien souvent une moins grande scolarité (par exemple, plus de 43,9 % des pères des bénéficiaires n'ont pas terminé leurs études secondaires ou ont terminé le secondaire seulement) et occupent des emplois moins rémunérateurs. Cette situation laisse croire que le Programme de prêts et bourses peut amener des étudiantes et des étudiants à faire des études plus avancées que leurs parents. En ce sens, ce programme peut être vu comme un des outils destinés à démocratiser les études professionnelles et supérieures en offrant un choix aux étudiantes et aux étudiants qui souhaitent poursuivre des études avancées, mais qui n'ont pas les moyens de le faire.

## **Les comparaisons avec les enquêtes de 2007 et de 2002**

La comparaison des résultats de l'enquête de 2013 avec ceux des enquêtes de 2007 et de 2002 révèle quelques changements notables à certains égards. Ainsi, l'âge moyen des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses a augmenté depuis 2002, passant de 23 à 25 ans, notamment en raison d'une plus grande proportion de bénéficiaires de la formation professionnelle au secondaire. De plus, les bénéficiaires ayant des enfants à charge sont en plus grande proportion que lors des enquêtes précédentes.

En outre, la proportion de bénéficiaires qui effectuent un retour aux études a atteint 37,8 %, ce qui représente une nette progression depuis 2007, où le taux était de 31,8 %.

La situation des familles des étudiantes et des étudiants a aussi connu des modifications au cours de la dernière décennie. Entre autres, un plus grand nombre de parents ne vivaient pas ensemble en 2013 par rapport à 2007 et à 2002. La situation des mères s'est améliorée tant au chapitre de l'emploi qu'en ce qui concerne le niveau de scolarité, alors que ces paramètres sont demeurés plutôt stables chez les pères.

Les dépenses des étudiantes et des étudiants ont progressé substantiellement pour ce qui est du transport et, dans une moindre mesure, du logement et de l'alimentation, alors qu'elles ont semblé diminuer pour les loisirs et les sorties ainsi que les vêtements et les chaussures. Toutefois, le rythme de croissance des dépenses des étudiantes et des étudiants semble avoir été moindre que celui de leur revenu total moyen, ce qui laisse croire que leurs conditions financières ont eu plutôt tendance à s'améliorer au cours des dernières années.

## Annexe 1 – Le profil sociodémographique

Tableau 1.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le statut au Programme de prêts et bourses, par ordre d'enseignement

	Bénéficiaires %	Non-bénéficiaires %	Total %
Secondaire (formation professionnelle)	34,4	65,6	100,0
Collégial	22,0	78,0	100,0
Université	35,0	65,0	100,0
<b>Total</b>	<b>29,0</b>	<b>71,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 1.1.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le sexe, par ordre d'enseignement

	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
Secondaire (formation professionnelle)	45,3	54,7	100,0
Collégial	58,8	41,2	100,0
Université	57,8	42,2	100,0
<b>Total</b>	<b>56,6</b>	<b>43,4</b>	<b>100,0</b>

Tableau 1.1.3 – Âge moyen des étudiantes et des étudiants, par ordre d'enseignement et par statut au Programme de prêts et bourses

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur
Secondaire (formation professionnelle)	27,7	27,2	28,3	24,6	23,9	25,3	25,7	25,2	26,2
Collégial	23,3	22,9	23,6	19,4	19,3	19,6	20,3	20,1	20,4
Université	25,3	25,0	25,5	23,2	23,0	23,4	23,9	23,7	24,1
<b>Total</b>	<b>24,9</b>	<b>24,7</b>	<b>25,1</b>	<b>21,5</b>	<b>21,3</b>	<b>21,6</b>	<b>22,5</b>	<b>22,3</b>	<b>22,6</b>

**Tableau 1.1.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le groupe d'âge, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 20 ans	21,2	20,1	22,3	46,4	45,0	47,8	39,1	38,0	40,2
20-24 ans	39,5	38,0	41,0	39,0	37,6	40,4	39,1	38,0	40,2
25-29 ans	17,1	15,9	18,3	6,5	5,9	7,1	9,6	9,0	10,1
30-34 ans	10,3	9,3	11,2	3,3	2,9	3,7	5,3	4,9	5,7
35 ans ou plus	11,9	11,0	12,9	4,8	4,3	5,4	6,9	6,4	7,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le groupe d'âge, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 20 ans	29,7	27,2	32,2	67,5	66,1	68,9	10,7	9,4	12,0	39,1	38,0	40,2
20-24 ans	29,2	26,6	31,7	21,6	20,4	22,9	61,6	59,9	63,3	39,1	38,0	40,2
25-29 ans	13,7	12,0	15,5	4,0	3,5	4,6	14,4	13,2	15,5	9,6	9,0	10,1
30-34 ans	9,4	7,9	10,9	2,9	2,4	3,3	6,7	6,0	7,4	5,3	4,9	5,7
35 ans ou plus	18,0	16,0	20,1	3,9	3,4	4,5	6,6	5,9	7,4	6,9	6,4	7,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'état civil, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Célibataire	79,1	77,8	80,3	79,2	78,1	80,3	79,2	78,3	80,0
Avec conjoint ou conjointe	19,6	18,4	20,9	18,9	17,8	20,0	19,2	18,4	20,0
<i>Marié</i>	7,2	6,5	7,9	5,9	5,3	6,5	6,4	6,0	6,9
<i>Conjoint de fait</i>	12,4	11,4	13,5	13,0	12,0	14,0	12,8	12,0	13,5
Séparé, divorcé ou veuf	1,0	0,7	1,3	1,8	1,5	2,1	1,4	1,2	1,7
Non-réponse	0,3			0,2			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'état civil, par sexe et par ordre d'enseignement**

Secondaire (formation professionnelle)

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Célibataire	70,8	67,5	74,1	57,5	53,5	61,4	64,8	62,2	67,3
Avec conjoint ou conjointe	26,9	23,7	30,1	34,3	30,5	38,1	30,2	27,8	32,7
Séparé, divorcé ou veuf	2,3	1,1	3,4	7,7	5,7	9,8	4,7	3,6	5,9
Non-réponse	-			0,6			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Collégial

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Célibataire	85,0	83,3	86,7	82,0	80,5	83,5	83,3	82,1	84,4
Avec conjoint ou conjointe	14,1	12,5	15,8	17,0	15,5	18,5	15,8	14,7	17,0
Séparé, divorcé ou veuf	0,6	0,3	1,0	0,8	0,5	1,1	0,7	0,5	1,0
Non-réponse	0,2			0,2			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Université

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Célibataire	76,0	73,8	78,2	81,4	79,7	83,2	79,1	77,8	80,5
Avec conjoint ou conjointe	22,6	20,5	24,7	17,1	15,4	18,8	19,4	18,1	20,8
Séparé, divorcé ou veuf	0,9	0,5	1,3	1,4	1,0	1,8	1,2	0,9	1,5
Non-réponse	0,5			< 0,1			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Célibataire	79,1	77,8	80,3	79,2	78,1	80,3	79,2	78,3	80,0
Avec conjoint ou conjointe	19,6	18,4	20,9	18,9	17,8	20,0	19,2	18,4	20,0
Séparé, divorcé ou veuf	1,0	0,7	1,3	1,8	1,5	2,1	1,4	1,2	1,7
Non-réponse	0,3			0,2			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'état civil, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Célibataire	71,9	70,6	73,3	82,1	81,1	83,1	79,2	78,3	80,0
Avec conjoint ou conjointe	25,3	23,9	26,6	16,7	15,7	17,7	19,2	18,4	20,0
Séparé, divorcé ou veuf	2,7	2,3	3,2	0,9	0,7	1,2	1,4	1,2	1,7
Non-réponse	0,1			0,3			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'enfants à charge, par statut au Programme de prêts et bourses et par ordre d'enseignement**

Secondaire (formation professionnelle)

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Sans enfant à charge	62,5	59,2	65,7	82,0	79,0	84,9	75,3	73,0	77,5
Avec enfants à charge	37,3	34,0	40,5	18,0	15,1	21,0	24,6	22,4	26,9
Non-réponse	0,3			-			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Collégial

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Sans enfant à charge	83,9	82,1	85,7	97,3	96,7	97,9	94,4	93,7	95,0
Avec enfants à charge	16,1	14,3	17,9	2,6	2,0	3,2	5,6	4,9	6,2
Non-réponse	< 0,1			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Université

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Sans enfant à charge	87,5	85,9	89,1	94,1	93,1	95,0	91,8	90,9	92,6
Avec enfants à charge	12,3	10,8	13,9	5,9	5,0	6,9	8,2	7,3	9,0
Non-réponse	0,2			-			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Sans enfant à charge	82,4	81,2	83,5	94,2	93,6	94,8	90,8	90,3	91,4
Avec enfants à charge	17,5	16,3	18,6	5,7	5,1	6,3	9,1	8,6	9,7
Non-réponse	0,1			< 0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.10 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'enfants à charge, par sexe et par ordre d'enseignement**

Secondaire (formation professionnelle)

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans enfant à charge</b>	85,6	83,2	88,0	62,8	59,0	66,6	75,3	73,0	77,5
<b>Avec enfants à charge</b>	14,2	11,8	16,7	37,2	33,4	41,0	24,6	22,4	26,9
<b>Non-réponse</b>	0,2			-			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Collégial

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans enfant à charge</b>	95,7	94,8	96,6	93,4	92,5	94,3	94,4	93,7	95,0
<b>Avec enfants à charge</b>	4,3	3,4	5,2	6,4	5,6	7,3	5,6	4,9	6,2
<b>Non-réponse</b>	< 0,1			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Université

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans enfant à charge</b>	91,7	90,5	92,9	91,8	90,7	93,0	91,8	90,9	92,6
<b>Avec enfants à charge</b>	8,2	7,0	9,4	8,2	7,0	9,3	8,2	7,3	9,0
<b>Non-réponse</b>	0,1			-			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans enfant à charge</b>	92,4	91,7	93,2	89,6	88,8	90,4	90,8	90,3	91,4
<b>Avec enfants à charge</b>	7,5	6,8	8,2	10,4	9,6	11,2	9,1	8,6	9,7
<b>Non-réponse</b>	0,1			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.11 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'enfants à charge, par sexe et par état civil**

Célibataire

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans enfant à charge</b>	99,2	99,0	99,5	96,8	96,3	97,3	97,9	97,6	98,2
<b>Avec enfants à charge</b>	0,6	0,4	0,9	3,1	2,6	3,6	2,0	1,7	2,3
<b>Non-réponse</b>	0,1			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Avec conjoint ou conjointe

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans enfant à charge</b>	67,0	63,9	70,1	64,4	61,5	67,3	65,6	63,4	67,7
<b>Avec enfants à charge</b>	33,0	29,9	36,1	35,6	32,7	38,5	34,4	32,3	36,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Séparé, divorcé ou veuf

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans enfant à charge</b>	49,4	34,8	64,1	32,9	24,3	41,6	38,0	30,4	45,5
<b>Avec enfants à charge</b>	50,6	35,9	65,2	67,1	58,4	75,7	62,0	54,5	69,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans enfant à charge</b>	92,4	91,7	93,2	89,6	88,8	90,4	90,8	90,3	91,4
<b>Avec enfants à charge</b>	7,5	6,8	8,2	10,4	9,6	11,2	9,1	8,6	9,7
<b>Non-réponse</b>	0,1			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.12 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont des enfants à charge selon le nombre d'enfants**

	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Un enfant</b>	49,3	44,7	53,9
<b>Deux enfants</b>	33,9	29,6	38,2
<b>Trois enfants ou plus</b>	16,8	13,5	20,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.13 – Âge moyen des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'enfants à charge, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans enfant à charge</b>	22,8	22,3	23,3	19,4	19,3	19,5	22,9	22,8	23,1	21,3	21,2	21,4
<b>Avec enfants à charge</b>	34,4	33,7	35,2	34,4	33,5	35,3	35,1	34,3	35,8	34,7	34,2	35,1
<b>Non-réponse</b>	29,0			19,7			24,0			22,6		
<b>Total</b>	<b>25,7</b>			<b>20,3</b>			<b>23,9</b>			<b>22,5</b>		

**Tableau 1.1.14 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le pays de naissance**

	%	IC inférieur	IC supérieur	% (sans le Canada)	IC inférieur (sans le Canada)	IC supérieur (sans le Canada)
<b>Canada</b>	85,3	84,6	86,0	.	.	.
<b>Chine</b>	1,3	1,1	1,6	9,0	7,2	10,7
<b>Maroc</b>	1,3	1,1	1,5	8,9	7,4	10,4
<b>Algérie</b>	1,0	0,8	1,2	6,9	5,6	8,2
<b>France</b>	0,9	0,7	1,1	6,4	5,0	7,7
<b>Colombie</b>	0,8	0,7	1,0	5,6	4,5	6,7
<b>Haiti</b>	0,8	0,6	1,0	5,3	4,1	6,4
<b>Roumanie</b>	0,5	0,3	0,6	3,3	2,3	4,2
<b>Mexique</b>	0,5	0,3	0,6	3,3	2,3	4,3
<b>Cameroun</b>	0,4	0,3	0,5	2,7	2,0	3,4
<b>Liban</b>	0,4	0,2	0,5	2,5	1,7	3,3
<b>Iran</b>	0,3	0,2	0,4	2,2	1,6	2,9
<b>Tunisie</b>	0,2	0,1	0,3	1,4	0,9	1,8
<b>Côte d'Ivoire</b>	0,2	0,1	0,2	1,1	0,7	1,6
<b>Autres</b>	6,1	5,6	6,6	41,6	39,0	44,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.15 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le statut au Programme de prêts et bourses, par lieu de naissance**

	Canada			Autres pays			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Bénéficiaires</b>	25,7	24,9	26,6	47,8	45,2	50,4	29,0	28,1	29,8
<b>Non-bénéficiaires</b>	74,3	73,4	75,1	52,2	49,6	54,8	71,0	70,2	71,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.16 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de naissance, par sexe et par ordre d'enseignement**

Secondaire (formation professionnelle)

	Femmes			Hommes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Canada</b>	78,5	75,3	81,6	83,4	80,8	86,0	81,2	79,2	83,2
<b>Autres pays</b>	21,5	18,4	24,7	16,6	14,0	19,2	18,8	16,8	20,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Collégial

	Femmes			Hommes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Canada</b>	89,6	88,4	90,7	87,5	85,9	89,0	88,7	87,8	89,6
<b>Autres pays</b>	10,4	9,3	11,6	12,5	11,0	14,1	11,3	10,4	12,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Université

	Femmes			Hommes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Canada</b>	84,0	82,4	85,7	81,2	79,2	83,1	82,8	81,6	84,1
<b>Autres pays</b>	16,0	14,3	17,6	18,8	16,9	20,8	17,2	15,9	18,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Femmes			Hommes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Canada</b>	86,1	85,1	87,0	84,3	83,2	85,4	85,3	84,6	86,0
<b>Autres pays</b>	13,9	13,0	14,9	15,7	14,6	16,8	14,7	14,0	15,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.1.17 – Âge moyen des étudiantes et des étudiants par lieu de naissance**

	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur
<b>Autres pays</b>	28,0	27,5	28,5
<b>Canada</b>	21,5	21,4	21,6
<b>Total</b>	22,5	22,3	22,6

**Tableau 1.2.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la langue d'enseignement, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Anglais</b>	6,4	5,0	7,8	14,9	13,8	16,1	20,2	18,7	21,8	16,0	15,2	16,9
<b>Français</b>	93,6	92,2	95,0	85,1	83,9	86,2	79,8	78,2	81,3	84,0	83,1	84,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le statut au Programme de prêts et bourses, par langue d'enseignement**

	Anglais			Français			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Bénéficiaires</b>	16,2	14,5	17,9	31,4	30,4	32,4	29,0	28,1	29,8
<b>Non-bénéficiaires</b>	83,8	82,1	85,5	68,6	67,6	69,6	71,0	70,2	71,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.2.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence, par statut au Programme de prêts et bourses et par ordre d'enseignement**

Secondaire (formation professionnelle)

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Résidents*</b>	22,5	19,7	25,2	60,6	57,0	64,3	47,5	44,8	50,3
<b>Non-résidents</b>	77,0	74,2	79,8	39,0	35,4	42,7	52,1	49,3	54,8
<b>Non-réponse</b>	0,5			0,3			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Collégial

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Résidents*</b>	37,1	34,9	39,2	81,5	80,0	83,0	71,7	70,4	73,0
<b>Non-résidents</b>	62,9	60,8	65,1	18,5	17,0	20,0	28,3	27,0	29,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Université

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Résidents*</b>	21,9	19,9	23,9	49,6	47,1	52,1	39,9	38,1	41,8
<b>Non-résidents</b>	78,0	76,0	80,0	50,2	47,7	52,7	59,9	58,1	61,8
<b>Non-réponse</b>	< 0,1			0,2			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Résidents*</b>	27,3	26,0	28,6	66,9	65,6	68,2	55,4	54,3	56,5
<b>Non-résidents</b>	72,6	71,3	73,9	33,0	31,7	34,3	44,5	43,4	45,6
<b>Non-réponse</b>	0,1			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 1.2.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence, par groupe d'âge**

	Résidents*			Non-résidents			Non-réponse			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Moins de 20 ans</b>	82,1	80,8	83,4	17,8	16,5	19,1	0,1			100,0
<b>20-24 ans</b>	54,5	52,7	56,4	45,3	43,5	47,2	0,1			100,0
<b>25-29 ans</b>	17,0	14,5	19,5	83,0	80,5	85,5	-			100,0
<b>30-34 ans</b>	5,0	3,1	6,9	95,0	93,1	96,9	-			100,0
<b>35 ans ou plus</b>	1,1	0,4	1,9	98,7	97,9	99,5	0,2			100,0
<b>Total</b>	<b>55,4</b>			<b>44,5</b>			<b>0,1</b>			<b>100,0</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 1.2.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence, par sexe**

	Femmes			Hommes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Résidents*</b>	54,1	52,7	55,6	57,1	55,5	58,7	55,4	54,3	56,5
<b>Non-résidents</b>	45,8	44,4	47,3	42,7	41,1	44,3	44,5	43,4	45,6
<b>Non-réponse</b>	< 0,1			0,2			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 1.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'un transport en commun, par statut au Programme de prêts et bourses et par ordre d'enseignement**

Secondaire (formation professionnelle)

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Existant</b>	76,3	73,5	79,2	77,0	73,9	80,2	76,8	74,5	79,1
<b>Inexistant</b>	22,3	19,6	25,1	22,0	18,9	25,1	22,1	19,9	24,4
<b>Non-réponse</b>	1,3			1,0			1,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Collégial

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Existant</b>	85,6	83,9	87,2	90,7	89,6	91,9	89,6	88,7	90,5
<b>Inexistant</b>	13,7	12,1	15,2	8,9	7,8	10,0	9,9	9,0	10,9
<b>Non-réponse</b>	0,8			0,4			0,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Université

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Existant</b>	94,5	93,3	95,6	95,7	94,7	96,8	95,3	94,5	96,1
<b>Inexistant</b>	5,3	4,2	6,4	4,1	3,1	5,1	4,5	3,8	5,3
<b>Non-réponse</b>	0,2			0,2			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Existant</b>	88,6	87,7	89,5	91,0	90,2	91,8	90,3	89,7	90,9
<b>Inexistant</b>	10,8	9,9	11,7	8,6	7,9	9,4	9,3	8,7	9,9
<b>Non-réponse</b>	0,6			0,4			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.2.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le moyen de transport utilisé, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Marche à pied	18,5	17,3	19,7	11,7	10,8	12,7	13,7	12,9	14,5
Vélo	1,8	1,4	2,2	1,4	1,1	1,7	1,5	1,3	1,8
Transport en commun	43,8	42,3	45,3	44,8	43,3	46,2	44,5	43,4	45,6
Automobile personnelle	32,0	30,6	33,4	38,4	37,0	39,8	36,5	35,5	37,6
Covoiturage	3,3	2,8	3,9	3,3	2,8	3,8	3,3	3,0	3,7
Autres	0,5	0,3	0,7	0,4	0,2	0,5	0,4	0,3	0,5
Non-réponse	< 0,1			-			< 0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.2.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le moyen de transport utilisé, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Marche à pied	5,2	4,0	6,4	11,3	10,4	12,2	19,0	17,6	20,5	13,7	12,9	14,5
Vélo	1,0	0,5	1,5	0,8	0,5	1,1	2,5	2,0	3,0	1,5	1,3	1,8
Transport en commun	25,4	23,0	27,7	44,4	42,9	46,0	50,5	48,7	52,4	44,5	43,4	45,6
Automobile personnelle	60,9	58,3	63,5	38,8	37,3	40,4	26,4	24,7	28,0	36,5	35,5	37,6
Covoiturage	7,4	6,0	8,8	4,0	3,4	4,6	1,3	0,9	1,7	3,3	3,0	3,7
Autres	0,1	0,0	0,2	0,6	0,4	0,9	0,3	0,1	0,4	0,4	0,3	0,5
Non-réponse	-			-			< 0,1			< 0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 1.3.1 – Comparaison des principales variables sociodémographiques, 2013, 2007 et 2002**

	2002	2007	2013
<b>Âge moyen</b>			
Population totale	22 ans	22 ans	23 ans
Secondaire (formation professionnelle)	23 ans	25 ans	26 ans
Collégial	21 ans	20 ans	20 ans
Université	24 ans	24 ans	24 ans
Proportion d'hommes	44,1 %	44,6 %	43,4 %
Proportion de femmes	55,9 %	55,4 %	56,6 %

	2002	2007	2013
<b>Proportion de bénéficiaires</b>			
Population totale	30,5 %	30,0 %	29,0 %
Secondaire (formation professionnelle)	20,6 %	22,7 %	34,4 %
Collégial	26,4 %	24,2 %	22,0 %
Université	39,7 %	39,1 %	35,0 %
<b>Âge moyen des bénéficiaires</b>	23 ans	24 ans	25 ans
<b>Langue d'enseignement des bénéficiaires</b>			
Français	82,1 %	85,0 %	84,0 %
Anglais	16,2 %	14,3 %	16,0 %
<b>État civil</b>			
Célibataire	85,3 %	82,8 %	79,2 %
Marié	5,2 %	6,2 %	6,4 %
Conjoint de fait	7,9 %	9,1 %	12,8 %
Marié + Conjoint de fait	13,1 %	15,3 %	19,2 %
<b>Lieu de résidence – Population totale</b>			
Résidents	54,6 %	55,0 %	55,4 %
Non-résidents	46,4 %	45,0 %	44,5 %
<b>Proportion de bénéficiaires non-résidents</b>	71,3 %	72,9 %	72,6 %
<b>Enfants à charge – Population totale</b>	8,3 %	9,3 %	9,1 %
<b>Enfants à charge – Bénéficiaires</b>	12,4 %	15,2 %	17,5 %
<b>Âge moyen – Avec enfants à charge</b>	34 ans	34 ans	35 ans
<b>Âge moyen – Sans enfant à charge</b>	21 ans	21 ans	21 ans

## Annexe 2 – Le cheminement scolaire

Tableau 2.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation principale avant leur première inscription au programme d'études, par ordre d'enseignement

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Aux études	37,8	35,2	40,5	82,2	81,1	83,4	77,0	75,5	78,4	74,3	73,4	75,2
Autres activités	61,8	59,1	64,4	17,6	16,4	18,7	22,9	21,5	24,4	25,5	24,6	26,4
<i>En emploi</i>	43,7	41,0	46,4	14,3	13,2	15,3	20,1	18,7	21,4	20,5	19,6	21,3
<i>Prestataire de l'assurance-emploi</i>	6,5	5,1	7,8	1,3	1,0	1,6	0,5	0,3	0,6	1,6	1,4	1,9
<i>Prestataire d'une aide financière de dernier recours</i>	5,8	4,6	7,0	0,7	0,5	0,9	0,5	0,3	0,7	1,3	1,1	1,5
<i>Sans emploi ou à la maison</i>	4,1	3,1	5,1	0,7	0,5	1,0	1,0	0,7	1,3	1,3	1,0	1,5
<i>En congé de maternité ou mère au foyer</i>	1,3	0,7	1,9	0,5	0,3	0,7	0,4	0,2	0,6	0,6	0,4	0,7
<i>Autres</i>	0,4	0,1	0,7	0,1	0,0	0,2	0,5	0,3	0,8	0,3	0,2	0,4
Non-réponse	0,4			0,2			0,1			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Tableau 2.1.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation principale avant leur première inscription au programme d'études, par statut au Programme de prêts et bourses

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Aux études	61,9	60,5	63,4	79,3	78,2	80,5	74,3	73,4	75,2
Autres activités	37,8	36,3	39,3	20,5	19,4	21,6	25,5	24,6	26,4
<i>En emploi</i>	28,3	26,9	29,7	17,3	16,3	18,3	20,5	19,6	21,3
<i>Prestataire de l'assurance-emploi</i>	2,7	2,2	3,1	1,2	0,9	1,5	1,6	1,4	1,9
<i>Prestataire d'une aide financière de dernier recours</i>	2,8	2,3	3,2	0,7	0,5	0,9	1,3	1,1	1,5
<i>Sans emploi ou à la maison</i>	2,2	1,7	2,6	0,9	0,6	1,1	1,3	1,0	1,5
<i>En congé de maternité ou mère au foyer</i>	1,3	1,0	1,7	0,2	0,1	0,4	0,6	0,4	0,7
<i>Autres</i>	0,6	0,4	0,8	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,4
Non-réponse	0,2			0,2			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.1.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation principale avant leur première inscription au programme d'études, par statut au Programme de prêts et bourses et par ordre d'enseignement**

Secondaire (formation professionnelle)

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Aux études</b>	29,3	26,2	32,3	42,3	38,6	46,0	37,8	35,2	40,5
<b>Autres activités</b>	70,2	67,1	73,2	57,4	53,6	61,1	61,8	59,1	64,4
<i>En emploi</i>	45,5	42,2	48,8	42,7	39,0	46,4	43,7	41,0	46,4
<i>Prestataire de l'assurance-emploi</i>	6,4	4,8	8,1	6,5	4,6	8,3	6,5	5,1	7,8
<i>Prestataire d'une aide financière de dernier recours</i>	9,6	7,6	11,5	3,8	2,4	5,3	5,8	4,6	7,0
<i>Sans emploi ou à la maison</i>	5,7	4,2	7,3	3,2	1,9	4,6	4,1	3,1	5,1
<i>En congé de maternité ou mère au foyer</i>	2,3	1,3	3,3	0,8	0,1	1,5	1,3	0,7	1,9
<i>Autres</i>	0,6	0,1	1,1	0,3	0,0	0,7	0,4	0,1	0,7
<b>Non-réponse</b>	0,6			0,3			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Collégial

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Aux études</b>	65,1	62,9	67,3	87,1	85,8	88,4	82,2	81,1	83,4
<b>Autres activités</b>	34,7	32,4	36,9	12,7	11,5	14,0	17,6	16,4	18,7
<i>En emploi</i>	25,0	23,0	27,0	11,2	10,0	12,4	14,3	13,2	15,3
<i>Prestataire de l'assurance-emploi</i>	3,4	2,5	4,3	0,7	0,4	1,0	1,3	1,0	1,6
<i>Prestataire d'une aide financière de dernier recours</i>	2,3	1,6	3,0	0,3	0,1	0,5	0,7	0,5	0,9
<i>Sans emploi ou à la maison</i>	2,0	1,3	2,7	0,4	0,1	0,6	0,7	0,5	1,0
<i>En congé de maternité ou mère au foyer</i>	1,5	0,9	2,1	0,2	0,0	0,3	0,5	0,3	0,7
<i>Autres</i>	0,5	0,2	0,9	.	.	.	0,1	0,0	0,2
<b>Non-réponse</b>	0,2			0,2			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Université

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Aux études</b>	69,8	67,6	72,0	80,8	79,0	82,7	77,0	75,5	78,4
<b>Autres activités</b>	30,0	27,8	32,2	19,1	17,2	21,0	22,9	21,5	24,4
<i><b>En emploi</b></i>	25,3	23,2	27,4	17,3	15,5	19,1	20,1	18,7	21,4
<i><b>Prestataire de l'assurance-emploi</b></i>	1,0	0,6	1,4	0,2	0,1	0,3	0,5	0,3	0,6
<i><b>Prestataire d'une aide financière de dernier recours</b></i>	1,0	0,5	1,4	0,2	0,0	0,5	0,5	0,3	0,7
<i><b>Sans emploi ou à la maison</b></i>	1,2	0,6	1,7	0,9	0,5	1,2	1,0	0,7	1,3
<i><b>En congé de maternité ou mère au foyer</b></i>	0,9	0,4	1,4	0,1	0,0	0,2	0,4	0,2	0,6
<i><b>Autres</b></i>	0,7	0,3	1,0	0,4	0,1	0,8	0,5	0,3	0,8
<b>Non-réponse</b>	0,2			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Aux études</b>	61,9	60,5	63,4	79,3	78,2	80,5	74,3	73,4	75,2
<b>Autres activités</b>	37,8	36,3	39,3	20,5	19,4	21,6	25,5	24,6	26,4
<i><b>En emploi</b></i>	28,3	26,9	29,7	17,3	16,3	18,3	20,5	19,6	21,3
<i><b>Prestataire de l'assurance-emploi</b></i>	2,7	2,2	3,1	1,2	0,9	1,5	1,6	1,4	1,9
<i><b>Prestataire d'une aide financière de dernier recours</b></i>	2,8	2,3	3,2	0,7	0,5	0,9	1,3	1,1	1,5
<i><b>Sans emploi ou à la maison</b></i>	2,2	1,7	2,6	0,9	0,6	1,1	1,3	1,0	1,5
<i><b>En congé de maternité ou mère au foyer</b></i>	1,3	1,0	1,7	0,2	0,1	0,4	0,6	0,4	0,7
<i><b>Autres</b></i>	0,6	0,4	0,8	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,4
<b>Non-réponse</b>	0,2			0,2			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.1.4 – Âge moyen des étudiantes et des étudiants selon la situation principale avant leur première inscription au programme d'études**

	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur
Aux études	20,5	20,4	20,6
Autres activités	28,2	27,8	28,5
<i>En emploi</i>	33,4	32,5	34,2
<i>Prestataire de l'assurance-emploi</i>	26,9	26,5	27,2
<i>Prestataire d'une aide financière de dernier recours</i>	34,3	33,2	35,4
<i>Sans emploi ou à la maison</i>	31,1	29,8	32,4
<i>En congé de maternité ou mère au foyer</i>	35,4	33,3	37,5
<i>Autres</i>	34,0	31,2	36,7
Non-réponse	28,3	24,7	32,0
<b>Total</b>	<b>22,5</b>	<b>22,3</b>	<b>22,6</b>

**Tableau 2.1.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation principale avant leur première inscription au programme d'études, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Aux études	73,4	72,0	74,8	75,0	73,8	76,2	74,3	73,4	75,2
Autres activités	26,4	25,0	27,7	24,9	23,7	26,1	25,5	24,6	26,4
<i>En emploi</i>	22,1	20,8	23,4	19,2	18,1	20,3	20,5	19,6	21,3
<i>Prestataire de l'assurance-emploi</i>	1,7	1,3	2,0	1,6	1,3	1,9	1,6	1,4	1,9
<i>Prestataire d'une aide financière de dernier recours</i>	1,3	1,0	1,6	1,3	1,0	1,5	1,3	1,1	1,5
<i>Sans emploi ou à la maison</i>	1,0	0,8	1,3	1,4	1,1	1,8	1,3	1,0	1,5
<i>En congé de maternité ou mère au foyer</i>	-	-	-	1,0	0,7	1,2	0,6	0,4	0,7
<i>Autres</i>	0,2	0,1	0,3	0,4	0,2	0,6	0,3	0,2	0,4
Non-réponse	0,3			0,1			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.2.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'interruption ou non du programme d'études, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Programme d'études interrompu	10,6	9,7	11,6	8,7	7,9	9,5	9,2	8,6	9,9
Programme d'études non interrompu	89,2	88,3	90,2	91,3	90,5	92,1	90,7	90,1	91,4
Non-réponse	0,1			-			< 0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'interruption ou non du programme d'études, par ordre d'enseignement**

Secondaire (formation professionnelle)

	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Programme d'études interrompu</b>	13,0	11,1	14,8
<b>Programme d'études non interrompu</b>	86,9	85,1	88,8
<b>Non-réponse</b>	0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

Collégial

	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Programme d'études interrompu</b>	7,7	6,9	8,5
<b>Programme d'études non interrompu</b>	92,2	91,4	93,1
<b>Non-réponse</b>	0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

Université

	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Programme d'études interrompu</b>	9,7	8,7	10,8
<b>Programme d'études non interrompu</b>	90,2	89,2	91,3
<b>Non-réponse</b>	0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

Total

	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Programme d'études interrompu</b>	9,2	8,6	9,9
<b>Programme d'études non interrompu</b>	90,7	90,1	91,4
<b>Non-réponse</b>	0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

**Tableau 2.2.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'interruption ou non du programme d'études, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Programme d'études interrompu	9,3	8,4	10,3	9,2	8,3	10,0	9,2	8,6	9,9
Programme d'études non interrompu	90,7	89,7	91,6	90,8	89,9	91,6	90,7	90,1	91,4
Non-réponse	< 0,1			0,1			< 0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.2.4 – Âge moyen des étudiantes et des étudiants selon l'interruption ou non du programme d'études**

	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur
Programme d'études interrompu	23,9	23,5	24,3
Programme d'études non interrompu	22,3	22,2	22,5
<b>Total</b>	<b>22,5</b>	<b>22,3</b>	<b>22,6</b>

**Tableau 2.2.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'interruption ou non du programme d'études et la présence ou non d'enfants à charge**

	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Non-réponse			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Programme d'études interrompu	8,8	8,2	9,5	13,0	11,0	15,1	44,6	6,7	82,4	9,2	8,6	9,9
Programme d'études non interrompu	91,1	90,5	91,8	86,8	84,8	88,8	55,4	17,6	93,3	90,7	90,1	91,4
Non-réponse	< 0,1			0,1			-			< 0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison de l'interruption du programme d'études, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Manque d'intérêt pour le programme ou l'établissement</b>	20,9	17,1	24,7	26,2	22,0	30,5	24,5	21,4	27,6
<b>Insuffisance des ressources financières</b>	17,7	14,0	21,5	11,1	7,9	14,3	13,3	10,8	15,8
<b>Obligations professionnelles</b>	15,2	11,7	18,8	9,2	6,5	12,0	11,2	9,0	13,4
<b>Problèmes de santé</b>	12,9	9,8	15,9	10,0	7,2	12,8	11,0	8,8	13,1
<b>Obligations familiales</b>	9,6	7,0	12,2	6,9	4,7	9,1	7,8	6,1	9,5
<b>Besoin de repos, vacances ou voyage</b>	6,2	3,8	8,6	7,5	4,7	10,2	7,0	5,1	9,0
<b>Difficultés scolaires</b>	3,6	2,0	5,2	7,9	5,2	10,5	6,4	4,6	8,3
<b>Changement d'établissement</b>	7,3	5,0	9,6	5,7	3,4	8,0	6,2	4,5	8,0
<b>Réorientation des études</b>	1,0	0,2	1,7	3,4	1,6	5,2	2,6	1,4	3,8
<b>Charge de travail trop lourde</b>	1,4	0,3	2,5	3,1	1,5	4,8	2,6	1,4	3,7
<b>Conflit étudiant</b>	1,1	0,2	1,9	2,4	0,8	3,9	1,9	0,9	3,0
<b>Autres</b>	1,9	0,8	2,9	5,7	3,5	7,8	4,4	2,9	5,9
<b>Non-réponse</b>	1,2			0,9			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.2.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison de l'interruption du programme d'études, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Manque d'intérêt pour le programme ou l'établissement</b>	28,8	21,7	36,0	31,7	26,5	37,0	16,3	12,0	20,6	24,5	21,4	27,6
<b>Insuffisance des ressources financières</b>	9,5	5,5	13,6	7,2	4,4	10,0	20,2	15,5	24,9	13,3	10,8	15,8
<b>Obligations professionnelles</b>	7,6	3,7	11,5	6,5	4,1	9,0	16,8	12,7	21,0	11,2	9,0	13,4
<b>Problèmes de santé</b>	9,9	5,3	14,5	14,6	10,7	18,5	8,2	5,3	11,0	11,0	8,8	13,1
<b>Obligations familiales</b>	6,5	3,1	9,8	7,1	4,4	9,8	9,0	6,2	11,8	7,8	6,1	9,5
<b>Besoin de repos, vacances ou voyage</b>	1,9	0,0	4,4	4,7	2,3	7,1	11,2	7,4	15,1	7,0	5,1	9,0
<b>Difficultés scolaires</b>	7,7	3,4	12,0	8,0	4,9	11,0	4,6	1,9	7,3	6,4	4,6	8,3
<b>Changement d'établissement</b>	11,2	6,6	15,8	6,5	3,9	9,2	3,9	1,4	6,4	6,2	4,5	8,0
<b>Réorientation des études</b>	1,4	0,1	2,7	4,7	2,2	7,2	1,3	0,0	2,9	2,6	1,4	3,8
<b>Charge de travail trop lourde</b>	5,3	1,5	9,0	1,2	0,0	2,3	2,6	0,8	4,5	2,6	1,4	3,7
<b>Conflit étudiant</b>	0,8	0,0	1,7	3,3	1,2	5,3	1,3	0,0	2,9	1,9	0,9	3,0
<b>Autres</b>	8,6	3,9	13,2	3,1	1,2	4,9	3,8	1,6	6,0	4,4	2,9	5,9
<b>Non-réponse</b>	0,8			1,4			0,8			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.2.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison de l'interruption du programme d'études, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Manque d'intérêt pour le programme ou l'établissement</b>	25,4	20,8	30,0	23,7	19,6	27,9	24,5	21,4	27,6
<b>Insuffisance des ressources financières</b>	17,9	13,8	22,1	9,7	6,8	12,6	13,3	10,8	15,8
<b>Obligations professionnelles</b>	10,7	7,8	13,6	11,6	8,5	14,8	11,2	9,0	13,4
<b>Problèmes de santé</b>	9,7	6,7	12,7	11,9	8,9	14,9	11,0	8,8	13,1
<b>Obligations familiales</b>	3,7	1,8	5,6	11,0	8,4	13,7	7,8	6,1	9,5
<b>Besoin de repos, vacances ou voyage</b>	6,2	3,3	9,0	7,7	5,0	10,5	7,0	5,1	9,0
<b>Difficultés scolaires</b>	7,8	4,9	10,8	5,4	3,0	7,7	6,4	4,6	8,3
<b>Changement d'établissement</b>	6,7	4,3	9,1	5,9	3,5	8,3	6,2	4,5	8,0
<b>Réorientation des études</b>	1,0	0,0	2,1	3,8	1,8	5,8	2,6	1,4	3,8
<b>Charge de travail trop lourde</b>	3,0	1,3	4,6	2,2	0,6	3,8	2,6	1,4	3,7
<b>Conflit étudiant</b>	1,3	0,2	2,3	2,5	0,8	4,2	1,9	0,9	3,0
<b>Autres</b>	6,3	3,8	8,9	2,9	1,2	4,6	4,4	2,9	5,9
<b>Non-réponse</b>	0,3			1,6			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'intention de terminer le programme d'études actuel, par statut au Programme de prêts et bourses et par ordre d'enseignement**

Secondaire (formation professionnelle)

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Oui</b>	98,9	98,2	99,6	99,3	98,6	99,9	99,1	98,7	99,6
<b>Non</b>	0,5	0,1	1,0	0,7	0,1	1,4	0,7	0,2	1,1
<b>Non-réponse</b>	0,6			-			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Collégial

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Oui</b>	95,5	94,6	96,4	95,8	95,0	96,6	95,7	95,1	96,4
<b>Non</b>	4,0	3,1	4,8	3,8	3,1	4,6	3,9	3,3	4,5
<b>Non-réponse</b>	0,6			0,4			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Université

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Oui</b>	98,3	97,7	98,8	97,5	96,7	98,3	97,8	97,2	98,3
<b>Non</b>	1,3	0,8	1,7	2,0	1,3	2,8	1,8	1,2	2,3
<b>Non-réponse</b>	0,5			0,5			0,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Oui</b>	97,4	97,0	97,8	96,9	96,4	97,4	97,0	96,6	97,4
<b>Non</b>	2,1	1,7	2,5	2,8	2,3	3,3	2,6	2,2	2,9
<b>Non-réponse</b>	0,5			0,4			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon l'intention de terminer le programme d'études actuel, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Oui</b>	97,3	96,8	97,9	96,8	96,3	97,3	97,0	96,6	97,4
<b>Non</b>	2,4	1,9	2,9	2,7	2,3	3,2	2,6	2,2	2,9
<b>Non-réponse</b>	0,3			0,5			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.3 – Âge moyen des étudiantes et des étudiants selon l'intention de terminer le programme d'études actuel**

	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur
Oui	22,5	22,4	22,7
Non	20,1	19,3	20,8
<b>Total</b>	<b>22,5</b>	<b>22,3</b>	<b>22,6</b>

**Tableau 2.3.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le temps prévu pour l'obtention du diplôme (collégial et université)**

	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins que le temps prescrit	7,9	7,2	8,6
Temps prescrit	62,3	61,0	63,6
Plus que le temps prescrit	24,4	23,3	25,6
Non-réponse	5,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le temps prévu pour l'obtention du diplôme, par ordre d'enseignement (collégial et université)**

	Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Trois sessions ou plus de moins que le temps prescrit	1,5	1,1	2,0	4,7	3,8	5,5	3,1	2,6	3,6
Une ou deux sessions de moins que le temps prescrit	4,1	3,4	4,8	5,6	4,7	6,5	4,8	4,3	5,4
Temps prescrit	65,6	63,9	67,3	58,8	56,9	60,8	62,3	61,0	63,6
Une ou deux sessions de plus que le temps prescrit	23,4	21,8	24,9	18,6	17,0	20,2	21,0	19,9	22,1
Trois sessions ou plus de plus que le temps prescrit	2,4	1,9	3,0	4,4	3,7	5,1	3,4	3,0	3,9
Non-réponse	2,9			7,8			5,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le temps prévu pour l'obtention du diplôme, par statut au Programme de prêts et bourses (collégial et université)**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Trois sessions ou plus de moins que le temps prescrit	3,6	2,9	4,4	2,9	2,3	3,5	3,1	2,6	3,6
Une ou deux sessions de moins que le temps prescrit	6,4	5,4	7,3	4,2	3,6	4,9	4,8	4,3	5,4
Temps prescrit	60,4	58,5	62,3	63,0	61,3	64,7	62,3	61,0	63,6
Une ou deux sessions de plus que le temps prescrit	20,7	19,2	22,2	21,1	19,7	22,5	21,0	19,9	22,1
Trois sessions ou plus de plus que le temps prescrit	3,1	2,5	3,7	3,5	3,0	4,1	3,4	3,0	3,9
Non-réponse	5,8			5,2			5,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le temps prévu pour l'obtention du diplôme, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Trois sessions ou plus de moins que le temps prescrit	3,0	2,3	3,7	3,2	2,5	3,8	3,1	2,6	3,6
Une ou deux sessions de moins que le temps prescrit	5,4	4,5	6,3	4,4	3,7	5,1	4,8	4,3	5,4
Temps prescrit	59,7	57,7	61,7	64,1	62,4	65,8	62,3	61,0	63,6
Une ou deux sessions de plus que le temps prescrit	23,3	21,5	25,0	19,4	18,0	20,8	21,0	19,9	22,1
Trois sessions ou plus de plus que le temps prescrit	3,8	3,1	4,5	3,2	2,6	3,7	3,4	3,0	3,9
Non-réponse	4,8			5,8			5,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le temps prévu pour l’obtention du diplôme et la présence ou non d’enfants à charge (collégial et université)**

	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Non-réponse			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Trois sessions ou plus de moins que le temps prescrit	2,9	2,5	3,4	5,2	3,4	7,1	-			3,1	2,6	3,6
Une ou deux sessions de moins que le temps prescrit	4,8	4,2	5,4	4,9	3,3	6,6	-			4,8	4,3	5,4
Temps prescrit	63,1	61,8	64,5	49,8	45,5	54,1	83,1	55,4	100,0	62,3	61,0	63,6
Une ou deux sessions de plus que le temps prescrit	21,1	20,0	22,3	19,7	16,1	23,2	16,9	0,0	44,6	21,0	19,9	22,1
Trois sessions ou plus de plus que le temps prescrit	3,0	2,6	3,5	8,7	6,6	10,8	-			3,4	3,0	3,9
Non-réponse	4,9			11,7			-			5,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le temps prévu pour l’obtention du diplôme et la situation principale avant l’inscription au programme d’études (collégial et université)**

	Aux études			Autres activités			Non-réponse			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Trois sessions ou plus de moins que le temps prescrit	2,6	2,1	3,0	5,3	4,0	6,6	-			3,1	2,6	3,6
Une ou deux sessions de moins que le temps prescrit	4,5	3,9	5,1	6,0	4,8	7,3	18,3	0,0	41,1	4,8	4,3	5,4
Temps prescrit	63,7	62,2	65,1	56,9	54,2	59,7	9,4	0,0	22,4	62,3	61,0	63,6
Une ou deux sessions de plus que le temps prescrit	20,8	19,6	22,1	21,5	19,2	23,9	46,2	16,6	75,8	21,0	19,9	22,1
Trois sessions ou plus de plus que le temps prescrit	3,1	2,6	3,6	4,7	3,7	5,6	-			3,4	3,0	3,9
Non-réponse	5,3			5,5			26,1			5,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.10 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le temps prévu pour l’obtention du diplôme (formation professionnelle et attestation d’études collégiales)**

	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins que le temps prescrit	8,2	6,5	10,0
Temps prescrit	65,6	62,6	68,7
Plus que le temps prescrit	3,9	2,6	5,1
Non-réponse	22,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.11 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison du prolongement du temps prescrit pour l’obtention du diplôme, par ordre d’enseignement (collégial et université)**

	Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Charge de travail trop grande	25,3	22,2	28,3	29,8	26,2	33,4	27,5	25,1	29,8
Difficultés scolaires	17,4	14,8	20,0	9,7	7,4	12,0	13,6	11,9	15,4
Obligations professionnelles	7,2	5,4	9,0	15,2	12,5	18,0	11,1	9,5	12,7
Changement de programme ou d’établissement	13,3	11,0	15,7	4,9	3,1	6,7	9,2	7,7	10,7
Besoin de cours supplémentaires ou de préalables	8,2	6,4	10,1	6,9	4,8	9,1	7,6	6,2	9,0
Implication dans la vie étudiante ou l’association étudiante, obligations sportives ou artistiques	5,4	3,8	7,1	3,5	1,9	5,0	4,5	3,4	5,6
Obligations familiales	3,3	2,1	4,4	4,8	3,4	6,3	4,0	3,1	4,9
Problèmes de santé	6,4	4,7	8,1	1,2	0,5	1,8	3,8	2,9	4,8
Insuffisance des ressources financières	1,7	0,9	2,5	4,2	2,8	5,6	2,9	2,1	3,7
Stages	0,8	0,2	1,4	4,2	2,5	5,9	2,5	1,6	3,3
Conflit étudiant	2,0	1,1	3,0	1,4	0,5	2,3	1,7	1,1	2,4
Autres	3,4	2,2	4,7	3,2	2,1	4,4	3,3	2,5	4,2
Non-réponse	5,6			10,9			8,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.12 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison du prolongement du temps prescrit pour l'obtention du diplôme, par statut au Programme de prêts et bourses (collégial et université)**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Charge de travail trop grande</b>	22,7	19,5	25,8	29,3	26,3	32,4	27,5	25,1	29,8
<b>Difficultés scolaires</b>	13,9	11,4	16,5	13,5	11,3	15,8	13,6	11,9	15,4
<b>Obligations professionnelles</b>	11,3	8,9	13,7	11,0	9,0	13,0	11,1	9,5	12,7
<b>Changement de programme ou d'établissement</b>	8,2	6,4	10,0	9,6	7,7	11,6	9,2	7,7	10,7
<b>Besoin de cours supplémentaires ou de préalables</b>	7,6	5,8	9,4	7,6	5,8	9,4	7,6	6,2	9,0
<b>Implication dans la vie étudiante ou l'association étudiante, obligations sportives ou artistiques</b>	2,2	1,2	3,3	5,4	3,8	6,9	4,5	3,4	5,6
<b>Obligations familiales</b>	8,0	5,9	10,1	2,5	1,5	3,4	4,0	3,1	4,9
<b>Problèmes de santé</b>	4,2	2,8	5,6	3,7	2,5	4,9	3,8	2,9	4,8
<b>Insuffisance des ressources financières</b>	4,3	2,8	5,8	2,4	1,4	3,3	2,9	2,1	3,7
<b>Stages</b>	2,5	1,2	3,7	2,5	1,3	3,6	2,5	1,6	3,3
<b>Conflit étudiant</b>	1,3	0,7	1,8	1,9	1,0	2,8	1,7	1,1	2,4
<b>Autres</b>	4,6	2,9	6,3	2,8	1,8	3,9	3,3	2,5	4,2
<b>Non-réponse</b>	9,3			7,7			8,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.3.13 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison du prolongement du temps prescrit pour l'obtention du diplôme, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Charge de travail trop grande	25,4	22,5	28,3	25,3	22,6	28,0	25,4	23,4	27,3
Difficultés scolaires	17,6	15,1	20,1	10,9	9,1	12,7	14,0	12,4	15,5
Obligations professionnelles	10,1	8,2	12,1	10,6	8,8	12,5	10,4	9,1	11,8
Changement de programme ou d'établissement	5,8	4,3	7,3	10,8	8,9	12,7	8,5	7,3	9,8
Besoin de cours supplémentaires ou de préalables	6,9	5,2	8,6	7,3	5,7	8,9	7,1	6,0	8,3
Implication dans la vie étudiante ou l'association étudiante, obligations sportives ou artistiques	5,9	4,2	7,5	2,7	1,7	3,7	4,1	3,2	5,1
Obligations familiales	1,8	1,0	2,6	5,5	4,3	6,7	3,8	3,1	4,6
Problèmes de santé	3,5	2,4	4,6	4,6	3,4	5,8	4,1	3,3	4,9
Insuffisance des ressources financières	2,8	1,7	3,9	2,7	1,9	3,5	2,7	2,1	3,4
Stages	2,4	1,4	3,5	2,6	1,6	3,6	2,5	1,8	3,3
Conflit étudiant	1,8	0,9	2,7	1,4	0,7	2,1	1,6	1,0	2,2
Autres	3,9	2,7	5,1	3,3	2,4	4,3	3,6	2,8	4,4
Non-réponse	11,9			12,2			12,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 2.4.1 – Comparaison des principales variables relatives au cheminement scolaire, 2013, 2007 et 2002**

Situation avant l'inscription au programme d'études suivi	2002	2007	2013
<b>Aux études</b>			
Population totale	ND	ND	74,3 %
Bénéficiaires	72,5 %	68,1 %	61,9 %
Non-bénéficiaires	77,3 %	78,1 %	79,3 %
<b>Autres activités</b>			
Population totale	ND	ND	25,5 %
Bénéficiaires	27,4 %	31,8 %	37,8 %
Non-bénéficiaires	22,7 %	21,9 %	20,5 %

## Annexe 3 – La situation de résidence

Tableau 3.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2012, par statut au Programme de prêts et bourses

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec au moins un parent</b>	39,2	37,7	40,6	74,1	72,8	75,3	63,9	62,9	65,0
<i>Avec les deux parents</i>	22,4	21,2	23,7	57,5	56,1	58,8	47,3	46,2	48,4
<i>Avec le père</i>	3,0	2,5	3,5	3,1	2,6	3,6	3,1	2,7	3,5
<i>Avec la mère</i>	12,4	11,4	13,4	10,6	9,8	11,5	11,1	10,5	11,8
<i>Avec les deux parents alternativement</i>	1,4	1,0	1,7	2,8	2,4	3,3	2,4	2,1	2,8
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	22,1	20,9	23,4	9,5	8,7	10,3	13,2	12,5	13,8
<i>Sans enfant</i>	10,0	9,1	10,9	5,5	4,9	6,1	6,8	6,3	7,3
<i>Avec un ou des enfants</i>	12,1	11,1	13,1	4,0	3,5	4,5	6,4	5,9	6,8
<b>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</b>	3,6	3,0	4,1	1,1	0,8	1,4	1,8	1,6	2,1
<b>Avec d'autres personnes</b>	19,8	18,5	21,0	8,1	7,3	8,9	11,5	10,8	12,2
<b>Seule ou seul</b>	15,3	14,2	16,4	7,0	6,3	7,7	9,4	8,8	10,0
<b>Non-réponse</b>	0,1			0,3			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Tableau 3.1.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2012, par sexe

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec au moins un parent</b>	63,8	62,3	65,4	64,0	62,7	65,4	63,9	62,9	65,0
<i>Avec les deux parents</i>	48,5	46,9	50,2	46,4	44,9	47,9	47,3	46,2	48,4
<i>Avec le père</i>	3,1	2,5	3,7	3,1	2,6	3,5	3,1	2,7	3,5
<i>Avec la mère</i>	10,0	9,0	10,9	12,1	11,1	13,0	11,1	10,5	11,8
<i>Avec les deux parents alternativement</i>	2,2	1,7	2,7	2,6	2,1	3,1	2,4	2,1	2,8
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	12,4	11,4	13,3	13,7	12,8	14,7	13,2	12,5	13,8
<i>Sans enfant</i>	6,2	5,5	6,9	7,2	6,5	7,9	6,8	6,3	7,3
<i>Avec un ou des enfants</i>	6,2	5,5	6,9	6,5	5,9	7,1	6,4	5,9	6,8
<b>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</b>	0,3	0,2	0,5	2,9	2,5	3,4	1,8	1,6	2,1
<b>Avec d'autres personnes</b>	12,8	11,8	13,9	10,5	9,6	11,3	11,5	10,8	12,2
<b>Seule ou seul</b>	10,2	9,3	11,1	8,8	8,0	9,6	9,4	8,8	10,0
<b>Non-réponse</b>	0,5			0,0			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.1.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2012, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec au moins un parent</b>	49,7	47,0	52,5	79,0	77,8	80,2	51,8	50,0	53,6	63,9	62,9	65,0
<i>Avec les deux parents</i>	33,1	30,5	35,7	57,7	56,1	59,2	40,3	38,5	42,2	47,3	46,2	48,4
<i>Avec le père</i>	3,9	2,8	5,0	3,6	3,1	4,2	2,2	1,7	2,7	3,1	2,7	3,5
<i>Avec la mère</i>	11,3	9,5	13,1	14,5	13,4	15,6	7,4	6,4	8,4	11,1	10,5	11,8
<i>Avec les deux parents alternativement</i>	1,5	0,7	2,2	3,2	2,6	3,7	1,9	1,3	2,4	2,4	2,1	2,8
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	24,3	22,0	26,5	7,4	6,7	8,2	16,0	14,8	17,1	13,2	12,5	13,8
<i>Sans enfant</i>	9,3	7,7	10,8	3,4	2,9	4,0	9,7	8,8	10,7	6,8	6,3	7,3
<i>Avec un ou des enfants</i>	15,0	13,1	16,8	4,0	3,5	4,6	6,3	5,5	7,0	6,4	5,9	6,8
<b>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</b>	7,2	5,8	8,6	1,0	0,8	1,3	1,0	0,7	1,2	1,8	1,6	2,1
<b>Avec d'autres personnes</b>	9,7	8,2	11,2	6,7	6,0	7,5	17,3	16,0	18,6	11,5	10,8	12,2
<b>Seule ou seul</b>	8,6	7,2	10,1	5,7	5,0	6,4	13,7	12,6	14,9	9,4	8,8	10,0
<b>Non-réponse</b>	0,5			0,1			0,2			0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec au moins un parent</b>	27,3	26,0	28,6	66,9	65,6	68,2	55,4	54,3	56,5
<i>Avec les deux parents</i>	14,9	13,9	16,0	50,8	49,4	52,2	40,4	39,3	41,5
<i>Avec le père</i>	1,9	1,5	2,3	3,4	2,9	3,9	3,0	2,6	3,3
<i>Avec la mère</i>	9,8	9,0	10,7	10,5	9,6	11,3	10,3	9,6	11,0
<i>Avec les deux parents alternativement</i>	0,7	0,5	0,9	2,2	1,8	2,6	1,8	1,5	2,1
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	22,6	21,3	23,8	10,0	9,2	10,7	13,6	12,9	14,3
<i>Sans enfant</i>	10,4	9,5	11,4	5,8	5,2	6,4	7,1	6,6	7,6
<i>Avec un ou des enfants</i>	12,2	11,2	13,1	4,2	3,7	4,7	6,5	6,0	7,0
<b>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</b>	3,8	3,3	4,4	1,2	0,9	1,5	1,9	1,7	2,2
<b>Avec d'autres personnes</b>	28,5	27,1	29,9	13,9	12,8	14,9	18,1	17,3	18,9
<b>Seule ou seul</b>	17,7	16,6	18,9	8,0	7,2	8,8	10,8	10,2	11,5
<b>Non-réponse</b>	0,1			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec au moins un parent</b>	57,1	55,5	58,7	54,1	52,7	55,6	55,4	54,3	56,5
<i>Avec les deux parents</i>	42,5	40,8	44,1	38,8	37,3	40,3	40,4	39,3	41,5
<i>Avec le père</i>	3,1	2,5	3,7	2,9	2,4	3,4	3,0	2,6	3,3
<i>Avec la mère</i>	9,9	8,9	10,9	10,6	9,7	11,5	10,3	9,6	11,0
<i>Avec les deux parents alternativement</i>	1,7	1,2	2,1	1,9	1,4	2,3	1,8	1,5	2,1
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	12,4	11,4	13,4	14,6	13,6	15,5	13,6	12,9	14,3
<i>Sans enfant</i>	6,1	5,4	6,8	7,9	7,2	8,6	7,1	6,6	7,6
<i>Avec un ou des enfants</i>	6,3	5,6	7,0	6,6	6,0	7,3	6,5	6,0	7,0
<b>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</b>	0,4	0,3	0,6	3,1	2,7	3,6	1,9	1,7	2,2
<b>Avec d'autres personnes</b>	18,8	17,6	20,1	17,5	16,4	18,6	18,1	17,3	18,9
<b>Seule ou seul</b>	11,1	10,1	12,0	10,6	9,8	11,5	10,8	10,2	11,5
<b>Non-réponse</b>	0,2			< 0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec au moins un parent</b>	47,5	44,8	50,3	71,7	70,4	73,0	39,9	38,1	41,8	55,4	54,3	56,5
<i>Avec les deux parents</i>	31,5	28,9	34,2	51,4	49,8	52,9	31,0	29,2	32,9	40,4	39,3	41,5
<i>Avec le père</i>	3,6	2,5	4,7	3,9	3,3	4,5	1,7	1,2	2,2	3,0	2,6	3,3
<i>Avec la mère</i>	11,3	9,5	13,1	13,8	12,7	14,9	6,1	5,2	7,0	10,3	9,6	11,0
<i>Avec les deux parents alternativement</i>	1,1	0,5	1,7	2,6	2,1	3,1	1,1	0,6	1,5	1,8	1,5	2,1
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	23,8	21,6	26,1	8,3	7,5	9,1	16,3	15,1	17,5	13,6	12,9	14,3
<i>Sans enfant</i>	9,2	7,7	10,7	4,1	3,5	4,7	9,8	8,9	10,8	7,1	6,6	7,6
<i>Avec un ou des enfants</i>	14,6	12,8	16,4	4,2	3,7	4,8	6,5	5,7	7,2	6,5	6,0	7,0
<b>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</b>	7,9	6,4	9,3	1,2	0,9	1,5	0,9	0,7	1,2	1,9	1,7	2,2
<b>Avec d'autres personnes</b>	11,2	9,6	12,8	11,2	10,3	12,1	27,8	26,2	29,5	18,1	17,3	18,9
<b>Seule ou seul</b>	9,2	7,8	10,6	7,6	6,8	8,4	14,9	13,7	16,1	10,8	10,2	11,5
<b>Non-réponse</b>	0,4			-			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison pour laquelle ils n’habitaient pas avec leurs parents durant l’année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Éloignement de la résidence des parents	66,5	63,5	69,5	73,2	69,5	76,9	70,1	67,7	72,5
Fait d’être plus âgé ou déjà autonome	16,5	14,1	18,8	11,4	8,9	13,8	13,7	12,0	15,5
Désir d’autonomie	6,3	4,7	7,8	6,7	4,6	8,9	6,5	5,2	7,9
Autres	9,8	8,0	11,7	7,8	5,4	10,1	8,7	7,2	10,2
Non-réponse	0,9			1,0			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison pour laquelle ils n’habitaient pas avec leurs parents durant l’année scolaire 2012-2013, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Éloignement de la résidence des parents	68,6	65,0	72,2	71,3	68,0	74,6	70,1	67,7	72,5
Fait d’être plus âgé ou déjà autonome	16,4	13,6	19,1	11,6	9,5	13,7	13,7	12,0	15,5
Désir d’autonomie	6,0	4,2	7,9	6,9	5,0	8,8	6,5	5,2	7,9
Autres	7,9	5,8	10,0	9,4	7,2	11,6	8,7	7,2	10,2
Non-réponse	1,1			0,8			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la principale raison pour laquelle ils n’habitaient pas avec leurs parents durant l’année scolaire 2012-2013, par ordre d’enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Éloignement de la résidence des parents</b>	49,1	41,5	56,7	69,3	65,1	73,5	73,6	70,5	76,8	70,1	67,7	72,5
<b>Fait d’être plus âgé ou déjà autonome</b>	27,7	20,8	34,5	13,2	10,1	16,3	11,9	9,8	14,0	13,7	12,0	15,5
<b>Désir d’autonomie</b>	7,2	3,4	11,1	6,2	4,0	8,4	6,6	4,7	8,4	6,5	5,2	7,9
<b>Autres</b>	14,8	9,4	20,2	9,9	7,2	12,6	7,3	5,3	9,2	8,7	7,2	10,2
<b>Non-réponse</b>	1,2			1,5			0,6			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants vivant en cohabitation selon le nombre de personnes qui cohabitaient ensemble durant l'année scolaire 2012-2013, y compris la répondante ou le répondant, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Deux personnes</b>	48,6	44,3	52,9	52,5	46,7	58,3	50,7	47,0	54,4
<b>Trois personnes</b>	31,1	27,1	35,1	28,7	23,4	33,9	29,8	26,4	33,2
<b>Quatre personnes</b>	11,9	9,1	14,6	10,8	7,2	14,4	11,3	8,9	13,6
<b>Cinq personnes ou plus</b>	4,8	3,2	6,4	6,1	3,4	8,9	5,5	3,8	7,2
<b>Non-réponse</b>	3,6			1,9			2,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants vivant en cohabitation selon le nombre de personnes qui cohabitaient ensemble durant l'année scolaire 2012-2013, y compris la répondante ou le répondant, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Deux personnes</b>	51,5	46,0	56,9	50,1	45,0	55,2	50,7	47,0	54,4
<b>Trois personnes</b>	31,6	26,6	36,7	28,2	23,6	32,9	29,8	26,4	33,2
<b>Quatre personnes</b>	10,6	7,2	14,0	11,8	8,6	15,0	11,3	8,9	13,6
<b>Cinq personnes ou plus</b>	4,1	2,0	6,2	6,7	4,1	9,2	5,5	3,8	7,2
<b>Non-réponse</b>	2,1			3,2			2,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants vivant en cohabitation selon le nombre de personnes qui cohabitaient ensemble durant l'année scolaire 2012-2013, y compris la répondante ou le répondant, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Deux personnes</b>	58,0	47,3	68,8	46,1	39,9	52,3	51,9	46,9	56,8	50,7	47,0	54,4
<b>Trois personnes</b>	22,4	13,1	31,6	28,5	22,9	34,1	31,3	26,7	35,9	29,8	26,4	33,2
<b>Quatre personnes</b>	5,2	0,7	9,8	14,3	10,0	18,6	10,7	7,6	13,8	11,3	8,9	13,6
<b>Cinq personnes ou plus</b>	12,8	5,5	20,1	8,4	4,9	11,9	3,3	1,5	5,2	5,5	3,8	7,2
<b>Non-réponse</b>	1,5			2,7			2,8			2,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.10 – Répartition des étudiantes et des étudiants vivant en cohabitation selon le nombre de personnes qui partageaient les frais de loyer durant l'année scolaire 2012-2013, y compris la répondante ou le répondant, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Une personne	4,6	2,8	6,4	5,9	3,1	8,6	5,3	3,6	7,0
Deux personnes	51,2	46,9	55,5	50,2	44,4	56,0	50,6	46,9	54,3
Trois personnes	28,9	25,0	32,9	28,8	23,5	34,1	28,9	25,5	32,3
Quatre personnes	10,3	7,7	13,0	9,3	5,9	12,8	9,8	7,5	12,0
Cinq personnes ou plus	3,9	2,4	5,3	3,7	1,6	5,9	3,8	2,4	5,1
Non-réponse	1,1			2,1			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.11 – Répartition des étudiantes et des étudiants vivant en cohabitation selon le nombre de personnes qui partageaient les frais de loyer durant l'année scolaire 2012-2013, y compris la répondante ou le répondant, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Une personne	5,3	2,8	7,8	5,3	2,9	7,6	5,3	3,6	7,0
Deux personnes	49,8	44,4	55,2	51,3	46,2	56,4	50,6	46,9	54,3
Trois personnes	32,0	26,9	37,1	26,3	21,7	30,9	28,9	25,5	32,3
Quatre personnes	7,6	4,7	10,5	11,6	8,3	14,9	9,8	7,5	12,0
Cinq personnes ou plus	3,8	1,8	5,8	3,8	1,9	5,6	3,8	2,4	5,1
Non-réponse	1,4			1,8			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.12 – Répartition des étudiantes et des étudiants vivant en cohabitation selon le nombre de personnes qui partageaient les frais de loyer durant l'année scolaire 2012-2013, y compris la répondante ou le répondant, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Une personne	7,9	2,1	13,7	5,3	2,5	8,1	4,9	2,7	7,2	5,3	3,6	7,0
Deux personnes	60,5	49,8	71,2	50,4	44,2	56,6	49,5	44,5	54,4	50,6	46,9	54,3
Trois personnes	19,9	10,9	28,8	26,5	21,0	32,0	31,1	26,5	35,7	28,9	25,5	32,3
Quatre personnes	0,8	0,0	2,2	9,5	5,9	13,0	11,1	7,9	14,2	9,8	7,5	12,0
Cinq personnes ou plus	9,3	2,5	16,0	5,4	2,7	8,2	2,4	0,9	3,8	3,8	2,4	5,1
Non-réponse	1,7			2,9			1,1			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.13 – Répartition des étudiantes et des étudiants vivant en cohabitation selon le nombre de personnes qui partageaient les frais de loyer durant l'année scolaire 2012-2013, y compris la répondante ou le répondant, et le nombre de personnes qui cohabitaient ensemble**

	Personnes qui cohabitaient ensemble								
	Deux personnes			Trois personnes			Quatre personnes		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Une personne	5,2	2,7	7,7	2,1	0,1	4,0	3,6	0,4	6,8
Deux personnes	88,0	84,4	91,6	6,9	3,9	10,0	15,9	7,4	24,4
Trois personnes	4,9	2,5	7,3	85,1	80,4	89,7	5,5	0,6	10,4
Quatre personnes	1,0	0,0	2,2	3,8	0,9	6,6	71,0	61,1	81,0
Cinq personnes ou plus	0,1	0,0	0,2	1,7	0,1	3,3	1,0	0,0	2,4
Non-réponse	0,9			0,4			2,9		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

	Personnes qui cohabitaient ensemble								
	Cinq personnes ou plus			Non-réponse			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Une personne	7,1	0,0	16,4	46,1	24,6	67,6	5,3	3,6	7,0
Deux personnes	11,2	2,0	20,4	53,9	32,4	75,4	50,6	46,9	54,3
Trois personnes	9,0	0,6	17,3	-			28,9	25,5	32,3
Quatre personnes	3,0	0,0	6,4	-			9,8	7,6	12,0
Cinq personnes ou plus	57,0	41,4	72,5	-			3,8	2,4	5,1
Non-réponse	12,9			-			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.14 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le type de logement durant l'année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Maison unifamiliale	27,8	26,5	29,2	63,9	62,6	65,3	53,5	52,4	54,6
Appartement situé dans un immeuble à logements multiples	60,7	59,2	62,1	30,2	28,9	31,5	39,0	37,9	40,1
Appartement en copropriété	4,4	3,7	5,0	3,0	2,6	3,5	3,4	3,0	3,8
Résidence étudiante	5,2	4,5	5,9	2,2	1,7	2,6	3,1	2,7	3,4
Logement à prix modique (HLM)	1,6	1,2	1,9	0,4	0,2	0,6	0,7	0,6	0,9
Autres	0,3	0,1	0,4	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,3
Non-réponse	0,1			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.15 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le type de logement durant l'année scolaire 2012-2013, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Maison unifamiliale	54,1	52,5	55,7	53,0	51,6	54,5	53,5	52,4	54,6
Appartement situé dans un immeuble à logements multiples	38,3	36,7	39,9	39,5	38,1	41,0	39,0	37,9	40,1
Appartement en copropriété	3,6	3,0	4,1	3,3	2,8	3,8	3,4	3,0	3,8
Résidence étudiante	2,9	2,4	3,5	3,2	2,6	3,7	3,1	2,7	3,4
Logement à prix modique (HLM)	0,8	0,5	1,0	0,7	0,5	0,9	0,7	0,6	0,9
Autres	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1	0,3
Non-réponse	0,2			0,1			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.16 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le type de logement durant l'année scolaire 2012-2013, par lieu de résidence**

	Résidents*			Non-résidents			Non-réponse			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Maison unifamiliale	82,3	81,1	83,4	17,7	16,5	18,9	10,9	0,0	25,2	53,5	52,4	54,6
Appartement situé dans un immeuble à logements multiples	14,7	13,7	15,8	69,2	67,8	70,6	61,9	30,2	93,7	39,0	37,9	40,1
Appartement en copropriété	2,0	1,6	2,4	5,2	4,5	5,8	-			3,4	3,0	3,8
Résidence étudiante	0,5	0,3	0,7	6,3	5,5	7,1	-			3,1	2,7	3,4
Logement à prix modique (HLM)	0,3	0,2	0,4	1,3	1,0	1,6	-			0,7	0,6	0,9
Autres	0,1	0,0	0,1	0,3	0,2	0,5	-			0,2	0,1	0,3
Non-réponse	0,2			-			27,2	< 0,1		0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			100,0		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 3.2.17 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le type de logement durant l'année scolaire 2012-2013, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Maison unifamiliale	52,9	50,2	55,6	64,9	63,4	66,3	41,1	39,2	42,9	53,5	52,4	54,6
Appartement situé dans un immeuble à logements multiples	39,4	36,8	42,0	28,7	27,3	30,0	50,3	48,5	52,1	39,0	37,9	40,1
Appartement en copropriété	4,0	2,9	5,1	2,5	2,1	3,0	4,2	3,6	4,8	3,4	3,0	3,8
Résidence étudiante	1,2	0,7	1,7	3,0	2,5	3,5	3,7	3,0	4,4	3,1	2,7	3,4
Logement à prix modique (HLM)	2,2	1,4	2,9	0,6	0,4	0,9	0,4	0,2	0,6	0,7	0,6	0,9
Autres	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,0	0,3	0,2	0,1	0,3
Non-réponse	0,2			0,1			0,2			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.18 – Répartition des étudiantes et des étudiants ne vivant pas avec au moins un parent selon la propriété ou non du logement durant l'année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Propriétaire	10,1	8,7	11,5	16,2	14,0	18,3	13,3	12,0	14,6
Locataire	89,6	88,2	91,0	83,3	81,1	85,5	86,3	85,0	87,6
Non-réponse	0,3			0,6			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.19 – Répartition des étudiantes et des étudiants ne vivant pas avec au moins un parent selon la propriété ou non du logement durant l'année scolaire 2012-2013, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Propriétaire	10,6	8,8	12,4	15,2	13,4	17,0	13,3	12,0	14,6
Locataire	88,8	87,0	90,7	84,5	82,6	86,3	86,3	85,0	87,6
Non-réponse	0,6			0,3			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.2.20 – Répartition des étudiantes et des étudiants ne vivant pas avec au moins un parent selon la propriété ou non du logement durant l'année scolaire 2012-2013, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Propriétaire	18,5	14,8	22,2	12,8	10,4	15,3	12,1	10,4	13,8	13,3	12,0	14,6
Locataire	80,5	76,7	84,2	86,6	84,1	89,1	87,7	86,0	89,4	86,3	85,0	87,6
Non-réponse	1,0			0,6			0,2			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 3.3.1 – Comparaison des principales variables relatives au lieu de résidence, 2013, 2007 et 2002**

Situation de résidence	2002	2007	2013
<b>Avec au moins un parent</b>			
<i>ÉTÉ</i>			
<i>Population totale</i>	-	-	63,9
<i>Bénéficiaires</i>	47,9	39,7	39,2
<i>Non-bénéficiaires</i>	73,4	72,8	74,0
<b>ANNÉE SCOLAIRE</b>			
<i>Population totale</i>			55,4
<i>Bénéficiaires</i>	27,7	27,1	27,3
<i>Non-bénéficiaires</i>	65,7	67,0	66,9
<b>Avec le conjoint ou la conjointe</b>			
<i>ÉTÉ</i>			
<i>Population totale</i>	-	-	13,2
<i>Bénéficiaires</i>	18,1	21,5	22,1
<i>Non-bénéficiaires</i>	11,6	12,2	9,5
<b>ANNÉE SCOLAIRE</b>			
<i>Population totale</i>	-	-	13,6
<i>Bénéficiaires</i>	18,7	22,7	22,6
<i>Non-bénéficiaires</i>	11,9	12,9	10,0
<b>Seule ou seul</b>			
<i>ÉTÉ</i>			
<i>Population totale</i>	-	-	9,4
<i>Bénéficiaires</i>	16,0	21,4	15,3
<i>Non-bénéficiaires</i>	7,0	7,9	7,0
<b>ANNÉE SCOLAIRE</b>			
<i>Population totale</i>	-	-	10,8
<i>Bénéficiaires</i>	23,2	24,7	17,7
<i>Non-bénéficiaires</i>	9,5	9,6	8,0
<b>Avec d'autres personnes</b>			
<i>ÉTÉ</i>			
<i>Population totale</i>	-	-	11,5
<i>Bénéficiaires</i>	17,9	17,1	19,8
<i>Non-bénéficiaires</i>	7,9	7,0	8,1
<b>ANNÉE SCOLAIRE</b>			
<i>Population totale</i>	-	-	18,1
<i>Bénéficiaires</i>	29,4	25,4	28,5
<i>Non-bénéficiaires</i>	12,8	10,5	13,9

	2002	2007	2013
<b>Principale raison pour ne pas résider avec les parents durant l'année scolaire</b>			
<b>Éloignement de la résidence des parents</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	74,1	65,6	66,5
<i>Non-bénéficiaires</i>	70,4	67,6	73,2
<b>Fait d'être plus âgé ou déjà autonome</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	13,6	19,3	16,5
<i>Non-bénéficiaires</i>	15,5	18,5	11,4
<b>Désir d'autonomie</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	6,1	7,1	6,3
<i>Non-bénéficiaires</i>	7,6	6,7	6,7

## Annexe 4 – L'emploi et les revenus

### Section 1 – L'emploi durant l'été 2012

Tableau 4.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012, par statut au Programme de prêts et bourses

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	63,9	62,5	65,4	76,4	75,3	77,6	72,8	71,9	73,8
<b>Sans emploi</b>	32,6	31,2	34,0	20,5	19,4	21,6	24,0	23,1	24,9
<b>Non-réponse</b>	3,5			3,0			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Tableau 4.1.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012, par ordre d'enseignement

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	57,5	54,9	60,2	75,6	74,3	76,9	74,5	73,0	76,0	72,8	71,9	73,8
<b>Sans emploi</b>	39,2	36,6	41,8	21,0	19,8	22,2	22,6	21,2	24,0	24,0	23,1	24,9
<b>Non-réponse</b>	3,2			3,4			2,9			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012, par groupe d'âge**

	En emploi			Sans emploi			Non-réponse			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 20 ans</b>	76,7	75,2	78,1	20,2	18,8	21,6	3,2			100,0		
<b>20-24 ans</b>	81,6	80,2	83,0	15,5	14,2	16,7	2,9			100,0		
<b>25-29 ans</b>	60,2	57,2	63,2	36,9	33,9	39,8	2,9			100,0		
<b>30-34 ans</b>	51,5	47,6	55,5	45,0	41,1	48,9	3,4			100,0		
<b>35 ans ou plus</b>	34,9	31,5	38,3	60,7	57,2	64,2	4,5			100,0		
<b>Total</b>	<b>72,8</b>	<b>71,9</b>	<b>73,8</b>	<b>24,0</b>	<b>23,1</b>	<b>24,9</b>	<b>3,2</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	71,2	69,8	72,7	74,0	72,8	75,3	72,8	71,9	73,8
<b>Sans emploi</b>	25,9	24,5	27,3	22,6	21,4	23,8	24,0	23,1	24,9
<b>Non-réponse</b>	2,9			3,4			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012 et selon qu'ils recevaient ou non une contribution d'un tiers**

	Avec contribution d'un tiers			Sans contribution d'un tiers			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	75,9	74,6	77,2	69,5	68,2	70,9	72,8	71,9	73,8
<b>Sans emploi</b>	21,4	20,1	22,6	26,9	25,6	28,2	24,0	23,1	24,9
<b>Non-réponse</b>	2,7			3,6			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012 et le lieu de résidence durant cette période**

	Résidents*			Non-résidents			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	78,4	77,2	79,5	63,1	61,5	64,7	72,8	71,9	73,8
<b>Sans emploi</b>	18,6	17,5	19,7	33,7	32,1	35,2	24,0	23,1	24,9
<b>Non-réponse</b>	3,0			3,2			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.1.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012, par statut légal au Canada**

	Citoyenneté canadienne			Résidence permanente au Canada			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	75,7	74,8	76,7	50,8	47,9	53,8	72,8	71,9	73,8
<b>Sans emploi</b>	21,2	20,2	22,1	45,4	42,5	48,3	24,0	23,1	24,9
<b>Non-réponse</b>	3,1			3,7			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'été 2012 et la présence ou non d'enfants à charge**

	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	76,5	75,5	77,4	36,7	33,7	39,7	72,8	71,9	73,8
<b>Sans emploi</b>	20,4	19,5	21,3	60,2	57,2	63,2	24,0	23,1	24,9
<b>Non-réponse</b>	3,1			3,1			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.9 – Principales raisons invoquées par les étudiantes et les étudiants pour ne pas avoir occupé un emploi rémunéré durant l'été 2012, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Études</b>	28,5	24,9	32,0	26,0	22,3	29,6	26,9	24,3	29,6
<b>Vacances ou voyage</b>	12,0	9,5	14,5	21,4	17,7	25,2	17,7	15,2	20,3
<b>Recherche d'emploi infructueuse</b>	18,9	16,1	21,8	12,7	9,8	15,6	15,1	13,0	17,2
<b>Aucun besoin de travailler</b>	10,4	8,2	12,6	15,3	12,3	18,3	13,4	11,4	15,4
<b>Obligations familiales</b>	14,1	11,5	16,7	5,2	3,3	7,1	8,7	7,1	10,2
<b>Travail ou stages non rémunérés</b>	3,3	2,1	4,6	5,9	3,7	8,2	4,9	3,5	6,4
<b>Santé</b>	3,1	1,8	4,4	2,8	1,4	4,3	2,9	1,9	4,0
<b>Autres raisons</b>	8,8	6,6	11,0	8,5	6,1	10,9	8,6	7,0	10,3
<b>Non-réponse</b>	0,9			2,1			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.10 – Principales raisons invoquées par les étudiantes et les étudiants pour ne pas avoir occupé un emploi rémunéré durant l'été 2012, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Études</b>	26,8	21,3	32,4	13,7	10,5	16,9	40,4	35,6	45,2	26,9	24,3	29,6
<b>Vacances ou voyage</b>	6,9	3,9	10,0	21,3	17,2	25,4	20,0	15,5	24,5	17,7	15,2	20,3
<b>Recherche d'emploi infructueuse</b>	19,1	14,5	23,8	19,8	16,1	23,6	8,2	5,6	10,8	15,1	13,0	17,2
<b>Aucun besoin de travailler</b>	16,2	11,6	20,9	15,7	12,1	19,2	9,6	7,0	12,2	13,4	11,4	15,4
<b>Obligations familiales</b>	13,9	10,0	17,9	9,6	7,0	12,3	4,8	2,9	6,8	8,7	7,1	10,2
<b>Travail ou stages non rémunérés</b>	2,0	0,2	3,8	4,2	2,2	6,1	7,3	4,3	10,3	4,9	3,5	6,4
<b>Santé</b>	4,5	1,8	7,2	3,2	1,5	5,0	1,8	0,5	3,1	2,9	1,9	4,0
<b>Autres raisons</b>	9,2	5,6	12,8	10,4	7,4	13,3	6,6	4,2	9,1	8,6	7,0	10,3
<b>Non-réponse</b>	1,2			2,1			1,3			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.11 – Principales raisons invoquées par les étudiantes et les étudiants pour ne pas avoir occupé un emploi rémunéré durant l'été 2012, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Études	30,1	26,1	34,1	24,2	20,7	27,7	26,9	24,3	29,6
Vacances ou voyage	14,3	10,9	17,6	20,8	17,1	24,4	17,7	15,2	20,3
Recherche d'emploi infructueuse	17,8	14,5	21,2	12,8	10,2	15,3	15,1	13,0	17,2
Aucun besoin de travailler	15,1	12,0	18,3	11,9	9,4	14,5	13,4	11,4	15,4
Obligations familiales	3,0	1,6	4,4	13,6	11,0	16,2	8,7	7,1	10,2
Travail ou stages non rémunérés	4,8	2,8	6,7	5,1	2,9	7,2	4,9	3,5	6,4
Santé	2,0	0,7	3,2	3,8	2,2	5,3	2,9	1,9	4,0
Autres raisons	10,9	8,1	13,6	6,7	4,7	8,8	8,6	7,0	10,3
Non-réponse	2,0			1,2			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.12 – Nombre moyen de semaines travaillées par les étudiantes et les étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon diverses variables sociodémographiques**

Statut au Programme de prêts et bourses	Nombre moyen de semaines travaillées	IC inférieur	IC supérieur
<i>Bénéficiaires</i>	12,5	12,3	12,6
<i>Non-bénéficiaires</i>	12,7	12,5	12,8
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	12,8	12,5	13,2
<i>Collégial</i>	12,2	12,1	12,4
<i>Université</i>	13,0	12,8	13,2
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	12,7	12,5	12,9
<i>Femmes</i>	12,6	12,4	12,7
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	11,8	11,6	12,0
<i>20-24 ans</i>	13,3	13,1	13,5
<i>25-29 ans</i>	13,0	12,7	13,4
<i>30-34 ans</i>	12,7	12,2	13,2
<i>35 ans ou plus</i>	12,3	11,7	12,9
<b>Résidence durant l'été 2012</b>			
<i>Résidents*</i>	12,4	12,3	12,6
<i>Non-résidents</i>	13,0	12,8	13,2
<b>Total</b>	<b>12,6</b>	<b>12,5</b>	<b>12,7</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.1.13 – Nombre moyen d'heures par semaine travaillées par les étudiantes et les étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon diverses variables sociodémographiques**

<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>	<b>Nombre moyen d'heures par semaine travaillées</b>	<b>IC inférieur</b>	<b>IC supérieur</b>
<i>Bénéficiaires</i>	32,0	31,5	32,5
<i>Non-bénéficiaires</i>	32,2	31,8	32,7
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	32,9	31,9	33,9
<i>Collégial</i>	30,9	30,4	31,4
<i>Université</i>	33,4	32,8	34,0
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	33,5	32,9	34,1
<i>Femmes</i>	31,2	30,7	31,6
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	30,3	29,7	30,9
<i>20-24 ans</i>	33,8	33,3	34,4
<i>25-29 ans</i>	32,7	31,7	33,7
<i>30-34 ans</i>	32,4	30,8	33,9
<i>35 ans ou plus</i>	31,2	29,8	32,7
<b>Résidence durant l'été 2012</b>			
<i>Résidents*</i>	31,6	31,2	32,1
<i>Non-résidents</i>	33,4	32,8	34,0
<b>Total</b>	<b>32,2</b>	<b>31,8</b>	<b>32,5</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.1.14 – Analyse descriptive des revenus d’emploi estivaux des étudiantes et des étudiants ayant travaillé durant l’été 2012**

<b>Moyenne</b>	5 157 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	65 \$
<b>Médiane</b>	4 465 \$
<b>Mode</b>	4 000 \$
<b>Écart type</b>	3 605 \$
<b>Coefficient de variation</b>	69,9 %
<b>Coefficient d’asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	3,3
<b>Coefficient d’aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	37,0
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	54 \$
<b>1 %</b>	475 \$
<b>5 %</b>	1 152 \$
<b>10 %</b>	1 763 \$
<b>25 %</b>	2 925 \$
<b>50 % (médiane)</b>	4 465 \$
<b>75 %</b>	6 624 \$
<b>90 %</b>	9 398 \$
<b>95 %</b>	11 200 \$
<b>99 %</b>	16 744 \$
<b>100 % (maximum)</b>	50 400 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	5,6 %

**Tableau 4.1.15 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par ordre d'enseignement**

Revenus d'été \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 1 999</b>	10,1	7,5	12,7	15,4	13,8	17,0	7,4	6,1	8,7	11,5	10,5	12,5
<b>2 000 – 3 999</b>	26,9	22,9	30,8	34,1	32,0	36,1	22,5	20,3	24,7	28,4	27,0	29,9
<b>4 000 – 5 999</b>	23,2	19,5	26,9	25,4	23,4	27,3	24,3	22,0	26,6	24,7	23,3	26,1
<b>6 000 – 7 999</b>	14,4	11,3	17,5	12,0	10,6	13,4	17,4	15,4	19,5	14,6	13,4	15,7
<b>8 000 – 9 999</b>	11,8	8,9	14,6	4,2	3,3	5,1	9,7	8,2	11,2	7,3	6,5	8,1
<b>10 000 ou plus</b>	6,9	4,8	9,1	4,2	3,4	5,1	12,2	10,6	13,9	7,9	7,0	8,8
<b>Non-réponse</b>	6,7			4,7			6,4			5,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.16 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenus d'été \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	11,5	10,1	12,9	11,5	10,2	12,7	11,5	10,5	12,5
2 000 – 3 999	27,4	25,4	29,5	28,8	27,0	30,6	28,4	27,0	29,9
4 000 – 5 999	23,2	21,3	25,2	25,2	23,5	26,9	24,7	23,3	26,1
6 000 – 7 999	16,0	14,3	17,7	14,1	12,7	15,5	14,6	13,4	15,7
8 000 – 9 999	7,0	5,8	8,2	7,4	6,4	8,4	7,3	6,5	8,1
10 000 ou plus	8,2	6,9	9,5	7,8	6,7	8,8	7,9	7,0	8,8
Non-réponse	6,6			5,3			5,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.17 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par sexe**

Revenus d'été \$	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	10,3	8,9	11,7	12,4	11,0	13,8	11,5	10,5	12,5
2 000 – 3 999	25,1	23,0	27,2	30,9	29,0	32,9	28,4	27,0	29,9
4 000 – 5 999	23,4	21,4	25,4	25,6	23,8	27,5	24,7	23,3	26,1
6 000 – 7 999	15,9	14,2	17,7	13,5	12,0	15,0	14,6	13,4	15,7
8 000 – 9 999	9,1	7,7	10,5	6,0	5,0	7,0	7,3	6,5	8,1
10 000 ou plus	11,3	9,8	12,8	5,4	4,4	6,4	7,9	7,0	8,8
Non-réponse	4,9			6,2			5,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.18 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par groupe d'âge**

Revenus d'été \$	Moins de 20 ans			20-24 ans			25-29 ans		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	18,3	16,4	20,2	6,0	4,9	7,2	6,7	4,6	8,9
2 000 – 3 999	37,9	35,5	40,3	23,0	20,8	25,1	19,7	15,9	23,4
4 000 – 5 999	23,4	21,4	25,5	27,3	25,0	29,5	23,1	18,9	27,3
6 000 – 7 999	10,4	8,9	11,9	18,1	16,2	20,1	16,3	12,5	20,0
8 000 – 9 999	3,3	2,5	4,2	9,4	8,0	10,9	11,1	7,8	14,5
10 000 ou plus	2,4	1,6	3,2	9,9	8,4	11,4	17,5	13,6	21,4
Non-réponse	4,2			6,3			5,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Revenus d'été \$	30-34 ans			35 ans ou plus			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	9,9	6,1	13,7	12,2	7,9	16,6	11,5	10,5	12,5
2 000 – 3 999	16,7	11,6	21,9	17,4	12,2	22,7	28,4	27,0	29,9
4 000 – 5 999	21,3	15,8	26,8	13,8	8,8	18,8	24,7	23,3	26,1
6 000 – 7 999	18,3	12,8	23,9	10,6	6,7	14,5	14,6	13,4	15,7
8 000 – 9 999	14,2	9,3	19,1	10,8	6,6	15,1	7,3	6,5	8,1
10 000 ou plus	15,5	10,6	20,4	17,4	11,4	23,4	7,9	7,0	8,8
Non-réponse	4,0			17,7			5,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.19 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par lieu de résidence**

Revenus d'été \$	Résidents*			Non-résidents			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	13,1	11,8	14,4	8,0	6,7	9,4	11,5	10,5	12,5
2 000 – 3 999	32,1	30,3	34,0	20,3	18,2	22,4	28,4	27,0	29,9
4 000 – 5 999	25,6	23,9	27,4	22,7	20,5	24,9	24,7	23,3	26,1
6 000 – 7 999	13,0	11,7	14,3	18,0	15,9	20,1	14,6	13,4	15,7
8 000 – 9 999	6,0	5,0	6,9	10,3	8,6	11,9	7,3	6,5	8,1
10 000 ou plus	5,3	4,4	6,2	13,6	11,8	15,4	7,9	7,0	8,8
Non-réponse	4,9			7,0			5,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.1.20 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période et selon qu'ils recevaient ou non une contribution d'un tiers**

Revenus d'été \$	Avec contribution d'un tiers			Sans contribution d'un tiers			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	13,6	12,2	15,1	8,4	7,3	9,6	11,5	10,5	12,5
2 000 – 3 999	31,8	29,8	33,8	23,9	21,9	25,8	28,4	27,0	29,9
4 000 – 5 999	25,5	23,6	27,4	23,5	21,6	25,5	24,7	23,3	26,1
6 000 – 7 999	12,9	11,5	14,4	16,9	15,1	18,7	14,6	13,4	15,7
8 000 – 9 999	6,1	5,1	7,2	8,9	7,5	10,2	7,3	6,5	8,1
10 000 ou plus	5,6	4,6	6,6	11,2	9,7	12,7	7,9	7,0	8,8
Non-réponse	4,4			7,2			5,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.1.21 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période et la présence ou non d'enfants à charge**

Revenus d'été \$	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	11,4	10,4	12,5	12,5	8,8	16,3	11,5	10,5	12,5
2 000 – 3 999	28,8	27,3	30,3	21,1	16,1	26,1	28,4	27,0	29,9
4 000 – 5 999	25,0	23,6	26,4	18,0	13,4	22,5	24,7	23,3	26,1
6 000 – 7 999	14,6	13,5	15,8	13,1	9,1	17,1	14,6	13,4	15,7
8 000 – 9 999	7,1	6,2	7,9	11,7	7,9	15,6	7,3	6,5	8,1
10 000 ou plus	7,5	6,6	8,4	15,7	10,9	20,5	7,9	7,0	8,8
Non-réponse	5,5			7,9			5,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

## Section 2 – L'emploi durant l'année scolaire 2012-2013

**Tableau 4.2.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
En emploi	35,2	33,8	36,7	48,7	47,2	50,1	44,8	43,7	45,9
Sans emploi	62,2	60,7	63,7	48,9	47,5	50,3	52,8	51,7	53,9
Non-réponse	2,5			2,4			2,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	35,8	33,2	38,4	46,0	44,4	47,6	46,2	44,4	48,1	44,8	43,7	45,9
<b>Sans emploi</b>	62,1	59,4	64,7	51,3	49,7	52,9	51,5	49,6	53,3	52,8	51,7	53,9
<b>Non-réponse</b>	2,1			2,7			2,3			2,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013, par groupe d'âge**

	En emploi			Sans emploi			Non-réponse			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 20 ans</b>	43,5	41,8	45,3	54,1	52,3	55,9	2,4			100,0		
<b>20-24 ans</b>	53,2	51,3	55,0	44,1	42,3	46,0	2,7			100,0		
<b>25-29 ans</b>	37,8	34,7	40,9	59,8	56,7	62,9	2,4			100,0		
<b>30-34 ans</b>	32,4	28,6	36,2	66,5	62,7	70,3	1,1			100,0		
<b>35 ans ou plus</b>	23,3	20,3	26,4	74,0	70,9	77,2	2,6			100,0		
<b>Total</b>	<b>44,8</b>	<b>43,7</b>	<b>45,9</b>	<b>52,8</b>	<b>51,7</b>	<b>53,9</b>	<b>2,5</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	40,4	38,8	42,0	48,1	46,6	49,6	44,8	43,7	45,9
<b>Sans emploi</b>	57,8	56,2	59,4	48,9	47,5	50,4	52,8	51,7	53,9
<b>Non-réponse</b>	1,8			2,9			2,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013, par lieu de résidence pendant cette période**

	Résidents*			Non-résidents			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	50,7	49,2	52,3	37,4	35,9	38,9	44,8	43,7	45,9
<b>Sans emploi</b>	46,6	45,1	48,2	60,3	58,8	61,8	52,8	51,7	53,9
<b>Non-réponse</b>	2,6			2,3			2,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 et selon qu'ils recevaient ou non une contribution d'un tiers**

	Avec contribution d'un tiers			Sans contribution d'un tiers			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	43,2	41,7	44,8	47,2	45,6	48,8	44,8	43,7	45,9
<b>Sans emploi</b>	54,3	52,7	55,8	50,4	48,9	52,0	52,8	51,7	53,9
<b>Non-réponse</b>	2,5			2,4			2,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 et la présence ou non d'enfants à charge**

	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	47,0	45,8	48,1	23,3	20,6	26,0	44,8	43,7	45,9
<b>Sans emploi</b>	50,6	49,4	51,7	74,5	71,8	77,3	52,8	51,7	53,9
<b>Non-réponse</b>	2,5			2,2			2,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la situation d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013, par statut légal au Canada**

	Citoyenneté canadienne			Résidence permanente au Canada			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi</b>	46,4	45,3	47,6	32,2	29,3	35,1	44,8	43,7	45,9
<b>Sans emploi</b>	51,0	49,8	52,2	66,0	63,1	68,9	52,8	51,7	53,9
<b>Non-réponse</b>	2,5			1,8			2,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants n'ayant pas occupé d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon qu'ils ont cherché ou non un emploi, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>A cherché un emploi</b>	30,5	26,0	35,0	26,5	23,5	29,6	16,9	14,0	19,8	23,4	21,5	25,3
<b>N'a pas cherché d'emploi</b>	69,5	65,0	74,0	73,4	70,4	76,5	83,1	80,2	86,0	76,6	74,7	78,5
<b>Non-réponse</b>	-			< 0,1			< 0,1			< 0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.10 – Répartition des étudiantes et des étudiants n’ayant pas occupé d’emploi durant l’année scolaire 2012-2013 selon qu’ils ont cherché ou non un emploi, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
A cherché un emploi	28,1	25,1	31,0	18,9	16,5	21,4	23,4	21,5	25,3
N’a pas cherché d’emploi	71,9	68,9	74,8	81,0	78,6	83,5	76,6	74,7	78,5
Non-réponse	< 0,1			< 0,1			< 0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.11 – Répartition des étudiantes et des étudiants n’ayant pas occupé d’emploi durant l’année scolaire 2012-2013 selon qu’ils ont cherché ou non un emploi, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
A cherché un emploi	24,7	22,2	27,1	22,6	19,9	25,3	23,4	21,5	25,3
N’a pas cherché d’emploi	75,2	72,8	77,7	77,4	74,7	80,1	76,6	74,7	78,5
Non-réponse	0,1			-			< 0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.12 – Répartition des étudiantes et des étudiants n’ayant pas occupé d’emploi durant l’année scolaire 2012-2013 selon qu’ils ont cherché ou non un emploi et selon la présence ou non d’enfants à charge**

	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
A cherché un emploi	24,2	22,0	26,4	19,1	15,1	23,1	23,4	21,5	25,3
N’a pas cherché d’emploi	75,8	73,6	77,9	80,8	76,8	84,8	76,6	74,7	78,5
Non-réponse	< 0,1			0,1			< 0,1	0,0	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>	<b>96,1</b>	<b>103,9</b>

**Tableau 4.2.13 – Nombre moyen de semaines travaillées par les étudiantes et les étudiants ayant occupé un emploi au cours de l'année scolaire 2012-2013 selon diverses variables sociodémographiques**

	Nombre moyen de semaines travaillées	IC inférieur	IC supérieur
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	27,7	27,3	28,1
<i>Non-bénéficiaires</i>	28,1	27,8	28,4
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	29,3	28,6	30,0
<i>Collégial</i>	27,8	27,5	28,2
<i>Université</i>	27,9	27,5	28,3
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	27,8	27,3	28,2
<i>Femmes</i>	28,2	27,9	28,5
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	27,9	27,5	28,3
<i>20-24 ans</i>	28,5	28,1	28,8
<i>25-29 ans</i>	26,9	26,0	27,8
<i>30-34 ans</i>	26,7	25,5	27,9
<i>35 ans ou plus</i>	27,6	26,4	28,9
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	28,1	27,8	28,4
<i>Non-résidents</i>	27,9	27,5	28,3
<b>Total</b>	<b>28,0</b>	<b>27,8</b>	<b>28,3</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.2.14 – Nombre moyen de jours et d’heures de travail par semaine des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l’année scolaire 2012-2013 selon diverses variables sociodémographiques**

	Nombre moyen de jours travaillé <sup>1</sup>	IC inférieur (jours)	IC supérieur (jours)	Nombre moyen d’heures travaillées par semaine	IC inférieur (heures)	IC supérieur (heures)
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>						
<i>Bénéficiaires</i>	2,7	2,6	2,8	16,2	15,5	16,9
<i>Non-bénéficiaires</i>	2,7	2,7	2,8	17,0	16,5	17,6
<b>Ordre d’enseignement</b>						
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	3,4	3,2	3,6	19,7	18,5	20,9
<i>Collégial</i>	2,6	2,6	2,7	16,0	15,4	16,6
<i>Université</i>	2,7	2,6	2,7	17,1	16,3	17,9
<b>Sexe</b>						
<i>Hommes</i>	2,8	2,7	2,9	17,6	16,8	18,4
<i>Femmes</i>	2,6	2,6	2,7	16,3	15,8	16,9
<b>Groupe d’âge</b>						
<i>Moins de 20 ans</i>	2,6	2,5	2,7	15,1	14,5	15,7
<i>20-24 ans</i>	2,7	2,6	2,8	17,2	16,5	17,9
<i>25-29 ans</i>	2,9	2,7	3,1	18,3	16,8	19,7
<i>30-34 ans</i>	3,3	2,9	3,6	21,9	19,5	24,3
<i>35 ans ou plus</i>	3,5	3,1	3,8	21,2	18,5	24,0
<b>Résidence durant l’année scolaire 2012-2013</b>						
<i>Résidents*</i>	2,6	2,6	2,7	16,0	15,4	16,5
<i>Non-résidents</i>	2,8	2,8	2,9	18,3	17,6	19,0
<b>Total</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>16,8</b>	<b>16,4</b>	<b>17,3</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

<sup>1</sup> Sans égard au nombre d’heures travaillées par jour.

**Tableau 4.2.15 – Analyse descriptive des revenus d'emploi des étudiantes et des étudiants ayant travaillé durant l'année scolaire 2012-2013**

<b>Moyenne</b>	6 693 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	153 \$
<b>Médiane</b>	4 990 \$
<b>Mode</b>	6 000 \$
<b>Écart type</b>	6 681 \$
<b>Coefficient de variation</b>	99,8 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	3,4
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	17,5
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	20 \$
<b>1 %</b>	750 \$
<b>5 %</b>	1 495 \$
<b>10 %</b>	2 000 \$
<b>25 %</b>	3 000 \$
<b>50 % (médiane)</b>	4 990 \$
<b>75 %</b>	7 931 \$
<b>90 %</b>	12 825 \$
<b>95 %</b>	17 920 \$
<b>99 %</b>	33 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	80 000 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	5,7 %

**Tableau 4.2.16 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par ordre d'enseignement**

Revenus de l'année scolaire \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 1 999</b>	4,8	2,4	7,3	11,2	9,2	13,2	8,5	6,4	10,6	9,4	8,0	10,7
<b>2 000 – 3 999</b>	18,0	13,3	22,8	31,3	28,3	34,2	21,0	18,0	24,1	25,5	23,5	27,5
<b>4 000 – 5 999</b>	19,1	14,0	24,2	24,1	21,4	26,8	18,4	15,5	21,4	21,2	19,3	23,0
<b>6 000 – 7 999</b>	21,2	16,0	26,3	13,4	11,2	15,5	15,2	12,4	17,9	15,0	13,3	16,6
<b>8 000 – 9 999</b>	7,3	4,0	10,7	6,1	4,5	7,6	9,6	7,4	11,8	7,7	6,5	8,9
<b>10 000 ou plus</b>	19,8	14,8	24,9	9,6	7,7	11,5	21,0	18,1	23,9	15,5	13,9	17,2
<b>Non-réponse</b>	9,7			4,4			6,2			5,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.17 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par groupe d'âge**

Revenus de l'année scolaire \$	Moins de 20 ans			20-24 ans			25-29 ans		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	12,7	10,2	15,1	6,5	4,7	8,2	12,0	7,3	16,7
2 000 – 3 999	34,1	30,7	37,5	22,6	19,6	25,5	17,3	12,0	22,6
4 000 – 5 999	23,9	20,8	27,0	21,4	18,5	24,3	12,9	8,3	17,5
6 000 – 7 999	13,8	11,3	16,3	17,5	14,8	20,2	9,9	5,6	14,2
8 000 – 9 999	4,5	3,0	6,0	10,2	8,0	12,3	11,3	6,9	15,8
10 000 ou plus	7,1	5,2	9,1	15,4	12,9	17,9	31,3	24,7	37,8
Non-réponse	3,9			6,5			5,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Revenus de l'année scolaire \$	30-34 ans			35 ans ou plus			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	6,8	2,0	11,6	8,1	2,3	13,9	9,4	8,0	10,7
2 000 – 3 999	10,0	4,8	15,2	8,2	2,9	13,5	25,5	23,5	27,5
4 000 – 5 999	19,2	10,7	27,6	10,1	4,3	15,9	21,2	19,3	23,0
6 000 – 7 999	9,7	4,0	15,3	11,1	4,2	18,1	15,0	13,3	16,6
8 000 – 9 999	5,8	2,0	9,5	4,2	0,7	7,6	7,7	6,5	8,9
10 000 ou plus	42,6	32,9	52,3	42,3	32,4	52,3	15,5	13,9	17,2
Non-réponse	6,0			15,9			5,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.18 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période et la présence ou non d'enfants à charge**

Revenus de l'année scolaire \$	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	9,4	8,0	10,8	8,2	3,2	13,1	9,4	8,0	10,7
2 000 – 3 999	26,4	24,3	28,5	8,3	4,1	12,5	25,5	23,5	27,5
4 000 – 5 999	21,6	19,7	23,5	12,7	6,4	19,1	21,2	19,3	23,0
6 000 – 7 999	15,2	13,5	16,9	10,5	4,3	16,7	15,0	13,3	16,6
8 000 – 9 999	7,8	6,5	9,1	6,4	2,6	10,1	7,7	6,5	8,9
10 000 ou plus	14,0	12,4	15,6	47,0	38,0	56,0	15,5	13,9	17,2
Non-réponse	5,7			6,9			5,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.19 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenus de l'année scolaire \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	9,9	7,8	12,0	9,2	7,6	10,8	9,4	8,0	10,7
2 000 – 3 999	24,5	21,6	27,5	25,8	23,4	28,3	25,5	23,5	27,5
4 000 – 5 999	20,1	17,3	22,8	21,5	19,2	23,8	21,2	19,3	23,0
6 000 – 7 999	14,6	12,1	17,1	15,1	13,1	17,1	15,0	13,3	16,6
8 000 – 9 999	7,4	5,5	9,2	7,8	6,3	9,3	7,7	6,5	8,9
10 000 ou plus	15,5	12,9	18,1	15,6	13,6	17,5	15,5	13,9	17,2
Non-réponse	8,0			5,0			5,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.2.20 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon les revenus qu'ils ont gagnés durant cette période, par sexe**

Revenus de l'année scolaire \$	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	8,4	6,4	10,4	10,0	8,2	11,7	9,4	8,0	10,7
2 000 – 3 999	24,0	21,0	27,1	26,5	23,9	29,1	25,5	23,5	27,5
4 000 – 5 999	21,6	18,7	24,5	20,9	18,5	23,4	21,2	19,3	23,0
6 000 – 7 999	15,3	12,7	17,9	14,7	12,6	16,9	15,0	13,3	16,6
8 000 – 9 999	7,7	5,9	9,6	7,7	6,1	9,3	7,7	6,5	8,9
10 000 ou plus	17,9	15,2	20,5	14,1	12,0	16,1	15,5	13,9	17,2
Non-réponse	5,0			6,1			5,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

## Section 3 – Le revenu total d’emploi

**Tableau 4.3.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la période où ils ont occupé un emploi, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>En emploi durant l’été 2012 seulement</b>	29,4	28,0	30,8	28,9	27,6	30,2	29,1	28,0	30,1
<b>En emploi durant l’année scolaire 2012-2013 seulement</b>	2,3	1,9	2,8	2,7	2,2	3,1	2,6	2,2	2,9
<b>En emploi durant l’été 2012 et l’année scolaire 2012-2013</b>	28,2	26,8	29,5	41,5	40,1	42,9	37,6	36,5	38,7
<b>Sans emploi</b>	29,6	28,3	31,0	17,5	16,5	18,6	21,0	20,2	21,9
<b>Non-réponse</b>	10,5			9,4			9,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.3.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la période où ils ont occupé un emploi, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
En emploi durant l'été 2012 seulement	22,8	20,6	25,1	29,9	28,4	31,3	30,1	28,4	31,8	29,1	28,0	30,1
En emploi durant l'année scolaire 2012-2013 seulement	2,8	2,0	3,7	2,0	1,5	2,4	3,1	2,5	3,7	2,6	2,2	2,9
En emploi durant l'été 2012 et l'année scolaire 2012-2013	27,7	25,2	30,2	40,1	38,6	41,7	38,0	36,2	39,8	37,6	36,5	38,7
Sans emploi	36,2	33,6	38,8	18,6	17,4	19,7	19,0	17,7	20,3	21,0	20,2	21,9
Non-réponse	10,4			9,5			9,8			9,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.3.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par ordre d'enseignement**

Revenu total d'emploi \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	7,7	5,5	9,9	8,5	7,3	9,6	4,2	3,2	5,2	6,6	5,8	7,3
2 000 – 3 999	10,2	7,8	12,7	17,6	16,0	19,2	12,4	10,7	14,0	14,6	13,5	15,7
4 000 – 5 999	11,1	8,6	13,5	18,3	16,6	19,9	14,2	12,5	15,9	15,8	14,7	16,9
6 000 – 7 999	11,7	9,0	14,3	15,1	13,6	16,6	12,9	11,2	14,6	13,8	12,7	14,8
8 000 – 9 999	12,8	10,1	15,6	11,0	9,7	12,4	11,4	9,8	13,0	11,4	10,4	12,3
10 000 – 14 999	17,3	14,1	20,5	13,4	12,0	14,8	18,2	16,3	20,2	15,9	14,7	17,0
15 000 ou plus	14,9	11,9	17,8	7,3	6,2	8,5	16,7	14,9	18,5	12,1	11,1	13,1
Non-réponse	14,3			8,8			10,1			9,9		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.3.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenu total d'emploi \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	7,0	5,9	8,1	6,4	5,5	7,3	6,6	5,8	7,3
2 000 – 3 999	15,3	13,8	16,9	14,3	13,0	15,7	14,6	13,5	15,7
4 000 – 5 999	16,9	15,2	18,5	15,4	14,1	16,8	15,8	14,7	16,9
6 000 – 7 999	13,8	12,3	15,4	13,8	12,5	15,1	13,8	12,7	14,8
8 000 – 9 999	9,7	8,5	11,0	11,9	10,7	13,1	11,4	10,4	12,3
10 000 – 14 999	15,0	13,4	16,5	16,2	14,8	17,6	15,9	14,7	17,0
15 000 ou plus	10,7	9,3	12,1	12,6	11,4	13,8	12,1	11,1	13,1
Non-réponse	11,6			9,4			9,9		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.3.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par sexe**

Revenu total d'emploi \$	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	6,5	5,4	7,6	6,7	5,7	7,6	6,6	5,8	7,3
2 000 – 3 999	13,9	12,3	15,5	15,1	13,7	16,5	14,6	13,5	15,7
4 000 – 5 999	15,4	13,8	17,0	16,1	14,6	17,5	15,8	14,7	16,9
6 000 – 7 999	13,3	11,8	14,9	14,1	12,7	15,5	13,8	12,7	14,8
8 000 – 9 999	11,7	10,2	13,2	11,1	9,8	12,4	11,4	10,4	12,3
10 000 – 14 999	17,2	15,5	18,9	14,9	13,4	16,4	15,9	14,7	17,0
15 000 ou plus	13,4	11,8	14,9	11,2	9,9	12,5	12,1	11,1	13,1
Non-réponse	8,6			10,9			9,9		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.3.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par groupe d'âge**

Revenu total d'emploi \$	Moins de 20 ans			20-24 ans			25-29 ans		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	10,5	9,0	11,9	3,1	2,4	3,9	4,8	3,0	6,7
2 000 – 3 999	20,4	18,5	22,3	10,5	9,1	12,0	11,1	8,4	13,9
4 000 – 5 999	18,8	17,0	20,7	13,9	12,3	15,6	14,9	11,7	18,0
6 000 – 7 999	15,6	13,9	17,3	13,2	11,5	14,9	10,7	8,0	13,3
8 000 – 9 999	10,4	9,0	11,8	12,3	10,7	14,0	11,6	8,5	14,8
10 000 – 14 999	11,5	10,0	13,0	21,0	19,1	23,0	14,4	11,1	17,8
15 000 ou plus	4,2	3,2	5,1	15,5	13,7	17,2	23,1	19,1	27,1
Non-réponse	8,6			10,3			9,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Revenu total d'emploi \$	30-34 ans			35 ans ou plus			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	5,9	3,1	8,7	7,7	4,5	11,0	6,6	5,8	7,3
2 000 – 3 999	8,2	4,9	11,4	11,9	7,8	16,0	14,6	13,5	15,7
4 000 – 5 999	13,9	9,6	18,2	7,4	4,2	10,6	15,8	14,7	16,9
6 000 – 7 999	12,1	8,0	16,1	8,8	4,9	12,8	13,8	12,7	14,8
8 000 – 9 999	14,6	9,9	19,2	6,4	3,6	9,3	11,4	10,4	12,3
10 000 – 14 999	11,4	7,1	15,7	12,3	8,3	16,2	15,9	14,7	17,0
15 000 ou plus	25,3	19,7	30,9	22,6	16,9	28,2	12,1	11,1	13,1
Non-réponse	8,7			22,8			9,9		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.3.7 – Âge moyen des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi**

Revenu total d'emploi \$	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	20,4	19,9	21,0
2 000 – 3 999	20,5	20,1	20,8
4 000 – 5 999	20,8	20,5	21,1
6 000 – 7 999	20,9	20,6	21,3
8 000 – 9 999	21,3	21,0	21,7
10 000 – 14 999	21,6	21,3	21,8
15 000 ou plus	24,1	23,7	24,6
<b>Total</b>	<b>21,5</b>	<b>21,4</b>	<b>21,7</b>

**Tableau 4.3.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi et la présence ou non d'enfants à charge**

Revenu total d'emploi \$	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	6,5	5,7	7,2	8,9	6,0	11,9	6,6	5,8	7,3
2 000 – 3 999	14,7	13,6	15,8	13,3	9,6	17,1	14,6	13,5	15,7
4 000 – 5 999	16,0	14,9	17,2	11,2	7,6	14,8	15,8	14,7	16,9
6 000 – 7 999	13,9	12,9	15,0	10,9	7,3	14,6	13,8	12,7	14,8
8 000 – 9 999	11,5	10,5	12,5	9,4	6,4	12,4	11,4	10,4	12,3
10 000 – 14 999	16,1	14,9	17,3	10,6	7,3	14,0	15,9	14,7	17,0
15 000 ou plus	11,4	10,4	12,4	25,2	20,1	30,3	12,1	11,1	13,1
Non-réponse	9,9			10,4			9,9		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.3.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par lieu de résidence durant cette année scolaire**

Revenu total d'emploi \$	Résidents*			Non-résidents			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	7,7	6,6	8,7	5,0	4,1	5,9	6,6	5,8	7,3
2 000 – 3 999	15,8	14,3	17,2	12,9	11,5	14,4	14,6	13,5	15,7
4 000 – 5 999	16,4	14,9	17,9	15,0	13,4	16,5	15,8	14,7	16,9
6 000 – 7 999	14,9	13,5	16,4	12,2	10,7	13,6	13,8	12,7	14,8
8 000 – 9 999	12,1	10,8	13,4	10,3	8,9	11,7	11,4	10,4	12,3
10 000 – 14 999	15,2	13,7	16,6	16,9	15,2	18,6	15,9	14,7	17,0
15 000 ou plus	8,9	7,7	10,1	16,9	15,2	18,5	12,1	11,1	13,1
Non-réponse	9,2			10,8			9,9	9,0	10,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>	<b>92,1</b>	<b>107,9</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.3.10 – Analyse descriptive du revenu total d'emploi des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 ou l'année scolaire 2012-2013**

<b>Moyenne</b>	8 822 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	141 \$
<b>Médiane</b>	7 100 \$
<b>Mode</b>	3 000 \$
<b>Écart type</b>	7 892 \$
<b>Coefficient de variation</b>	89,5 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	3,3
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	19,6
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	54 \$
<b>1 %</b>	600 \$
<b>5 %</b>	1 538 \$
<b>10 %</b>	2 376 \$
<b>25 %</b>	4 094 \$
<b>50 % (médiane)</b>	7 100 \$
<b>75 %</b>	10 962 \$
<b>90 %</b>	16 440 \$
<b>95 %</b>	21 415 \$
<b>99 %</b>	39 325 \$
<b>100 % (maximum)</b>	105 116 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	9,9 %

**Tableau 4.3.11 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 et l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par ordre d'enseignement**

Revenu total d'emploi \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 1 999</b>	-	.	.	0,8	0,2	1,5	0,2	0,0	0,4	0,5	0,1	0,8
<b>2 000 – 3 999</b>	0,6	0,0	1,2	5,1	3,6	6,6	2,5	1,2	3,7	3,5	2,6	4,4
<b>4 000 – 5 999</b>	5,9	2,9	8,9	16,1	13,6	18,6	7,0	5,0	8,9	11,2	9,7	12,7
<b>6 000 – 7 999</b>	10,0	5,8	14,3	18,2	15,6	20,8	12,1	9,4	14,8	14,8	13,1	16,6
<b>8 000 – 9 999</b>	15,2	10,3	20,1	18,2	15,6	20,8	13,6	10,8	16,5	16,0	14,2	17,8
<b>10 000 – 14 999</b>	29,7	23,3	36,1	22,2	19,4	25,0	27,3	23,7	30,9	25,1	23,0	27,2
<b>15 000 ou plus</b>	28,0	21,8	34,2	13,4	11,2	15,7	28,5	25,0	32,1	21,3	19,3	23,2
<b>Non-réponse</b>	10,7			6,0			8,8			7,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.3.12 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 et l'année scolaire 2012-2013 selon leur revenu total d'emploi, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenu total d'emploi \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	0,4	0,0	0,8	0,5	0,1	0,9	0,5	0,1	0,8
2 000 – 3 999	3,0	1,8	4,1	3,7	2,6	4,8	3,5	2,6	4,4
4 000 – 5 999	12,1	9,7	14,5	11,0	9,2	12,8	11,2	9,7	12,7
6 000 – 7 999	13,4	10,8	16,0	15,2	13,1	17,3	14,8	13,1	16,6
8 000 – 9 999	13,9	11,4	16,4	16,5	14,3	18,7	16,0	14,2	17,8
10 000 – 14 999	26,1	22,8	29,4	24,8	22,2	27,4	25,1	23,0	27,2
15 000 ou plus	20,7	17,6	23,8	21,4	19,0	23,8	21,3	19,3	23,2
Non-réponse	10,5			6,8			7,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.3.13 – Analyse descriptive du revenu total d'emploi des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été 2012 et l'année scolaire 2012-2013**

<b>Moyenne</b>	12 056 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	219 \$
<b>Médiane</b>	10 000 \$
<b>Mode</b>	12 000 \$
<b>Écart type</b>	9 046 \$
<b>Coefficient de variation</b>	75,0 %
<b>Coefficient d'asymétrie (skewness)</b>	3,1
<b>Coefficient d'aplatissement (kurtosis)</b>	15,7
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	1 100 \$
<b>1 %</b>	2 400 \$
<b>5 %</b>	4 109 \$
<b>10 %</b>	5 050 \$
<b>25 %</b>	7 080 \$
<b>50 % (médiane)</b>	10 000 \$
<b>75 %</b>	14 375 \$
<b>90 %</b>	20 267 \$
<b>95 %</b>	27 000 \$
<b>99 %</b>	45 640 \$
<b>100 % (maximum)</b>	105 116 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	7,6 %

## Section 4 – L'utilisation des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013

**Tableau 4.4.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant touché des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'utilisation principale des revenus, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Logement et nourriture</b>	54,0	50,5	57,5	22,2	19,9	24,4	29,4	27,4	31,4
<b>Frais de scolarité, matériel et livres scolaires</b>	22,3	19,3	25,2	23,5	21,1	25,8	23,2	21,2	25,1
<b>Loisirs et sorties</b>	4,1	2,7	5,5	23,6	21,2	25,9	19,1	17,2	21,0
<b>Frais de transport</b>	12,9	10,7	15,1	20,5	18,3	22,8	18,8	17,0	20,6
<b>Vêtements et chaussures</b>	2,4	1,3	3,5	5,4	4,2	6,7	4,7	3,7	5,8
<b>Frais technologiques*</b>	0,6	0,1	1,1	1,9	1,1	2,6	1,6	1,0	2,2
<b>Frais de santé</b>	0,5	0,0	1,0	0,5	0,2	0,9	0,5	0,2	0,8
<b>Autres raisons</b>	2,7	1,5	3,9	2,2	1,4	3,0	2,3	1,6	3,0
<b>Non-réponse</b>	0,6			0,3			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Les frais technologiques sont composés des frais liés aux technologies de l'information (matériel informatique et logiciels) et de la communication (téléphonie, Internet et câblodistribution).

**Tableau 4.4.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant touché des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'utilisation principale des revenus, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Logement et nourriture</b>	31,4	25,8	37,0	18,6	16,3	20,9	40,9	37,3	44,4	29,4	27,4	31,4
<b>Frais de scolarité, matériel et livres scolaires</b>	15,4	10,7	20,2	24,0	21,3	26,7	24,2	20,9	27,4	23,2	21,2	25,1
<b>Loisirs et sorties</b>	12,3	7,9	16,7	25,1	22,3	27,9	14,2	11,3	17,0	19,1	17,2	21,0
<b>Frais de transport</b>	35,2	29,1	41,3	21,0	18,4	23,6	12,4	9,8	15,0	18,8	17,0	20,6
<b>Vêtements et chaussures</b>	2,6	0,4	4,8	5,5	4,0	7,0	4,4	2,7	6,1	4,7	3,7	5,8
<b>Frais technologiques*</b>	-	.	.	2,1	1,1	3,0	1,4	0,4	2,4	1,6	1,0	2,2
<b>Frais de santé</b>	0,6	0,0	1,6	0,7	0,1	1,2	0,3	0,0	0,6	0,5	0,2	0,8
<b>Autres raisons</b>	0,8	0,0	1,5	2,9	1,8	4,0	2,0	1,1	3,0	2,3	1,6	3,0
<b>Non-réponse</b>	1,7			0,2			0,2			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Les frais technologiques sont composés des frais liés aux technologies de l'information (matériel informatique et logiciels) et de la communication (téléphonie, Internet et câblodistribution).

**Tableau 4.4.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant touché des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'utilisation principale des revenus, par lieu de résidence**

	Résidents*			Non-résidents			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Logement et nourriture	4,5	3,3	5,7	71,6	68,4	74,7	29,4	27,4	31,4
Frais de scolarité, matériel et livres scolaires	29,3	26,6	32,0	12,9	10,5	15,2	23,2	21,2	25,1
Loisirs et sorties	27,7	25,0	30,4	4,6	3,0	6,3	19,1	17,2	21,0
Frais de transport	26,2	23,6	28,8	6,2	4,5	7,9	18,8	17,0	20,6
Vêtements et chaussures	7,1	5,6	8,7	0,7	0,1	1,2	4,7	3,7	5,8
Frais technologiques**	2,0	1,1	2,8	0,9	0,3	1,6	1,6	1,0	2,2
Frais de santé	0,7	0,2	1,1	0,3	0,0	0,6	0,5	0,2	0,8
Autres raisons	2,2	1,4	3,1	2,4	1,4	3,4	2,3	1,6	3,0
Non-réponse	0,3			0,4			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habite avec au moins un parent.

\*\* Les frais technologiques sont composés des frais liés aux technologies de l'information (matériel informatique et logiciels) et de la communication (téléphonie, Internet et câblodistribution).

**Tableau 4.4.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant touché des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'utilisation principale des revenus, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Logement et nourriture	29,9	26,8	33,0	29,1	26,5	31,7	29,4	27,4	31,4
Frais de scolarité, matériel et livres scolaires	20,7	17,7	23,6	24,8	22,2	27,4	23,2	21,2	25,1
Loisirs et sorties	19,7	16,8	22,7	18,7	16,3	21,2	19,1	17,2	21,0
Frais de transport	21,5	18,5	24,4	17,1	14,8	19,4	18,8	17,0	20,6
Vêtements et chaussures	3,7	2,2	5,1	5,4	4,0	6,8	4,7	3,7	5,8
Frais technologiques*	1,6	0,7	2,6	1,5	0,8	2,3	1,6	1,0	2,2
Frais de santé	0,3	0,0	0,6	0,7	0,2	1,1	0,5	0,2	0,8
Autres raisons	2,3	1,3	3,3	2,3	1,4	3,1	2,3	1,6	3,0
Non-réponse	0,4			0,3			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\*\* Les frais technologiques sont composés des frais liés aux technologies de l'information (matériel informatique et logiciels) et de la communication (téléphonie, Internet et câblodistribution).

**Tableau 4.4.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant touché des revenus d'emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'utilisation principale des revenus et la présence ou non d'enfants à charge**

	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Logement et nourriture	27,0	25,0	29,0	77,3	69,3	85,2	29,4	27,4	31,4
Frais de scolarité, matériel et livres scolaires	23,8	21,8	25,9	10,4	4,5	16,3	23,2	21,2	25,1
Loisirs et sorties	19,9	18,0	21,9	2,7	0,0	6,8	19,1	17,2	21,0
Frais de transport	19,6	17,7	21,5	2,5	0,5	4,5	18,8	17,0	20,6
Vêtements et chaussures	4,9	3,8	5,9	1,7	0,0	3,9	4,7	3,7	5,8
Frais technologiques*	1,7	1,0	2,3	-			1,6	1,0	2,2
Frais de santé	0,5	0,2	0,9	-			0,5	0,2	0,8
Autres raisons	2,1	1,5	2,8	5,4	1,1	9,8	2,3	1,6	3,0
Non-réponse	0,4			-			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Les frais technologiques sont composés des frais liés aux technologies de l'information (matériel informatique et logiciels) et de la communication (téléphonie, Internet et câblodistribution).

## Section 5 – L'évaluation de la conciliation travail-études

**Tableau 4.5.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'évaluation de la conciliation travail-études, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Facile ou très facile	32,8	29,6	36,1	51,7	48,9	54,5	47,4	45,1	49,7
<i>Très facile</i>	3,1	1,9	4,3	6,5	5,1	7,8	5,7	4,6	6,8
<i>Facile</i>	29,7	26,6	32,9	45,2	42,5	48,0	41,7	39,4	43,9
Difficile ou très difficile	67,0	63,8	70,2	48,0	45,2	50,7	52,3	50,0	54,6
<i>Difficile</i>	47,6	44,1	51,1	38,9	36,2	41,6	40,9	38,7	43,1
<i>Très difficile</i>	19,4	16,5	22,2	9,0	7,4	10,6	11,4	10,0	12,8
Non-réponse	0,2			0,4			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.5.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'évaluation de la conciliation travail-études, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Facile ou très facile</b>	49,7	43,3	56,0	54,2	51,0	57,3	39,4	35,7	43,0	47,4	45,1	49,7
<i>Très facile</i>	8,5	4,9	12,2	5,4	4,0	6,9	5,3	3,5	7,1	5,7	4,6	6,8
<i>Facile</i>	41,1	34,9	47,4	48,8	45,6	51,9	34,1	30,5	37,6	41,7	39,4	43,9
<b>Difficile ou très difficile</b>	50,1	43,7	56,4	45,5	42,3	48,6	60,3	56,6	64,0	52,3	50,0	54,6
<i>Difficile</i>	35,4	29,4	41,5	37,1	34,1	40,1	46,4	42,7	50,1	40,9	38,7	43,1
<i>Très difficile</i>	14,6	10,2	19,0	8,4	6,7	10,1	13,9	11,4	16,3	11,4	10,0	12,8
<b>Non-réponse</b>	0,3			0,3			0,3			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.5.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'évaluation de la conciliation travail-études, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Facile ou très facile</b>	53,1	49,6	56,6	43,7	40,8	46,7	47,4	45,1	49,7
<i>Très facile</i>	8,7	6,7	10,8	3,7	2,6	4,9	5,7	4,6	6,8
<i>Facile</i>	44,3	40,8	47,8	40,0	37,1	42,9	41,7	39,4	43,9
<b>Difficile ou très difficile</b>	46,7	43,2	50,2	55,9	52,9	58,9	52,3	50,0	54,6
<i>Difficile</i>	36,8	33,4	40,2	43,5	40,6	46,5	40,9	38,7	43,1
<i>Très difficile</i>	9,9	7,9	11,9	12,4	10,5	14,2	11,4	10,0	12,8
<b>Non-réponse</b>	0,2			0,4			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.5.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'évaluation de la conciliation travail-études et la présence ou non d'enfants à charge**

	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Facile ou très facile</b>	49,1	46,8	51,5	12,7	7,2	18,1	47,4	45,1	49,7
<i>Très facile</i>	5,9	4,8	7,0	1,5	0,0	3,6	5,7	4,6	6,8
<i>Facile</i>	43,2	40,9	45,5	11,1	6,0	16,2	41,7	39,4	43,9
<b>Difficile ou très difficile</b>	50,6	48,2	52,9	86,7	81,2	92,3	52,3	50,0	54,6
<i>Difficile</i>	40,8	38,5	43,1	43,6	34,7	52,5	40,9	38,7	43,1
<i>Très difficile</i>	9,8	8,5	11,2	43,1	34,2	52,0	11,4	10,0	12,8
<b>Non-réponse</b>	0,3			0,6			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.5.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'évaluation de la conciliation travail-études, par groupe d'âge**

	Moins de 20 ans			20-24 ans			25-29 ans		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Facile ou très facile</b>	61,7	58,2	65,2	43,4	39,9	46,9	32,0	25,2	38,8
<i>Très facile</i>	7,4	5,5	9,3	5,6	3,9	7,3	0,7	0,0	1,9
<i>Facile</i>	54,3	50,7	58,0	37,8	34,3	41,2	31,3	24,5	38,1
<b>Difficile ou très difficile</b>	38,0	34,5	41,5	56,3	52,8	59,8	67,2	60,3	74,0
<i>Difficile</i>	33,2	29,8	36,6	46,9	43,4	50,4	40,9	34,2	47,7
<i>Très difficile</i>	4,8	3,3	6,4	9,5	7,5	11,5	26,2	20,0	32,4
<b>Non-réponse</b>	0,2			0,3			0,8		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>0,6</b>			<b>100,0</b>		

	30-34 ans			35 ans ou plus			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Facile ou très facile</b>	19,2	12,1	26,3	12,2	6,1	18,3	47,4	45,1	49,7
<i>Très facile</i>	4,4	0,2	8,5	1,6	0,0	3,5	5,7	4,6	6,8
<i>Facile</i>	14,8	8,8	20,9	10,6	4,8	16,5	41,7	39,4	43,9
<b>Difficile ou très difficile</b>	80,0	72,9	87,2	87,8	81,7	93,9	52,3	50,0	54,6
<i>Difficile</i>	44,0	34,3	53,7	42,0	32,2	51,8	40,9	38,7	43,1
<i>Très difficile</i>	36,1	26,3	45,8	45,8	35,7	55,9	11,4	10,0	12,8
<b>Non-réponse</b>	0,8			-			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.5.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire 2012-2013 selon l'évaluation de la conciliation travail-études et le nombre de jours travaillés par semaine**

	1			2			3		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Facile ou très facile</b>	59,0	52,9	65,0	50,9	47,1	54,7	44,3	39,9	48,6
<i>Très facile</i>	5,4	2,7	8,1	5,7	3,8	7,6	4,8	3,0	6,7
<i>Facile</i>	53,5	47,4	59,6	45,2	41,4	48,9	39,4	35,1	43,7
<b>Difficile ou très difficile</b>	41,0	35,0	47,1	48,9	45,1	52,7	55,7	51,3	60,0
<i>Difficile</i>	33,8	28,0	39,6	40,2	36,5	43,9	44,7	40,3	49,0
<i>Très difficile</i>	7,2	4,3	10,2	8,7	6,7	10,7	11,0	8,3	13,7
<b>Non-réponse</b>	-			0,3			0,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

	4			5 ou plus			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Facile ou très facile</b>	40,1	33,6	46,6	35,7	28,9	42,6	47,4	45,1	49,7
<i>Très facile</i>	7,3	3,7	10,8	5,7	2,0	9,4	5,7	4,6	6,8
<i>Facile</i>	32,8	26,6	39,1	30,0	23,5	36,5	41,7	39,4	43,9
<b>Difficile ou très difficile</b>	58,5	52,0	65,0	64,0	57,2	70,9	52,3	50,0	54,6
<i>Difficile</i>	41,3	34,9	47,7	42,7	35,8	49,6	40,9	38,7	43,1
<i>Très difficile</i>	17,2	12,3	22,0	21,4	15,8	26,9	11,4	10,0	12,8
<b>Non-réponse</b>	1,4			0,3			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

## Section 6 – Les revenus d’autres sources que l’emploi

**Tableau 4.6.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non de revenus d’autres sources que l’emploi, par ordre d’enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Oui</b>	69,8	67,1	72,5	82,9	81,6	84,1	84,4	83,0	85,8	81,8	80,9	82,7
<b>Non</b>	26,2	23,6	28,7	15,1	13,9	16,3	14,2	12,8	15,6	16,2	15,3	17,0
<b>Non-réponse</b>	4,0			2,0			1,4			2,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d’une contribution d’un tiers, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec contribution d’un tiers</b>	34,9	33,5	36,4	64,1	62,8	65,5	55,7	54,6	56,8
<b>Sans contribution d’un tiers</b>	64,1	62,7	65,6	35,4	34,0	36,7	43,7	42,6	44,8
<b>Non-réponse</b>	0,9			0,5			0,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d’une contribution d’un tiers, par groupe d’âge**

	Avec contribution d’un tiers			Sans contribution d’un tiers			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Moins de 20 ans</b>	74,1	72,6	75,6	25,2	23,7	26,7	100,0
<b>20-24 ans</b>	55,6	53,8	57,5	43,9	42,1	45,8	100,0
<b>25-29 ans</b>	28,1	25,3	31,0	71,4	68,6	74,3	100,0
<b>30-34 ans</b>	16,6	13,5	19,6	82,8	79,6	85,9	100,0
<b>35 ans ou plus</b>	19,6			79,1			100,0
<b>Total</b>	<b>55,7</b>			<b>43,7</b>			<b>100,0</b>

**Tableau 4.6.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'une contribution d'un tiers, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec contribution d'un tiers</b>	29,2	26,7	31,8	65,4	63,9	66,8	53,3	51,5	55,1	55,7	54,6	56,8
<b>Sans contribution d'un tiers</b>	70,1	67,6	72,7	34,1	32,7	35,6	46,0	44,2	47,8	43,7	42,6	44,8
<b>Non-réponse</b>	0,6			0,5			0,7			0,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'une contribution d'un tiers, par lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013**

	Résidents*			Non-résidents			Non-réponse			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec contribution d'un tiers</b>	65,8	64,4	67,3	43,1	41,6	44,7	10,9	0,0	25,2	55,7	54,6	56,8
<b>Sans contribution d'un tiers</b>	33,6	32,2	35,1	56,2	54,7	57,8	55,3	22,3	88,2	43,7	42,6	44,8
<b>Non-réponse</b>	0,5			0,6			33,8			0,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.6.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non d'une contribution d'un tiers, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec contribution d'un tiers</b>	54,6	53,0	56,2	56,5	55,1	57,9	55,7	54,6	56,8
<b>Sans contribution d'un tiers</b>	44,6	43,0	46,2	43,0	41,6	44,5	43,7	42,6	44,8
<b>Non-réponse</b>	0,8			0,5			0,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.7 – Analyse descriptive de la contribution totale reçue par les étudiantes et les étudiants ayant bénéficié d'une contribution d'un tiers**

<b>Moyenne</b>	5 270 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	144 \$
<b>Médiane</b>	3 655 \$
<b>Mode</b>	2 400 \$
<b>Écart type</b>	5 824 \$
<b>Coefficient de variation</b>	110,5 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	3,3
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	18,6
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	50 \$
<b>1 %</b>	240 \$
<b>5 %</b>	600 \$
<b>10 %</b>	980 \$
<b>25 %</b>	2 000 \$
<b>50 % (médiane)</b>	3 655 \$
<b>75 %</b>	6 980 \$
<b>90 %</b>	10 940 \$
<b>95 %</b>	14 440 \$
<b>99 %</b>	27 400 \$
<b>100 % (maximum)</b>	48 660 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	32,4 %

**Tableau 4.6.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le montant de cette contribution, par statut au Programme de prêts et bourses**

Contribution d'un tiers \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	17,5	14,9	20,1	16,6	14,8	18,4	16,8	15,2	18,3
2 000 – 3 999	22,4	19,4	25,4	18,4	16,5	20,4	19,2	17,5	20,8
4 000 – 5 999	14,5	11,9	17,1	11,4	9,8	12,9	11,9	10,5	13,3
6 000 ou plus	19,5	16,6	22,3	19,8	17,8	21,8	19,8	18,0	21,5
Non-réponse	26,2			33,8			32,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le montant de cette contribution, par ordre d'enseignement**

Contribution d'un tiers \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 1 999</b>	15,3	10,2	20,4	22,3	20,0	24,5	9,6	7,6	11,6	16,8	15,2	18,3
<b>2 000 – 3 999</b>	19,2	13,6	24,9	17,2	15,2	19,2	21,8	18,8	24,8	19,2	17,5	20,8
<b>4 000 – 5 999</b>	11,8	7,0	16,6	9,4	7,8	10,9	15,4	12,8	18,0	11,9	10,5	13,3
<b>6 000 ou plus</b>	13,3	8,5	18,0	14,8	12,9	16,7	27,5	24,2	30,8	19,8	18,0	21,5
<b>Non-réponse</b>	40,4			36,3			25,7			32,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.10 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le type de contribution, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Contribution globale			Contribution ciblée			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Bénéficiaires</b>	39,9	36,6	43,3	60,1	56,7	63,4	100,0
<b>Non-bénéficiaires</b>	28,2	26,1	30,4	71,8	69,6	73,9	100,0
<b>Total</b>	<b>30,4</b>	<b>28,5</b>	<b>32,2</b>	<b>69,6</b>	<b>67,8</b>	<b>71,5</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 4.6.11 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le type de contribution, par groupe d'âge**

	Contribution globale			Contribution ciblée			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Moins de 20 ans</b>	27,2	24,7	29,6	72,8	70,4	75,3	100,0
<b>20-24 ans</b>	30,6	27,5	33,8	69,4	66,2	72,5	100,0
<b>25-29 ans</b>	41,6	33,7	49,4	58,4	50,6	66,3	100,0
<b>30-34 ans</b>	55,9	42,7	69,1	44,1	30,9	57,3	100,0
<b>35 ans ou plus</b>	55,4	44,1	66,7	44,6	33,3	55,9	100,0
<b>Total</b>	<b>30,4</b>	<b>28,5</b>	<b>32,2</b>	<b>69,6</b>	<b>67,8</b>	<b>71,5</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 4.6.12 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le type de contribution et la présence ou non d'enfants à charge**

	Contribution globale			Contribution ciblée			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Sans enfant à charge</b>	29,4	27,5	31,3	70,6	68,7	72,5	100,0
<b>Avec enfants à charge</b>	55,4	46,6	64,2	44,6	35,8	53,4	100,0
<b>Total</b>	<b>30,4</b>	<b>28,5</b>	<b>32,2</b>	<b>69,6</b>	<b>67,8</b>	<b>71,5</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 4.6.13 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le type de contribution, par sexe**

	Contribution globale			Contribution ciblée			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Hommes</b>	30,4	27,6	33,2	69,6	66,8	72,4	100,0
<b>Femmes</b>	30,3	27,8	32,8	69,7	67,2	72,2	100,0
<b>Total</b>	<b>30,4</b>	<b>28,5</b>	<b>32,2</b>	<b>69,6</b>	<b>67,8</b>	<b>71,5</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 4.6.14 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le type de contribution, par ordre d'enseignement**

	Contribution globale			Contribution ciblée			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Secondaire (formation professionnelle)</b>	35,3	28,7	41,8	64,7	58,2	71,3	100,0
<b>Collégial</b>	27,6	25,2	29,9	72,4	70,1	74,8	100,0
<b>Université</b>	33,3	30,0	36,6	66,7	63,4	70,0	100,0
<b>Total</b>	<b>30,4</b>	<b>28,5</b>	<b>32,2</b>	<b>69,6</b>	<b>67,8</b>	<b>71,5</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 4.6.15 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution d'un tiers selon le type de contribution, par lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013**

	Contribution globale			Contribution ciblée			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Résidents*</b>	25,3	23,1	27,6	74,7	72,4	76,9	100,0
<b>Non-résidents</b>	39,9	36,6	43,2	60,1	56,8	63,4	100,0
<b>Total</b>	<b>30,4</b>	<b>28,5</b>	<b>32,2</b>	<b>69,6</b>	<b>67,8</b>	<b>71,5</b>	<b>100,0</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.6.16 – Analyse descriptive de la contribution globale reçue par les étudiantes et les étudiants ayant bénéficié d'une contribution globale d'un tiers**

<b>Moyenne</b>	4 267 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	200 \$
<b>Médiane</b>	3 000 \$
<b>Mode</b>	2 400 \$
<b>Écart type</b>	4 754 \$
<b>Coefficient de variation</b>	111,4 %
<b>Coefficient d'asymétrie (skewness)</b>	3,1
<b>Coefficient d'aplatissement (kurtosis)</b>	15,9
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	100 \$
<b>1 %</b>	200 \$
<b>5 %</b>	500 \$
<b>10 %</b>	600 \$
<b>25 %</b>	1 200 \$
<b>50 % (médiane)</b>	3 000 \$
<b>75 %</b>	5 200 \$
<b>90 %</b>	10 000 \$
<b>95 %</b>	12 000 \$
<b>99 %</b>	21 600 \$
<b>100 % (maximum)</b>	42 000 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	14,7 %

**Tableau 4.6.17 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution globale d'un tiers selon le montant de cette contribution, par ordre d'enseignement**

Contribution \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 1 999</b>	21,5	10,1	32,8	37,3	31,3	43,2	15,9	10,8	21,0	26,5	22,7	30,4
<b>2 000 – 3 999</b>	27,0	13,9	40,0	25,8	20,5	31,1	25,1	19,0	31,2	25,5	21,7	29,4
<b>4 000 – 5 999</b>	10,0	1,1	18,9	10,6	6,8	14,5	17,8	12,4	23,2	13,8	10,7	16,9
<b>6 000 ou plus</b>	11,6	2,1	21,1	10,2	6,6	13,9	30,6	24,0	37,3	19,5	15,8	23,1
<b>Non-réponse</b>	30,0			16,1			10,6			14,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.18 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution globale d'un tiers selon le montant de cette contribution, par statut au Programme de prêts et bourses**

Contribution \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 1 999	24,3	18,7	29,9	27,2	22,5	31,9	26,5	22,7	30,4
2 000 – 3 999	26,6	20,6	32,5	25,2	20,5	29,9	25,5	21,7	29,4
4 000 – 5 999	14,5	9,4	19,5	13,6	9,8	17,3	13,8	10,7	16,9
6 000 ou plus	17,2	12,0	22,5	20,2	15,6	24,7	19,5	15,8	23,1
Non-réponse	17,4			13,8			14,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.19 – Analyse descriptive de la contribution ciblée reçue par les étudiantes et les étudiants ayant bénéficié d'une contribution ciblée d'un tiers**

Moyenne	5 802 \$
Écart type sur la moyenne	192 \$
Médiane	4 008 \$
Mode	3 000 \$
Écart type	6 263 \$
Coefficient de variation	107,9 %
Coefficient d'asymétrie ( <i>skewness</i> )	3,3
Coefficient d'aplatissement ( <i>kurtosis</i> )	17,8
<b>CENTILES</b>	
0 % (minimum)	50 \$
1 %	280 \$
5 %	740 \$
10 %	1 120 \$
25 %	2 343 \$
50 % (médiane)	4 008 \$
75 %	7 500 \$
90 %	11 534 \$
95 %	16 025 \$
99 %	29 750 \$
100 % (maximum)	48 660 \$
Taux de non-réponse	39,1 %

**Tableau 4.6.20 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution ciblée d'un tiers selon le montant de cette contribution, par ordre d'enseignement**

Contribution \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 1 999</b>	12,5	6,3	18,6	17,4	15,0	19,9	6,7	4,6	8,9	13,1	11,4	14,8
<b>2 000 – 3 999</b>	15,7	9,2	22,3	14,4	12,1	16,7	20,4	16,6	24,1	16,7	14,8	18,7
<b>4 000 – 5 999</b>	12,6	6,4	18,8	8,9	7,1	10,8	14,3	11,0	17,6	11,2	9,5	12,9
<b>6 000 ou plus</b>	14,0	8,0	20,1	16,3	13,9	18,7	26,1	22,0	30,2	19,9	17,8	22,0
<b>Non-réponse</b>	45,2			42,9			32,5			39,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.21 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution ciblée d'un tiers selon le montant de cette contribution, par statut au Programme de prêts et bourses**

Contribution \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 1 999</b>	13,6	10,6	16,6	13,0	11,0	14,9	13,1	11,4	14,8
<b>2 000 – 3 999</b>	20,0	16,3	23,8	16,1	13,9	18,4	16,7	14,8	18,7
<b>4 000 – 5 999</b>	14,5	11,1	17,8	10,6	8,7	12,5	11,2	9,5	12,9
<b>6 000 ou plus</b>	20,7	17,0	24,5	19,7	17,3	22,1	19,9	17,8	22,0
<b>Non-réponse</b>	31,2			40,6			39,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.22 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec contribution ciblée d'un tiers selon l'utilisation de cette contribution**

Utilisation	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Frais de scolarité</b>	78,4	76,4	80,4
<b>Matériel et livres scolaires</b>	70,0	67,6	72,3
<b>Frais de transport</b>	47,5	44,9	50,1
<b>Vêtements et chaussures</b>	47,2	44,6	49,8
<b>Frais de santé</b>	42,5	39,9	45,1
<b>Alimentation</b>	36,5	34,0	39,0
<b>Loisirs et sorties</b>	35,7	33,2	38,2
<b>Frais de communication (Internet, téléphonie, câblodistribution, etc.)</b>	34,8	32,3	37,2
<b>Matériel informatique</b>	20,9	18,8	23,0
<b>Logement</b>	20,0	17,9	22,0
<b>Autres frais</b>	18,0	16,0	19,9

**Tableau 4.6.23 – Analyse descriptive du montant de prêt déclaré par les étudiantes et les étudiants ayant reçu un prêt du Programme de prêts et bourses**

<b>Moyenne</b>	3 435 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	57 \$
<b>Médiane</b>	3 000 \$
<b>Mode</b>	2 000 \$
<b>Écart type</b>	1 892 \$
<b>Coefficient de variation</b>	55,1 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	3,1
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	15,3
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	200 \$
<b>1 %</b>	750 \$
<b>5 %</b>	1 009 \$
<b>10 %</b>	1 500 \$
<b>25 %</b>	2 000 \$
<b>50 % (médiane)</b>	3 000 \$
<b>75 %</b>	4 000 \$
<b>90 %</b>	6 000 \$
<b>95 %</b>	7 800 \$
<b>99 %</b>	13 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	26 000 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	9,3 %

**Tableau 4.6.24 – Analyse descriptive du montant de bourse déclaré par les étudiantes et les étudiants ayant reçu une bourse du Programme de prêts et bourses**

<b>Moyenne</b>	4 152 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	83 \$
<b>Médiane</b>	3 600 \$
<b>Mode</b>	3 000 \$
<b>Écart type</b>	2 255 \$
<b>Coefficient de variation</b>	54,3 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	1,0
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	1,5
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	31 \$
<b>1 %</b>	100 \$
<b>5 %</b>	500 \$
<b>10 %</b>	1 000 \$
<b>25 %</b>	2 000 \$
<b>50 % (médiane)</b>	3 600 \$
<b>75 %</b>	6 000 \$
<b>90 %</b>	8 000 \$
<b>95 %</b>	10 000 \$
<b>99 %</b>	12 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	14 900 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	12,1 %

**Tableau 4.6.25 – Montants moyens de prêt et de bourse déclarés par les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon l'ordre d'enseignement**

	Montants de prêt			Montants de bourse		
	Montant moyen \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$	Montant moyen \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Secondaire (formation professionnelle)</b>	4 047	3 582	4 511	4 596	4 155	5 037
<b>Collégial</b>	3 105	2 908	3 302	3 439	3 196	3 683
<b>Université</b>	3 497	3 381	3 614	4 431	4 173	4 688
<b>Total</b>	<b>3 435</b>	<b>3 329</b>	<b>3 541</b>	<b>4 152</b>	<b>3 977</b>	<b>4 326</b>

**Tableau 4.6.26 – Montants moyens de prêt et de bourse déclarés par les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, par lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013**

	Montants de prêt			Montants de bourse		
	Montant moyen \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$	Montant moyen \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
Résidents*	3 028	2 813	3 243	2 352	2 080	2 624
Non-résidents	3 579	3 457	3 700	4 650	4 452	4 848
<b>Total</b>	<b>3 435</b>	<b>3 329</b>	<b>3 541</b>	<b>4 152</b>	<b>3 977</b>	<b>4 326</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.6.27 – Montants moyens de prêt et de bourse déclarés par les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon la présence ou non d'une contribution d'un tiers**

	Montants de prêt			Montants de bourse		
	Montant moyen \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$	Montant moyen \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
Avec contribution d'un tiers	3 270	3 108	3 432	3 811	3 515	4 107
Sans contribution d'un tiers	3 535	3 394	3 675	4 350	4 133	4 567
<b>Total</b>	<b>3 435</b>	<b>3 329</b>	<b>3 541</b>	<b>4 152</b>	<b>3 977</b>	<b>4 326</b>

**Tableau 4.6.28 – Répartition des non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon la principale raison invoquée**

	%	IC inférieur	IC supérieur
La personne n'a pas fait de demande en raison de ressources financières suffisantes	54,9	53,0	56,8
N'a pas fait de demande parce qu'elle croyait ne pas y être admissible	21,5	19,9	23,0
Sa demande a été refusée	7,7	6,7	8,8
La personne ne veut pas avoir de dette ou augmenter sa dette actuelle	5,1	4,3	6,0
La personne ne connaissait pas l'existence du Programme de prêts et bourses	4,3	3,5	5,1
Autres raisons	3,2	2,5	3,9
Non-réponse	3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.29 – Répartition des non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon la principale raison invoquée, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
La personne n'a pas fait de demande en raison de ressources financières suffisantes	58,8	53,9	63,6	57,6	55,1	60,1	49,9	46,5	53,3	54,9	53,0	56,8
La personne n'a pas fait de demande parce qu'elle croyait ne pas y être admissible	17,7	14,0	21,5	19,7	17,7	21,7	25,2	22,2	28,2	21,5	19,9	23,0
Sa demande a été refusée	8,9	6,1	11,7	5,2	4,1	6,4	10,9	8,7	13,0	7,7	6,7	8,8
La personne ne veut pas avoir de dette ou augmenter sa dette actuelle	6,4	4,0	8,8	5,0	3,9	6,1	4,9	3,5	6,3	5,1	4,3	6,0
La personne ne connaissait pas l'existence du Programme de prêts et bourses	4,7	2,6	6,8	5,1	4,0	6,2	3,0	1,8	4,2	4,3	3,5	5,1
Autres raisons	3,0	1,4	4,7	2,5	1,7	3,2	4,3	2,9	5,7	3,2	2,5	3,9
Non-réponse	0,5			4,9			1,8			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.30 – Répartition des non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon la principale raison invoquée et la présence ou non d'une contribution d'un tiers**

	Avec contribution d'un tiers			Sans contribution d'un tiers			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
La personne n'a pas fait de demande en raison de ressources financières suffisantes	55,7	53,4	58,1	53,4	50,3	56,4	54,9	53,0	56,8
La personne n'a pas fait de demande parce qu'elle croyait ne pas y être admissible	21,6	19,6	23,5	21,5	18,9	24,0	21,5	19,9	23,0
Sa demande a été refusée	6,8	5,6	8,1	9,5	7,7	11,3	7,7	6,7	8,8
La personne ne veut pas avoir de dette ou augmenter sa dette actuelle	4,2	3,2	5,1	6,9	5,3	8,5	5,1	4,3	6,0
La personne ne connaissait pas l'existence du Programme de prêts et bourses	4,9	3,9	5,9	3,2	2,1	4,3	4,3	3,5	5,1
Autres raisons	3,1	2,2	3,9	3,6	2,4	4,7	3,2	2,5	3,9
Non-réponse	3,7			2,0			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.31 – Proportion des étudiantes et des étudiants ayant des sources de revenus autres qu'un emploi ou le Programme de prêts et bourses**

	%	IC inférieur	IC supérieur
Bourses autres que celles du Programme de prêts et bourses	10,1	9,4	10,7
Prestations d'assurance-emploi	1,9	1,6	2,2
Allocation de formation d'Emploi-Québec	1,6	1,3	1,8
Aide financière de dernier recours	1,1	0,9	1,3
Indemnités de remplacement de revenu	0,9	0,7	1,1
Contribution d'un ex-conjoint ou d'une ex-conjointe	0,7	0,6	0,9
Revenus de placement ou d'intérêt	8,0	7,4	8,6

**Tableau 4.6.32 – Analyse descriptive des montants de bourse déclarés par les étudiantes et les étudiants ayant reçu des bourses autres que celles du Programme de prêts et bourses**

Moyenne	6 481 \$
Écart type sur la moyenne	356 \$
Médiane	2 900 \$
Mode	1 000 \$
Écart type	7 600 \$
Coefficient de variation	117,3 %
Coefficient d'asymétrie ( <i>skewness</i> )	1,6
Coefficient d'aplatissement ( <i>kurtosis</i> )	2,7
<b>CENTILES</b>	
0 % (minimum)	50 \$
1 %	150 \$
5 %	300 \$
10 %	500 \$
25 %	1 000 \$
50 % (médiane)	2 900 \$
75 %	10 000 \$
90 %	18 000 \$
95 %	21 000 \$
99 %	35 000 \$
100 % (maximum)	60 000 \$
Taux de non-réponse	0,5 %

**Tableau 4.6.33 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant reçu des bourses autres que celles du Programme de prêts et bourses selon le montant de ces bourses, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 2 999</b>	56,2	48,3	64,0	44,9	38,8	51,0	47,6	42,7	52,6
<b>3 000 – 9 999</b>	30,2	22,8	37,6	20,4	15,4	25,4	22,8	18,6	27,0
<b>10 000 ou plus</b>	11,1	6,3	15,9	28,5	23,8	33,2	24,3	20,5	28,0
<b>Non-réponse</b>	2,5			6,2			5,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.34 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant reçu des bourses autres que celles du Programme de prêts et bourses selon le montant de ces bourses, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 2 999</b>	40,8	18,1	63,4	73,9	64,3	83,4	40,7	34,8	46,5	47,6	42,7	52,6
<b>3 000 – 9 999</b>	32,6	10,7	54,4	9,9	3,4	16,4	25,9	20,8	30,9	22,8	18,6	27,0
<b>10 000 ou plus</b>	20,3	0,7	39,9	9,3	2,8	15,7	28,7	24,1	33,2	24,3	20,5	28,0
<b>Non-réponse</b>	6,4			7,0			4,8			5,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.35 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant reçu des bourses autres que celles du Programme de prêts et bourses selon le montant de ces bourses, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 2 999</b>	46,2	39,0	53,3	49,0	42,1	55,9	47,6	42,7	52,6
<b>3 000 – 9 999</b>	23,5	17,4	29,5	22,1	16,4	27,9	22,8	18,6	27,0
<b>10 000 ou plus</b>	26,0	20,7	31,3	22,6	17,4	27,9	24,3	20,5	28,0
<b>Non-réponse</b>	4,4			6,2			5,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.36 – Analyse descriptive des revenus déclarés par les étudiantes et les étudiants ayant touché des revenus de placement ou d'intérêt**

<b>Moyenne</b>	730 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	172 \$
<b>Médiane</b>	200 \$
<b>Mode</b>	200 \$
<b>Écart type</b>	3 265 \$
<b>Coefficient de variation</b>	447,3 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	11,5
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	157,0
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	1 \$
<b>1 %</b>	2 \$
<b>5 %</b>	6 \$
<b>10 %</b>	20 \$
<b>25 %</b>	70 \$
<b>50 % (médiane)</b>	200 \$
<b>75 %</b>	400 \$
<b>90 %</b>	1 100 \$
<b>95 %</b>	2 500 \$
<b>99 %</b>	15 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	70 000 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	2,5 %

**Tableau 4.6.37 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non de revenus de placement ou d'intérêt, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Oui</b>	6,5	5,7	7,3	8,6	7,8	9,4	8,0	7,4	8,6
<b>Non</b>	90,9	90,0	91,8	86,5	85,6	87,5	87,8	87,1	88,5
<b>Non-réponse</b>	2,6			4,8			4,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.38 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non de revenus de placement ou d'intérêt, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Oui</b>	4,0	2,9	5,1	7,0	6,1	7,8	10,4	9,3	11,5	8,0	7,4	8,6
<b>Non</b>	93,3	91,9	94,7	87,8	86,7	88,8	86,1	84,8	87,3	87,8	87,1	88,5
<b>Non-réponse</b>	2,7			5,2			3,5			4,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.6.39 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon la présence ou non de revenus de placement ou d'intérêt, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Oui	10,2	9,2	11,2	6,3	5,6	7,0	8,0	7,4	8,6
Non	85,2	84,0	86,4	89,8	88,9	90,6	87,8	87,1	88,5
Non-réponse	4,6			3,9			4,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

## Section 7 – Le revenu annuel total

**Tableau 4.7.1 – Analyse descriptive du revenu total 2012-2013 déclaré par les étudiantes et les étudiants**

Moyenne	14 063 \$
Écart type sur la moyenne	240 \$
Médiane	11 000 \$
Mode	10 000 \$
Écart type	14 437 \$
Coefficient de variation	102,7 %
Coefficient d'asymétrie ( <i>skewness</i> )	5,2
Coefficient d'aplatissement ( <i>kurtosis</i> )	47,7
<b>CENTILES</b>	
0 % (minimum)	3 \$
1 %	500 \$
5 %	2 000 \$
10 %	3 000 \$
25 %	6 000 \$
50 % (médiane)	11 000 \$
75 %	17 000 \$
90 %	25 000 \$
95 %	35 000 \$
99 %	75 000 \$
100 % (maximum)	200 000 \$
Taux de non-réponse	2,4 %

**Tableau 4.7.2 – Analyse descriptive du revenu total 2012-2013 déclaré par les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses**

<b>Moyenne</b>	14 238 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	261 \$
<b>Médiane</b>	12 000 \$
<b>Mode</b>	10 000 \$
<b>Écart type</b>	8 583 \$
<b>Coefficient de variation</b>	60,3 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	4,8
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	45,7
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	100 \$
<b>1 %</b>	1 000 \$
<b>5 %</b>	3 000 \$
<b>10 %</b>	5 000 \$
<b>25 %</b>	8 000 \$
<b>50 % (médiane)</b>	12 000 \$
<b>75 %</b>	17 000 \$
<b>90 %</b>	25 000 \$
<b>95 %</b>	30 000 \$
<b>99 %</b>	60 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	180 000 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	1,9 %

**Tableau 4.7.3 – Analyse descriptive du revenu total 2012-2013 déclaré par les non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses**

<b>Moyenne</b>	13 989 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	369 \$
<b>Médiane</b>	10 000 \$
<b>Mode</b>	10 000 \$
<b>Écart type</b>	18 626 \$
<b>Coefficient de variation</b>	133,1 %
<b>Coefficient d'asymétrie (skewness)</b>	4,4
<b>Coefficient d'aplatissement (kurtosis)</b>	32,0
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	3 \$
<b>1 %</b>	400 \$
<b>5 %</b>	1 500 \$
<b>10 %</b>	2 500 \$
<b>25 %</b>	5 500 \$
<b>50 % (médiane)</b>	10 000 \$
<b>75 %</b>	16 000 \$
<b>90 %</b>	25 000 \$
<b>95 %</b>	38 000 \$
<b>99 %</b>	80 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	200 000 \$
<b>Taux de non-réponse</b>	2,7 %

**Tableau 4.7.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenu total \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 4 999</b>	8,0	7,3	8,8	14,6	13,6	15,6	12,7	12,0	13,4
<b>5 000 – 9 999</b>	17,6	16,4	18,7	18,3	17,1	19,4	18,1	17,2	18,9
<b>10 000 – 14 999</b>	24,8	23,4	26,1	19,2	18,1	20,4	20,8	19,9	21,7
<b>15 000 – 19 999</b>	19,8	18,6	21,1	14,6	13,6	15,6	16,1	15,3	16,9
<b>20 000 ou plus</b>	12,3	11,3	13,3	12,3	11,4	13,2	12,3	11,6	13,0
<b>Non-réponse</b>	17,5			21,0			20,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.7.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré, par groupe d'âge**

Revenu total \$	Moins de 20 ans			20-24 ans			25-29 ans		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 4 999</b>	23,2	21,7	24,7	6,5	5,6	7,4	5,4	4,0	6,9
<b>5 000 – 9 999</b>	24,4	22,9	25,9	17,7	16,3	19,2	7,4	5,8	9,0
<b>10 000 – 14 999</b>	17,0	15,7	18,4	25,8	24,1	27,4	19,1	16,7	21,6
<b>15 000 – 19 999</b>	8,3	7,3	9,3	23,3	21,7	24,9	19,1	16,7	21,5
<b>20 000 ou plus</b>	2,7	2,1	3,3	11,6	10,4	12,8	31,9	29,0	34,8
<b>Non-réponse</b>	24,4			15,1			17,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Revenu total \$	30-34 ans			35 ans ou plus			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>1 – 4 999</b>	5,0	3,4	6,7	4,0	2,5	5,4	12,7	12,0	13,4
<b>5 000 – 9 999</b>	5,5	3,7	7,2	8,3	6,4	10,3	18,1	17,2	18,9
<b>10 000 – 14 999</b>	21,5	18,1	24,8	16,4	13,8	19,0	20,8	19,9	21,7
<b>15 000 – 19 999</b>	18,8	15,5	22,0	14,0	11,6	16,4	16,1	15,3	16,9
<b>20 000 ou plus</b>	29,6	26,1	33,1	30,2	26,9	33,5	12,3	11,6	13,0
<b>Non-réponse</b>	19,6			27,1			20,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.7.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré, par ordre d'enseignement**

Revenu total \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 4 999	10,6	9,0	12,3	18,7	17,4	19,9	6,7	5,8	7,7	12,7	12,0	13,4
5 000 – 9 999	12,6	10,9	14,4	22,1	20,8	23,4	15,2	13,8	16,6	18,1	17,2	18,9
10 000 – 14 999	19,8	17,6	21,9	19,0	17,8	20,2	23,2	21,6	24,7	20,8	19,9	21,7
15 000 – 19 999	14,0	12,1	15,9	10,9	9,9	11,8	22,6	21,1	24,1	16,1	15,3	16,9
20 000 ou plus	14,2	12,3	16,1	6,0	5,3	6,7	18,7	17,4	20,0	12,3	11,6	13,0
Non-réponse	28,8			23,3			13,5			20,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.7.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré, par lieu de résidence**

Revenu total \$	Résidents*			Non-résidents			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 4 999	18,4	17,2	19,6	5,6	4,8	6,3	12,7	12,0	13,4
5 000 – 9 999	22,1	20,9	23,4	13,0	11,9	14,0	18,1	17,2	18,9
10 000 – 14 999	19,5	18,3	20,8	22,5	21,2	23,8	20,8	19,9	21,7
15 000 – 19 999	12,0	11,0	13,1	21,3	20,0	22,5	16,1	15,3	16,9
20 000 ou plus	5,2	4,5	5,9	21,2	20,0	22,4	12,3	11,6	13,0
Non-réponse	22,6			16,5			20,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 4.7.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré et la présence ou non d'enfants à charge**

Revenu total \$	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 4 999	13,5	12,7	14,3	4,6	3,4	5,9	12,7	12,0	13,4
5 000 – 9 999	19,3	18,3	20,2	6,1	4,6	7,7	18,1	17,2	18,9
10 000 – 14 999	21,1	20,2	22,1	18,1	15,7	20,5	20,8	19,9	21,7
15 000 – 19 999	16,3	15,4	17,2	14,3	12,2	16,4	16,1	15,3	16,9
20 000 ou plus	10,2	9,5	10,9	33,4	30,5	36,3	12,3	11,6	13,0
Non-réponse	19,6			23,4			20,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.7.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon le revenu total 2012-2013 déclaré, par sexe**

Revenu total \$	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
1 – 4 999	12,4	11,3	13,6	12,9	11,9	13,9	12,7	12,0	13,4
5 000 – 9 999	17,3	16,0	18,5	18,6	17,5	19,8	18,1	17,2	18,9
10 000 – 14 999	21,4	20,0	22,7	20,4	19,2	21,6	20,8	19,9	21,7
15 000 – 19 999	17,6	16,3	18,8	15,0	14,0	16,1	16,1	15,3	16,9
20 000 ou plus	14,0	12,9	15,0	11,1	10,2	11,9	12,3	11,6	13,0
Non-réponse	17,4			22,0			20,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 4.8.1 – Comparaison de certaines variables relatives à l'emploi, 2013, 2007 et 2002**

	2002	2007	2013
<b>La conciliation travail-études</b>			
<b>Jugée difficile ou très difficile (%)</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	74,6	70,8	67,3
<i>Non-bénéficiaires</i>	62,1	54,9	47,7
<i>Avec enfants à charge</i>	93,3	84,3	86,7
<i>Sans enfant à charge</i>	64,2	57,8	50,6
<b>Les revenus d'autres sources</b>			
<b>Contribution d'un tiers</b>			
<b>Proportion d'étudiantes et d'étudiants ayant déclaré recevoir une contribution d'un tiers (%)</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	39,0	34,5	34,9
<i>Non-bénéficiaires</i>	57,3	60,7	64,1
<b>Programme de prêts et bourses</b>			
<b>Montant moyen de prêt déclaré par les bénéficiaires (\$)</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	1 938	3 898	4 047
<i>Collégial</i>	2 047	2 817	3 105
<i>Université</i>	2 420	2 940	3 497
<i>Total</i>	2 212	3 014	3 435
<b>Montant moyen de bourse déclaré par les bénéficiaires (\$)</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	3 297	4 008	4 596
<i>Collégial</i>	2 695	2 838	3 439
<i>Université</i>	3 706	3 665	4 431
<i>Total</i>	3 282	3 465	4 152
<b>Le revenu total brut moyen</b>			
<b>Bénéficiaires</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	8 504	11 751	
<i>Collégial</i>	8 019	9 559	
<i>Université</i>	11 218	12 896	
<i>Total</i>	9 662	11 636	14 238
<b>Non-bénéficiaires</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	10 076	13 350	
<i>Collégial</i>	7 173	8 179	
<i>Bénéficiaires</i>	11 027	15 865	
<i>Non-bénéficiaires</i>	8 994	11 914	13 989

## Annexe 5 – Les dépenses des étudiantes et des étudiants

Tableau 5.1.1 – Proportion des étudiantes et des étudiants qui doivent assumer diverses dépenses, par statut au Programme de prêts et bourses

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Frais d'alimentation	89,2	88,2	90,1	83,5	82,5	84,6	85,2	84,4	86,0
Frais de communication	92,2	91,4	92,9	84,1	83,1	85,2	86,4	85,7	87,2
Frais de garde	13,2	12,2	14,2	3,8	3,3	4,3	6,5	6,1	7,0
<i>Avec enfants à charge seulement</i>	75,5	71,1	79,9	66,7	59,2	74,2	71,6	67,5	75,7
Frais de santé	69,5	68,1	70,8	60,5	59,1	61,9	63,1	62,0	64,1
Frais de scolarité	93,7	93,0	94,4	90,0	89,1	90,8	91,0	90,4	91,7
Frais de transport	91,9	91,1	92,7	92,0	91,2	92,8	92,0	91,4	92,6
Logement	68,1	66,7	69,5	30,2	28,9	31,5	41,2	40,1	42,2
<i>Non-résidentes et non-résidents</i>	93,8	92,7	94,9	91,5	89,8	93,3	92,6	91,5	93,7
Loisirs et vacances	79,1	77,8	80,3	84,3	83,3	85,3	82,8	82,0	83,6
Matériel et livres scolaires	89,7	88,9	90,6	91,3	90,6	92,0	90,8	90,3	91,4
Matériel informatique	55,5	54,0	57,0	56,5	55,1	58,0	56,2	55,1	57,3
Pension alimentaire	0,8	0,5	1,0	0,3	0,2	0,5	0,5	0,3	0,6
Pension versée aux parents	1,8	1,5	2,2	1,9	1,6	2,3	1,9	1,6	2,2
<i>Résidentes et résidents seulement*</i>	6,7	4,9	8,6	2,9	2,2	3,6	3,4	2,8	4,1
Vêtements et chaussures	85,6	84,6	86,7	87,4	86,5	88,4	86,9	86,2	87,6

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.2.1 – Montants moyens des principaux postes de dépenses des étudiantes et des étudiants**

	Montant mensuel moyen			Montant annuel moyen		
	\$	IC inférieur	IC supérieur	\$	IC inférieur	IC supérieur
Frais d'alimentation	301	295	307	--	--	--
Frais de communication	80	79	81	--	--	--
Frais de garde	341	308	373	--	--	--
Frais de santé	--	--	--	496	472	521
Frais de transport	168	164	172	--	--	--
Logement	614	598	630	--	--	--
Loisirs et vacances	--	--	--	1 219	1 175	1 264
Matériel et livres scolaires	--	--	--	541	527	555
Matériel informatique	--	--	--	769	738	799
Pension alimentaire	213	140	286	--	--	--
Pension versée aux parents	234	206	263	--	--	--
Vêtements et chaussures	--	--	--	654	633	675

**Tableau 5.2.2 – Analyse descriptive de la dépense mensuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient un logement**

Moyenne	614 \$
Écart type sur la moyenne	8 \$
Médiane	500 \$
Mode	500 \$
Écart type	336 \$
Coefficient de variation	54,8 %
Coefficient d'asymétrie ( <i>skewness</i> )	2,6
Coefficient d'aplatissement ( <i>kurtosis</i> )	14,0
<b>CENTILES</b>	
0 % (minimum)	25 \$
1 %	115 \$
5 %	250 \$
10 %	300 \$
25 %	370 \$
50 % (médiane)	500 \$
75 %	750 \$
90 %	1 000 \$
95 %	1 300 \$
99 %	2 000 \$
100 % (maximum)	3 000 \$

**Tableau 5.2.3 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient un logement selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	581	566	597
<i>Non-bénéficiaires</i>	644	617	671
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	718	673	763
<i>Collégial</i>	548	523	573
<i>Université</i>	620	599	642
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	598	577	618
<i>Femmes</i>	626	603	649
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	434	402	466
<i>20-24 ans</i>	515	494	537
<i>25-29 ans</i>	646	617	676
<i>30- 34 ans</i>	788	739	837
<i>35 ans ou plus</i>	902	853	951
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	945	903	988
<i>Sans enfant à charge</i>	536	521	550
<b>Total</b>	<b>614</b>	<b>598</b>	<b>630</b>

**Tableau 5.2.4 – Analyse descriptive de la dépense mensuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient pour leur alimentation**

<b>Moyenne</b>	301 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	4 \$
<b>Médiane</b>	215 \$
<b>Mode</b>	215 \$
<b>Écart type</b>	260 \$
<b>Coefficient de variation</b>	86,2 %
<b>Coefficient d'asymétrie (skewness)</b>	2,6
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	11,9
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	22 \$
<b>1 %</b>	22 \$
<b>5 %</b>	65 \$
<b>10 %</b>	86 \$
<b>25 %</b>	129 \$
<b>50 % (médiane)</b>	215 \$
<b>75 %</b>	430 \$
<b>90 %</b>	645 \$
<b>95 %</b>	860 \$
<b>99 %</b>	1 290 \$
<b>100 % (maximum)</b>	2 150 \$

**Tableau 5.2.5 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient pour leur alimentation selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	367	356	377
<i>Non-bénéficiaires</i>	272	265	280
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	374	356	393
<i>Collégial</i>	250	242	259
<i>Université</i>	332	321	342
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	312	303	322
<i>Femmes</i>	292	284	301
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	201	193	208
<i>20-24 ans</i>	276	267	284
<i>25-29 ans</i>	409	392	426
<i>30-34 ans</i>	555	518	591
<i>35 ans ou plus</i>	619	586	652
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	195	189	201
<i>Non-résidents</i>	413	403	422
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	670	642	697
<i>Sans enfant à charge</i>	264	258	270
<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>295</b>	<b>307</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.2.6 – Analyse descriptive de la dépense mensuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de transport**

<b>Moyenne</b>	168 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	3 \$
<b>Médiane</b>	100 \$
<b>Mode</b>	100 \$
<b>Écart type</b>	180 \$
<b>Coefficient de variation</b>	107,4 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	3,4
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	18,4
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	5 \$
<b>1 %</b>	10 \$
<b>5 %</b>	35 \$
<b>10 %</b>	45 \$
<b>25 %</b>	58 \$
<b>50 % (médiane)</b>	100 \$
<b>75 %</b>	200 \$
<b>90 %</b>	350 \$
<b>95 %</b>	500 \$
<b>99 %</b>	1 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	1 500 \$

**Tableau 5.2.7 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de transport selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	171	165	178
<i>Non-bénéficiaires</i>	166	161	172
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	217	205	229
<i>Collégial</i>	152	147	157
<i>Université</i>	170	162	178
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	180	173	187
<i>Femmes</i>	158	153	163
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	146	140	152
<i>20-24 ans</i>	178	170	186
<i>25-29 ans</i>	174	162	186
<i>30-34 ans</i>	203	184	223
<i>35 ans ou plus</i>	193	179	208
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	167	161	173
<i>Non-résidents</i>	169	162	175
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	221	208	235
<i>Sans enfant à charge</i>	162	158	167
<b>Total</b>	<b>168</b>	<b>164</b>	<b>172</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.2.8 – Analyse descriptive de la dépense annuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de loisir et de vacances**

<b>Moyenne</b>	1 219 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	27 \$
<b>Médiane</b>	700 \$
<b>Mode</b>	1 000 \$
<b>Écart type</b>	1 626 \$
<b>Coefficient de variation</b>	133,3 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	6,3
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	84,4
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	15 \$
<b>1 %</b>	50 \$
<b>5 %</b>	100 \$
<b>10 %</b>	200 \$
<b>25 %</b>	350 \$
<b>50 % (médiane)</b>	700 \$
<b>75 %</b>	1 500 \$
<b>90 %</b>	3 000 \$
<b>95 %</b>	4 000 \$
<b>99 %</b>	7 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	30 000 \$

**Tableau 5.2.9 – Dépense annuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de loisir et de vacances selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	1 056	1 005	1 107
<i>Non-bénéficiaires</i>	1 282	1 223	1 341
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	1 164	1 034	1 294
<i>Collégial</i>	1 096	1 028	1 163
<i>Université</i>	1 363	1 296	1 431
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	1 287	1 221	1 354
<i>Femmes</i>	1 168	1 108	1 228
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	1 093	1 016	1 169
<i>20-24 ans</i>	1 279	1 206	1 351
<i>25-29 ans</i>	1 333	1 228	1 437
<i>30-34 ans</i>	1 606	1 435	1 777
<i>35 ans ou plus</i>	1 138	1 034	1 243
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	1 177	1 116	1 238
<i>Non-résidents</i>	1 275	1 209	1 340
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	1 375	1 260	1 490
<i>Sans enfant à charge</i>	1 207	1 159	1 254
<b>Total</b>	<b>1 219</b>	<b>1 175</b>	<b>1 264</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.2.10 – Analyse descriptive de la dépense mensuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de communication**

<b>Moyenne</b>	80 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	1 \$
<b>Médiane</b>	65 \$
<b>Mode</b>	100 \$
<b>Écart type</b>	53 \$
<b>Coefficient de variation</b>	66,5 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	2,1
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	9,8
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	8 \$
<b>1 %</b>	15 \$
<b>5 %</b>	25 \$
<b>10 %</b>	30 \$
<b>25 %</b>	40 \$
<b>50 % (médiane)</b>	65 \$
<b>75 %</b>	100 \$
<b>90 %</b>	150 \$
<b>95 %</b>	200 \$
<b>99 %</b>	250 \$
<b>100 % (maximum)</b>	500 \$

**Tableau 5.2.11 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de communication selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	89	88	91
<i>Non-bénéficiaires</i>	76	74	77
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	92	88	95
<i>Collégial</i>	73	71	75
<i>Université</i>	83	81	85
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	80	78	82
<i>Femmes</i>	80	78	81
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	64	62	66
<i>20-24 ans</i>	78	76	81
<i>25-29 ans</i>	98	94	101
<i>30-34 ans</i>	114	109	119
<i>35 ans ou plus</i>	116	111	120
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	63	61	65
<i>Non-résidents</i>	98	96	100
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	127	123	131
<i>Sans enfant à charge</i>	75	74	76
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>79</b>	<b>81</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.2.12 – Analyse descriptive de la dépense annuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de matériel et de livres scolaires**

<b>Moyenne</b>	541 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	9 \$
<b>Médiane</b>	400 \$
<b>Mode</b>	500 \$
<b>Écart type</b>	562 \$
<b>Coefficient de variation</b>	103,9 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	6,5
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	77,2
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	10 \$
<b>1 %</b>	50 \$
<b>5 %</b>	100 \$
<b>10 %</b>	150 \$
<b>25 %</b>	250 \$
<b>50 % (médiane)</b>	400 \$
<b>75 %</b>	600 \$
<b>90 %</b>	1 000 \$
<b>95 %</b>	1 200 \$
<b>99 %</b>	2 500 \$
<b>100 % (maximum)</b>	8 000 \$

**Tableau 5.2.13 – Dépense annuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de matériel et de livres scolaires selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	587	568	605
<i>Non-bénéficiaires</i>	522	504	541
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	437	396	478
<i>Collégial</i>	497	480	514
<i>Université</i>	612	586	638
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	525	503	548
<i>Femmes</i>	552	534	571
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	489	469	509
<i>20-24 ans</i>	555	532	578
<i>25-29 ans</i>	622	553	691
<i>30-34 ans</i>	643	580	705
<i>35 ans ou plus</i>	598	560	637
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	506	490	522
<i>Non-résidents</i>	588	562	613
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	590	552	628
<i>Sans enfant à charge</i>	537	522	552
<b>Total</b>	<b>541</b>	<b>527</b>	<b>555</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.2.14 – Analyse descriptive de la dépense annuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais liés aux vêtements et aux chaussures**

<b>Moyenne</b>	654 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	12 \$
<b>Médiane</b>	500 \$
<b>Mode</b>	500 \$
<b>Écart type</b>	780 \$
<b>Coefficient de variation</b>	119,2 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	5,0
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	37,1
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	20 \$
<b>1 %</b>	50 \$
<b>5 %</b>	100 \$
<b>10 %</b>	200 \$
<b>25 %</b>	250 \$
<b>50 % (médiane)</b>	500 \$
<b>75 %</b>	800 \$
<b>90 %</b>	1 200 \$
<b>95 %</b>	2 000 \$
<b>99 %</b>	5 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	8 500 \$

**Tableau 5.2.15 – Dépense annuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais liés aux vêtements et aux chaussures selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	590	564	616
<i>Non-bénéficiaires</i>	680	652	708
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	535	485	585
<i>Collégial</i>	623	597	649
<i>Université</i>	724	685	763
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	538	514	562
<i>Femmes</i>	745	713	777
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	618	588	649
<i>20-24 ans</i>	673	636	711
<i>25-29 ans</i>	643	592	695
<i>30-34 ans</i>	730	646	815
<i>35 ans ou plus</i>	722	629	815
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	659	630	688
<i>Non-résidents</i>	649	618	679
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	686	614	758
<i>Sans enfant à charge</i>	652	630	674
<b>Total</b>	<b>654</b>	<b>633</b>	<b>675</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent

**Tableau 5.2.16 – Analyse descriptive de la dépense mensuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de garde**

<b>Moyenne</b>	341 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	16 \$
<b>Médiane</b>	250 \$
<b>Mode</b>	151 \$
<b>Écart type</b>	273 \$
<b>Coefficient de variation</b>	80,1 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	2,4
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	7,5
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	2 \$
<b>1 %</b>	13 \$
<b>5 %</b>	70 \$
<b>10 %</b>	100 \$
<b>25 %</b>	151 \$
<b>50 % (médiane)</b>	250 \$
<b>75 %</b>	430 \$
<b>90 %</b>	660 \$
<b>95 %</b>	1 000 \$
<b>99 %</b>	1 634 \$
<b>100 % (maximum)</b>	2 200 \$

**Tableau 5.2.17 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de garde selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	359	316	403
<i>Non-bénéficiaires</i>	315	266	364
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	317	271	362
<i>Collégial</i>	359	293	426
<i>Université</i>	348	291	404
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	310	257	362
<i>Femmes</i>	359	317	400
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	170	129	211
<i>20-24 ans</i>	339	252	425
<i>25-29 ans</i>	392	307	477
<i>30-34 ans</i>	376	310	441
<i>35 ans ou plus</i>	292	250	334
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	343	310	377
<i>Non-résidents</i>	261	148	373
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	341	308	373
<i>Sans enfant à charge</i>	-	-	
<b>Total</b>	<b>341</b>	<b>308</b>	<b>373</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.2.18 – Analyse descriptive de la dépense annuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de santé**

<b>Moyenne</b>	496 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	14 \$
<b>Médiane</b>	300 \$
<b>Mode</b>	200 \$
<b>Écart type</b>	767 \$
<b>Coefficient de variation</b>	154,4 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	5,9
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	48,8
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	10 \$
<b>1 %</b>	24 \$
<b>5 %</b>	50 \$
<b>10 %</b>	100 \$
<b>25 %</b>	150 \$
<b>50 % (médiane)</b>	300 \$
<b>75 %</b>	500 \$
<b>90 %</b>	1 000 \$
<b>95 %</b>	1 680 \$
<b>99 %</b>	4 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	18 000 \$

**Tableau 5.2.19 – Dépense annuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais de santé selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	504	470	537
<i>Non-bénéficiaires</i>	493	461	525
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	640	546	734
<i>Collégial</i>	482	445	520
<i>Université</i>	476	444	507
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	484	441	528
<i>Femmes</i>	504	475	532
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	429	388	470
<i>20-24 ans</i>	476	438	514
<i>25-29 ans</i>	566	492	640
<i>30-34 ans</i>	588	514	661
<i>35 ans ou plus</i>	731	635	827
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	470	435	505
<i>Non-résidents</i>	522	489	556
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	702	624	780
<i>Sans enfant à charge</i>	473	448	499
<b>Total</b>	<b>496</b>	<b>472</b>	<b>521</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.2.20 – Analyse descriptive de la dépense annuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais liés à du matériel informatique**

<b>Moyenne</b>	769 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	16 \$
<b>Médiane</b>	500 \$
<b>Mode</b>	1 000 \$
<b>Écart type</b>	807 \$
<b>Coefficient de variation</b>	105,1 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	2,8
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	14,4
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	10 \$
<b>1 %</b>	25 \$
<b>5 %</b>	50 \$
<b>10 %</b>	100 \$
<b>25 %</b>	200 \$
<b>50 % (médiane)</b>	500 \$
<b>75 %</b>	1 000 \$
<b>90 %</b>	2 000 \$
<b>95 %</b>	2 200 \$
<b>99 %</b>	4 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	13 000 \$

**Tableau 5.2.21 – Dépense annuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui ont des frais liés à du matériel informatique selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	771	733	808
<i>Non-bénéficiaires</i>	768	728	807
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	661	585	737
<i>Collégial</i>	728	689	768
<i>Université</i>	837	784	889
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	822	777	868
<i>Femmes</i>	718	677	758
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	721	673	769
<i>20-24 ans</i>	779	727	832
<i>25-29 ans</i>	865	778	952
<i>30-34 ans</i>	894	778	1 009
<i>35 ans ou plus</i>	760	682	838
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	759	716	803
<i>Non-résidents</i>	780	739	821
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	810	742	879
<i>Sans enfant à charge</i>	765	732	797
<b>Total</b>	<b>769</b>	<b>738</b>	<b>799</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.2.22 – Analyse descriptive de la dépense mensuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient une pension à leurs parents**

<b>Moyenne</b>	234 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	14 \$
<b>Médiane</b>	215 \$
<b>Mode</b>	200 \$
<b>Écart type</b>	132 \$
<b>Coefficient de variation</b>	56,2 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	1,2
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	3,2
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	40 \$
<b>1 %</b>	40 \$
<b>5 %</b>	50 \$
<b>10 %</b>	100 \$
<b>25 %</b>	150 \$
<b>50 % (médiane)</b>	215 \$
<b>75 %</b>	300 \$
<b>90 %</b>	430 \$
<b>95 %</b>	450 \$
<b>99 %</b>	500 \$
<b>100 % (maximum)</b>	1 000 \$

**Tableau 5.2.23 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient une pension à leurs parents selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	225	180	270
<i>Non-bénéficiaires</i>	238	202	274
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	252	218	286
<i>Collégial</i>	195	156	233
<i>Université</i>	328	238	419
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	226	189	263
<i>Femmes</i>	243	199	287
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	188	135	241
<i>20-24 ans</i>	250	211	289
<i>25-29 ans</i>	270	204	336
<i>30-34 ans</i>	430	430	430
<i>35 ans ou plus</i>	215	215	215
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	321	233	410
<i>Sans enfant à charge</i>	231	201	260
<b>Total</b>	<b>234</b>	<b>206</b>	<b>263</b>

**Tableau 5.2.24 – Analyse descriptive de la dépense mensuelle assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient une pension alimentaire**

<b>Moyenne</b>	213 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	31 \$
<b>Médiane</b>	172 \$
<b>Mode</b>	200 \$
<b>Écart type</b>	140 \$
<b>Coefficient de variation</b>	66,0 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	0,8
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	0,5
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	20 \$
<b>1 %</b>	20 \$
<b>5 %</b>	20 \$
<b>10 %</b>	36 \$
<b>25 %</b>	86 \$
<b>50 % (médiane)</b>	172 \$
<b>75 %</b>	360 \$
<b>90 %</b>	430 \$
<b>95 %</b>	508 \$
<b>99 %</b>	645 \$
<b>100 % (maximum)</b>	645 \$

**Tableau 5.2.25 – Dépense mensuelle moyenne assumée par les étudiantes et les étudiants qui paient une pension alimentaire selon diverses variables sociodémographiques**

	Dépense mensuelle moyenne \$	IC inférieur \$	IC supérieur \$
<b>Statut au Programme de prêts et bourses</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	223	146	301
<i>Non-bénéficiaires</i>	203	81	325
<b>Ordre d'enseignement</b>			
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	257	113	402
<i>Collégial</i>	196	69	323
<i>Université</i>	168	109	226
<b>Sexe</b>			
<i>Hommes</i>	161	81	242
<i>Femmes</i>	339	238	440
<b>Groupe d'âge</b>			
<i>Moins de 20 ans</i>	67	34	101
<i>20-24 ans</i>	251	169	332
<i>25-29 ans</i>	393	295	491
<i>30-34 ans</i>	98	32	164
<i>35 ans ou plus</i>	243	121	366
<b>Résidence durant l'année scolaire 2012-2013</b>			
<i>Résidents*</i>	185	21	350
<i>Non-résidents</i>	221	140	303
<b>Présence d'enfants à charge</b>			
<i>Avec enfants à charge</i>	153	73	233
<i>Sans enfant à charge</i>	271	165	378
<b>Total</b>	<b>213</b>	<b>140</b>	<b>286</b>

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 5.3.1 – Comparaison des principales variables relatives aux dépenses des étudiantes et des étudiants, 2013, 2007 et 2002**

	2002	2007	2013
<b>Logement</b>			
<b>Coût mensuel moyen (\$)</b>			
<i>Total</i>	--	557	614
<i>Bénéficiaires</i>	400	545	581
<i>Non-bénéficiaires</i>	416	569	644
<i>Secondaire (formation professionnelle)</i>	--	661	718
<i>Collégial</i>	--	480	548
<i>Université</i>	--	560	620
<b>Coût annuel moyen de certaines dépenses (\$)</b>			
<b>Alimentation</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	2609	3683	4404
<i>Non-bénéficiaires</i>	2067	2915	3264
<b>Transport</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	1032	1570	2052
<i>Non-bénéficiaires</i>	1151	1620	1992
<b>Loisirs et vacances</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	1367	1689	1056
<i>Non-bénéficiaires</i>	1657	2082	1282
<b>Matériel et livres scolaires</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	542	622	587
<i>Non-bénéficiaires</i>	471	494	522
<b>Vêtements et chaussures</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	547	665	590
<i>Non-bénéficiaires</i>	617	774	680

## Annexe 6 – L'endettement

Tableau 6.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon les catégories d'endettement qu'ils ont déclarées, par statut au Programme de prêts et bourses

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans dette</b>	7,3	6,5	8,1	63,6	62,2	64,9	47,3	46,1	48,4
<b>Avec dettes</b>	83,9	82,9	85,0	32,5	31,2	33,8	47,4	46,3	48,5
<i>Dette d'études*</i>	96,5	95,8	97,3	68,0	65,1	70,9	82,6	81,0	84,2
<i>Hypothèque*</i>	5,2	4,2	6,1	7,6	6,1	9,1	6,4	5,5	7,2
<i>Prêt automobile*</i>	10,8	9,5	12,1	21,4	18,9	24,0	16,0	14,6	17,4
<i>Autres dettes*</i>	33,1	31,2	35,1	49,9	46,8	53,0	41,3	39,4	43,1
<b>Non-réponse</b>	8,8			3,9			5,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Pourcentage sur l'ensemble des étudiantes et des étudiants ayant déclaré une dette.

**Tableau 6.1.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon les catégories d'endettement qu'ils ont déclarées, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans dette</b>	39,4	36,7	42,2	59,0	57,5	60,5	36,8	34,9	38,6	47,3	46,1	48,4
<b>Avec dettes</b>	51,9	49,2	54,7	35,7	34,3	37,2	58,9	57,1	60,8	47,4	46,3	48,5
<i><b>Dettes d'études*</b></i>	75,1	70,8	79,3	79,8	77,2	82,5	86,6	84,4	88,8	82,6	81,0	84,2
<i><b>Hypothèque*</b></i>	8,9	6,2	11,6	3,7	2,5	4,9	7,5	6,2	8,8	6,4	5,5	7,2
<i><b>Prêt automobile*</b></i>	24,5	20,5	28,4	18,8	16,3	21,3	11,8	9,9	13,7	16,0	14,6	17,4
<i><b>Autres dettes*</b></i>	51,1	46,8	55,4	44,2	41,3	47,2	36,6	33,9	39,3	41,3	39,4	43,1
<b>Non-réponse</b>	8,6			5,3			4,3			5,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Pourcentage sur l'ensemble des étudiantes et des étudiants ayant déclaré une dette.

**Tableau 6.1.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants selon les catégories d'endettement qu'ils ont déclarées, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sans dette</b>	48,2	46,6	49,9	46,5	45,0	48,0	47,3	46,1	48,4
<b>Avec dettes</b>	46,9	45,3	48,6	47,8	46,3	49,2	47,4	46,3	48,5
<i>Dette d'études*</i>	82,8	80,5	85,1	82,5	80,3	84,6	82,6	81,0	84,2
<i>Hypothèque*</i>	6,0	4,7	7,3	6,7	5,5	7,8	6,4	5,5	7,2
<i>Prêt automobile*</i>	14,5	12,4	16,5	17,2	15,2	19,1	16,0	14,6	17,4
<i>Autres dettes*</i>	42,8	40,0	45,6	40,1	37,7	42,6	41,3	39,4	43,1
<b>Non-réponse</b>	4,8			5,7			5,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Pourcentage sur l'ensemble des étudiantes et des étudiants ayant déclaré une dette.

**Tableau 6.2.1 – Présence ou non d'autres dettes pour les étudiantes et les étudiants ayant déclaré une dette d'études**

	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Avec une dette d'études seulement</b>	53,9	51,9	56,0
<b>Avec une dette d'études et d'autres dettes</b>	46,1	44,0	48,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

**Tableau 6.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 1 000</b>	1,3	0,8	1,7	20,9	17,8	24,0	9,2	7,8	10,5
<b>1 000 – 4 999</b>	31,8	29,8	33,7	31,5	27,9	35,2	31,7	29,8	33,5
<b>5 000 – 9 999</b>	25,7	23,8	27,7	20,4	17,3	23,6	23,6	21,9	25,3
<b>10 000 – 14 999</b>	18,9	17,1	20,7	9,5	7,4	11,7	15,1	13,7	16,5
<b>15 000 – 19 999</b>	9,8	8,5	11,2	5,9	4,3	7,6	8,2	7,2	9,3
<b>20 000 ou plus</b>	12,5	11,0	14,0	11,7	9,4	14,0	12,2	10,9	13,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.2.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 1 000</b>	8,0	4,8	11,2	18,3	15,4	21,3	3,7	2,3	5,2	9,2	7,8	10,5
<b>1 000 – 4 999</b>	44,9	40,1	49,7	40,3	37,1	43,5	23,2	20,6	25,8	31,7	29,8	33,5
<b>5 000 – 9 999</b>	22,5	18,7	26,3	23,9	21,2	26,6	23,7	21,2	26,2	23,6	21,9	25,3
<b>10 000 – 14 999</b>	12,6	9,6	15,7	8,7	6,9	10,4	19,7	17,5	22,0	15,1	13,7	16,5
<b>15 000 – 19 999</b>	6,6	4,2	9,0	4,5	3,2	5,7	11,0	9,3	12,7	8,2	7,2	9,3
<b>20 000 ou plus</b>	5,4	3,4	7,3	4,3	3,0	5,6	18,7	16,5	20,9	12,2	10,9	13,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.2.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 1 000</b>	9,1	7,1	11,1	9,2	7,4	11,0	9,2	7,8	10,5
<b>1 000 – 4 999</b>	32,2	29,3	35,0	31,3	28,8	33,8	31,7	29,8	33,5
<b>5 000 – 9 999</b>	22,9	20,3	25,4	24,2	21,9	26,5	23,6	21,9	25,3
<b>10 000 – 14 999</b>	13,1	11,1	15,1	16,6	14,7	18,6	15,1	13,7	16,5
<b>15 000 – 19 999</b>	8,7	7,0	10,4	7,9	6,5	9,2	8,2	7,2	9,3
<b>20 000 ou plus</b>	14,0	11,9	16,1	10,8	9,2	12,4	12,2	10,9	13,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.2.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré, par lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013**

	Résidents*			Non-résidents			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 1 000</b>	20,5	17,2	23,8	3,6	2,5	4,7	9,2	7,8	10,5
<b>1 000 – 4 999</b>	42,9	39,2	46,6	26,2	24,1	28,3	31,7	29,8	33,5
<b>5 000 – 9 999</b>	21,1	18,0	24,2	24,9	22,8	26,9	23,6	21,9	25,3
<b>10 000 – 14 999</b>	7,3	5,5	9,1	19,0	17,1	20,8	15,1	13,7	16,5
<b>15 000 – 19 999</b>	4,0	2,7	5,4	10,3	8,9	11,7	8,2	7,2	9,3
<b>20 000 ou plus</b>	4,1	2,6	5,6	16,1	14,4	17,9	12,2	10,9	13,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 6.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré, par état civil**

	Célibataire			Marié			Conjoint de fait		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 1 000</b>	10,7	9,0	12,4	.	.	.	8,3	4,8	11,7
<b>1 000 – 4 999</b>	35,3	33,0	37,6	21,6	17,2	25,9	21,0	17,0	25,1
<b>5 000 – 9 999</b>	21,6	19,6	23,5	30,8	25,3	36,2	28,6	23,8	33,4
<b>10 000 – 14 999</b>	14,4	12,8	16,0	20,9	16,2	25,7	15,5	11,9	19,1
<b>15 000 – 19 999</b>	7,8	6,6	9,0	11,0	7,5	14,6	8,3	5,5	11,1
<b>20 000 ou plus</b>	10,3	8,8	11,8	15,7	11,7	19,7	18,3	14,4	22,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

	Séparé, divorcé ou veuf			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 1 000</b>	.	.	.	9,2	7,8	10,5
<b>1 000 – 4 999</b>	23,0	13,4	32,6	31,7	29,8	33,5
<b>5 000 – 9 999</b>	29,7	18,5	41,0	23,6	21,9	25,3
<b>10 000 – 14 999</b>	14,0	6,7	21,2	15,1	13,7	16,5
<b>15 000 – 19 999</b>	11,9	4,6	19,3	8,2	7,2	9,3
<b>20 000 ou plus</b>	21,4	12,2	30,5	12,2	10,9	13,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.2.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré et la présence ou non d'enfants à charge**

	Sans enfant à charge			Avec enfants à charge			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 1 000</b>	10,5	8,9	12,1	0,8	0,0	1,9	9,2	7,8	10,5
<b>1 000 – 4 999</b>	33,6	31,5	35,7	19,9	16,2	23,6	31,7	29,8	33,5
<b>5 000 – 9 999</b>	22,7	20,8	24,5	29,1	24,6	33,5	23,6	21,9	25,3
<b>10 000 – 14 999</b>	14,3	12,8	15,8	20,4	16,5	24,3	15,1	13,7	16,5
<b>15 000 – 19 999</b>	7,6	6,4	8,7	12,6	9,5	15,7	8,2	7,2	9,3
<b>20 000 ou plus</b>	11,4	10,0	12,8	17,2	13,7	20,7	12,2	10,9	13,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.2.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré et la situation principale avant la première inscription au programme d'études**

	Aux études			Autres activités			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 1 000</b>	10,9	9,0	12,7	6,1	4,2	7,9	9,2	7,8	10,5
<b>1 000 – 4 999</b>	31,5	29,2	33,9	32,0	29,0	35,0	31,7	29,8	33,5
<b>5 000 – 9 999</b>	23,0	20,9	25,2	24,7	22,0	27,5	23,6	21,9	25,3
<b>10 000 – 14 999</b>	13,4	11,8	15,1	18,1	15,6	20,6	15,1	13,7	16,5
<b>15 000 – 19 999</b>	8,8	7,4	10,2	7,2	5,7	8,7	8,2	7,2	9,3
<b>20 000 ou plus</b>	12,3	10,6	14,0	11,9	9,9	13,9	12,2	10,9	13,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.2.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui ont déclaré une dette d'études selon le montant de dette déclaré et la présence ou non d'une contribution d'un tiers**

	Avec contribution d'un tiers			Sans contribution d'un tiers			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins de 1 000</b>	14,3	11,6	16,9	5,8	4,5	7,2	9,2	7,8	10,5
<b>1 000 – 4 999</b>	33,5	30,3	36,7	30,5	28,2	32,8	31,7	29,8	33,5
<b>5 000 – 9 999</b>	24,0	21,1	26,9	23,3	21,2	25,4	23,6	21,9	25,3
<b>10 000 – 14 999</b>	13,0	10,8	15,2	16,5	14,7	18,3	15,1	13,7	16,5
<b>15 000 – 19 999</b>	6,2	4,6	7,7	9,7	8,3	11,1	8,2	7,2	9,3
<b>20 000 ou plus</b>	9,1	7,2	11,0	14,1	15,9	21,7	12,2	10,9	13,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.3.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui prévoient avoir une dette d'études à la fin de leur parcours scolaire selon qu'ils considèrent ou non cette dette comme un investissement, par le statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Une dette d'études à la fin du parcours scolaire constitue un investissement.	88,6	87,5	89,7	84,5	82,3	86,7	87,0	85,9	88,1
Une dette d'études à la fin du parcours scolaire ne constitue pas un investissement.	9,7	8,7	10,8	14,1	12,0	16,3	11,4	10,4	12,5
Non-réponse	1,7			1,4			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.3.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui prévoient avoir une dette d'études à la fin de leur parcours scolaire selon qu'ils considèrent ou non cette dette comme un investissement, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Une dette d'études à la fin du parcours scolaire constitue un investissement.	85,0	82,1	87,9	85,9	83,9	87,9	88,1	86,6	89,5	87,0	85,9	88,1
Une dette d'études à la fin du parcours scolaire ne constitue pas un investissement.	12,9	10,1	15,8	12,0	10,1	13,9	10,7	9,3	12,1	11,4	10,4	12,5
Non-réponse	2,1			2,1			1,2			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.3.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants qui prévoient avoir une dette d'études à la fin de leur parcours scolaire selon qu'ils considèrent ou non cette dette comme un investissement, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Une dette d'études à la fin du parcours scolaire constitue un investissement.	85,4	83,6	87,2	88,2	86,8	89,6	87,0	85,9	88,1
Une dette d'études à la fin du parcours scolaire ne constitue pas un investissement.	13,4	11,7	15,1	9,9	8,6	11,2	11,4	10,4	12,5
Non-réponse	1,2			1,9			1,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.4.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant une dette liée au Programme de prêts et bourses selon leur connaissance des modalités de remboursement de cet emprunt, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Très ou assez renseigné	56,9	54,8	59,0	45,6	41,9	49,3	52,3	50,3	54,3
<i>Très renseigné</i>	15,8	14,3	17,3	14,7	12,1	17,2	15,4	14,0	16,7
<i>Assez renseigné</i>	41,1	39,0	43,2	30,9	27,5	34,4	37,0	35,1	38,9
Peu ou pas du tout renseigné	42,2	40,1	44,4	53,1	49,4	56,8	46,6	44,6	48,6
<i>Peu renseigné</i>	30,0	28,0	31,9	32,0	28,5	35,5	30,8	28,9	32,6
<i>Pas du tout renseigné</i>	12,3	10,9	13,7	21,2	18,1	24,3	15,9	14,3	17,4
Non-réponse	0,9			1,3			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Note : Les non-bénéficiaires au moment de l'enquête peuvent avoir bénéficié du Programme de prêts et bourses antérieurement à celle-ci.

**Tableau 6.4.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant une dette liée au Programme de prêts et bourses selon leur connaissance des modalités de remboursement de cet emprunt, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Très ou assez renseigné</b>	55,1	50,4	59,8	50,6	47,4	53,8	52,8	49,8	55,7	52,3	50,3	54,3
<i>Très renseigné</i>	18,7	15,2	22,3	16,7	14,4	19,0	13,6	11,6	15,5	15,4	14,0	16,7
<i>Assez renseigné</i>	36,3	31,9	40,8	33,9	31,0	36,9	39,2	36,4	42,0	37,0	35,1	38,9
<b>Peu ou pas du tout renseigné</b>	43,6	38,9	48,3	48,5	45,3	51,7	46,1	43,2	49,1	46,6	44,6	48,6
<i>Peu renseigné</i>	25,5	21,4	29,7	32,9	29,9	35,9	30,7	28,0	33,4	30,8	28,9	32,6
<i>Pas du tout renseigné</i>	18,1	14,3	21,9	15,6	13,2	18,0	15,4	13,2	17,7	15,9	14,3	17,4
<b>Non-réponse</b>	1,3			0,9			1,1			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.4.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant une dette liée au Programme de prêts et bourses selon leur connaissance des modalités de remboursement de cet emprunt, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Très ou assez renseigné</b>	57,0	54,0	60,0	48,7	46,1	51,3	52,3	50,3	54,3
<i>Très renseigné</i>	20,0	17,6	22,4	11,8	10,2	13,4	15,4	14,0	16,7
<i>Assez renseigné</i>	37,1	34,2	39,9	36,9	34,4	39,4	37,0	35,1	38,9
<b>Peu ou pas du tout renseigné</b>	42,2	39,2	45,2	50,0	47,4	52,7	46,6	44,6	48,6
<i>Peu renseigné</i>	27,7	25,1	30,4	33,1	30,6	35,6	30,8	28,9	32,6
<i>Pas du tout renseigné</i>	14,5	12,2	16,7	16,9	14,9	19,0	15,9	14,3	17,4
<b>Non-réponse</b>	0,8			1,2			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.4.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant une dette autre que celle liée au Programme de prêts et bourses selon leur connaissance des modalités de remboursement de cet emprunt, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Très ou assez renseigné</b>	76,2	74,0	78,4	74,6	71,5	77,7	75,3	73,3	77,3
<i>Très renseigné</i>	31,4	28,9	34,0	33,9	30,5	37,3	32,8	30,6	34,9
<i>Assez renseigné</i>	44,7	42,1	47,4	40,7	37,2	44,2	42,5	40,3	44,8
<b>Peu ou pas du tout renseigné</b>	22,3	20,2	24,5	24,7	21,7	27,8	23,6	21,7	25,6
<i>Peu renseigné</i>	15,2	13,3	17,0	15,3	12,7	17,8	15,2	13,6	16,9
<i>Pas du tout renseigné</i>	7,2	5,9	8,5	9,5	7,3	11,6	8,4	7,1	9,7
<b>Non-réponse</b>	1,5			0,7			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.4.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant une dette autre que celle liée au Programme de prêts et bourses selon leur connaissance des modalités de remboursement de cet emprunt, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Très ou assez renseigné</b>	70,3	65,5	75,1	70,2	66,9	73,6	80,5	77,7	83,3	75,3	73,3	77,3
<i>Très renseigné</i>	31,8	26,9	36,7	31,3	27,9	34,7	34,2	30,8	37,5	32,8	30,6	34,9
<i>Assez renseigné</i>	38,5	33,5	43,6	38,9	35,4	42,5	46,4	42,9	49,9	42,5	40,3	44,8
<b>Peu ou pas du tout renseigné</b>	28,7	23,9	33,5	28,5	25,2	31,8	18,6	15,8	21,4	23,6	21,7	25,6
<i>Peu renseigné</i>	17,8	13,7	21,9	18,4	15,6	21,2	12,2	9,9	14,4	15,2	13,6	16,9
<i>Pas du tout renseigné</i>	10,9	7,6	14,2	10,1	7,9	12,4	6,4	4,6	8,3	8,4	7,1	9,7
<b>Non-réponse</b>	1,0			1,3			0,9			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.4.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants ayant une dette autre que celle liée au Programme de prêts et bourses selon leur connaissance des modalités de remboursement de cet emprunt, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Très ou assez renseigné</b>	76,6	73,8	79,5	74,3	71,5	77,0	75,3	73,3	77,3
<i>Très renseigné</i>	33,8	30,5	37,0	32,0	29,1	34,9	32,8	30,6	34,9
<i>Assez renseigné</i>	42,9	39,5	46,3	42,3	39,2	45,3	42,5	40,3	44,8
<b>Peu ou pas du tout renseigné</b>	22,0	19,2	24,8	25,0	22,2	27,7	23,6	21,7	25,6
<i>Peu renseigné</i>	13,6	11,4	15,9	16,5	14,2	18,8	15,2	13,6	16,9
<i>Pas du tout renseigné</i>	8,3	6,4	10,3	8,5	6,7	10,3	8,4	7,1	9,7
<b>Non-réponse</b>	1,4			0,8			1,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 6.5.1 – Analyse descriptive de l'endettement lié aux études déclaré par les étudiantes et les étudiants ayant mentionné avoir une dette d'études**

<b>Moyenne</b>	9 439 \$
<b>Écart type sur la moyenne</b>	264 \$
<b>Médiane</b>	6 000 \$
<b>Mode</b>	10 000 \$
<b>Écart type</b>	11 095 \$
<b>Coefficient de variation</b>	117,5 %
<b>Coefficient d'asymétrie (<i>skewness</i>)</b>	10,0
<b>Coefficient d'aplatissement (<i>kurtosis</i>)</b>	212,8
<b>CENTILES</b>	
<b>0 % (minimum)</b>	40 \$
<b>1 %</b>	100 \$
<b>5 %</b>	400 \$
<b>10 %</b>	1 000 \$
<b>25 %</b>	2 500 \$
<b>50 % (médiane)</b>	6 000 \$
<b>75 %</b>	12 000 \$
<b>90 %</b>	20 000 \$
<b>95 %</b>	30 000 \$
<b>99 %</b>	50 000 \$
<b>100 % (maximum)</b>	200 000 \$

## Annexe 7 – Les parents, les conjoints et les conjointes

Tableau 7.1.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon que leurs parents vivent ensemble ou non, par statut au Programme de prêts et bourses

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Parents vivant ensemble</b>	49,1	47,0	51,1	70,9	69,2	72,5	65,1	63,8	66,5
<b>Parents ne vivant pas ensemble</b>	50,4	48,4	52,5	29,0	27,3	30,6	34,6	33,2	36,0
<b>Non-réponse</b>	0,5			0,2			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon que leurs parents vivent ensemble ou non, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Parents vivant ensemble	56,7	52,8	60,6	65,0	63,2	66,9	67,4	65,2	69,6	65,1	63,8	66,5
Parents ne vivant pas ensemble	42,9	39,0	46,8	34,8	32,9	36,7	32,2	30,0	34,4	34,6	33,2	36,0
Non-réponse	0,4			0,1			0,4			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon que leurs parents vivent ensemble ou non, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Parents vivant ensemble	67,4	65,4	69,4	63,4	61,6	65,3	65,1	63,8	66,5
Parents ne vivant pas ensemble	32,3	30,3	34,3	36,4	34,5	38,2	34,6	33,2	36,0
Non-réponse	0,3			0,2			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon que leurs parents vivent ensemble ou non, par lieu de résidence durant l'année scolaire 2012-2013**

	Résidents*			Non-résidents			Non-réponse			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Parents vivant ensemble	69,3	67,6	71,0	57,9	55,7	60,2	7,5	0,0	19,5	65,1	63,8	66,5
Parents ne vivant pas ensemble	30,6	28,9	32,3	41,5	39,2	43,7	92,5	80,5	100,0	34,6	33,2	36,0
Non-réponse	0,1			0,6			-			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Qui habitent avec au moins un parent.

**Tableau 7.1.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon que leurs parents vivent ensemble ou non, par groupe d'âge**

	Moins de 20 ans			20-24 ans			25-29 ans		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Parents vivant ensemble	68,4	66,4	70,4	65,9	63,7	68,0	59,4	55,0	63,8
Parents ne vivant pas ensemble	31,5	29,5	33,5	34,1	32,0	36,3	40,2	35,8	44,6
Non-réponse	0,1			-			0,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

	30-34 ans			35 ans ou plus			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Parents vivant ensemble	43,3	36,2	50,3	35,4	27,3	43,4	65,1	63,8	66,5
Parents ne vivant pas ensemble	54,6	47,5	61,8	58,8	50,4	67,2	34,6	33,2	36,0
Non-réponse	2,1			5,8			0,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon l'occupation principale du père, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Sur le marché du travail	66,8	64,8	68,8	84,6	83,3	85,9	79,9	78,8	81,0
<i>Salarié</i>	50,2	48,1	52,3	65,6	63,8	67,3	61,5	60,1	62,9
<i>Travailleur autonome</i>	16,6	15,1	18,2	19,0	17,5	20,4	18,4	17,2	19,5
Autre que sur le marché du travail	25,9	24,1	27,8	13,7	12,5	14,9	16,9	15,9	17,9
<i>Étudiant</i>	1,1	0,7	1,6	1,4	1,0	1,8	1,3	1,0	1,7
<i>Personne à la maison</i>	2,1	1,5	2,6	1,0	0,6	1,4	1,3	1,0	1,6
<i>Retraité, rentier</i>	12,2	10,8	13,6	6,5	5,7	7,4	8,0	7,3	8,7
<i>Chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	4,5	3,6	5,3	1,8	1,3	2,3	2,5	2,1	2,9
<i>Autres</i>	6,1	5,1	7,1	3,0	2,3	3,6	3,8	3,3	4,3
Non-réponse	7,3			1,7			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon l'occupation principale du père, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sur le marché du travail</b>	73,5	70,1	76,9	82,3	80,8	83,7	78,8	76,9	80,6	79,9	78,8	81,0
<i>Salarié</i>	56,9	53,0	60,8	64,6	62,7	66,5	59,1	56,8	61,5	61,5	60,1	62,9
<i>Travailleur autonome</i>	16,6	13,6	19,6	17,7	16,2	19,2	19,6	17,7	21,6	18,4	17,2	19,5
<b>Autre que sur le marché du travail</b>	18,7	15,8	21,6	15,0	13,6	16,4	18,7	16,9	20,5	16,9	15,9	17,9
<i>Étudiant</i>	0,3	0,0	0,8	1,4	0,9	1,8	1,5	0,9	2,2	1,3	1,0	1,7
<i>Personne à la maison</i>	1,6	0,7	2,5	1,0	0,6	1,4	1,5	0,9	2,1	1,3	1,0	1,6
<i>Retraité, rentier</i>	8,8	6,7	11,0	6,7	5,7	7,7	9,3	8,1	10,6	8,0	7,3	8,7
<i>Chômeur, prestataire de la sécurité     du revenu</i>	3,2	2,0	4,5	3,1	2,4	3,7	1,6	1,1	2,2	2,5	2,1	2,9
<i>Autres</i>	4,7	3,2	6,2	2,9	2,2	3,5	4,6	3,7	5,6	3,8	3,3	4,3
<b>Non-réponse</b>	7,8			2,7			2,5			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon l'occupation principale du père, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sur le marché du travail</b>	79,7	78,1	81,4	80,0	78,6	81,5	79,9	78,8	81,0
<i>Salarié</i>	61,4	59,3	63,5	61,6	59,7	63,5	61,5	60,1	62,9
<i>Travailleur autonome</i>	18,3	16,6	20,0	18,4	16,9	20,0	18,4	17,2	19,5
<b>Autre que sur le marché du travail</b>	16,9	15,3	18,5	16,9	15,5	18,3	16,9	15,9	17,9
<i>Étudiant</i>	1,3	0,8	1,8	1,3	0,8	1,8	1,3	1,0	1,7
<i>Personne à la maison</i>	1,2	0,7	1,7	1,3	0,9	1,8	1,3	1,0	1,6
<i>Retraité, rentier</i>	8,6	7,4	9,7	7,6	6,6	8,5	8,0	7,3	8,7
<i>Chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	2,1	1,6	2,7	2,8	2,2	3,3	2,5	2,1	2,9
<i>Autres</i>	3,6	2,9	4,4	3,9	3,2	4,6	3,8	3,3	4,3
<b>Non-réponse</b>	3,4			3,0			3,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon l'occupation principale de la mère, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sur le marché du travail</b>	64,9	62,9	66,9	80,5	79,1	82,0	76,4	75,2	77,6
<i>Salarié</i>	54,0	51,9	56,1	70,7	69,0	72,3	66,3	64,9	67,6
<i>Travailleur autonome</i>	10,9	9,6	12,2	9,9	8,8	11,0	10,1	9,3	11,0
<b>Autre que sur le marché du travail</b>	33,3	31,4	35,3	18,3	16,9	19,7	22,3	21,1	23,4
<i>Étudiant</i>	1,7	1,2	2,2	1,1	0,8	1,5	1,3	1,0	1,6
<i>Personne à la maison</i>	16,3	14,7	17,8	9,4	8,3	10,5	11,2	10,3	12,1
<i>Retraité, rentier</i>	8,5	7,3	9,6	4,3	3,6	5,0	5,4	4,8	6,0
<i>Chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	4,6	3,8	5,5	2,5	1,9	3,0	3,0	2,6	3,5
<i>Autres</i>	2,2	1,7	2,8	1,0	0,7	1,4	1,3	1,0	1,6
<b>Non-réponse</b>	1,8			1,1			1,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.10 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon l'occupation principale de la mère, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sur le marché du travail</b>	69,8	66,3	73,4	80,1	78,5	81,6	73,9	71,8	75,9	76,4	75,2	77,6
<i>Salarié</i>	58,7	54,8	62,5	69,4	67,5	71,2	64,7	62,4	67,0	66,3	64,9	67,6
<i>Travailleur autonome</i>	11,2	8,7	13,6	10,7	9,5	12,0	9,2	7,8	10,6	10,1	9,3	11,0
<b>Autre que sur le marché du travail</b>	27,5	24,0	30,9	18,8	17,3	20,3	24,9	22,9	26,9	22,3	21,1	23,4
<i>Étudiant</i>	2,1	1,0	3,3	1,3	0,9	1,8	1,0	0,5	1,5	1,3	1,0	1,6
<i>Personne à la maison</i>	12,0	9,6	14,4	10,4	9,2	11,6	11,9	10,4	13,5	11,2	10,3	12,1
<i>Retraité, rentier</i>	6,2	4,4	8,0	2,9	2,3	3,5	8,1	6,9	9,3	5,4	4,8	6,0
<i>Chômeur, prestataire de la sécurité     du revenu</i>	3,8	2,4	5,3	2,9	2,2	3,5	3,0	2,2	3,8	3,0	2,6	3,5
<i>Autres</i>	3,3	2,0	4,6	1,3	0,9	1,7	0,9	0,5	1,3	1,3	1,0	1,6
<b>Non-réponse</b>	2,7			1,1			1,2			1,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.11 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon l'occupation principale de la mère, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sur le marché du travail</b>	76,0	74,2	77,8	76,7	75,1	78,3	76,4	75,2	77,6
<i>Salarié</i>	65,9	63,9	68,0	66,6	64,7	68,4	66,3	64,9	67,6
<i>Travailleur autonome</i>	10,1	8,8	11,4	10,2	9,0	11,3	10,1	9,3	11,0
<b>Autre que sur le marché du travail</b>	22,5	20,8	24,3	22,1	20,5	23,6	22,3	21,1	23,4
<i>Étudiant</i>	1,4	0,9	1,9	1,2	0,8	1,6	1,3	1,0	1,6
<i>Personne à la maison</i>	11,0	9,7	12,3	11,4	10,1	12,6	11,2	10,3	12,1
<i>Retraité, rentier</i>	5,8	4,9	6,8	5,0	4,2	5,8	5,4	4,8	6,0
<i>Chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	3,3	2,5	4,0	2,9	2,3	3,5	3,0	2,6	3,5
<i>Autres</i>	1,0	0,6	1,4	1,6	1,1	2,0	1,3	1,0	1,6
<b>Non-réponse</b>	1,5			1,2			1,3		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.12 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut du père pour l'année 2012, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenu \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>24 999 ou moins</b>	16,6	15,0	18,3	5,4	4,5	6,2	8,3	7,5	9,0
<b>25 000 – 49 999</b>	21,7	19,9	23,5	14,9	13,6	16,2	16,7	15,6	17,8
<b>50 000 – 74 999</b>	11,2	9,8	12,6	15,2	13,8	16,6	14,2	13,1	15,2
<b>75 000 – 99 999</b>	4,0	3,2	4,9	12,0	10,7	13,2	9,9	9,0	10,9
<b>100 000 ou plus</b>	3,1	2,3	3,9	13,1	11,8	14,5	10,6	9,6	11,6
<b>Non-réponse</b>	43,3			39,4			40,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.13 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut du père pour l'année 2012, par ordre d'enseignement**

Revenu \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>24 999 ou moins</b>	11,9	9,3	14,5	7,7	6,7	8,7	8,0	6,8	9,2	8,3	7,5	9,0
<b>25 000 – 49 999</b>	17,7	14,5	20,8	17,3	15,7	18,8	15,7	13,9	17,5	16,7	15,6	17,8
<b>50 000 – 74 999</b>	13,0	10,2	15,9	14,1	12,7	15,6	14,5	12,7	16,3	14,2	13,1	15,2
<b>75 000 – 99 999</b>	5,2	3,3	7,0	10,0	8,7	11,3	11,1	9,4	12,7	9,9	9,0	10,9
<b>100 000 ou plus</b>	3,4	1,9	5,0	9,2	7,9	10,4	14,0	12,1	15,9	10,6	9,6	11,6
<b>Non-réponse</b>	48,9			41,7			36,8			40,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.14 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut du père pour l'année 2012, par sexe**

Revenu \$	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
24 999 ou moins	7,6	6,5	8,7	8,8	7,8	9,8	8,3	7,5	9,0
25 000 – 49 999	17,2	15,6	18,9	16,2	14,8	17,7	16,7	15,6	17,8
50 000 – 74 999	15,1	13,4	16,7	13,5	12,1	14,9	14,2	13,1	15,2
75 000 – 99 999	10,2	8,8	11,6	9,7	8,5	11,0	9,9	9,0	10,9
100 000 ou plus	12,2	10,6	13,8	9,3	8,0	10,6	10,6	9,6	11,6
Non-réponse	37,7			42,5			40,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.15 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut de la mère pour l'année 2012, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenu \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
24 999 ou moins	32,6	30,6	34,6	14,6	13,3	15,8	19,2	18,1	20,3
25 000 – 49 999	22,5	20,8	24,3	22,4	20,9	24,0	22,5	21,2	23,7
50 000 – 74 999	7,1	6,0	8,2	15,1	13,8	16,4	13,0	12,0	14,0
75 000 – 99 999	1,5	0,9	2,0	7,2	6,2	8,2	5,7	5,0	6,4
100 000 ou plus	1,1	0,6	1,6	4,2	3,4	5,0	3,4	2,8	4,0
Non-réponse	35,2			36,5			36,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.16 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut de la mère pour l'année 2012, par ordre d'enseignement**

Revenu \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>24 999 ou moins</b>	24,6	21,3	28,0	18,6	17,1	20,1	18,7	16,9	20,5	19,2	18,1	20,3
<b>25 000 – 49 999</b>	17,5	14,4	20,7	22,2	20,5	23,8	24,0	21,9	26,1	22,5	21,2	23,7
<b>50 000 – 74 999</b>	9,7	7,2	12,3	13,1	11,6	14,5	13,8	12,0	15,5	13,0	12,0	14,0
<b>75 000 – 99 999</b>	1,3	0,4	2,3	6,7	5,6	7,8	5,7	4,5	6,9	5,7	5,0	6,4
<b>100 000 ou plus</b>	0,3	0,0	0,9	3,0	2,3	3,7	4,6	3,5	5,8	3,4	2,8	4,0
<b>Non-réponse</b>	46,4			36,5			33,2			36,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.17 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le revenu brut de la mère pour l'année 2012, par sexe**

Revenu \$	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
24 999 ou moins	18,9	17,2	20,5	19,5	18,1	21,0	19,2	18,1	20,3
25 000 – 49 999	24,1	22,2	26,0	21,2	19,6	22,8	22,5	21,2	23,7
50 000 – 74 999	12,9	11,4	14,4	13,1	11,7	14,5	13,0	12,0	14,0
75 000 – 99 999	6,6	5,5	7,8	5,0	4,1	5,9	5,7	5,0	6,4
100 000 ou plus	3,4	2,5	4,3	3,4	2,6	4,2	3,4	2,8	4,0
Non-réponse	34,1			37,8			36,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.18 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le père, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	13,2	11,8	14,5	7,3	6,4	8,2	8,9	8,1	9,6
Secondaire terminé	30,7	28,8	32,6	25,4	23,8	26,9	26,8	25,5	28,0
Études postsecondaires non terminées	3,0	2,3	3,7	2,9	2,3	3,5	2,9	2,4	3,4
Collégial terminé	14,3	12,8	15,8	18,1	16,7	19,5	17,1	16,0	18,2
Université terminée	25,2	23,4	27,1	38,3	36,5	40,1	34,9	33,5	36,3
1 <sup>er</sup> cycle	17,2	15,6	18,8	25,2	23,6	26,8	23,1	21,9	24,4
2 <sup>e</sup> cycle	5,6	4,6	6,6	8,7	7,6	9,7	7,9	7,0	8,7
3 <sup>e</sup> cycle	2,4	1,8	3,1	4,4	3,6	5,2	3,9	3,3	4,5
Non-réponse	13,6			8,0			9,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.19 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le père, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	15,1	12,3	17,8	9,8	8,6	10,9	6,2	5,1	7,3	8,9	8,1	9,6
Secondaire terminé	36,6	32,8	40,4	27,4	25,6	29,1	23,5	21,5	25,6	26,8	25,5	28,0
Études postsecondaires non terminées	1,8	0,7	2,8	3,1	2,4	3,8	3,1	2,2	3,9	2,9	2,4	3,4
Collégial terminé	10,9	8,4	13,5	17,9	16,3	19,4	17,7	15,9	19,6	17,1	16,0	18,2
Université terminée	10,6	8,2	13,0	32,7	30,8	34,6	43,6	41,2	46,1	34,9	33,5	36,3
<i>1<sup>er</sup> cycle</i>	8,5	6,3	10,7	22,6	20,9	24,3	27,4	25,2	29,6	23,1	21,9	24,4
<i>2<sup>e</sup> cycle</i>	1,6	0,6	2,6	6,6	5,6	7,6	11,0	9,4	12,5	7,9	7,0	8,7
<i>3<sup>e</sup> cycle</i>	0,4	0,1	0,8	3,5	2,7	4,3	5,2	4,1	6,3	3,9	3,3	4,5
Non-réponse	25,0			9,2			5,9			9,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.20 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le père, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	7,2	6,2	8,3	10,1	9,0	11,2	8,9	8,1	9,6
Secondaire terminé	24,1	22,3	25,9	28,8	27,0	30,5	26,8	25,5	28,0
Études postsecondaires non terminées	2,5	1,8	3,2	3,3	2,6	4,0	2,9	2,4	3,4
Collégial terminé	16,8	15,2	18,5	17,3	15,8	18,8	17,1	16,0	18,2
Université terminée	39,0	36,8	41,1	31,7	29,9	33,6	34,9	33,5	36,3
1 <sup>er</sup> cycle	26,0	24,1	28,0	20,9	19,3	22,5	23,1	21,9	24,4
2 <sup>e</sup> cycle	8,6	7,3	9,9	7,3	6,2	8,4	7,9	7,0	8,7
3 <sup>e</sup> cycle	4,4	3,4	5,3	3,5	2,8	4,3	3,9	3,3	4,5
Non-réponse	10,3			8,8			9,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.21 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le père, par statut légal au Canada et par statut au Programme de prêts et bourses**

Bénéficiaires

	Citoyenneté canadienne			Résidence permanente au Canada			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	12,8	11,4	14,2	16,3	11,6	20,9	13,2	11,8	14,5
Secondaire terminé	32,1	30,0	34,1	19,6	14,7	24,6	30,7	28,8	32,6
Études postsecondaires non terminées	3,1	2,4	3,9	1,7	0,2	3,2	3,0	2,3	3,7
Collégial terminé	14,6	13,0	16,2	12,0	8,1	15,8	14,3	12,8	15,8
Université terminée	24,1	22,2	26,0	34,6	28,6	40,6	25,2	23,4	27,1
1 <sup>er</sup> cycle	16,5	14,9	18,2	22,4	17,0	27,8	17,2	15,6	18,8
2 <sup>e</sup> cycle	5,5	4,5	6,6	6,4	3,7	9,2	5,6	4,6	6,6
3 <sup>e</sup> cycle	2,0	1,4	2,6	5,7	2,9	8,6	2,4	1,8	3,1
Non-réponse	13,3			15,9			13,6		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Non-bénéficiaires

	Citoyenneté canadienne			Résidence permanente au Canada			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	7,6	6,6	8,6	4,3	1,9	6,7	7,3	6,4	8,2
Secondaire terminé	25,3	23,6	27,0	25,9	20,5	31,3	25,4	23,8	26,9
Études postsecondaires non terminées	3,1	2,4	3,8	0,7	0,0	1,7	2,9	2,3	3,5
Collégial terminé	17,7	16,2	19,2	22,3	17,1	27,6	18,1	16,7	19,5
Université terminée	38,5	36,7	40,4	35,9	29,8	41,9	38,3	36,5	40,1
1 <sup>er</sup> cycle	25,2	23,5	26,9	25,5	20,0	31,1	25,2	23,6	26,8
2 <sup>e</sup> cycle	8,8	7,7	9,9	7,4	3,8	10,9	8,7	7,6	9,7
3 <sup>e</sup> cycle	4,5	3,7	5,4	2,9	0,8	5,1	4,4	3,6	5,2
Non-réponse	7,8			10,9			8,0		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Citoyenneté canadienne			Résidence permanente au Canada			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	8,9	8,1	9,7	8,2	5,9	10,4	8,9	8,1	9,6
Secondaire terminé	27,0	25,7	28,4	23,9	19,9	27,9	26,8	25,5	28,0
Études postsecondaires non terminées	3,1	2,6	3,7	1,0	0,2	1,8	2,9	2,4	3,4
Collégial terminé	16,9	15,7	18,1	19,0	15,2	22,7	17,1	16,0	18,2
Université terminée	34,8	33,3	36,3	35,4	30,9	40,0	34,9	33,5	36,3
1 <sup>er</sup> cycle	23,0	21,7	24,3	24,5	20,4	28,6	23,1	21,9	24,4
2 <sup>e</sup> cycle	8,0	7,1	8,8	7,1	4,5	9,6	7,9	7,0	8,7
3 <sup>e</sup> cycle	3,9	3,3	4,5	3,9	2,1	5,6	3,9	3,3	4,5
Non-réponse	9,2			12,6			9,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.22 – Ordre d’enseignement fréquenté par les étudiantes et les étudiants selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le père**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Moins qu’un secondaire</b>	18,1	14,8	21,4	53,0	48,5	57,6	28,9	24,6	33,2	<b>100,0</b>
<b>Secondaire terminé</b>	14,5	12,8	16,3	49,1	46,4	51,9	36,3	33,6	39,1	<b>100,0</b>
<b>Études postsecondaires non terminées</b>	6,4	2,7	10,1	50,4	41,8	59,0	43,2	34,5	51,9	<b>100,0</b>
<b>Collégial terminé</b>	6,8	5,2	8,5	50,3	46,7	53,9	42,9	39,3	46,6	<b>100,0</b>
<b>Université terminée</b>	3,2	2,5	4,0	45,1	42,6	47,6	51,7	49,1	54,2	<b>100,0</b>
<i>1<sup>er</sup> cycle</i>	3,9	2,9	5,0	47,0	43,9	50,1	49,1	45,9	52,2	<b>100,0</b>
<i>2<sup>e</sup> cycle</i>	2,2	0,8	3,5	40,3	35,1	45,6	57,5	52,2	62,8	<b>100,0</b>
<i>3<sup>e</sup> cycle</i>	1,1	0,2	2,1	43,3	35,7	50,8	55,6	48,0	63,2	<b>100,0</b>
<b>Non-réponse</b>	28,1			46,4			25,5			<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>10,6</b>			<b>48,0</b>			<b>41,3</b>			<b>100,0</b>

**Tableau 7.1.23 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins qu'un secondaire</b>	10,1	8,9	11,3	3,9	3,2	4,5	5,5	4,9	6,1
<b>Secondaire terminé</b>	32,6	30,7	34,5	23,9	22,4	25,5	26,2	24,9	27,5
<b>Études postsecondaires non terminées</b>	3,7	2,9	4,4	3,3	2,7	4,0	3,4	2,9	3,9
<b>Collégial terminé</b>	22,1	20,4	23,9	24,9	23,3	26,5	24,2	22,9	25,4
<b>Université terminée</b>	23,7	21,9	25,5	38,5	36,7	40,3	34,6	33,2	36,0
<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	17,5	15,9	19,1	27,8	26,1	29,4	25,1	23,8	26,4
<b>2<sup>e</sup> cycle</b>	5,1	4,1	6,0	8,0	6,9	9,0	7,2	6,4	8,0
<b>3<sup>e</sup> cycle</b>	1,1	0,7	1,5	2,7	2,1	3,4	2,3	1,8	2,8
<b>Non-réponse</b>	7,8			5,5			6,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.24 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins qu'un secondaire</b>	10,1	7,8	12,4	5,6	4,7	6,4	4,3	3,4	5,1	5,5	4,9	6,1
<b>Secondaire terminé</b>	40,6	36,8	44,5	25,5	23,7	27,2	23,4	21,3	25,4	26,2	24,9	27,5
<b>Études postsecondaires non terminées</b>	2,9	1,5	4,3	3,9	3,1	4,7	3,0	2,2	3,8	3,4	2,9	3,9
<b>Collégial terminé</b>	18,7	15,5	21,9	24,9	23,2	26,7	24,7	22,6	26,8	24,2	22,9	25,4
<b>Université terminée</b>	12,4	9,8	15,0	34,7	32,8	36,7	40,1	37,7	42,5	34,6	33,2	36,0
<i>1<sup>er</sup> cycle</i>	9,7	7,3	12,1	26,6	24,8	28,4	27,2	25,1	29,4	25,1	23,8	26,4
<i>2<sup>e</sup> cycle</i>	2,5	1,3	3,8	6,0	5,1	7,0	9,8	8,3	11,3	7,2	6,4	8,0
<i>3<sup>e</sup> cycle</i>	0,2	0,0	0,4	2,1	1,5	2,7	3,1	2,2	4,0	2,3	1,8	2,8
<b>Non-réponse</b>	15,3			5,4			4,5			6,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.25 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	4,7	3,9	5,5	6,2	5,3	7,0	5,5	4,9	6,1
Secondaire terminé	25,4	23,6	27,3	26,8	25,1	28,5	26,2	24,9	27,5
Études postsecondaires non terminées	2,8	2,1	3,5	3,9	3,2	4,7	3,4	2,9	3,9
Collégial terminé	22,7	20,9	24,6	25,3	23,5	27,0	24,2	22,9	25,4
Université terminée	37,1	35,0	39,2	32,7	30,8	34,5	34,6	33,2	36,0
1 <sup>er</sup> cycle	27,6	25,6	29,5	23,2	21,5	24,8	25,1	23,8	26,4
2 <sup>e</sup> cycle	6,9	5,7	8,0	7,4	6,4	8,5	7,2	6,4	8,0
3 <sup>e</sup> cycle	2,6	1,9	3,4	2,1	1,5	2,7	2,3	1,8	2,8
Non-réponse	7,3			5,2			6,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.26 – Répartition des étudiantes et des étudiants célibataires selon le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère, par statut légal au Canada et par statut au Programme de prêts et bourses**

Bénéficiaires

	Citoyenneté canadienne			Résidence permanente au Canada			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	9,3	8,0	10,5	17,2	12,3	22,0	10,1	8,9	11,3
Secondaire terminé	33,4	31,4	35,5	25,8	20,1	31,5	32,6	30,7	34,5
Études postsecondaires non terminées	4,0	3,1	4,8	1,0	0,3	1,8	3,7	2,9	4,4
Collégial terminé	22,8	20,9	24,7	16,7	12,4	21,1	22,1	20,4	23,9
Université terminée	23,1	21,2	25,0	28,4	22,8	34,0	23,7	21,9	25,5
1 <sup>er</sup> cycle	17,1	15,5	18,8	20,5	15,3	25,8	17,5	15,9	19,1
2 <sup>e</sup> cycle	4,9	3,9	5,8	6,9	4,0	9,7	5,1	4,1	6,0
3 <sup>e</sup> cycle	1,1	0,6	1,6	1,0	0,2	1,7	1,1	0,7	1,5
Non-réponse	7,4			10,9			7,8		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Non-bénéficiaires

	Citoyenneté canadienne			Résidence permanente au Canada			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	3,8	3,1	4,5	4,3	1,9	6,7	3,9	3,2	4,5
Secondaire terminé	23,8	22,2	25,4	25,1	19,6	30,5	23,9	22,4	25,5
Études postsecondaires non terminées	3,5	2,8	4,2	1,7	0,5	2,9	3,3	2,7	4,0
Collégial terminé	25,3	23,6	27,0	20,5	15,4	25,5	24,9	23,3	26,5
Université terminée	38,1	36,2	39,9	43,1	36,8	49,3	38,5	36,7	40,3
1 <sup>er</sup> cycle	27,4	25,7	29,1	31,6	25,7	37,4	27,8	26,1	29,4
2 <sup>e</sup> cycle	8,3	7,2	9,4	4,3	1,7	6,8	8,0	6,9	9,0
3 <sup>e</sup> cycle	2,3	1,8	2,9	7,3	3,9	10,6	2,7	2,1	3,4
Non-réponse	5,5			5,4			5,5		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

Total

	Citoyenneté canadienne			Résidence permanente au Canada			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	5,2	4,6	5,8	8,5	6,2	10,8	5,5	4,9	6,1
Secondaire terminé	26,3	25,0	27,6	25,3	21,2	29,4	26,2	24,9	27,5
Études postsecondaires non terminées	3,6	3,1	4,2	1,5	0,6	2,4	3,4	2,9	3,9
Collégial terminé	24,7	23,3	26,0	19,3	15,5	23,0	24,2	22,9	25,4
Université terminée	34,2	32,7	35,7	38,3	33,7	42,9	34,6	33,2	36,0
1 <sup>er</sup> cycle	24,8	23,4	26,1	28,0	23,7	32,3	25,1	23,8	26,4
2 <sup>e</sup> cycle	7,4	6,6	8,3	5,1	3,2	7,1	7,2	6,4	8,0
3 <sup>e</sup> cycle	2,0	1,6	2,5	5,2	2,9	7,5	2,3	1,8	2,8
Non-réponse	6,0			7,2			6,1		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

**Tableau 7.1.27 – Ordre d’enseignement fréquenté par les étudiantes et les étudiants selon le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%
<b>Moins qu’un secondaire</b>	19,5	15,3	23,7	48,4	42,9	53,9	32,1	26,8	37,4	<b>100,0</b>
<b>Secondaire terminé</b>	16,5	14,6	18,4	46,7	43,9	49,4	36,9	34,1	39,6	<b>100,0</b>
<b>Études postsecondaires non terminées</b>	9,0	4,9	13,2	54,7	46,9	62,4	36,3	28,6	44,0	<b>100,0</b>
<b>Collégial terminé</b>	8,2	6,7	9,7	49,5	46,5	52,5	42,2	39,2	45,3	<b>100,0</b>
<b>Université terminée</b>	3,8	3,0	4,7	48,3	45,7	50,8	47,9	45,3	50,5	<b>100,0</b>
<i>1<sup>er</sup> cycle</i>	4,1	3,1	5,2	51,0	48,0	54,0	44,9	41,9	47,9	<b>100,0</b>
<i>2<sup>e</sup> cycle</i>	3,7	1,9	5,6	40,2	34,7	45,7	56,1	50,5	61,6	<b>100,0</b>
<i>3<sup>e</sup> cycle</i>	0,7	0,0	1,7	44,2	34,2	54,1	55,1	45,2	65,1	<b>100,0</b>
<b>Non-réponse</b>	26,6			42,7			30,7			<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>10,6</b>			<b>48,0</b>			<b>41,3</b>			<b>100,0</b>

**Tableau 7.2.1 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint\* ou conjointe\* selon l'occupation principale du conjoint ou de la conjointe, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sur le marché du travail</b>	63,7	59,3	68,1	56,1	50,8	61,3	59,3	55,7	62,9
<i>Salariée ou salarié</i>	56,7	52,2	61,2	50,3	45,1	55,6	53,0	49,4	56,6
<i>Travailleuse ou travailleur autonome</i>	7,0	4,7	9,3	5,7	3,1	8,3	6,2	4,5	8,0
<i>Autre que sur le marché du travail</i>	35,1	30,7	39,5	41,9	36,7	47,2	39,1	35,5	42,6
<i>Personne aux études</i>	22,7	18,9	26,6	33,3	28,3	38,4	28,9	25,5	32,2
<i>Personne à la maison</i>	6,1	4,0	8,2	4,1	2,2	6,0	4,9	3,5	6,4
<i>Retraitée ou retraité, rentière ou rentier</i>	0,3	0,0	0,8	0,5	0,0	1,0	0,4	0,1	0,8
<i>Chômeuse ou chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	4,5	2,6	6,4	3,2	1,4	5,1	3,8	2,4	5,1
<i>Autres</i>	1,4	0,3	2,6	0,7	0,0	1,5	1,0	0,4	1,7
<b>Non-réponse</b>	1,2			2,0			1,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Étudiante ou étudiant dont l'état civil déclaré est « marié » ou « conjoint de fait ».

**Tableau 7.2.2 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint\* ou conjointe\* selon l'occupation principale du conjoint ou de la conjointe, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sur le marché du travail</b>	67,0	60,1	73,9	49,3	43,0	55,6	62,8	57,5	68,2	59,3	55,7	62,9
<i>Salariée ou salarié</i>	59,8	52,6	67,0	44,7	38,4	51,0	55,8	50,3	61,3	53,0	49,4	56,6
<i>Travailleuse ou travailleur autonome</i>	7,2	3,3	11,1	4,6	2,3	7,0	7,0	3,9	10,0	6,2	4,5	8,0
<i>Autre que sur le marché du travail</i>	31,0	24,2	37,7	48,7	42,3	55,0	35,9	30,6	41,2	39,1	35,5	42,6
<i>Personne aux études</i>	17,4	11,8	23,1	39,8	33,5	46,2	26,5	21,5	31,4	28,9	25,5	32,2
<i>Personne à la maison</i>	6,7	3,4	10,1	3,9	1,6	6,2	4,8	2,7	6,8	4,9	3,5	6,4
<i>Retraitée ou retraité, rentière ou rentier</i>	.	.	.	0,3	0,0	0,8	0,8	0,1	1,4	0,4	0,1	0,8
<i>Chômeuse ou chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	5,6	2,2	9,0	3,5	1,4	5,6	3,1	1,1	5,0	3,8	2,4	5,1
<i>Autres</i>	1,2	0,0	2,9	1,1	0,1	2,2	0,9	0,0	1,7	1,0	0,4	1,7
<b>Non-réponse</b>	2,0			2,0			1,2			1,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Étudiante ou étudiant dont l'état civil déclaré est « marié » ou « conjoint de fait ».

**Tableau 7.2.3 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint\* ou conjointe\* selon l'occupation principale du conjoint ou de la conjointe, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Sur le marché du travail</b>	47,6	42,3	52,9	68,5	63,8	73,2	59,3	55,7	62,9
<i>Salariée ou salarié</i>	44,0	38,7	49,2	60,2	55,3	65,1	53,0	49,4	56,6
<i>Travailleuse ou travailleur autonome</i>	3,6	1,7	5,6	8,3	5,5	11,1	6,2	4,5	8,0
<i>Autre que sur le marché du travail</i>	51,4	46,1	56,7	29,3	24,7	33,8	39,1	35,5	42,6
<i>Personne aux études</i>	34,7	29,5	39,9	24,3	19,9	28,6	28,9	25,5	32,2
<i>Personne à la maison</i>	9,5	6,6	12,4	1,4	0,4	2,3	4,9	3,5	6,4
<i>Retraitée ou retraité, rentière ou rentier</i>	0,3	0,0	0,7	0,5	0,0	1,0	0,4	0,1	0,8
<i>Chômeuse ou chômeur, prestataire de la sécurité du revenu</i>	5,6	3,2	8,0	2,3	0,8	3,8	3,8	2,4	5,1
<i>Autres</i>	1,3	0,4	2,3	0,8	0,0	1,7	1,0	0,4	1,7
<b>Non-réponse</b>	1,0			2,2			1,7		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Étudiante ou étudiant dont l'état civil déclaré est « marié » ou « conjoint de fait ».

**Tableau 7.2.4 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint\* ou conjointe\* selon le revenu brut du conjoint ou de la conjointe pour l'année 2012, par statut au Programme de prêts et bourses**

Revenu \$	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>24 999 ou moins</b>	47,0	42,4	51,6	39,6	34,4	44,8	42,7	39,1	46,3
<b>25 000 – 49 999</b>	25,0	21,0	29,0	21,7	17,4	26,0	23,1	20,1	26,1
<b>50 000 – 74 999</b>	8,4	5,8	11,0	10,4	7,4	13,4	9,6	7,5	11,6
<b>75 000 – 99 999</b>	2,8	1,2	4,5	4,1	2,0	6,1	3,5	2,2	4,9
<b>100 000 ou plus</b>	1,0	0,0	2,0	3,2	1,4	4,9	2,2	1,1	3,3
<b>Non-réponse</b>	15,8			21,1			18,8		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Étudiante ou étudiant dont l'état civil déclaré est « marié » ou « conjoint de fait ».

**Tableau 7.2.5 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint\* ou conjointe\* selon le revenu brut du conjoint ou de la conjointe pour l'année 2012, par ordre d'enseignement**

Revenu \$	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>24 999 ou moins</b>	36,1	29,1	43,0	48,1	41,8	54,5	42,0	36,6	47,5	42,7	39,1	46,3
<b>25 000 – 49 999</b>	26,6	20,2	33,1	17,0	12,5	21,5	25,9	21,0	30,8	23,1	20,1	26,1
<b>50 000 – 74 999</b>	11,0	6,2	15,8	8,0	4,5	11,5	10,0	7,0	12,9	9,6	7,5	11,6
<b>75 000 – 99 999</b>	3,4	0,4	6,3	0,9	0,0	2,1	5,7	3,1	8,2	3,5	2,2	4,9
<b>100 000 ou plus</b>	1,7	0,0	3,8	3,0	0,6	5,4	2,0	0,7	3,2	2,2	1,1	3,3
<b>Non-réponse</b>	21,2			23,0			14,4			18,8		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Étudiante ou étudiant dont l'état civil déclaré est « marié » ou « conjoint de fait ».

**Tableau 7.2.6 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint\* ou conjointe\* selon le revenu brut du conjoint ou de la conjointe pour l'année 2012, par sexe**

Revenu \$	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
24 999 ou moins	56,4	51,1	61,6	31,9	27,3	36,5	42,7	39,1	46,3
25 000 – 49 999	20,9	16,4	25,4	24,8	20,7	28,9	23,1	20,1	26,1
50 000 – 74 999	5,6	3,4	7,8	12,7	9,5	15,9	9,6	7,5	11,6
75 000 – 99 999	2,3	0,9	3,8	4,5	2,3	6,7	3,5	2,2	4,9
100 000 ou plus	1,1	0,0	2,2	3,2	1,4	4,9	2,2	1,1	3,3
Non-réponse	13,8			22,9			18,8		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Étudiante ou étudiant dont l'état civil déclaré est « marié » ou « conjoint de fait ».

**Tableau 7.2.7 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint\* ou conjointe\* selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le conjoint ou la conjointe, par statut au Programme de prêts et bourses**

	Bénéficiaires			Non-bénéficiaires			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins qu'un secondaire	2,8	1,4	4,2	8,0	5,1	10,9	5,8	4,0	7,6
Secondaire terminé	26,4	22,5	30,4	21,0	16,6	25,4	23,3	20,3	26,3
Études postsecondaires non terminées	6,5	4,3	8,8	12,9	9,1	16,7	10,3	7,8	12,7
Collégial terminé	18,5	15,0	22,1	17,2	13,1	21,3	17,8	15,0	20,6
Université terminée	42,7	38,2	47,3	37,2	32,2	42,1	39,5	36,0	43,0
1 <sup>er</sup> cycle	27,9	23,8	32,1	25,9	21,3	30,6	26,8	23,6	30,0
2 <sup>e</sup> cycle	12,0	8,8	15,2	7,6	5,4	9,9	9,5	7,6	11,4
3 <sup>e</sup> cycle	2,8	1,1	4,4	3,6	2,1	5,1	3,3	2,1	4,4
Non-réponse	2,9			3,6			3,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Étudiante ou étudiant dont l'état civil déclaré est « marié » ou « conjoint de fait ».

**Tableau 7.2.8 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint\* ou conjointe\* selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le conjoint ou la conjointe, par ordre d'enseignement**

	Secondaire (formation professionnelle)			Collégial			Université			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins qu'un secondaire</b>	10,4	5,6	15,1	8,7	4,9	12,6	1,2	0,3	2,1	5,8	4,0	7,6
<b>Secondaire terminé</b>	33,9	27,1	40,7	30,6	24,8	36,4	12,1	8,5	15,8	23,3	20,3	26,3
<b>Études postsecondaires non terminées</b>	4,8	1,6	7,9	16,9	11,9	21,8	8,0	4,5	11,6	10,3	7,8	12,7
<b>Collégial terminé</b>	19,8	14,0	25,6	17,0	12,2	21,7	17,3	13,0	21,7	17,8	15,0	20,6
<b>Université terminée</b>	25,7	19,4	32,0	23,0	17,9	28,1	59,3	53,8	64,9	39,5	36,0	43,0
<i>1<sup>er</sup> cycle</i>	21,2	15,3	27,1	19,2	14,4	24,0	35,5	30,1	40,8	26,8	23,6	30,0
<i>2<sup>e</sup> cycle</i>	2,4	0,7	4,1	2,9	1,1	4,7	18,2	14,4	22,1	9,5	7,6	11,4
<i>3<sup>e</sup> cycle</i>	2,1	0,0	4,5	0,9	0,0	2,1	5,7	3,6	7,7	3,3	2,1	4,4
<b>Non-réponse</b>	5,4			3,8			2,0			3,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Étudiante ou étudiant dont l'état civil déclaré est « marié » ou « conjoint de fait ».

**Tableau 7.2.9 – Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint\* ou conjointe\* selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le conjoint ou la conjointe, par sexe**

	Hommes			Femmes			Total		
	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur	%	IC inférieur	IC supérieur
<b>Moins qu'un secondaire</b>	5,3	2,9	7,8	6,2	3,7	8,7	5,8	4,0	7,6
<b>Secondaire terminé</b>	19,0	14,7	23,3	26,7	22,5	30,9	23,3	20,3	26,3
<b>Études postsecondaires non terminées</b>	11,5	7,9	15,2	9,2	6,0	12,4	10,3	7,8	12,7
<b>Collégial terminé</b>	18,7	14,5	23,0	17,0	13,3	20,7	17,8	15,0	20,6
<b>Université terminée</b>	42,0	36,9	47,2	37,5	32,7	42,2	39,5	36,0	43,0
<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	28,8	24,0	33,5	25,2	20,8	29,5	26,8	23,6	30,0
<b>2<sup>e</sup> cycle</b>	10,1	7,3	12,8	9,0	6,4	11,6	9,5	7,6	11,4
<b>3<sup>e</sup> cycle</b>	3,2	1,5	4,8	3,3	1,8	4,8	3,3	2,1	4,4
<b>Non-réponse</b>	3,3			3,4			3,4		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>100,0</b>		

\* Étudiante ou étudiant dont l'état civil déclaré est « marié » ou « conjoint de fait »

**Tableau 7.3.1 – Comparaison des principales variables relatives aux parents, aux conjoints et aux conjointes des étudiantes et des étudiants, 2013, 2007 et 2002**

	2002	2007	2013
<b>PARENTS</b>			
<b>Parents ne vivant pas ensemble (%)</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	39,6	43,9	50,4
<i>Non-bénéficiaires</i>	28,1	28,2	29,0
<b>Père sur le marché du travail (%)</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	68,6	64,1	66,8
<i>Non-bénéficiaires</i>	78,8	80,1	84,6
<b>Mère sur le marché du travail (%)</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	60,5	61,3	64,9
<i>Non-bénéficiaires</i>	68,3	73,3	80,5
<b>Scolarité du père</b>			
Secondaire terminé			
<i>Bénéficiaires</i>	31,2	28,2	30,7
<i>Non-bénéficiaires</i>	37,1	24,4	25,4
Collégial terminé			
<i>Bénéficiaires</i>	15,4	14,0	14,3
<i>Non-bénéficiaires</i>	16,2	17,7	18,1
Université terminée			
<i>Bénéficiaires</i>	20,3	25,3	25,2
<i>Non-bénéficiaires</i>	33,1	34,2	38,3
<b>Scolarité de la mère</b>			
Secondaire terminé			
<i>Bénéficiaires</i>	32,7	31,5	32,6
<i>Non-bénéficiaires</i>	29,6	27,0	23,9
Collégial terminé			
<i>Bénéficiaires</i>	19,2	21,9	22,1
<i>Non-bénéficiaires</i>	22,5	23,8	24,9
Université terminée			
<i>Bénéficiaires</i>	17,6	20,8	23,7
<i>Non-bénéficiaires</i>	25,5	29,9	38,5

	2002	2007	2013
<b>CONJOINTS ET CONJOINTES</b>			
<b>Conjoint ou conjointe sur le marché du travail (%)</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	68,3	69,0	63,7
<i>Non-bénéficiaires</i>	69,1	68,5	56,1
<b>Conjoint ou conjointe aux études (%)</b>			
<i>Bénéficiaires</i>	23,8	21,4	22,7
<i>Non-bénéficiaires</i>	22,5	21,9	33,3

# APPENDICE 1

## QUESTIONNAIRE

### RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES

1. **En mars 2013, êtes-vous (étiez-vous) aux études à temps plein?**
  - Oui
  - Non
  
2. **À quel niveau de scolarité êtes-vous (étiez-vous) alors inscrit(e)?**
  - Formation professionnelle au secondaire
  - Attestation d'études collégiales
  - Collégial général
  - Collégial technique
  - Universitaire, 1<sup>er</sup> cycle
  - Universitaire, 2<sup>e</sup> cycle
  - Universitaire, 3<sup>e</sup> cycle
  - Abandon des études / études terminées
  - Autre (préciser)
  
3. **À l'automne 2012 (de septembre à décembre), étiez-vous aux études à temps plein?**
  - Oui
  - Non
  - NSP/NR
  
- 3a. **Étiez-vous inscrit(e) au même niveau de scolarité qu'en mars 2013?**
  - Oui
  - Non
  - Ne sais pas ou refuse de répondre

**3b. À quel niveau de scolarité étiez-vous alors inscrit(e)?**

- Formation professionnelle au secondaire
- Collégial général
- Collégial technique
- Universitaire, 1<sup>er</sup> cycle
- Universitaire, 2<sup>e</sup> cycle
- Universitaire, 3<sup>e</sup> cycle
- Autre (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**4. À l'été 2012 (de mai à août), étiez-vous aux études à temps plein?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**4a. Étiez-vous inscrit(e) au même niveau de scolarité qu'en mars 2013?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**4b. À quel niveau de scolarité étiez-vous alors inscrit(e)?**

- Formation professionnelle au secondaire
- Collégial général
- Collégial technique
- Universitaire, 1<sup>er</sup> cycle
- Universitaire, 2<sup>e</sup> cycle
- Universitaire, 3<sup>e</sup> cycle
- Autre (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**4c. Avez-vous eu un calendrier scolaire modifié aux sessions d'hiver 2012 (janvier à juin) ou d'automne 2012 (septembre à décembre) en raison du conflit étudiant?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**5. En mars 2013, fréquentez-vous (fréquentiez-vous) un établissement d'enseignement...**

- Privé
- Public
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**6. Êtes-vous?**

- Citoyenne canadienne ou citoyen canadien
- Résidente permanente ou résident permanent au Canada
- Personne réfugiée ou personne protégée

**7. Depuis combien de temps résidez-vous au Québec?**

- Depuis plus d'un an
- Depuis moins d'un an

**8. Votre pays de naissance est-il le Canada?**

- Oui
- Si non, indiquez le pays de naissance \_\_\_\_\_

## **LES ÉTUDES**

**9. Quelle était votre situation principale avant de vous inscrire pour la première fois au programme d'études actuel, en excluant la période estivale?**

- J'étais étudiante ou étudiant
- Je travaillais
- J'étais bénéficiaire d'une aide financière de dernier recours
- Je recevais des prestations d'assurance emploi
- Autre (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**10. Depuis votre première inscription au programme d'études actuel, avez-vous déjà interrompu ou suspendu vos études, en excluant la période estivale?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**11. La dernière fois que vous avez pris la décision d'interrompre ou de suspendre vos études, quelle en était la principale raison?**

- Insuffisance de ressources financières
- Obligations familiales
- Problème de santé
- Vacances / voyages
- Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi
- Changement d'établissement d'enseignement
- Difficultés scolaires, résultats insuffisants, échecs
- Charge de travail trop grande
- Manque d'intérêt pour le programme ou l'établissement
- Autres raisons (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**12. Avez-vous l'intention de terminer votre programme d'études actuel?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**13. Pour quelle raison n'avez-vous pas l'intention de terminer votre programme d'études?**

- Insuffisance de ressources financières
- Obligations familiales
- Problème de santé
- Vacances / voyages
- Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi
- Changement d'établissement d'enseignement
- Difficultés scolaires, résultats insuffisants, échecs
- Charge de travail trop grande
- Manque d'intérêt pour le programme ou l'établissement
- Autres raisons (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**14. Combien de sessions d'études en tout, depuis votre première inscription au programme, prévoyez-vous prendre pour obtenir votre diplôme?**

Nombre de sessions \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**15. Combien de sessions d'études à temps plein est-il normalement nécessaire pour terminer le programme d'études dans lequel vous êtes inscrit(e)? (Par exemple, le DEC pour le cégep général prend habituellement quatre sessions.)**

Nombre de sessions \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**16. Combien de mois d'études en tout, depuis le début de vos études dans ce programme, prévoyez-vous prendre pour obtenir votre diplôme?**

Nombre de mois \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**17. Combien de mois d'études est-il normalement nécessaire pour terminer le programme d'études dans lequel vous êtes inscrit(e)?**

Nombre de mois \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**18. Quelle est la principale raison pour laquelle vous allez prendre plus de temps que la durée normale afin d'obtenir votre diplôme?**

- Charge de travail trop grande
- Difficultés scolaires, résultats insuffisants, échec
- Obligations professionnelles, travail durant les études
- Changement de programme ou d'établissement d'enseignement
- Besoin de cours supplémentaires ou de préalables
- Insuffisance des ressources financières
- Obligation familiale
- Implication dans la vie étudiante de l'établissement d'enseignement, dans l'association étudiante, des obligations sportives ou artistiques
- Problème de santé
- Autre raison (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**19. Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu avant de vous inscrire à votre programme d'études actuel?**

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)
- Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Diplôme d'études collégiales (DEC)
- Certificat d'études universitaires
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Doctorat
- Autres
- Ne sais pas ou refuse de répondre

## LE TRAVAIL

**20. Avez-vous occupé au moins un emploi rémunéré au cours de l'été dernier (de mai à août 2012)?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**21. Pendant cette période, quel a été votre salaire brut?**

\_\_\_\_\_ \$

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**22a. Pendant cette période (de mai à août 2012), combien de semaines avez-vous travaillé?**

Nombre de semaines \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**22b. Durant ces semaines d'été où vous avez travaillé, combien d'heures en moyenne par semaine avez-vous consacrées au travail?**

Nombre d'heures par semaine \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**22c. Durant les semaines d'été où vous avez travaillé, combien de jours en moyenne par semaine avez-vous consacrés au travail?**

Nombre de jours par semaine \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**23. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas occupé un emploi rémunéré au cours de l'été dernier (de mai à août 2012)?**

- Recherche d'emploi infructueuse
- Obligations familiales
- Raisons de santé
- Stage non rémunéré
- Aux études
- En vacances / Voyage
- Travail bénévole
- Travail non rémunéré dans l'entreprise personnelle ou familiale

- Autres sources de revenu (parents, Emploi-Québec, assurance emploi, etc.)
- Autre (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**24. Au cours de la présente année scolaire, avez-vous occupé au moins un emploi rémunéré alors que vous étiez-aux études à temps plein?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**25. Avez-vous essayé de trouver un emploi rémunéré pour la présente année scolaire?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**26a. Depuis le début de la présente année scolaire, combien de semaines avez-vous consacrées à votre emploi, alors que vous étiez aux études à temps plein?**

Nombre de semaines \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**26b. Depuis le début de la présente année scolaire, combien de jours par semaine en moyenne avez-vous consacrés à votre emploi, alors que vous étiez aux études à temps plein?**

Nombre de jours par semaines \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**26c. Depuis le début de la présente année scolaire, combien d'heures par jour en moyenne avez-vous consacrées à votre emploi alors que vous étiez aux études à temps plein?**

Nombre d'heures par jour \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**27a. Durant l'année scolaire, quel a été votre salaire brut?**

\_\_\_\_\_ \$

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**27b. Le calendrier scolaire modifié a-t-il eu un impact sur vos revenus durant l'année scolaire?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**28a. Durant l'année scolaire, y-a-t-il eu un revenu attribuable à un stage ou à des stages rémunérés dans le cadre de votre programme d'études?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**28b. Quel est le revenu brut total attribuable à ce stage ou à ces stages?**

\_\_\_\_\_ \$

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**28c. Quelle était la durée de ce stage ou de ces stages?**

\_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**29. Vos revenus d'emploi ou de stage gagnés pendant l'année scolaire servent-ils surtout...**

- À payer vos loisirs et vos sorties
- À payer le logement et la nourriture
- À payer vos frais de scolarité, votre matériel et vos livres scolaires
- À payer vos frais de transport (autobus, auto, etc.)
- À payer vos vêtements et vos chaussures
- À payer des frais de santé, médicaments, lunettes, articles pharmaceutiques, etc.
- À payer du matériel informatique (ordinateur, téléphone cellulaire, jeux vidéo, etc.)
- Autre (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**30. Trouvez-vous que le fait de travailler et d'étudier en même temps est :**

- Très facile
- Facile
- Difficile
- Très difficile
- Ne sais pas ou refuse de répondre

### **SITUATION DE RÉSIDENCE**

**31. Actuellement, quel est votre état civil? Êtes-vous...**

- Célibataire
- Marié(e)
- En union de fait
- Séparé(e) ou divorcé(e)
- Autre (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**32. Au cours de l'été 2012, habitiez-vous avec...?**

- Vos deux parents (tuteurs)
- Votre père seulement (tuteur)
- Votre mère seulement (tutrice)
- Les deux à tour de rôle
- Votre conjoint ou conjointe, sans enfant
- Votre conjoint ou conjointe et un ou des enfants
- Un ou des enfants, sans conjoint ou conjointe
- D'autres personnes (colocataires, parenté, etc.)
- Seule ou seul
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**33. Pendant l'année scolaire 2012-2013, habitez-vous avec... ?**

- Vos deux parents (tuteurs)
- Votre père seulement (tuteur)
- Votre mère seulement (tutrice)

- Les deux à tour de rôle
- Votre conjoint ou conjointe, sans enfant
- Votre conjoint ou conjointe et un ou des enfants
- Un ou des enfants, sans conjoint ou conjointe
- D'autres personnes (colocataires, parenté, etc.)
- Seule ou seul
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**34. Quelle est la principale raison pour laquelle vous ne vivez pas avec vos parents pendant l'année scolaire?**

- Résidence des parents trop éloignée de l'école/collège
- Mauvaise entente avec les parents
- Déjà autonome ou plus âgé(e)
- Par besoin d'autonomie
- A des enfants à sa charge / Marié(e)
- Les deux parents sont décédés
- Autre (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**35. En vous incluant, combien de personnes habitent avec vous?**

Nombre de personnes \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**36. Quel type de logement habitez-vous actuellement?**

- Maison unifamiliale
- Logement à prix modique (HLM)
- Appartement dans un immeuble à logements multiples
- Résidence d'étudiants
- Appartement en copropriété
- Autre (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**37. Combien de personnes, en vous incluant, partagent les frais de loyer, de chauffage, d'électricité, de téléphone, etc.?**

Nombre de personnes \_\_\_\_\_

Ne sais pas ou refuse de répondre

**38. Êtes-vous... ?**

Propriétaire

Locataire

Ne sais pas ou refuse de répondre

**39. Y-a-t-il un réseau de transport en commun accessible dans la région où vous étudiez?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**40. Quel moyen de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre établissement d'enseignement?**

À pied

À vélo

Le transport en commun

Mon automobile personnelle

Le covoiturage

Autre

Ne sais pas ou refuse de répondre

## **DÉPENSES DES ÉTUDIANTS ET CONTRIBUTIONS DES PARENTS OU DU CONJOINT**

**41. Recevez-vous une contribution financière de vos parents, de votre conjointe ou conjoint ou d'une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**42. Cette aide est-elle...?**

- Un montant global que vous gérez vous-même librement
- Un montant destiné à des dépenses précises

**43. Pourquoi ne recevez-vous aucune aide financière de vos parents, de votre conjoint ou conjointe ou d'une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**

- Manque de moyens financiers des parents ou du conjoint ou de la conjointe
- Deux parents décédés
- Désir d'autonomie
- A des enfants à sa charge / Mariée ou marié
- Déjà autonome / Étudiante ou étudiant âgé
- Mauvaise entente avec les parents
- Autre (préciser)
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**44. Payez-vous une pension à vos parents?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**44a. Par semaine ou par mois, combien payez-vous de pension?**

\_\_\_\_\_ \$

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**45. Combien payez-vous par mois en frais de logement en incluant le loyer, le chauffage, l'électricité et les assurances? Ne pas inclure les frais de téléphonie cellulaire et résidentielle.**

\_\_\_\_\_ \$

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**46. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjointe ou conjoint ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**

\_\_\_\_\_ %

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**47. Par semaine, en excluant les repas pris chez vos parents, à combien s'élèvent vos dépenses pour l'alimentation?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**48. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou conjointe ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**

\_\_\_\_\_ %

Ne sais pas ou refuse de répondre

**49. Par année scolaire, à combien s'élèvent vos frais de scolarité?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**50. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou conjointe ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**

\_\_\_\_\_ %

Ne sais pas ou refuse de répondre

**51. Par année scolaire, combien coûtent votre matériel et vos livres scolaires?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**52. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou conjointe ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**

\_\_\_\_\_ %

Ne sais pas ou refuse de répondre

**53. Par année, combien coûtent vos vêtements et vos chaussures?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**54. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou conjointe ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**

\_\_\_\_\_ %

Ne sais pas ou refuse de répondre

55. **Combien coûtent vos frais de santé non couverts par une assurance, en incluant les consultations des professionnels de la santé (chiropraticien, physiothérapeute, optométriste, dentiste, etc.), les médicaments, les lunettes et les articles pharmaceutiques, par mois ou par année?**  
\_\_\_\_\_ \$  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
56. **De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou conjointe ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**  
\_\_\_\_\_ %  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
57. **Combien coûtent vos frais reliés aux technologies de la communication tels l'abonnement à Internet, la téléphonie résidentielle et cellulaire (abonnement et appareil), abonnement à la câblodistribution, etc., par mois ou par année?**  
\_\_\_\_\_ \$  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
58. **De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou conjointe ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**  
\_\_\_\_\_ %  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
59. **Au cours de la dernière année, à combien se chiffraient vos achats en matériel informatique (ordinateur, périphériques et logiciels, en excluant les jeux)?**  
\_\_\_\_\_ \$  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
60. **De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou conjointe ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?**  
\_\_\_\_\_ %  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
61. **Combien coûtent vos frais de transport en incluant les dépenses de transport en commun, de covoiturage et d'utilisation d'une automobile, c'est-à-dire l'essence, l'entretien normal, l'assurance et le stationnement, etc., en excluant l'achat et les paiements, par mois?**  
\_\_\_\_\_ \$  
 Ne sais pas ou refuse de répondre

62. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou conjointe ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?  
\_\_\_\_\_ %  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
63. Combien coûtent vos dépenses liées aux vacances, aux loisirs, aux sorties et aux sports, par année?  
\_\_\_\_\_ \$  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
64. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou conjointe ou par une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?  
\_\_\_\_\_ %  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
65. En plus des montants déjà mentionnés, recevez-vous de l'argent de vos parents, de votre conjoint ou conjointe ou d'une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté?  
 Oui  
 Non  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
66. Combien recevez-vous de ceux-ci?  
\_\_\_\_\_ \$  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
67. Quel montant d'argent recevez-vous de vos parents?  
\_\_\_\_\_ \$  
 Ne sais pas ou refuse de répondre
68. En plus des montants déjà mentionnés, recevez-vous de l'argent de votre conjoint ou conjointe?  
 Oui  
 Non  
 Ne sais pas ou refuse de répondre

**69. Combien recevez-vous de cette personne?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**70. Combien avez-vous d'enfants à votre charge?**

Nombre d'enfants \_\_\_\_\_

Ne sais pas ou refuse de répondre

**71. Quel âge a (ont) votre enfant ou vos enfants?**

\_\_\_\_\_

1            2            3            4            5            6            7

**72. Combien payez-vous en frais de garde pour votre enfant ou vos enfants?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**73. Devez-vous payer une pension alimentaire?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**74. Combien payez-vous?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

## **REVENU ET ENDETTEMENT**

**75. Pour la présente année scolaire, soit 2012-2013, recevez-vous des montants du Programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**75a. Quel montant d'aide total recevez-vous?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**75b. Combien recevez-vous en prêts?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**75c. Combien recevez-vous en bourses?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**76. Avez-vous reçu une bourse sans prêt préalable en raison d'une déficience fonctionnelle majeure?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**77. Pour quelle raison ne recevez-vous pas des montants du Programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec?**

Ma demande de prêts et bourses a été refusée

Je n'ai pas fait de demande car je dispose des ressources financières nécessaires

Je n'ai pas fait de demande car je ne crois pas y être admissible

Je ne veux pas avoir de dette ou augmenter ma dette actuelle

Je ne connaissais pas l'existence d'un tel programme

Autre (préciser) \_\_\_\_\_

Ne sais pas ou refuse de répondre

**78. En excluant les prêts et bourses du gouvernement du Québec, recevez-vous un autre type de bourses pour la présente année scolaire?**

Oui

Non

**79. Quel type de bourses recevez-vous?**

Préciser : \_\_\_\_\_

**80. Quel montant recevez-vous pour l'année scolaire 2012-2013?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**81. Depuis le début de l'été 2012, avez-vous reçu des prestations d'assurance emploi?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**82. Pendant combien de semaines avez-vous reçu ces prestations?**

\_\_\_\_\_

**83. Quel montant avez-vous reçu par semaine?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**84. Depuis le début de l'été 2012, avez-vous reçu des allocations de formation d'Emploi-Québec?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**85. Pendant combien de temps avez-vous reçu des allocations de formation d'Emploi ? \_\_\_\_\_**

**86. Quel montant avez-vous reçu par semaine ou par mois?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**87. Depuis le début de l'été 2012, avez-vous reçu une aide de dernier recours (sécurité du revenu ou aide sociale)?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**88. Pendant combien de temps avez-vous reçu une aide de dernier recours?**

\_\_\_\_\_

**89. Quel montant avez-vous reçu par mois?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**90. Depuis le début de l'été 2012, avez-vous reçu une indemnité de remplacement du revenu (SAAQ, CSST, RQAP ou autres)?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**91. Pendant combien de temps avez-vous reçu ce montant?**

\_\_\_\_\_

**92. Quel montant avez-vous reçu par mois?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**93. Depuis le début de l'été 2012, recevez-vous ou vos enfants reçoivent-ils une contribution (pension alimentaire ou autre) de votre ex-conjoint ou ex-conjointe?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**94. Quel montant recevez-vous par mois?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**95. Depuis le début de l'été 2012, avez-vous des revenus de placement ou d'intérêt?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**96. Quel montant recevez-vous par année?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**97. Actuellement, à quel montant environ s'élève le total de vos dettes?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**98. De cette dette, quel est le montant relié à :**

**a) vos études?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**b) une hypothèque?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**c) un prêt automobile?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**99. À la fin de vos études, à combien devrait s'élever le total de vos dettes reliées aux études?**

\_\_\_\_\_ \$

Ne sais pas ou refuse de répondre

**100. Cette dette d'études constitue-t-elle à vos yeux un investissement pour votre avenir?**

Oui

Non

Ne sais pas ou refuse de répondre

**101. Vous considérez-vous comme étant très, assez, peu ou pas du tout renseigné(e) sur... ?**

**a)** Les modalités de remboursement de vos emprunts reliés au Programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec

- Très
- Assez
- Peu
- Pas du tout
- Ne s'applique pas
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**b)** Les modalités de remboursement de vos autres emprunts

- Très
- Assez
- Peu
- Pas du tout
- Ne s'applique pas
- Ne sais pas ou refuse de répondre

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**102. Actuellement, est-ce que vos parents vivent ensemble?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**103. Combien avez-vous de frères ou de sœurs qui sont à la charge de vos parents?**

Nombre de frères et sœurs \_\_\_\_\_

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**104. Parmi vos frères et sœurs qui sont à la charge de vos parents, indiquez (en vous excluant) combien sont :**

- Au préscolaire (0-5 ans) \_\_\_\_\_
- Au primaire \_\_\_\_\_
- Au secondaire général \_\_\_\_\_
- Au secondaire professionnel \_\_\_\_\_
- Au collégial \_\_\_\_\_
- À l'université \_\_\_\_\_
- Autre \_\_\_\_\_
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**105. Parmi les situations suivantes, laquelle correspond généralement le mieux à la situation de votre père?**

- Salarié
- Travailleur autonome
- Étudiant
- Personne à la maison
- Retraité, rentier
- Chômeur, sécurité du revenu
- Décédé
- Autre (préciser) \_\_\_\_\_
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**106. Parmi les situations suivantes, laquelle correspond généralement le mieux à la situation de votre mère?**

- Salariée
- Travailleuse autonome
- Étudiante
- Personne à la maison
- Retraîtée, rentière
- Chômeuse, prestataire de la sécurité du revenu
- Décédée
- Autre (préciser) \_\_\_\_\_
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**107. Parmi les situations suivantes, laquelle correspond généralement le mieux à la situation de votre conjointe ou conjoint?**

- Salariée ou salarié
- Travailleuse autonome ou travailleur autonome
- Étudiante ou étudiant
- Personne à la maison
- Personne retraitée, rentière
- Au chômage ou prestataire de la sécurité du revenu
- Décédée ou décédé
- Autre (préciser) \_\_\_\_\_
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**108. À combien estimez-vous le total de votre revenu brut de toutes sources pour l'année 2012? (Salaires, prêts et bourses, assurance-emploi, argent des parents ou d'autres personnes, etc.)**

\_\_\_\_\_ \$

- Ne sais pas ou refuse de répondre

**109. Quel était approximativement le revenu total brut (avant impôt) de votre père pour l'année 2012?**

- 24 999 \$ et moins
- 25 000 \$ à 49 999 \$
- 50 000 \$ à 74 999 \$
- 75 000 \$ à 99 999 \$
- 100 000 \$ et plus
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**110. Quel était approximativement le revenu total brut (avant impôt) de votre mère pour l'année 2012?**

- 24 999 \$ et moins
- 25 000 \$ à 49 999 \$
- 50 000 \$ à 74 999 \$
- 75 000 \$ à 99 999 \$
- 100 000 \$ et plus
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**111. Quel était approximativement le revenu total brut (avant impôt) de votre conjoint ou conjointe pour l'année 2012?**

- 24 999 \$ et moins
- 25 000 \$ à 49 999 \$
- 50 000 \$ à 74 999 \$
- 75 000 \$ à 99 999 \$
- 100 000 \$ et plus
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**112. Quel est ou quel était le niveau de scolarité de votre père?**

- Moins qu'un cours secondaire terminé
- Secondaire terminé
- Collégial ou équivalent non terminé
- Collégial ou équivalent terminé
- Universitaire non terminé
- Certificat universitaire
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Doctorat
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**113. Quel est ou quel était le niveau de scolarité de votre mère?**

- Moins qu'un cours secondaire terminé
- Secondaire terminé
- Collégial ou équivalent non terminé
- Collégial ou équivalent terminé
- Universitaire non terminé
- Certificat universitaire
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Doctorat
- Ne sais pas ou refuse de répondre

**114. Quel est le niveau de scolarité de votre conjoint ou conjointe?**

- Moins qu'un cours secondaire terminé
- Secondaire terminé
- Collégial ou équivalent non terminé
- Collégial ou équivalent terminé
- Universitaire non terminé
- Certificat universitaire
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Doctorat
- Ne sais pas ou refuse de répondre

 [afe.gouv.qc.ca](http://afe.gouv.qc.ca)